« Arts et Spectacles » : Gould et Rubinstein

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14889 – 7 F

JEUDI 10 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le corps expéditionnaire à pied d'œuvre à Mogadiscio

« L'espoir » et après ?

DANS le Golfe, il y aura bientôt deux ans, les états-majors de la coalition anti-irakienne avaient inventé la guerre en trompe-l'œil, subtilisant l'essentiel du scénario et de l'action à l'impatience frustrée des reporters. Sur les plages somaliennes, mercredi 9 décembre, le spectacle a pris sa revanche, dès le lever de rideau.

Eblouis par les projecteurs des cameramen qui les attendaient, les premiers marines débarqués avant l'aube à Mogadiscio ont joué, à leur corps défendant, le premier acte d'une « guerre en direct », à l'heure, outre-Atlantique, de la plus forte audience télévisée. Juste retour des choses, dira-t-on, puisque l'opération « Rendre l'espoir » s'explique largement par la charge d'émotion accumulée chaque soir, depuis des mois, sur le petit écran.

GOLFE, Somalie : les deux interventions ont en commun d'être placées sous la bannière des Nations unies, et sous commandement américain. Leur similitude s'arrête là. En Somalie, les Etats-Unis font dans l'inédit. Pour la première fois dans leur histoire, leurs soldats ne foulent une terre étrangère – sans y avoir été conviés – ni pour soutenir ou défendre un régime idéologiquement ami, ni pour préserver un intérêt stratégique de l'Amérique, ni pour sauver les vies de ses citoyens.

Mais pour « faire le bien », en conjurant la mort programmée de centaines de milliers d'adultes et d'enfants, jugée intolérable aux promoteurs d'un « nouvel ordre mondial », ailleurs pourtant ouvertement bafoué. La guerre du Golfe avait rendu à l'Amérique sa confiance en sa puissance militaire ; l'opération d'ingérence humanitaire en Somalie peut lui redonner une part de son crédit moral. D'où son côté croisade de charité, à l'approche de Noël, dans un pays resté au fond de lui-même largement idéaliste.

L'OPÉRATION lancée mercredi a été vivement souhaitée par le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, prompt à reprocher à l'Occident de trop s'apitoyer sur les malheurs des Bosniaques, en négligeant ceux des Somaliens, lointains et si démunis. Comme si l'on devait forcément trier entre les peuples dignes de sollicitude.

Quoi qu'il en soit, M. Boutros-Ghali aura obtenu satisfaction, au-delà de toute attente. Le bras armé de l'humanitaire s'est mis en œuvre en Somalie, tandis que la Bosnie – pour mille raisons – est laissée à ses drames. Quand, où, et pourquoi faut-il intervenir – et surtout ne pas intervenir – lorsque des populations sont en danger de mort ? Ni l'ONU ni les Etats-Unis ne pourront faire l'économie, le moment venu, d'un débat autour de ces questions.

Et ensuite ? Non seulement nul ne peut écarter le « mauvais » scénario, celui de l'enlisement militaire dans un pays dont le peuple batailleur – provisoirement réconcilié sur le dos de l'étranger – verserait dans un terrorisme du pauvre en prenant pour cibles les soldats américains ; mais surtout le « relèvement politique » promis au « peuple de Somalie » par M. Boutros-Ghali prendra de longues années, dans ce pays naufragé. Il est noble de vouloir « rendre l'espoir » aux Somaliens. Encore faudra-t-il, plus tard, ne pas décevoir cette espérance.

M 0147 - 1210 0 - 7,00 F



• Les Américains ont pris le contrôle de l'aéroport et du port
• Troubles et pillages dans le sud de la Somalie

La capitale somalienne avait retrouvé un calme qu'elle n'avait pas connu depuis deux ans, au moment du débarquement, mercredi 9 décembre, peu avant l'aube, des marines chargés de préparer l'arrivée des 28 000 hommes envoyés par le Pentagone.

Les membres de cet élément précurseur ont immédiatement pris le contrôle du port et de l'aéroport, sans incidents, si ce n'est la gêne causée par les nombreux journalistes qui attendaient sur le rivage le début de cette opération très « médiatisée ».

Mais des combats et des pillages ont eu lieu au cours de la nuit de mardi à mercredi, dans le sud du pays, dans le port de Kisimayo, d'où une dizaine de responsables d'organisations humanitaires ont été évacués mercredi matin.

Un premier détachement français, comptant 150 hommes, des légionnaires pour la plupart, est parti de Djibouti pour Mogadiscio, mercredi en fin de matinée. Les troupes françaises – 2 120 hommes au total – devraient être déployées dans l'ouest du pays.

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

A 4 h 25, heure locale, la petite crique située à quelques mètres de l'aéroport s'est brusquement illuminée comme un plateau de tournage. Les premiers véhicules amphibies de l'*USS Rushmore* atteignaient la plage sous le feu nourri des flashes et des projecteurs de tous calibres. Plus de deux cents journalistes du monde entier attendaient cet instant, en faisant les cent pas depuis minuit sur le sable.

Trois heures auparavant, un commando d'une centaine d'hommes avait débarqué discrètement pour établir un poste avancé. Dans un buisson, au bout de la piste d'atterrissage, quatre marines aux aguets se cachaient, cernés par les photographes qui les débusquaient au téléobjectif. Aux premières lueurs de l'aube, une vague d'hélicoptères Black Hawk et Chinook a surgi à l'horizon, dans une navette impressionnante entre le groupe naval et la base des « casques bleus » pakistanais, où ils déposaient leurs troupes, tandis que deux gigantesques aéroglisseurs reliaient la côte à l'escadre, déchargeant des tonnes de matériel. Au même moment, une centaine de marines héliportés investissaient le port, obligeant au passage les journalistes présents à se coucher face contre terre. Des centaines de badauds commençaient à affluer aux abords de ces deux endroits stratégiques pour ne pas perdre une miette du spectacle.

Mogadiscio s'est éveillée en l'absence évidente de miliciens armés. Une toute nouvelle atmosphère, pour cette ville soumise à l'insécurité depuis deux ans. « *Mogadiscio est libérée des bandits* », s'est écrié un ancien employé à la sécurité aérienne.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite page 3



Leçons de catéchisme

Le succès de librairie du document promulgué par Jean-Paul II illustre la permanence de la « demande » religieuse

par Henri Tincq

Le succès de librairie du « *catéchisme universel* » de l'Eglise catholique, promulgué lundi 7 décembre à Rome par Jean-Paul II, en tête de toutes les ventes en France – 400 000 exemplaires écoulés en trois semaines – est une... bénédiction pour ses éditeurs, accessoirement pour le Vatican qui empoche des droits d'auteur.

Il donne apparemment raison à ceux qui, comme André Frossard, signataire d'une retentissante *Lettre aux évêques*, pressentaient qu'il y avait un abîme entre la hiérarchie et son « *peuple* », que sans catéchisme universel l'Eglise avançait sans boussole et que, grâce au génie confondu de Jean-Paul II et du cardinal Ratzinger, l'homme moderne trouvera son salut dans cette « *foi simple, expérimentale, catégorique* », prescrite par le billettiste du *Figaro*.

Lire la suite page 10

Europe : le double choc

La crise économique et les difficultés de l'unification allemande menacent la construction communautaire

par Alain Vernholes

Le traité de Maastricht peut-il être sauvé ? Il y a sept ans, la relance d'un grand marché européen sans frontières à l'intérieur duquel circuleraient librement les hommes, les marchandises, les services et les capitaux avait stimulé l'activité économique. Des investissements importants avaient apporté, avec des millions d'emplois nouveaux, une amélioration des niveaux de vie dans tous les pays de la CEE. Le hasard y eut sans doute sa part. Toujours est-il que le rythme de croissance s'accéléra fortement en Europe à partir de 1987 pour atteindre 4 % en moyenne durant l'année 1988 et encore 3,2 % en 1989.

C'est à partir de 1990, et plus encore de 1991, que la croissance se ralentit, se transformant même en grave récession outre-Manche. Coïncidence encore, mais celle-là malheureuse : c'est en 1990 que prend véritablement forme l'Union économique et monétaire (UEM), portée sur les fonts baptismaux lors du conseil européen de Maastricht des 9 et 10 décembre 1991. Union qui prévoit, à terme, banque centrale européenne, politique monétaire commune, parités de change fixes et, aussitôt que possible, monnaie unique.

Alors que le projet d'un grand marché unique aura correspondu à une ère de réelle prospérité et de dynamisme industriel aussi bien que commercial, le projet d'union monétaire aura, lui, vu le jour en pleine crise économique. Difficile d'affirmer qu'il n'existe aucun lien de cause à effet : la perspective d'un abandon des monnaies nationales et les pertes de souveraineté définitives que cela représente en matière de politique monétaire et de taux d'intérêt, la nécessité de mener des politiques économiques rigoureuses pour satisfaire aux critères d'entrée dans l'UEM, tout cela a probablement inquiété, dans un climat déjà assombri par la crise du Golfe et les difficultés des pays d'Europe centrale et orientale.

Lire la suite page 19
Lire également l'article de LAURENT ZECCHINI, page 7
les points de vue de BERNARD ESAMBERT et de NICOLE FONTAINE, page 2

Bosnie : pression accrue sur Sarajevo

Les forces serbes ont intensifié leur offensive autour de Sarajevo, et plusieurs chars lourds ont coupé un temps, mardi 8 décembre, la route de l'aéroport. Aux Etats-Unis, l'ancien secrétaire d'Etat, M. Shultz, a assimilé les atrocités commises par les Serbes aux crimes des nazis. page 6

Rénovation des diplômes universitaires

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche a approuvé, mardi 8 décembre, la rénovation des formations universitaires scientifiques et artistiques. page 10

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

■ La vérité des prix pour les étudiants ■ La décentralisation tranquille des universités. pages 11 à 14

Le sommaire complet se trouve page 24

Le sort de l'émission littéraire « Caractères »

La valse-hésitation de France 3 sur l'émission littéraire de Bernard Rapp, « Caractères », dont le tempo a été accéléré par une lettre de protestation du secrétaire d'Etat à la communication, M. Jean-Noël Jeanneney, au président de France Télévision, devrait s'achever par le transfert de l'émission du vendredi soir au dimanche en fin d'après-midi. Il reste à savoir, d'une part, ce que Bernard Rapp fera de cette nouvelle plage horaire, qui, selon la direction des programmes de France 3, lui offre un public plus large et plus jeune, et, d'autre part, quel sort sera réservé au livre et à la littérature dans cette nouvelle émission.

Lire page 22 l'article de PIERRE LEPAPE et la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 23

ARTS ET SPECTACLES

Le piano, au plus haut

Artur Rubinstein, Glenn Gould : tout semble les opposer, leurs origines, leur rapport au monde, à la société, à la musique, au piano. Disparus presque simultanément il y a dix ans, l'un très vieux, l'autre trop jeune, la parution en totalité, ou presque, de leurs écrits, de leurs disques, des films où ils apparaissent permet de les replacer dans les courants esthétiques de leur temps. Mais surtout de constater que ces deux immenses pianistes étaient, sur bien des plans, beaucoup plus proches qu'on aurait pu l'imaginer.

Lire les articles d'ALAIN LOMPECH dans le supplément « Arts et Spectacles » pages 25 à 27

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Edimbourg

Il faut croire à une Europe fédérale

par Bernard Esambert

LE socialisme n'est plus à la mode. Le libéralisme paraît le plus efficace des régimes, mais aussi le plus brutal. Le pouvoir est exténué, mais les solides institutions de la V[e] République lui dressent un solide échafaudage. Rien d'étonnant à ce que les Français recherchent aussi ailleurs la façon d'exprimer leur désarroi. C'est probablement injuste pour un président de la République et pour un Parti socialiste qui ont su triompher d'une idéologie dépassée et d'un anachronisme ; c'est *injuste* pour l'opposition qui sait faire preuve d'une certaine sagesse et d'une certaine tolérance. C'est injuste pour la politique, c'est-à-dire pour ceux qui ont à transformer en choix et en décisions les aspirations du peuple.

Pourquoi ne pas emprunter à la gauche, qui lui donne plus de consistance, le concept de solidarité ? Les nationalisations n'ont plus aucun sens en cette fin de siècle. Ce n'est pas le rôle de l'Etat de fabriquer de l'aluminium, des produits chimiques ou des cigarettes. Quant à certaines fonctions publiques ou collectives, elles peuvent très bien se concéder, à charge pour le contrat de concession d'expliciter les notions de service public. C'est donc du côté de la droite qu'il faut puiser en matière de privatisations. Et de la gauche qu'il faut chercher l'impôt le plus moderne, l'impôt sur le capital, dont la seule vocation n'est pas une fonction de redistribution, mais aussi d'encouragement à la bonne gestion de tous les actifs possédés par des particuliers aussi bien que par des entreprises (à condition que son taux soit supportable et qu'il remplace toutes les taxes sur les plus-values). On pourrait ainsi continuer à égrener les éléments constitutifs d'un espace moderne, puisant aussi bien à droite qu'à gauche. Ce n'est pas les eaux tièdes du centrisme que recherchent les transversaux dotés d'un tel corps de doctrine, mais au contraire un faisceau de fortes convictions modernes et novatrices. Est-ce par la création d'un nouveau parti qu'ils arriveront à satisfaire leurs aspirations ? Ou rejoindront-ils les rangs de la majorité ou de l'opposition en tentant d'en modifier les programmes politiques ? Dans cette hypothèse, l'estompage de la différence entre la droite et la gauche se poursuivrait pour le plus grand bien d'une démocratie qui découvrirait enfin les bienfaits des systèmes politiques anglo-saxons qui savent allier consensus et différence.

Cette transversalité qu'on pourrait (!) appliquer à la pyramide de Pei (la France est probablement le seul pays au monde où un volume géométrique peut être classé à droite ou à gauche par des citoyens particulièrement combatifs), Maastricht en donne un autre exemple. De nouveau la composition du Cartel des oui et des non démontre que la transversalité l'emporte sur les clivages politiques habituels. Maastricht est, après le traité de Rome, l'accord sur le système monétaire européen et l'Acte unique, une étape de plus dans la nécessaire construction européenne. Car l'union fait la force, car il y a un effet de taille dans la guerre économique mondiale, car l'Europe est un territoire fécond d'où doit venir une renaissance spirituelle qui pourrait ensemencer à nouveau le monde. L'affrontement des nationalismes et des protectionnismes, c'est le passé. Il s'agit d'un rendez-vous avec l'Histoire. A l'ère des économies-continents, la seule base possible, c'est l'Europe. L'effet de taille est important dans la compétition internationale. Il y a par exemple une corrélation très forte entre non seulement le taux de recherche-développement, mais le volume de celle-ci et le taux de croissance à long terme du PNB d'une nation. Ceci veut dire que les Goliath au cerveau développé ont plus de chance que les David à l'intelligence étincelante. La France ne peut s'abstraire de ces phénomènes contemporains, qui ont leur traduction en termes d'emploi, de niveau de vie et d'éradication (très progressive) de la misère.

Un exécutif unifié

Le débat fait rage entre les fédéralistes, les subsidiaristes (ceux qui voient dans le principe de subsidiarité appliqué au niveau des Etats la voie d'une structure originale : mi-nation/mi-rassemblement d'Etats), les confédéralistes,...

Si suivant Henri Kissinger l'humanité a tout expérimenté depuis que l'homme a commencé à penser, c'est sur la base des structures existantes qu'il faut chercher le fil directeur pour la construction européenne. C'est du côté des Etats américains conservant une large part de leurs attributions ou des comtés suisses reliés uniquement par une monnaie unique, une politique étrangère commune et une défense nationale, que l'on peut essayer d'imaginer l'avenir de l'Europe.

Quoi qu'il en soit, celui-ci passera par l'abandon d'un certain nombre de souverainetés et par la création d'un exécutif unique, de nature politique. En ces temps de guerre économique, l'union ne suffit pas, il faut lui ajouter l'unicité de direction. Il faut croire à une Europe fédérale, laissant un fort contenu aux Etats. A une Europe qui ne se contenterait pas de sa puissance économique, la première au monde, mais qui rayonnerait partout dans le monde en proposant des idées avancées dans le domaine social, dans l'environnement, dans le domaine éthique (il faut moraliser le libéralisme), dans le domaine culturel. L'économique, le politique, l'international, la défense, doivent progresser de pair. Pourquoi les Européens auraient-ils peur de l'Europe, alors que les Américains et les Japonais redoutent profondément l'émergence d'une « souveraineté européenne » dont ils pressentent les avantages qu'elle va apporter à ce nouvel espace et aux citoyens de la Communauté ? Alors que les pays du tiers-monde appellent de leurs vœux la constitution d'un nouveau « Grand » plus respectueux de leurs aspirations ? Il s'agit de créer une fédération de nations avançant sur l'essentiel et négligeant l'accessoire. C'est la route à prendre pour mobiliser les citoyens d'Europe en leur donnant la fierté d'appartenir à une nation de tout premier plan, jouant un rôle prépondérant, exemplaire et pacifique dans le monde, sans qu'ils renient pour autant leurs caractéristiques d'Allemands, de Britanniques ou de Français...

L'Espace économique européen ne peut conduire qu'à une nouvelle nation, ou à sa désintégration. Comment peut-on imaginer un instant que l'Europe ne soit qu'un espace économique sans consistance, sans âme, alors que les grands espaces concurrents, les Etats-Unis et le Japon, sont dotés d'une forte personnalité ? A demeurer le ventre mou du monde, ouvert non seulement aux importations de produits mais aussi aux influences et aux idées des autres, l'Europe volerait en éclats. Dans cette hypothèse on en retrouverait – exception faite de l'Allemagne réunifiée, qui a à peu de choses près la taille du Japon – les constituants morcelés et de taille insuffisante, plongés dans un combat inégal face aux deux grands blocs que sont les Etats-Unis et le Japon.

Bien sûr, cette Europe est aujourd'hui impuissante face aux déchirements de l'ancienne Yougoslavie, à la nécessaire relance économique, à la chute du dollar... Mais nous la voyons avec nos lunettes d'aujourd'hui. Si l'on investit l'Europe du soin de résoudre tous ces problèmes, il faut lui donner les moyens d'y faire face en accélérant sa construction. Ce n'est pas avec une Europe divisée, empêtrée dans des zones d'influence, que l'on ira de l'avant mais avec une Europe-nation.

En attendant, la société française est en pleine mutation. La France est devenue une nation du tertiaire, autant qu'industrielle. Les effectifs de l'agriculture et de l'industrie reculent (dans le désordre et la frustration) au profit des cols blancs, des professions libérales, des ingénieurs, des techniciens,... La promotion sociale s'y fait de façon plus continue. Elle est plus performante économiquement, et corrélativement plus dure, plus exigeante vis-à-vis de ceux qui travaillent en contact avec le monde extérieur. Le grand vent du large la rend destructrice de traditions professionnelles, familiales et sociales. Cadres, employés et salariés payent tous un lourd tribut au chômage. La compétition économique impose une culture du désemploi. A quelques exceptions près, les politiques et les économistes ont déclaré forfait alors qu'ils ne devraient penser qu'au problème du honteux chômage. La France subit sans mot dire. Deux à trois millions de chômeurs ne se sont pas encore rencontrés dans la rue. Le tocsin sonnera peut-être un jour. Bref, on est loin de la force tranquille.

Une société productive

La politique est devenue un métier fréquenté par des professionnels, formés au même moule. Un Etat toujours aussi omniprésent accumule des règlements si nombreux que nul ne peut espérer en appréhender le dixième de la matière.

Pourtant, la France est encore l'une des sociétés les plus harmonieuses et les plus productives que l'on puisse trouver au monde. Mais elle se trouve dans l'incapacité d'ajouter à son efficacité l'un des plus puissants moteurs de l'être humain, la justice. Et puis, si l'amour de la richesse sous toutes ses formes est inné chez l'homme, une autre partie de lui-même rêve de désintéressement et de générosité gratuite. Ce sont les notions de solidarité, de générosité, d'altruisme qui font de l'homme une espèce supérieure. Trop souvent, l'absentéisme du cœur accompagne la concurrence sans frein.

Si nous devons passer d'un système de guerre économique dans lequel communient maintenant presque toutes les nations de la planète à une forme de développement plus humaine, plus solidaire, plus respectueuse de l'homme et de la nature, un supplément d'âme doit être ajouté à la compétition internationale.

Il me plaît de penser que la France pourrait féconder l'Europe dans ce domaine. Une Europe puissante et riche économiquement, mais une Europe plus juste, plus solidaire que les nations qui la constituent, une Europe dans laquelle renaîtrait un minimum de spiritualité et qui pourrait ainsi réconcilier le monde avec la nouvelle forme de compétition dans laquelle il est plongé. L'économie a besoin d'être marchande, mais la société a besoin de bien d'autres ingrédients. La planète a pris la route des choses plutôt que celle de l'esprit. Les Français ne pourraient-ils se réconcilier sur l'autel d'une Europe à laquelle ils apporteraient la générosité qui a fait le rayonnement de la France ?

► M. Bernard Esambert est président de l'AGEM et PDG de la Compagnie financière Edmond de Rothschild.

Subsidiarité

par Nicole Fontaine

INTRODUIT dans le traité de Maastricht parmi les éléments constitutionnels de l'Union européenne, le principe de « subsidiarité » – selon lequel la Communauté européenne n'intervient que dans la mesure où elle est susceptible d'agir plus efficacement que les Etats membres – est désormais, sous l'effet du débat référendaire, familier à l'opinion publique française.

Il reste à le concrétiser. Mais la tâche n'est pas aisée.

Si l'on veut être constructif, la mise en œuvre du principe de subsidiarité pose aujourd'hui trois questions concrètes : à quelles institutions communautaires revient-il de préciser ce principe ? Sous quelle forme est-il pertinent de le faire ? Par quels moyens et par quelles procédures est-il le plus judicieux de le mettre en œuvre ?

L'autorité compétente ne pourrait être en la matière la seule Cour européenne de justice. Autant il appartiendra toujours au juge d'apprécier *in fine* la conformité des actes législatifs au traité, autant il ne serait pas sain que la Cour de justice, face à la carence du pouvoir législatif, soit amenée à se substituer intégralement à celui-ci. L'explication du principe de subsidiarité appartient en premier lieu au pouvoir politique de la Communauté, c'est-à-dire aux deux codécideurs législatifs que sont, sur proposition de la Commission, le Conseil et le Parlement européen.

Le principe de subsidiarité ne s'applique pas aux compétences « exclusives », mais seulement aux compétences dites « concurrentes », « parallèles » ou « complémentaires », lesquelles sont par leur nature même, sujettes à des interprétations diverses de nature politique.

La démarche qui me semble aujourd'hui la plus efficace est de caractère pragmatique et dynamique. Elle consiste à privilégier la formule d'un code de vigilance qui devrait être mis en œuvre, et en synergie, à deux niveaux, sans corseter inutilement l'évolution communautaire :

– Au niveau des institutions européennes, de la même manière que, dans l'exposé des motifs des propositions de textes législatifs, la Commission doit préciser la base juridique qu'elle retient, de la même manière la Commission devrait justifier son initiative au regard du principe de subsidiarité et dire comment ce principe sera respecté dans la mise en œuvre du texte concerné.

Quand on sait que chaque texte proposé est examiné, et souvent en deux lectures, après son élaboration par la Commission, par les deux ou trois commissions du Parlement européen saisies au fond ou pour avis, puis par l'assemblée plénière de cette institution, par le Comité économique et social, par le Conseil, on peut raisonnablement estimer que la vérification du principe de subsidiarité sera largement assurée puisqu'elle fera, chaque fois, partie explicite d'un examen contradictoire.

Cette vérification sera ainsi soumise au filtre des différentes instances qui interviennent dans la procédure. Eventuellement, il resterait au juge à se prononcer, cas par cas, et compte tenu de ces débats, sur la validité de la décision finale au regard du principe constitutionnel.

– Au niveau des Parlements nationaux, il est essentiel que soient mises en place les procédures de concertation dont le principe est posé par le traité de Maastricht et qui, en France, ont fait partie de la réforme constitutionnelle récente. A cet égard, je souhaite en particulier que la relation entre les députés français au Parlement européen et les députés et sénateurs soit organisée de façon beaucoup plus suivie et opérationnelle qu'elle ne l'est actuellement.

Ainsi, grâce à la mise en œuvre d'un mécanisme permanent de vigilance et de débat, le principe de subsidiarité deviendrait le fil directeur de l'action communautaire. Il permettrait de prendre pleinement en considération les diversités nationales et locales sans entraver le processus d'intégration européenne.

► Nicole Fontaine est vice-présidente du Parlement européen et vice-présidente nationale du CDS.

La philosophie de l'incertitude

par André Danzin

POUR entrer pacifiquement dans l'avenir, le monde a besoin d'un nouveau modèle politique. Dans la confusion actuelle, l'Europe peut le fournir. Car le libéralisme est menacé d'un écroulement analogue à celui du marxisme. Tout tient aux systèmes de cohérences économiques et sociales. L'URSS s'est fourvoyée par excès de régulation. L'Occident pèche tragiquement par défaut. Dans les deux cas l'échec cybernétique est certain. L'évolution de la Communauté vers une simple zone de libre-échange marquerait l'échec de la tentative d'innovation politique. C'est la proposition sanctionnée par l'expérience d'un nouveau système de cohérences qu'attendent avec passion les peuples du Sud et de l'Est en recherche d'avenir. Nous n'avons pas le droit de les décevoir, le prix à payer serait énorme, la folie yougoslave ferait tache d'huile.

Parmi les problèmes à résoudre figure l'équilibre des pouvoirs entre les mandataires du peuple et les détenteurs de la connaissance, entre les politiques et les techniciens, entre ceux qui n'ont qu'une idée vague et générale des solutions et ceux qui sont les spécialistes des détails d'exécution dont tout dépend. Le conflit est inévitable entre la sensibilité de l'électorat, rivée au court terme, et le rêve des projets à long terme concoctés dans le perfectionnisme en considérant le souhaitable sans toujours tenir compte du possible. Cette tension doit être gérée comme le moteur du progrès. Certaines pièces des procès faits à la Commission de Bruxelles ou au projet de banque centrale européenne relèvent d'une mauvaise vision de ce conflit. La complexité du monde actuel ne s'accommodera d'aucune domination de l'un des pouvoirs par l'autre, même s'il est entendu qu'en dernier ressort la politique devra trancher. Ce traitement des tensions est une pièce maîtresse de l'invention d'une nouvelle forme de la démocratie.

Les Européens doivent vivre la philosophie de l'incertitude. L'inconnu se vaincra par l'essai, l'erreur et la correction d'erreur dont les errements sont si difficiles à expliquer aux peuples. Mais les électeurs peuvent comprendre les ambitions concrétisées par de grands objectifs. Ce qu'ils ressentent, c'est que l'Europe a besoin d'une âme. Cette âme ne peut venir que de la mise en œuvre de programmes de développement des peuples qui nous sont proches à l'Est et au Sud. Ces programmes sont indispensables, ils nous sauveront des grandes épreuves mais ils auront un coût économique et social : il faut le dire sans cacher la réalité.

► Membre du Club de Rome, président du Programme intergouvernemental d'informatique de l'UNESCO.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



L'OPÉRATION MILITAIRE EN SOMALIE

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

« Un acte exemplaire »

Sans surprise, à l'heure dite, l'avant-garde des marines a posé sac à terre, aux premières heures de mercredi 9 décembre, aux abords de Mogadiscio, sous les *sunlights* des chaînes de télévision. Précédé par un commando, ce premier contingent de 1 800 hommes a aussitôt investi, à bord d'engins blindés et d'hélicoptères, le port et l'aéroport de la capitale somalienne, qui doivent servir de tête de pont à l'opération « Rendre l'espoir », et a commencé à patrouiller en ville.

Le Pentagone a cru bon de protester contre la couverture en direct de ce débarquement hautement médiatisé – dont il avait rendu public à l'avance le lieu, – jugeant que les éclairages utilisés par les chaînes de télévision *« avaient mis inutilement en danger la vie des militaires »*. Néanmoins, aucun incident majeur n'a, pour le moment, marqué la phase initiale de l'opération, alors que le port de Kisimayo, dans le sud du pays, connaissait une nuit de pillage et de violences.

De leur côté, les troupes françaises – 2 120 hommes au total – devaient, peu après, arriver à Mogadiscio pour commencer à se déployer en Somalie, dans le cadre du dispositif « Oryx ». Un contingent de 150 militaires – essentiellement des légionnaires – devait gagner, *via* la capitale, Baidoa et Hoddour, dans l'ouest du pays. *« Nous avons pris cette décision sans état d'âme*, a déclaré M. Bérégovoy. *Il y a des risques, nous les assumons. »*

La veille du *« D Day »*, M. Robert Oakley, représentant spécial de M. Bush, au cours d'entretiens jugés par lui *« très positifs »* avec le général Aïdid et M. Ali Mahdi, qui se disputent le contrôle de Mogadiscio, leur avait conseillé d'éviter de placer leurs hommes sur le chemin des marines, au risque de s'exposer à des *« ennuis »*. Les deux chefs de guerre lui avaient promis leur *« entière coopération »* et avaient fait diffuser par radio des messages enjoignant à leurs partisans de ranger leurs armes et de se tenir éloignés du port et de l'aéroport.

La mise en place, dans un pays démuni de tout, de la logistique nécessaire à l'accueil de plusieurs dizaines de milliers de soldats, sera forcément *« lente »*, a indiqué le Pentagone. Et ce d'autant plus que l'action des forces américaines devra s'harmoniser avec celle des contingents qu'une douzaine de pays – notamment occidentaux et arabes – ont décidé d'envoyer sur le terrain. Refusant de s'en tenir à une quelconque *« date limite artificielle »*, M. Bill Clinton n'a pas écarté la possibilité que les marines puissent prolonger leur mission au-delà du 20 janvier, date à laquelle il s'installera à la Maison Blanche.

M. Oakley a, en tout cas, tenu à préciser que *« les Etats-Unis et les Nations unies ne font qu'un »* dans l'opération « Rendre l'espoir », même s'ils en assurent le commandement puisque leurs soldats sont appelés à former l'essentiel des effectifs engagés en Somalie : 28 000 sur quelque 36 000. Dans un *« message d'espoir et de bonne volonté »*, M. Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, a insisté sur le fait que tous ces militaires avaient pour mission de *« nourrir les affamés, de protéger ceux qui sont sans défense et d'ouvrir la voie à la reconstruction politique, économique et sociale »* du pays.

L'intervention militaire en Somalie est, aux yeux de M. Bérégovoy, *« un acte exemplaire qui pourra être suivi par d'autres »*. Le premier ministre a, toutefois, reconnu que le recours à la force armée ne saurait résoudre, à lui seul, les problèmes des pays pauvres. *« Nous devons aussi*, a-t-il conclu, *organiser le monde autrement... »*

JACQUES DE BARRIN

Trente-cinq pays ont proposé leur aide

Quelque trente-cinq pays ont proposé leur aide pour l'opération « Rendre l'espoir », a indiqué le Pentagone mardi 8 décembre. Une douzaine de ces pays devraient intervenir sur le terrain. La Russie n'exclut pas une participation militaire, selon un porte-parole du ministère des affaires étrangères, mais les conditions financières devaient être examinées avant qu'une décision finale soit prise. Même le Zimbabwe a proposé d'envoyer une force – de 1 000 hommes, – en précisant toutefois qu'il n'était pas sûr que les soldats puissent se rendre en Somalie sans aide extérieure, en raison du manque de moyens de transport aérien.

Le débarquement des « marines » devait être suivi, mercredi matin, de celui de 150 militaires français (des légionnaires pour la plupart), qui devaient être déployés dans l'ouest du pays. En l'absence de diplomate sur place, le gouvernement français a désigné un représentant en Somalie, M. Michel de Bonnecorse, ambassadeur de France au Kenya, qui assurera un rôle de liaison entre la mission de l'ONU et les militaires français, et dont les observations devraient nourrir les réflexions des Nations unies sur la deuxième phase – politique – de l'opération. La veille du débarquement, l'ONU a publié une mise au point, en affirmant que l'opération ne serait pas lancée sous sa bannière. *« Bien que cette opération soit hautement appréciée par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, et qu'elle ait été autorisée par le Conseil de sécurité, la force militaire unifiée n'est pas sous le commandement des Nations unies et, par conséquent, le drapeau de l'ONU ne sera pas utilisé par la force »*, a déclaré M. Joe Sills, porte-parole de M. Boutros-Ghali.

L'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch critique sévèrement l'*« échec »* de l'ONU en Somalie dans son rapport annuel publié mercredi à Washington. Le mouvement déplore notamment *« l'intervention bâclée de certains responsables de l'ONU, la négligence et l'indifférence des agences spécialisées »* de l'organisation internationale, *« l'incapacité du Conseil de sécurité à porter l'attention appropriée à la crise et celle du secrétaire général à appliquer le contenu d'une résolution du Conseil relative au déploiement de la force de protection humanitaire »*, ainsi que *« la démission forcée de Mohamed Sahnoun »*, l'ancien représentant spécial du secrétaire général en Somalie. Human Rights Watch critique aussi les dirigeants des pays d'Afrique pour n'avoir pas *« réagi de manière appropriée à la crise somalienne »*, leur principale réaction ayant consisté à *« essayer d'empêcher les réfugiés somaliens de pénétrer dans leurs pays »*. – *(AFP, Reuter)*

□ **Des combats ont éclaté entre la frontière kényane et la ville de Bardera.** – Une coordinatrice de Médecins du monde a indiqué, mardi 8 décembre, que des combats avaient éclaté la veille dans le sud-ouest de la Somalie, à proximité du poste frontière kényan d'El Wak, sur la route menant à Bardera. Plus d'une vingtaine de membres d'organisations humanitaires ont dû être évacués d'un camp accueillant 30 000 réfugiés. Ces affrontements opposent les partisans du général Mohamed Saïd Hersi Morgan, gendre de l'ancien président Syaad Barre, qui tient Bardera, et ceux du colonel Omar Jees, l'allié du général Mohamed Farah Aïdid. – *(AFP.)*

I. Socotra
Bossasso
Berbera
Hargeisa
SOMALIE
Galcaio
Belet-Huen
Hoddour
Baidoa
Merca
Mogadiscio
OCÉAN INDIEN
250 km

Mogadiscio
Stade
YAQSHID
KARAAN
Ancienne cathédrale
WARDHIGLEY
LIDO
HODAN
Ancien palais présidentiel
SHANGANI
BERMUDA
HAMAR WEYN
Q. G. du "président" ALI MAHDI
Q. G. du général AIDID
MÉDINA
Aéroport
Ligne de démarcation
N
1 km
CANTONNEMENT DES "CASQUES BLEUS"
OCÉAN INDIEN

Le Japon de nouveau partagé

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon ne sera pas présent en Somalie, bien qu'il dispose désormais des moyens d'envoyer des troupes à l'étranger dans le cadre des missions de paix de l'ONU. Le pays s'est de nouveau trouvé partagé entre son souci de jouer un rôle à la dimension de sa puissance économique et les contraintes qu'il s'est imposées.

Tout en essayant de réagir plus vite qu'il ne le fit lors de la guerre du Golfe (sa substantielle mais tardive contribution, 11,5 milliards de dollars, n'effaça pas l'impression qu'il était resté en retrait), Tokyo envisage simplement, pour l'instant, de contribuer financièrement à l'effort des Nations unies en Somalie. Depuis le début de l'année, par l'entremise du Haut-Commissariat pour les réfugiés, le Japon a fourni 5,9 millions de dollars destinés à des opérations d'assistance à ce pays.

Deux contraintes limitent une intervention plus directe du Japon. La première est quelque peu formelle. Aux termes des nouvelles dispositions sur l'envoi de troupes à l'étranger, l'une des conditions est la demande du pays concerné. *« La Somalie n'ayant plus d'autorité centrale, elle ne peut formuler une telle demande »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement. La seconde contrainte tient à la nature de l'action prévue par la nouvelle loi afin qu'elle soit en harmonie avec la Constitution – pacifique : les troupes japonaises ne doivent pas être engagées dans des opérations de combat. *« Bien que le Japon ait voté en faveur d'une intervention des Nations unies en Somalie, cette condition doit être respectée »*, écrit l'*Asahi*. Si le Japon veut aller plus loin qu'une simple contribution financière, deux possibilités lui sont offertes : envoyer un contingent dans des pays voisins (à Djibouti ou au Kenya) pour participer aux opérations d'assistance aux réfugiés ou contribuer aux transports des vivres.

PHILIPPE PONS

Le corps expéditionnaire à pied d'œuvre

Suite de la première page

Seul contretemps dans cette première phase, un incident qui aurait pu tourner à la bavure : quelques porteurs, qui dormaient dans un hangar de l'aéroport en espérant trouver du travail le lendemain, ont été fouillés sans ménagement puis interpellés par les « marines ». Le général américain Frank Libutti a dû intervenir. Un des plus âgés, les mains liées derrière le dos, jurait en italien contre les Américains, *« des colonialistes qui ne perdent rien pour attendre »*. Le représentant spécial du président Bush s'est toutefois félicité du parfait déroulement de l'opération.

La visite de l'ambassadeur Robert Oakley au général Mohamed Farah Aïdid et à M. Ali Mahdi, la veille du débarquement, avait rassuré ceux qui craignaient que l'opération « Rendre l'espoir » ne se déroule en ignorant les « autorités » somaliennes. Au-delà des recommandations pratiques faites aux deux chefs de guerre (s'assurer notamment que leurs hommes en armes ne s'aventurent pas en ville, particulièrement près du port et de l'aéroport), cette visite constituait un geste politique, laissant espérer une certaine collaboration entre les responsables de l'opération et les chefs de mouvements somaliens.

M. Oakley a également mis l'accent sur la nécessité de coopérer avec les organisations non gouvernementales. Il leur a conseillé de ne pas quitter leurs bâtiments pendant quarante-huit heures, et a précisé que les ports et les aéroports somaliens seraient fermés pendant deux jours. *« Que faire de nos gardes de sécurité et de leurs véhicules ? »* Chaque organisation humanitaire se pose la question.

Dans les jours à venir, les étrangers se feront sans doute accompagner dans les rues de gardes équipés d'armes légères, *« jusqu'à ce que la situation se clarifie »*. Mais il n'est pas question de les licencier. *« Ils nous ont protégés pendant deux ans. Nous nous sentons un peu responsables d'eux »*, affirme M. Horst Hamborg, attaché de presse du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les armes disparaissent

La journée de mardi, calme, s'est un peu enfiévrée à la nuit tombante, lorsqu'on a vu quelques véhicules blindés quitter l'aéroport. Les miliciens du clan Hawadle abandonnaient la piste d'atterrissage qu'ils tenaient depuis janvier 1991. Pour la première fois, il n'y avait plus ni gardes ni kalachnikov en bandoulière, devant la grille d'entrée de l'aéroport. En fin de soirée, le port avait aussi été évacué par les miliciens. Dans la journée, l'organisation américaine Care avait fait parvenir quatre-vingts camions de vivres dans la partie nord de la capitale, sans difficulté.

Les armes ont peu à peu disparu des rues, ce qui devrait rendre le désarmement difficile. Un ancien officier de police somalien estime qu'environ cinquante mille armes automatiques circulent à Mogadiscio. Une bonne partie a été envoyée hors des villes, ou enfouie dans des caches. Si les armes se sont tues dans la capitale, elles continuent à se faire entendre dans l'arrière-pays. Dans le Centre-Nord, le CICR a évacué son personnel de la ville d'Obbia, tenue par les Habar-Guidir du général Aïdid, devant l'avance des Mijertin. Si à Baidoa le calme est rétabli, mardi il était fait état de troubles et de pillages dans le port de Kisimayo.

Jusqu'à présent, le principal effet de l'opération « Rendre l'espoir » a été l'affaiblissement du dollar, en raison de l'arrivée de centaines de journalistes et de la rareté du shilling somalien, la planche à billets étant paralysée depuis la chute du précédent régime. Dans le sud du pays – sous le contrôle du général Aïdid, – le dollar avait déjà perdu 26 % de sa valeur, depuis août dernier, avec l'irruption massive des organisations de secours. Au cours de la semaine dernière, il est passé de 6 200 à 5 000 shillings somaliens.

JEAN HÉLÈNE

La Croix-Rouge internationale se félicite de l'intervention

GENÈVE

de notre correspondante

M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), n'a cessé de fustiger, depuis plus d'un an, le manque de réaction de la communauté internationale à l'égard de la Somalie. Il se félicite donc aujourd'hui de l'intervention massive en cours qui, selon lui, prouve que les Etats prennent enfin leurs responsabilités.

Interrogé, mardi 8 décembre, par la télévision suisse-romande, M. Sommaruga a déclaré que le CICR ne s'oppose pas à l'intervention militaire extérieure *« car il s'agit de faire appliquer les principes de droit pour protéger la population »* et *« de rétablir des conditions de sécurité telles que les organisations humanitaires puissent accomplir leur travail »*.

Le CICR poursuivra donc son action humanitaire tout en évitant toute collusion avec les forces militaires. M. Sommaruga a rappelé que le CICR avait consacré depuis le début de l'année 250 millions de francs suisses – soit le tiers de son budget opérationnel pour 1992 – à son action d'assistance dans le pays, mais que celle-ci est *« en partie paralysée »* en raison des énormes obstacles qui bloquent l'acheminement des secours. Ainsi le fonctionnement de 900 cuisines mobiles, qui avaient réussi à préparer chaque jour plus d'un million de plats chauds, est-il actuellement *« en difficulté »*.

I.V.

L'OPÉRATION MILITAIRE EN SOMALIE

En « direct » aux Etats-Unis

Le débarquement le plus « médiatisé » de l'histoire militaire

WASHINGTON

de notre correspondant

Vestes de safari de bonne coupe, le visage buriné par quelques jours de plein air, les présentateurs des grands journaux télévisés étaient tous au rendez-vous de Mogadiscio pour annoncer : *« Les marines sont arrivés »*. C'était du « direct », mardi 8 décembre, précisément à l'heure des journaux télévisés du soir, et les Américains pouvaient assister au débarquement le plus « médiatisé » de l'histoire militaire.

Plus que de la guerre, les images tenaient de l'exercice, de la parade ou, pour reprendre l'expression d'un des présentateurs, du spectacle hollywoodien. Il était à peine 18 heures, heure de Washington. L'opération « Rendre l'espoir » venait de commencer, et les soldats américains ne rencontraient pas d'autre opposition qu'une centaine de journalistes qui les attendaient de pied ferme sur les plages de la capitale somalienne.

D'une certaine façon, cette omniprésence de la télévision n'était que justice puisque, comme l'écrit l'austère chroniqueur de télévision du *New York Times*, *« ce furent les insoutenables images de la télévision sur la Somalie qui ont conduit un gouvernement* (américain) *longtemps réticent à passer à l'action »*. *« La réaction des téléspectateurs, mélange de compassion pour les victimes et de rage devant les flingueurs drogués* (au qat) *qui volent l'aide alimentaire, était devenue trop forte pour que Washington y résiste »*, écrit-il encore, avant de conclure : *« alors, nos compliments à la télévision, à sa capacité de transmettre à des millions de foyers des horreurs que la classe politique aurait préféré pouvoir ignorer. »*

Dans un commentaire plus terre à terre sur les mérites de la « civilisation vidéo », depuis Washington, un peu plus tôt, le porte-parole du Pentagone, M. Pete Williams, avait exhorté le bataillon de journalistes présents à Mogadiscio à ne pas gêner le débarquement en cours. Peine perdue, donc. Et quelques heures après le début du débarquement, M. Williams devait émettre une vive protestation : *« Les hommes sont entraînés pour opérer de nuit et sont équipés d'appareils de vision nocturne*, a lancé le porte-parole ; *ils ont été surpris, pour ne pas dire plus, par la lumière des flashes et des éclairages. »*

Outre la presse, les *marines* auront à faire face à une gamme de maladies tropicales allant de l'hépatite à la fièvre jaune (tous les vaccins ont été prévus) et au choc psychologique de scènes de famine particulièrement éprouvantes (des psychiatres militaires feront partie du corps expéditionnaire). Les autres obstacles sont connus. Les responsables du Pentagone insistaient sur le temps qu'il faudra – plusieurs semaines – avant que ne soit installée, par des unités du génie, toute la logistique nécessaire à l'accueil de plusieurs dizaines de milliers d'hommes. *« Ce sera une opération lente »*, disent-ils.

Pas de « date limite artificielle »

Il faut transporter des générateurs, des éléments radar de tour de contrôle et autre matériel lourd pour transformer un aéroport en ruine qui devra bientôt recevoir une noria d'avions gros porteurs ; il faut sonder les eaux du port de Mogadiscio pour être sûr que les bâtiments de la Navy peuvent y mouiller, etc.

Selon certaines informations diffusées par la presse, le seul déploiement du corps expéditionnaire américain prendra jusqu'à la mi-janvier. Il faudra encore compter avec le débarquement des contingents des quelque douze pays qui ont l'intention de participer sur le terrain à « Rendre l'espoir ». C'est dire que les milieux du Pentagone ne prennent guère au sérieux les souhaits de la Maison Blanche de voir la « phase une » de l'opération – celle de l'intervention de la force internationale – s'achever d'ici au 20 janvier, date de la prise de fonction du président élu Bill Clinton.

En début de soirée, un communiqué de la Maison Blanche annonçait que le président Bush se félicitait du *« succès de la phase initiale »* du débarquement ; le communiqué assurait encore que les conversations de l'ambassadeur Robert Oakley, l'envoyé spécial de M. Bush à Mogadiscio, *« étaient encourageantes »*. A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, adressait *« un message d'espoir et de bonne volonté »* au peuple de Somalie, dans lequel il déclarait notamment : *« La force multinationale, mandatée par les Nations unies, a des objectifs simples et clairs : nourrir les affamés, protéger les faibles, créer des zones de sécurité, ouvrir la voie au relèvement politique, économique, social du pays (...). J'invite solennellement le peuple de Somalie à collaborer à cette vaste entreprise. »*

De passage à Washington, le président élu, M. Bill Clinton, avait, un peu plus tôt, renouvelé son soutien à l'initiative prise par M. Bush pour sauver des centaines de milliers de Somaliens de la famine. Allant dans le même sens que les responsables du Pentagone, M. Clinton s'est refusé, devant la presse, à se fixer le moindre délai quant au rapatriement des *marines*, en déclarant qu'il n'entendait pas se lier par une quelconque *« date limite artificielle »*. Elu sur un mandat de politique intérieure, M. Clinton a assuré que son administration *« n'allait pas se couper du reste du monde »* et *« consacrerait beaucoup de temps à la politique étrangère »*.

ALAIN FRACHON

Les marines : une élite au service du président

WASHINGTON

correspondance

« Call the marines » : cet appel aux fusiliers marins résonne glorieusement dans l'esprit de millions d'Américains. Le Marine Corps, reconnu en 1947 comme service indépendant, ne s'est pas limité à sa vocation initiale d'assurer la protection des routes maritimes des bâtiments de l'US Navy, des bases ainsi que des ambassades américaines. Aux termes du National Security Act, le Corps peut être engagé dans des opérations terrestres et a surtout pour mission *« d'exécuter les tâches que le président lui confie »*. Ainsi, les marines ont-ils combattu partout, comme le dit leur hymne, *« du palais de Montezuma* (au Mexique) *jusqu'aux rivages de Tripoli »*.

Les écoliers américains ont le choix, parmi les images d'Epinal célébrant la gloire militaire des marines, entre leur entrée à Mexico en 1847 ou leur attaque à l'arme blanche des tranchées allemandes au Bois Belleau, en 1918. Mais l'image la plus populaire reste celle du petit groupe hissant la bannière étoilée sur le piton d'Iwo Jima, conquis de haute lutte en 1945 après un sanglant corps à corps avec les défenses japonaises. Le monument célébrant cet exploit est devenu un haut lieu de pèlerinage à Washington.

Le Marine Corps n'a pas de problème de recrutement parmi les jeunes de dix à vingt-sept ans. Certains sont poussés par les difficultés économiques, d'autres, issus des minorités ethniques (hispaniques, asiatiques, noires), sont pressés de se fondre dans le creuset national. La majorité paraît motivée par le désir d'appartenir à une unité combattante au passé légendaire. Mais le commandement ne recrute que *« quelques hommes de qualité »* ... Les recruteurs éliminent d'abord les trop gros ou les trop maigres. La sélection définitive s'opère sur le terrain où les recrues, soumises, dans des camps spéciaux, à un entraînement particulièrement rigoureux, sont systématiquement harcelées, humiliées et insultées. Ceux qui, physiquement et psychologiquement, ont surmonté les épreuves, sont affectés à des bases pour y poursuivre leur instruction. Le niveau de scolarisation des marines s'est amélioré : 85 % ont fait des études secondaires (50 % en 1970). Le commandement voulait corriger l'image de marque de soldats inéduqués, les familiariser avec un matériel très sophistiqué, et leur permettre de compléter leurs études, au besoin par des cours par correspondance.

Les règlements sont rigoureusement observés : aucun marine blessé ne peut être abandonné sur le champ de bataille. Il ne peut se laisser faire prisonnier que s'il est incapable d'utiliser son arme. La mort d'un camarade tombé en action est annoncée à la famille par deux marines en grand uniforme.

« Nuques de cuir »

« Semper fidelis », telle est la devise des marines, dont l'habillement est l'objet de règlements pointilleux. La casquette blanche doit être portée bien droite, marquée de l'emblème traditionnel (une ancre traversant le globe, surmontée de l'aigle national). La tunique doit être strictement boutonnée. Le col est rigide, une forme moderne du collier de cuir, porté jadis. D'où le surnom de *« nuques de cuir »* donné aux marines. Bien entendu, ils sont tous tondus . Le règlement tolère cependant quelques centimètres de hauteur pour les cheveux des officiers. Le port de la moustache n'est pas recommandé, et il est interdit d'apparaître non rasé après huit heures du matin.

Le manuel d'instruction conseille aux officiers de s'habiller sobrement dans le civil, de ne pas se plaindre, d'avoir une attitude optimiste, de ne pas faire de dettes et de ne pas se marier trop vite. On chercherait en vain dans ce corps d'élite les cabochards, les têtes brûlées, les mauvais garçons repentis illustrant la légende de la Légion étrangère. Selon leur commandant, les marines sont des *« professionnels prêts à combattre calmement, avec compétence et détachement, n'importe qui, n'importe quand, n'importe où... »*.

HENRI PIERRE

Le souvenir de Berbera

Pour les GI's, la Somalie n'est pas tout-à-fait *terra incognita*. Lorsque, au mois de novembre 1977, à la faveur de la guerre de l'Ogaden, elle se brouilla pour de bon avec l'Union soviétique qui avait pris fait et cause pour son voisin éthiopien, la Somalie, alors socialiste, chercha, dans ce contexte de guerre froide, à s'attirer les bonnes grâces des Etats-Unis.

A l'époque, l'URSS avait entamé la construction, à Berbera, dans le nord-est du pays, au sortir de la mer Rouge et en bordure du golfe d'Aden, d'une base aéronavale équipée d'une piste d'atterrissage de 4 860 mètres, alors la plus longue d'Afrique. Elle en interrompit aussitôt les travaux et donna aux quelque huit cents hommes dépêchés sur place l'ordre de repli. Les Etats-Unis se firent prier pour assurer la relève, arguant du fait qu'ils disposaient d'une base aéronavale sur l'île de Diégo-Garcia, dans l'océan Indien et de « facilités » dans le port de Mombasa, au Kenya. Ils n'en signèrent pas moins, au mois d'août 1980, avec la Somalie du général Syaad Barré, un accord de coopération militaire et entreprirent de mettre Berbera en état de recevoir leurs GI's *« en cas d'urgence »*.

Ce programme d'aménagement de 36 millions de dollars fut confié à une firme privée américaine sous la supervision du département de la marine. Il porta sur le balisage du port et l'allongement du quai, la réparation et l'extension des cuves à pétrole, la construction d'une tour de contrôle et l'éclairage de la piste d'atterrissage.

Lors de l'offensive éthiopienne du mois d'août 1982, les Etats-Unis fournirent à la Somalie du matériel défensif mais refusèrent, malgré ses protestations d'amitié, de lui livrer des armes lourdes. En revanche, ils mirent à sa disposition une quarantaine d'instructeurs militaires, organisèrent des manœuvres conjointes et lui offrirent une aide substantielle qui, en 1985, atteignit la centaine de millions de dollars.

Malgré les pressions incessantes de Mogadiscio, Washington veilla à ne pas défier trop ouvertement Moscou, qui tirait les ficelles à Addis-Abeba. Il est vrai que la Somalie ne jouissait déjà plus, aux yeux des Etats-Unis, d'une position géo-stratégique qui pouvait les inciter à jouer avec le feu.

J. de B.

A l'occasion du départ de la « Jeanne »

« La France entend être présente dès lors qu'il y a à respecter le droit ou à préserver des vies humaines », affirme M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy, qui présidait, mardi 8 décembre, à Brest, la cérémonie annuelle organisée pour le départ de la *Jeanne*, a justifié l'intervention de la France en Somalie en affirmant que la France entend « être présente », sous l'égide des Nations unies, partout où *« il y a à respecter le droit ou à préserver des vies humaines »*. Toutefois, au conseil des ministres du 2 décembre, M. Pierre Joxe, ministre de la défense, avait manifesté ses réserves à l'égard de cette opération, une brève altercation l'opposant même à M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire.

BREST

de notre envoyé spécial

Le départ de la *Jeanne*, pour la croisière école des élèves officiers de la Royale, permet tous les ans à la marine nationale de mettre en avant ses traditions et son modernisme. Mais lorsque le chef du gouvernement préside lui même cette cérémonie, comme mardi 8 décembre, et que le porte-hélicoptères prend la destination de l'Amérique du Sud, alors que tous les regards sont tournés vers la corne de l'Afrique et les Balkans, l'image paraît tout d'un coup troublée.

Au début, tout s'est passé selon les règles. M. Pierre Bérégovoy, accompagné par M. Pierre Joxe, ministre de la défense, et par M. Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer et élu du Finistère, a été accueilli à bord de la *Jeanne-d'Arc* par les dix-neuf coups de canon et tout le protocole dus au chef du gouvernement. Devant un parterre d'amiraux et de généraux (pour la première fois un détachement de l'armée de terre, plus précisément de sa 4e division aéromobile, participe à cette croisière) et des marins au garde-à-vous, le premier ministre a prononcé le discours protocolaire, soulignant que *« cette cérémonie témoigne de l'importance que le gouvernement attache à la marine nationale »*, précisant qu'*« aux missions traditionnelles de nos armées, s'ajoute désormais la participation à l'effort commun de prévention des crises ; là encore la marine est appelée à tenir une place privilégiée »*, mais indiquant aussi que *« l'ordre ancien des empires doit maintenant céder la place à un ordre international fondé sur la coopération ; fidèle à sa tradition, la France entend y contribuer par la promotion de la solidarité entre les Etats »*.

Les réticences de M. Joxe

La traduction de ce principe a été fournie par M. Bérégovoy, au cours d'un point de presse et devant un parterre d'autorités civiles et militaires. Elle a nom, bien entendu, la Somalie. *« Ce qui se passe en Somalie est un défi à l'humanité*, a-t-il dit. *Il était indispensable de réagir. La France a été un des premiers pays à estimer que l'on ne pouvait pas laisser faire. »* Le premier ministre affirme que, *« à côté »* du principe de la Charte des Nations unies qui veut que *« chaque pays ait le droit de se déterminer librement »*, il y a *« un devoir d'ingérence lorsque des vies sont menacées »*.

Sous le regard de M. Joxe, le premier ministre a ajouté que *« l'armée avait, parmi ses nobles missions, celle d'aider à lutter contre la faim »*, et que bien entendu, comme *« toute mission militaire »*, cela *« comporte des risques »*, mais que le gouvernement *« les avait mesurés »* et les *« assumait »*.

Mais pourquoi la Somalie et pas ailleurs ? A cette question, le chef du gouvernement répond que la France est présente en Yougoslavie *« depuis le début »* et *« dans le même but : assurer la protection des convois humanitaires »*. Il ajoute que l'intervention en Somalie *« est un acte qui se veut exemplaire, et qui pourra être suivi par d'autres »*. Mais, selon lui, *« pour soulager la misère du tiers-monde »*, il faudra organiser autrement les rapports entre les pays du Nord et ceux du Sud, *« faire en sorte que l'effort de démocratisation (...) s'accompagne d'un effort de solidarité économique »*.

En attendant, *« la France entend être présente, toujours sous l'égide des Nations unies, dès lors qu'il y a à respecter le droit ou à préserver des vies humaines »*.

Même si le chef du gouvernement a tenu au cours de son point de presse à saluer la présence de son *« ami Pierre Joxe »* et le rôle joué par Bernard Kouchner dans la reconnaissance du devoir d'ingérence par la communauté internationale, il n'a pu faire oublier le sérieux désaccord entre ses deux ministres sur cette intervention en Somalie.

Lors du conseil des ministres du mercredi 2 décembre, le ministre de la défense avait souligné en effet que l'armée française, déjà engagée au Cambodge et en Yougoslavie, n'avait pas les moyens d'être présente partout où l'accompagnement militaire d'une aide humanitaire paraissait nécessaire, d'autant que sa mission première reste la défense du territoire national. S'en prenant directement au ministre de la santé et de l'action humanitaire, il avait souhaité que celui-ci n'interfère pas dans les responsabilités propres du ministre des armées. Le président de la République n'a pas donné son opinion sur ce différend. Mais, samedi 5 décembre, au journal télévisé de France 2, M. Joxe a redit publiquement qu'il y avait des pays où la situation est *« parfois dix fois pire qu'en Somalie »* (*le Monde* du 8 décembre). Aujourd'hui, c'est en Somalie qu'est envoyée l'armée française.

THIERRY BRÉHIER

□ **Le PCF dénonce les « missionnaires bottés ».** – M. Francis Wurtz, membre du bureau politique du Parti communiste, a dénoncé, mardi 8 décembre, l'intervention en Somalie des *« missionnaires bottés »*. *« Après la guerre du droit dans le Golfe, on veut nous entraîner à présent dans des guerres des droits de l'homme »*, a affirmé le responsable communiste en soulignant que *« les interventions armées ravivent souvent les conflits qu'elles sont censées régler. »*

□ **M. Chirac se dit « favorable » à l'intervention.** – M. Jacques Chirac s'est déclaré, mercredi 9 décembre, à La Rochelle (Charente-Maritime), *« favorable »* à l'intervention militaire en Somalie tout en comprenant *« les réserves que peuvent avoir certains »*. Selon le président du RPR, *« l'intervention en Somalie crée un précédent »* pour ce qui concerne la *« responsabilité internationale »* en matière d'ingérence humanitaire. *« Je souhaite*, a précisé M. Chirac, *que ce soit l'ONU qui gère ce genre d'intervention dans l'avenir »*. A propos de la situation dans l'ex-Yougoslavie, l'ancien premier ministre a fermement demandé qu'un *« avertissement »* soit donné à M. Milosevic, président serbe, afin de lui signifier une *« interdiction absolue de franchir la ligne rouge du Kosovo »*, sous peine de se voir opposer une opération militaire.

AFRIQUE

ALGÉRIE : après l'instauration du couvre-feu

Le dialogue entre le pouvoir et les forces politiques est paralysé

ALGER

de notre correspondant

Après l'instauration du couvre-feu, samedi 5 décembre, à Alger et dans six départements limitrophes, la population semble résignée à prendre son mal en patience, et la plupart des formations politiques s'en tiennent à un attentisme prudent. Toutefois, le Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed a décidé de suspendre sa participation à tout dialogue avec le pouvoir. Il estime, dans un communiqué, que *« l'alibi sécuritaire vise en fait à étouffer toute opposition politique et toute contestation organisée (...) alors que demeure, incontournable, le problème de la légitimité démocratique »* (*le Monde* du 9 décembre).

Le FFS, qui n'a jamais caché ses réticences à soutenir un pouvoir dont il conteste la légitimité, avait cependant accepté, du bout des lèvres, il y a deux mois, un début de dialogue avec le Haut Comité d'Etat (HCE). En prenant à nouveau ses distances avec la présidence collégiale, il indique clairement que les conditions ne sont plus réunies pour continuer une discussion de moins en moins crédible et que la stratégie de la rupture pourrait être pour lui plus payante afin de reprendre l'initiative politique sur le terrain.

Un silence de plomb

Le Mouvement algérien pour la justice et le développement (MAJD) de l'ancien premier ministre, M. Kasdi Merbah, et le Parti du renouveau algérien (PRA) de M. Nourredine Boukrouh ont également réagi. Pour M. Merbah, l'instauration du couvre-feu pourrait être motivée *« par le désir d'exercer des pressions sur les partis politiques, la presse, le monde du travail et les citoyens pour préparer le terrain à une mise en place d'un système économique et social motivé par l'absence de crédits étrangers »*. Quant à M. Boukrouh, il se dit persuadé qu'*« une autre politique que celle de la fermeture et de la force est possible pour ramener la paix et le dynamisme économique »*.

Pour l'heure, le couvre-feu n'a été marqué par aucun incident notable. La population se calfeutre chez elle. Les rumeurs sur des rafles dans certains quartiers, la crainte d'éventuelles bavures policières l'incitent à la prudence. Alger, qui a perdu depuis longtemps le goût des veillées, s'enfonce, la nuit, dans un silence de plomb, à peine troublé par la ronde des voitures de police.

Bien qu'elles ne soient pas annoncées, de nombreuses arrestations sont opérées, à la faveur du couvre-feu, dans le milieu des sympathisants islamistes, par des unités mixtes composées de militaires et de policiers. Mais les autorités ont choisi de ne pas procéder à un déploiement spectaculaire de chars et de forces de l'ordre, comme ce fut le cas lors des deux premiers couvre-feu, au mois d'octobre 1988 et de juin 1991. – *(Intérim.)*

AFRIQUE DU SUD

Prison avec sursis pour un enfant

Un magistrat – blanc – a condamné à cinq ans de prison avec sursis un enfant noir, âgé de neuf ans, qui avait volé un jouet à Vereeniging, ville située à 70 kilomètres au sud de Johannesburg. Le magistrat a déclaré qu'il avait tenu compte de l'âge de l'enfant pour décider de cette peine. – *(AFP.)*

NIGER

10 000 personnes menacées de famine

Près de 10 000 Nigériens vivant dans le nord du pays sont menacés de famine, a déclaré, mardi 8 décembre, à Alger, un représentant du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA), M. Mohamed Kriska. *« Ces personnes, des enfants et des femmes en majorité, sont soumises à un embargo total de la part du gouvernement nigérien »*, a souligné le représentant de ce mouvement touareg, selon lequel plus de 5 000 Nigériens ont fui vers l'Algérie pour *« échapper à la mort et à la famine provoquées par les représailles exercées par les soldats du pouvoir pour exterminer les Touaregs du Niger »*.

L'armée nigérienne a déclenché au mois d'août une opération de démantèlement de la rébellion touarègue, arrêtant des centaines de personnes. Quelque 160 d'entre elles, selon des sources officielles, sont encore détenues sans jugement. L'Allemagne a annoncé qu'elle exigeait leur libération *« sans délai »*, faute de quoi elle ne renouvellerait pas son assistance financière pour l'année 1993. – *(AFP.)*

TOGO

La grève générale dans sa quatrième semaine

Vingt-trois jours après le début de la grève générale lancée par les syndicats et les formations de l'opposition, l'impasse est totale au Togo. L'opposition, comme les partisans du président, le général Gnassingbé Eyadéma, se refusent à toute concession, alors qu'un policier a été battu à mort et un autre grièvement blessé lors d'un meeting, dimanche, dans le sud du pays.

Mardi, le Rassemblement du peuple togolais (RPT, ex-parti unique) a déclaré qu'*« aucune négociation ne saurait s'ouvrir »* avant l'arrêt de la grève, tandis que le général Eyadéma accusait le premier ministre, M. Joseph Koffigoh, d'avoir *« consciemment bloqué »* l'organisation des élections en déclenchant le mouvement de grève. Dans un communiqué du chef d'état-major, l'armée accuse la radio de l'opposition d'*« incitations à la subversion (...) et à la guerre civile »* et ajoute qu'elle n'acceptera pas *« sans réaction appropriée les comportements inadmissibles et provocateurs de certains citoyens »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

M. Clinton cultive ses relations avec le Congrès

WASHINGTON

de notre correspondant

Hanté par le souvenir de son prédécesseur démocrate à la Maison Blanche, M. Jimmy Carter, qui fut paralysé par ses difficiles relations avec le Congrès, le président élu Bill Clinton cultive soigneusement ses rapports avec les sénateurs et les membres de la Chambre des représentants. Il s'y est attaché, mardi 8 décembre, lors d'une visite à Washington destinée à prendre connaissance avec le nouveau Congrès.

L'enjeu est important. M. Clinton a promis de débloquer une machine étatique grippée, depuis près de quatre ans, par la confrontation entre le républicain George Bush et la majorité démocrate au Congrès. Le fait que la Maison Blanche et les deux Assemblées soient, aujourd'hui, dominées par le même parti ne change pas automatiquement la situation : sur bien des points, notamment en matière économique, M. Clinton défend des positions beaucoup plus « centristes » ou modérées que celles de ses « amis » du Capitole.

Le temps est compté. Le président Lyndon Johnson disait qu'un nouveau président a deux ans à peine pour travailler avec le Congrès, après quoi *« les membres du Congrès travaillent à leur ré-élection »*. Distillant quelques conseils amicaux à un homme pour lequel il éprouve visiblement de la sympathie, l'ancien président Ronald Reagan, dans un article publié par le *Wall Street Journal*, exhorte M. Clinton à présenter rapidement un ensemble législatif au Congrès. Contrairement à M. Bush, M. Reagan, aidé il est vrai par une majorité républicaine au Sénat lors de son premier mandat, avait su, lui, travailler en relative harmonie avec les élus du Capitole.

Une équipe plutôt conservatrice

Plus que jamais dans son rôle de politicien accompli, M. Clinton paraît avoir séduit ses collègues démocrates. Eminemment bien préparé, il aurait salué par leurs prénoms les soixante-trois nouveaux élus démocrates à la Chambre et au Sénat. Les chefs de la majorité démocrate lui ont promis une *« longue lune de miel »* avec les deux Assemblées.

M. Clinton en aura besoin dès les premières semaines suivant son entrée en fonctions – le 20 janvier – pour faire passer un train de mesures économiques qui devra obéir à un subtil équilibre. Le président élu a expliqué, mardi après-midi devant la presse, que la reprise actuelle lui paraissait encore bien fragile et plus molle que celle observée lors des sorties des précédentes récessions. Un programme de relance est donc toujours nécessaire, mais M. Clinton entend que celui-ci ne soit pas contradictoire avec ses objectifs à long terme tels que la réduction du déficit budgétaire et la reprise de l'investissement privé.

Autrement dit, le plan de relance pourrait être plus modeste que prévu. A en croire toutes les indications de la presse, M. Clinton a d'ailleurs choisi deux hommes qui non seulement sont des parlementaires – toujours le souci de coopération avec le Congrès – mais sont aussi des conservateurs en matière budgétaire pour occuper deux postes clés de la future administration : M. Lloyd Bentsen (Texas), président de la commission des finances du Sénat, serait le prochain secrétaire au Trésor; M. Léon Panetta (Californie), président de la commission du budget à la Chambre, serait le prochain directeur du budget à la Maison Blanche. Ces choix ainsi que les autres noms généralement mentionnés pour occuper le reste des postes économiques dessinent – comme prévu — une équipe plutôt conservatrice. Bien accueillie à Wall Street, elle suscite quelque amertume dans l'aile gauche du parti. Le président élu devrait confirmer jeudi certaines de ces nominations. Pour tenir compte de toutes les sensibilités, M. Clinton pourrait annoncer, le même jour, d'autres nominations qui reviendraient, cette fois, à des femmes et des représentants des minorités ethniques.

Le président élu a bouclé sa visite dans la capitale en rendant une visite de courtoisie au président de la Cour suprême, le très conservateur juge William Rehnquist, devant lequel il prêtera serment le 20 janvier. Lundi soir, M. Clinton, à son arrivée à Washington, avait rendu hommage à une autre « institution » washingtonienne, en se rendant à un dîner offert en son honneur par Mme Katharine Graham, présidente de la société éditrice du *Washington Post*.

A. Fr.

□ **CANADA : arrestation pour crimes contre l'humanité d'un Canadien d'origine yougoslave.** – Le ministère canadien de la justice a annoncé mardi 8 décembre l'arrestation à Windsor (Ontario) d'un Canadien d'origine yougoslave, M. Radislav Grujicic, soupçonné de crimes contre l'humanité durant la seconde guerre mondiale. M. Grujicic, aussi connu sous le nom de Marko Jankovic, est accusé d'avoir participé à l'arrestation et à l'assassinat de sympathisants communistes entre 1941 et 1944 à Belgrade, en Yougoslavie, alors qu'il était membre de la police spéciale de la ville. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : le bataillon Atlacatl a été démantelé** – Le bataillon Atlacatl, unité d'élite de l'armée salvadorienne et fer de lance des forces gouvernementales pendant la guerre civile, a été dissous lors d'une cérémonie officielle, mardi 8 décembre, aux termes de l'accord de paix conclu en janvier. Ce bataillon de 1 200 hommes, formés par les Etats-Unis, a été notamment mis en cause dans le *« massacre d'El Mozote »* (village de l'est du pays, où plus d'un millier de civils auraient été tués en 1981), puis lors de l'assassinat de six jésuites à San Salvador en 1989. Le président Alfredo Cristiani a qualifié les membres du bataillon de *« héros de la nation »*. Ces derniers seront soit versés dans le civil, soit mutés dans d'autres unités de l'armée. – *(Reuter, UPI)*

□ **VENEZUELA : 240 militaires et civils en cour martiale.** – Le général Ivan Jimenez, ministre de la défense, a annoncé, mardi 8 décembre, que 240 militaires et civils, accusés d'avoir pris part à la tentative de coup d'Etat du 27 novembre, seront jugés à huis clos devant une cour martiale, où ils risquent une peine maximale de trente ans de prison. Quelque 1 300 militaires et une centaine de civils avaient été arrêtés. Par ailleurs, le conseil électoral vénézuélien a proclamé l'élection de M. Aristobulo Isturiz, leader du parti ouvrier Causa R, à la mairie de Caracas. Les résultats des élections du 6 décembre pour les postes de gouverneur ne sont pas encore connus. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **M. Bill Clinton démissionnera samedi 12 décembre de son poste de gouverneur.** – Le président élu Bill Clinton démissionnera samedi de son poste de gouverneur de l'Arkansas et sera remplacé par le gouverneur adjoint, M. Jim Guy Tucker, a-t-on appris mardi à Little-Rock. M. Clinton, qui prendra ses fonctions de président le 20 janvier, avait repoussé sa démision en attendant que la Cour suprême de l'Arkansas décide si M. Tucker pouvait lui succéder ou s'il fallait organiser des élections anticipées. Celle-ci a statué vendredi que le gouverneur adjoint devait être nommé à la place de M. Clinton. – *(AP.)*

□ **M. Lawrence Eagleburger nommé secrétaire d'Etat.** – Le président George Bush a promu mardi 8 décembre à Washington M. Lawrence Eagleburger au poste de secrétaire d'Etat. M. Eagleburger exerçait l'intérim à la tête du département d'Etat depuis le 23 août, date à laquelle M. James Baker, secrétaire d'Etat en titre, avait été appelé par le président Bush à la Maison Blanche pour prendre la direction de sa campagne électorale. Effectuée entre deux sessions parlementaires, la nomination de M. Eagleburger, un diplomate de carrière de soixante-deux ans, ne nécessitera pas de confirmation du Sénat. – *(AFP.)*

□ ***Un tribunal accorde le statut de prisonnier de guerre à Manuel Noriega.*** – L'ancien homme fort du Panama, Manuel Noriega, condamné en juillet à quarante ans de prison pour trafic de drogue par la justice américaine, est un *« prisonnier de guerre »*, mais il peut être incarcéré dans une prison civile *« aussi longtemps qu'on lui garantit le bénéfice entier de la Convention de Genève »*, a estimé, mardi 8 décembre, un juge fédéral du district de Miami. Celui-ci a ajouté qu'un établissement de haute sécurité risquait de violer les droits de l'ancien dictateur, aux termes de la même Convention. Les avocats de la défense ont aussitôt fait appel, en arguant que le Bureau des prisons avait décidé d'envoyer Manuel Noriega dans la prison de haute sécurité de Marion (Illinois). – *(AFP, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Près de quatre cents islamistes ont été arrêtés dans un quartier populaire du Caire

Plus de quatre cents personnes, dont 360 « extrémistes musulmans », ont été arrêtées, mardi 8 décembre, dans le quartier populaire d'Imbaba, à l'ouest du Caire. Quatorze mille gendarmes et officiers de police ont participé à ce coup de filet, le plus important contre les islamistes depuis l'arrivée du président Moubarak au pouvoir, si l'on exclut les rafles qui ont suivi l'assassinat du président Sadate en octobre 1981.

LE CAIRE

de notre correspondant

Certains extrémistes musulmans considéraient Imbaba comme l'embryon de la République islamique qu'ils souhaitaient fonder en Egypte. Avec leurs ruelles tortueuses en terre battue, leur pauvreté et parfois leur misère, certaines zones d'Imbaba, comme Ezbet el Moufti ou Bachtil, étaient en effet devenues des bastions islamistes, où les « barbus » étaient d'autant plus puissants que ces zones étaient pratiquement abandonnées par les autorités et que la majorité des habitants sont originaires de Haute-Egypte, principal fief de l'islamisme dans la vallée du Nil. Le poste de police d'Imbaba, gardé par des blindés, ressemblait à un fort assiégé. Les policiers avouaient qu'ils ne pouvaient pas entrer dans certains secteurs et qu'ils passaient une bonne partie de leur temps à assurer leur propre sécurité.

Les extrémistes d'Imbaba affirmaient avec fierté que *« la charia* (législation islamique), *châtiments corporels inclus, était appliquée »*. Plusieurs coptes, dont certains ont trouvé la mort, avaient été agressés au cours des deux dernières années par les extrémistes musulmans, qui voulaient les *« déloger de leur royaume »*.

Après les centaines d'arrestations opérées au cours des deux derniers mois en Haute-Egypte, les autorités ont décidé *« d'épurer Imbaba des extrémistes »*. C'est donc une véritable opération militaire qui a été mise sur pied. Des éclaireurs, déguisés en balayeurs municipaux, ont été envoyés à Bachtil et Ezbet-El-Moufti en mission de reconnaissance. Mardi, à 2 heures, les forces de police, précédées de blindés, ont pénétré dans les lieux. En douze heures, plus de quatre cents personnes étaient arrêtées, dont quatre-vingt-huit responsables d'organisations extrémistes musulmanes, selon la police.

Mercredi, le ministère de l'intérieur et la presse officieuse criaient victoire, affirmant qu'Imbaba *« est épurée pour le plus grand bonheur de ses habitants, qui ont aidé les forces de l'ordre dans leur tâche »*. Pour éviter que le quartier ne retombe sous la coupe des islamistes, d'importantes forces de l'ordre continuaient à le quadriller et les arrestations se poursuivaient.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **Les négociations israélo-arabes suspendues pour une journée.** – Pour marquer le cinquième anniversaire de l'Intifada palestinienne, les délégations arabes aux négociations bilatérales de paix à Washington ont décidé de suspendre, mercredi 9 décembre, pendant vingt-quatre heures, les pourparlers avec l'Etat juif qui avaient repris l'avant-veille. *« Israël déplore cette approche improductive aux négociations de paix et regrette la perte de temps précieux »*, a déclaré le porte-parole de la délégation israélienne, M. Yossi Gal. – *(AFP.)*

□ **IRAK : Bagdad disposé à discuter de la liste de ses fournisseurs pour le nucléaire.** – Créant la surprise, l'Irak s'est déclaré disposé à *« ouvrir la discussion »* au sujet de ses fournisseurs dans le domaine nucléaire, a indiqué, mardi 8 décembre, M. Maurizio Zeffirero, chef d'une délégation d'experts de l'ONU, au terme d'une mission en Irak. Jusqu'alors, Bagdad refusait de fournir la liste de ces fournisseurs. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : un expert nucléaire irakien assassiné à Amman.** – Deux inconnus ont tué par balles lundi 7 décembre, dans le centre de la capitale jordanienne, Amman, un expert nucléaire irakien, M. Moayyad Hassan El Janabi, avant de prendre la fuite, a indiqué un responsable des services de sécurité jordaniens. Employé par la commission nucléaire irakienne, M. Janabi était arrivé en Jordanie le 25 octobre. Selon son épouse, il avait obtenu un emploi en Libye et il se rendait à l'ambassade de Tunisie pour y chercher un visa de transit lorsqu'il a été assassiné. – *(Reuter.)*

□ **Une organisation des droits de l'homme demande que les peines de mort soient commuées.** – Dans un communiqué publié lundi 7 décembre au Caire, l'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH) a exhorté le président égyptien à *« commuer les peines de mort »* prononcées par la Haute Cour militaire d'Alexandrie contre huit islamistes (*le Monde* du 5 décembre). Dans un communiqué, l'OADH exprime sa *« préoccupation face au manque de garanties reconnues au plan international »* lors du procès tout en *« condamnant toutes les formes de terrorisme »*. – *(AFP.)*

ASIE

INDE : après la destruction de la mosquée d'Ayodhya

Les principaux dirigeants hindouistes ont été arrêtés

NEW-DELHI

de notre correspondant

Assuré de la confiance de son parti, le Congrès, le premier ministre indien, M. Narasimha Rao, a fait arrêter mardi 8 décembre à New-Delhi les principaux chefs du nationalisme hindou, pour le rôle qu'ils ont joué dans la tragédie d'Ayodhya. MM. L. K. Advani et M. M. Joshi, chefs du Parti du peuple indien (BJP), ainsi que M. Ashok Singhal, secrétaire général du Conseil hindou mondial (VHP, une organisation politico-religieuse intégriste, qui a une forte influence sur le BJP), sont tenus pour responsables des débordements qui ont provoqué la destruction de la mosquée *« sacrilège »* par des hordes de fanatiques hindous.

Ces politiciens sont aussi accusés d'avoir violé la loi réprimant *« l'incitation à la violence communautaire »*. Des émeutes en réplique aux événements du dimanche 6 décembre ont en effet endeuillé une dizaine d'Etats de l'Union. Le bilan des violences ayant dressé la minorité musulmane contre le police et des éléments de la majorité hindoue s'élève désormais à près de cinq cents morts.

Dans ce pays pourtant habitué aux règlements de comptes entre castes et communautés, le chiffre a peu de précédents depuis l'indépendance, si l'on excepte les massacres entre groupes ethniques en Assam (en 1983), et le pogrom contre les sikhs qui avait fait deux mille morts après l'assassinat, en octobre 1984, d'Indira Gandhi.

Les affrontements se poursuivaient mercredi aux quatre coins de la République. En Assam, dix-huit personnes, pour la plupart hindoues, ont été brûlées vives mardi par des musulmans qui ont incendié des temples en réplique à la destruction de la mosquée d'Ayodhya. Mercredi matin, une cinquantaine d'autres ont été tuées dans la même région. Au Gujarat, la patrie de Gandhi, cent six personnes sont mortes : cet Etat, il est vrai, est habitué aux flambées de violence...

En Uttar-Pradesh, où est située Ayodhya, la police a ouvert le feu, notamment à Bénarès et à Kanpur. Pour la seule journée de mardi, le bilan s'élève à dix-sept morts. Bombay, capitale économique de l'Inde, continue à être la plus affectée : plus de cent personnes y ont été tuées entre dimanche soir et mercredi matin. Les émeutes s'étaient étendues mardi à la banlieue : à Dharavi, l'un des plus grands bidonvilles d'Asie, des manifestants ont affronté les forces de l'ordre à coups de coktails Molotov. D'autres Indiens ont trouvé la mort dans des Etats du sud de l'Inde, ainsi qu'à Calcutta, capitale du Bengale occidental.

B. P.

Entre frustration et modernisme

NEW-DELHI

de notre correspondant

En plaçant leur combat contre le gouvernement de M. Rao *sous le signe de la mosquée* d'Ayodhya, les leaders des organisations hindouistes ont joué les apprentis sorciers. Certes, ils avaient promis que les cérémonies religieuses du dimanche 6 décembre auraient lieu dans le calme. Et ils avaient assuré au gouvernement que ce rituel – qui devait symboliser la reconstruction du temple de Rama, le héros populaire du panthéon hindou – ne dégénérerait pas en un règlement de comptes anti-musulman. Ils se sont, pourtant, montrés incapables de contrôler la folie de milliers de «volontaires de la foi » lancés à l'assaut de la mosquée.

Pouvaient-ils, pourtant, ignorer que leurs ouailles ne rêvaient que d'en finir avec cet édifice, symbole de la domination, durant près d'un millénaire, des musulmans sur le *sous-continent, et singulièrement* des Grands Moghols, de 1526 à 1858 ? Les hindouistes soutiennent en effet – avant toute preuve archéologique définitive – que la mosquée a été édifiée, en 1528, par l'empereur Babur, sur l'emplacement d'un temple hindou célébrant *la naissance, ici,* de Rama.

La *revendication* hindouiste sur la mosquée de Babur n'est que la face visible d'un plus vaste mouvement : les nationalistes hindous se sont crispés sur cette polémique pour des raisons politiques. Au principe de tout, il y a la partition de 1947 : le démembrement du *Raj* britannique, qui a donné naissance, en 1947, à deux pays, l'Inde et le Pakistan. Des centaines de milliers de personnes sont mortes dans la plus grande orgie de violence intercommunautaire de l'histoire. La plaie ne s'est jamais cicatrisée.

Face aux mesures prises, au fil des décennies, par les gouvernements successifs du Congrès, pour rassurer la minorité musulmane et la conforter dans *son sentiment* d'appartenance à l'Inde, les hindous finissent par avoir l'impression de ne plus être dans leur pays : *« La crise économique, les inégalités sociales* (...) *ont pour conséquence qu'une partie de la population hindoue commence, elle aussi, à souffrir du syndrome de la forteresse assiégée devant ce qu'elle perçoit comme les assauts des communautés minoritaires »*, remarque le chercheur Max-Jean Zins (1).

Le premier choc pétrolier (1973) et les *récurrentes* poussées de fièvre islamiste au Proche-Orient marquent une étape importante dans l'évolution des mentalités de l'hindou moyen. *« En Inde, l'écho des mouvements révolutionnaires islamiques, s'ajoutant à certaines formes d'enrichissement (des musulmans) dû aux échanges avec les pays du Golfe, alimente des réactions de rejet hindoues qui vont aller en s'amplifiant contre les disciples du Prophète »*, souligne de son côté la chercheuse Violette Graff, spécialiste de l'islam indien (2).

Aspiration nationale

La *« dérive communaliste »* de la société indienne va vite trouver un terrain fertile. D'autant que le nationalisme hindou est ancien : l'organisation fascisante Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS) s'organise dès 1925 pour combattre les Britanniques. Ses miliciens en chemisette et en culottes courtes, d'inspiration très « mussolinienne », ne partagent certes pas l'idéal de non-violence d'un certain Gandhi. Et en janvier 1948, quelques mois après l'indépendance, ils assassinent le Mahatma.

Le RSS demeure l'organisation mère de toutes les formations politiques et religieuses du Sangh Pariwar, l'équivalent hindou de la « communauté des *croyants* » en *islam* – même s'il est vrai que le terme convient peu à une religion non dogmatique, éclatée en une infinité de chapelles... Les militants du RSS, et leurs « frères » en politique du BJP ou leurs « collègues » en religion du Vishnu Hari Dalmia (VHP) *ne* peuvent cependant pas être trop simplement qualifiés de fanatiques dévots.

Le discours des organisations hindouistes est en effet un curieux mélange d'esprit *revanchard et de modernisme* jouant sur la corde nationaliste. Sa lettre est un hindouisme de bazar, aussi réducteur et tape-à-l'œil que ces chromos criards de Rama vendus sur les marchés indiens. Quant à son esprit, il témoigne d'une aspiration nationale et socialisante, qui voudrait confirmer les droits d'une majorité hindoue réputée *« humiliée »...*

A coups de promesses démagogiques et de slogans hostiles aux musulmans, le BJP (Parti du peuple indien) a ainsi réussi une spectaculaire percée depuis plusieurs années : de deux sièges à la chambre basse aux élections de 1984, il est devenu la deuxième force politique du pays lors de la consultation de 1991, où il a raflé 119 sièges !

La passion des extrémistes hindouistes qui en cinq heures dimanche 6 décembre, ont démoli la mosquée de Babur, n'étaient certes pas prévue au programme du BJP. La destruction du monument-symbole risque fort, au contraire, d'entacher la crédibilité d'une formation fière de sa discipline. Personne, bien sûr, ne regrettera, dans les rangs du BJP, la démolition de l'édifice. Mais le parti ne peut ignorer ceux qui l'ont catapulté vers le devant de la scène, dont de nombreux électeurs de ces classes moyennes qui ont aujourd'hui *le vent en poupe à travers le* pays : ceux-ci ne lui ont certes pas donné leurs suffrages pour voir l'Inde sombrer dans le chaos. Reconstruire le temple de Rama était une chose. Embraser la « plus grande démocratie du monde » dans une orgie d'affrontements *communautaires en est une* autre.

BRUNO PHILIP

(1) Max-Jean Zins, *Histoire de l'Inde indépendante*, PUF.

(2) Voir l'article La Jamaat-E-Islami Hind, in *Radicalismes islamiques*, tome 2, éditions de L'Harmattan.

Les manifestations dans le monde musulman

Près de trente morts au Pakistan

Le monde musulman a laissé exploser sa fureur contre Indiens et hindous après la destruction, dimanche 6 décembre, de la mosquée d'Ayodhya par une foule fanatisée. Des manifestations commencées lundi se sont poursuivies mardi et mercredi.

C'est au Pakistan, où la *minorité* hindoue représente moins de 1 % de la population, que les émeutes ont été les plus violentes, faisant près de trente morts. En particulier six enfants hindous ont été lapidés, et plusieurs autres personnes ont été tuées lors de violences anti-hindoues sans précédent depuis la partition du sous-continent indien en 1947. Le pays observait mardi une *journée de deuil national* à la demande de son gouvernement. Quelque cinquante temples ont été saccagés depuis lundi par des foules en colère appelant à la *« guerre sainte »*. La résidence du consul général indien a été saccagée à Karachi.

Au Bangladesh, environ cinq cents personnes ont été blessées lors d'affrontements entre émeutiers et policiers. Des manifestants ont dénoncé plus pacifiquement les *« hindous mécréants et sauvages »* en Iran. Trois temples hindous ont aussi été attaqués en Afghanistan

En Grande-Bretagne, où les communautés d'origine pakistanaise et indienne sont nombreuses, trois *temples ont connu des incendies* de gravité inégale mardi. L'origine criminelle de la plupart d'entre eux est sérieusement examinée par la police.

Les gouvernements de pays musulmans ont continué à exprimer leur indignation. L'Arabie *saoudite a joint sa voix à l'Egypte*, la Turquie, le Pakistan, l'Iran, la Tunisie, le Maroc, la Jordanie et l'Algérie pour dénoncer la destruction de la mosquée de Babur. L'OCI (organisation islamique qui regroupe une cinquantaine d'Etats et entités musulmanes) a appelé le secrétaire général de l'ONU à protéger les musulmans de l'Inde. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

EUROPE

La situation dans l'ex-Yougoslavie

« Ne rien faire serait inviter les Serbes à étendre la guerre »

estime M. George Shultz, ancien secrétaire d'Etat américain

WASHINGTON

de notre correspondant

C'est un cri d'alarme de plus entendu aux Etats-Unis pour dénoncer les atrocités commises par les Serbes en Bosnie-Herzégovine. Silencieux depuis son départ du gouvernement en 1988, l'ancien secrétaire d'Etat, M. George Shultz, un homme d'expérience et de pondération, a estimé, mardi 8 décembre, qu'il ne pouvait plus se taire devant la situation dans l'ex-Yougoslavie.

M. Shultz, qui s'exprimait dans la soirée devant une organisation d'aide aux réfugiés à New-York et dont l'intervention a été brièvement retransmise par ABC, a déclaré que les crimes commis par les Serbes *« ressemblaient trop à ce que faisaient les nazis durant la deuxième guerre »* pour que les Occidentaux ne réagissent pas davantage. La veille, le département d'Etat avait détaillé certaines des pratiques poursuivies par les Serbes au nom du « nettoyage ethnique » de la Bosnie-Herzégovine : viols de femmes et d'adolescentes, tortures des prisonniers, exécutions de masse, déportation de dizaines de milliers de civils etc. *« Ne rien faire serait inviter les Serbes à étendre la guerre »* qu'ils mènent dans l'ex-Yougoslavie, évolution qui, selon M. Shultz, conduira inexorablement d'autres pays à entrer dans le conflit des Balkans.

L'apathie des Européens

Le week-end dernier, le président Ronald Reagan avait lancé la même mise en garde et dénoncé l'apathie des Européens. Comme beaucoup de commentateurs de la presse américaine, M. Shultz a réfuté l'argument – souvent avancé par le Pentagone – selon lequel les Occidentaux, sauf à dépêcher sur place des centaines de milliers d'hommes, ne pourraient rien faire militairement pour arrêter les bombardements serbes sur la population musulmane de Sarajevo. M. Shultz, *un ancien marine*, pense que des bombardements aériens sélectifs sur des cibles militaires serbes sont concevables. Comme plusieurs membres du Congrès, M. Shultz est encore partisan de lever l'embargo sur les armes, qui pénalise les musulmans.

M. Shultz parlait au moment où les Serbes venaient de couper Sarajevo de la route de l'aéroport par laquelle passe l'aide humanitaire et paraissent redoubler d'efforts pour s'emparer de la ville et en chasser la population musulmane. A Washington, plusieurs commentateurs avançaient l'hypothèse selon laquelle les Serbes seraient décidés à profiter du fait que l'attention est tournée vers la Somalie pour faire tomber Sarajevo.

De passage à Washington, le président élu, M. Bill Clinton, a fait part de son *« inquiétude croissante »* devant la *« montée des violences »* à Sarajevo. Il a annoncé qu'il entendait, *« le moment venu »*, passer en revue *« toutes les options »* à sa disposition. S'il a déclaré *« comprendre »* les réticences du président George Bush et du Pentagone à dépêcher des forces terrestres américaines sur place, il a, cependant, ajouté : *« Il y a d'autres choses qui peuvent être faites. »*

A. F.

Des chars ont coupé la route de l'aéroport de Sarajevo

Les autorités serbes de Bosnie ont proposé, mardi soir 8 décembre, de laisser tous les habitants de Sarajevo qui le veulent quitter librement la ville, totalement encerclée par des chars serbes. Ceux-ci avaient en effet coupé, le même jour, la route qui mène de Sarajevo à l'aéroport, seule voie de passage pour l'aide humanitaire internationale. Le pont aérien du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés est interrompu depuis le 1er décembre en raison de la recrudescence des combats autour de la capitale de la Bosnie-Herzégovine assiégée depuis avril dernier.

Deux à cinq blindés serbes tiraient, mardi, à partir de la route de l'aéroport sur la banlieue musulmane de Dobrinja, située au nord-est entre l'aéroport et la capitale. Des tirs nourris étaient nettement perceptibles au centre de Sarajevo, à une dizaine de kilomètres de Dobrinja.

En début d'après-midi, l'hôpital de Dobrinja avait reçu entre 30 et 40 blessés, tant civils que militaires. Pour l'ensemble des hôpitaux de Sarajevo, le chiffre de quatre morts et de 75 à 80 blessés était avancé.

Selon des sources militaires, les forces bosniaques ont lancé une contre-attaque après avoir perdu vendredi dernier la banlieue de Otes, à l'ouest de la capitale, au profit des Serbes. Ces derniers ripostent à cette contre-offensive et ne montent pas eux-mêmes de nouvelle attaque, ont estimé ces sources. – *(AFP, Reuter.)*

Médecins sans frontières dénonce l'existence de nouveaux camps de détention en Bosnie

L'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) a dénoncé, mardi 8 décembre, l'existence de *nouveaux camps de détention* tenus par les Serbes en Bosnie et a demandé aux Nations unies et à la Croix-Rouge d'enquêter.

MSF a recueilli ces informations en interrogeant une soixantaine de réfugiés bosniaques arrivés en France, à Saint-Etienne, en novembre. Ces derniers, eux-mêmes rescapés de camps de détention, ont parlé d'une dizaine de camps qui n'avaient encore jamais été mentionnés. L'un d'eux se trouve en Serbie même, les autres en Bosnie-Herzégovine.

Les interviews, faisant état de multiples atrocités, ont été filmées. Les réfugiés y rapportent des scènes de torture, de mutilations sexuelles, de viols ou d'actes de violence à l'égard d'enfants.

Ces atrocités, a estimé lors d'une conférence de presse à Paris le président de MSF, M. Rony Brauman, dépassent amplement les simples violations des droits de l'homme. *« Il s'agit d'un véritable crime contre l'humanité au ralenti, perpétré selon un mécanisme planifié de destruction », a-t-il affirmé, soulignant l'inadaptation* de l'aide humanitaire internationale. M. Brauman a comparé la situation dans l'ex-Yougoslavie à l'échec des forces alliées de la seconde guerre mondiale face au problème des camps de concentration nazis.

La CEE a demandé à la Grèce d'exercer un contrôle plus efficace de l'embargo

Un accrochage a opposé M. Abel Matutes, commissaire européen aux affaires méditerranéennes, au *ministre grec des affaires étrangères*, M. Michalis Papaconstantinou, lundi 7 décembre, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE à Bruxelles, a indiqué un haut fonctionnaire de la Communauté. Selon ce dernier, M. Matutes a présenté un rapport détaillé, étayé de statistiques *« montrant que les Grecs livraient du pétrole en Serbie par la route, la mer et les voies ferrées »*. Le pétrole parviendrait à la Serbie via la Bulgarie, par la route, la Roumanie, par train, ou, jusqu'au blocus naval imposé par les Nations unies, par le Monténégro.

Répliquant à M. Matutes, M. Papaconstantinou a déclaré aux journalistes : *« M. Matutes devrait mieux s'informer. La Grèce respecte l'embargo mais elle ne peut être tenue pour responsable de tout ce qui traverse ses frontières vers des pays tiers. »* Un porte-parole du commissaire européen a déclaré que M. Matutes n'avait pas accusé Athènes de violer délibérément l'embargo, mais avait demandé au gouvernement grec d'exercer un contrôle plus efficace. – *(Reuter.)*

ALLEMAGNE

Arrestation des auteurs de l'attentat contre le camp de Ravensbrück

Quatre jeunes extrémistes de droite ont avoué être les auteurs d'une tentative d'incendie criminel dans l'ancien camp de concentration de Ravensbrück (*le Monde* du 26 octobre) et ont été interpellés, a indiqué, la police, mardi 8 décembre.

Par ailleurs, le procès d'un des dirigeants néo-nazis les plus fanatiques du pays, responsable d'un groupuscule d'extrême droite (le DNP, Parti national allemand), s'est ouvert, mardi, à Rudolstadt (ex-RDA). Poursuivi pour un acte antisémite et des propos violemment racistes, Thomas Dienel, trente et un ans, a reconnu l'ensemble des faits en affichant ouvertement sa xénophobie face aux juges.

Enfin, un nouveau cimetière juif a été profané au cours du week-end à Guben (dans l'est de l'Allemagne), a indiqué la police locale. – *(AFP.)*

SLOVÉNIE

Les partis centristes ont remporté les élections législatives

Selon les résultats définitifs officieux des élections en Slovénie, publiés mardi 8 décembre, la nouvelle assemblée sera divisée et comprendra au moins six partis. Le Parti démocrate libéral sera la première formation du Parlement avec 23,3 % des voix. Les chrétiens-démocrates obtiennent 14,5 % des suffrages et la Liste unie (ex-communiste) 13,6 %.

Le Parti national slovène (extrême droite) recueille pour sa part 9,9 % des voix et le Parti populaire slovène (nationaliste) 8,8 %. Les Verts (3,7 %) entrent de justesse au Parlement. A l'élection *présidentielle, qui s'est déroulée* également le 6 décembre, M. Milan Kucan a facilement été réélu avec plus de 60 % des suffrages. – *(Reuter.)*

□ **Un Albanais tué au Kosovo.** – Un Albanais de souche a été tué, mardi 8 décembre, par un policier serbe au cours d'un incident à Vucitrn, dans le nord de la province serbe du Kosovo, a annoncé le comité de défense des droits de l'homme de Pristina. L'homme se trouvait à proximité d'une caserne de l'armée ex-yougoslave, lorsqu'une altercation a éclaté entre lui et un policier, qui selon des *témoins*, a ouvert le feu, a ajouté le Comité. – *(AFP.)*

□ **M. Bernard Kouchner au Monténégro et au Kosovo.** – Le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, est arrivé, mardi 8 décembre, à Podgorica (capitale du Monténégro), pour une courte visite. *« Nous sommes très inquiets de la situation dans votre pays et nous sommes venus amicalement pour voir ce que nous pouvions faire »*, a déclaré le ministre français à sa descente d'avion. Un second avion français, transportant 38 tonnes d'aide humanitaire (vivres, médicaments et couvertures) s'est également posé. M. Kouchner devait s'envoler mercredi matin pour le Kosovo. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : trois morts dans l'attaque d'un véhicule de police.** – Trois policiers ont été tués et au moins vingt-cinq personnes blessées dans une attaque menée contre un car transportant des policiers et leurs familles, lundi soir à Antalya, station balnéaire de la côte sud de la Turquie, a-t-on appris de source officielle, mardi 8 décembre. Cet attentat intervient après l'assassinat, la semaine dernière à Antalya, d'un membre du comité directeur local du Parti travailliste (HEP, *gauche pro-kurde*) et du mari d'une dirigeante locale du HEP. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

La présidence britannique de la CEE : un bilan controversé

M. John Major tentera, au Conseil d'Edimbourg, de se montrer plus européen qu'anglais
Un pari perdu d'avance, estiment ceux qui jugent sévèrement ses six mois à la tête de la Communauté

LONDRES

de notre correspondant

« Bien sûr que cette présidence n'a pas été facile, mais nous n'avons jamais pensé qu'elle le serait » : le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, répondait, il y a quelques jours, avec cet art de la litote qui lui est propre, aux commentaires presque unanimement critiques qui ont ponctué le mandat de la Grande-Bretagne à la tête de la Communauté européenne. Il énumérait ensuite les « circonstances atténuantes » : *« Les cinq derniers mois ont été parmi les plus turbulents de l'histoire de la CEE. Nous avons entamé notre présidence alors que la Communauté était confrontée au référendum danois sur Maastricht ; une profonde récession affectait l'essentiel de l'Europe ; nous avons connu un référendum houleux en France, la continuelle volatilité des marchés monétaires, le désaccord sur le GATT et l'instabilité à l'est de notre continent. Cet arrière-plan a rendu certaines questions de notre ordre du jour plus difficiles. »*

Habitués aux commentaires acerbes quant à leur attitude communautaire, les Britanniques ne peuvent pourtant nier leur tiédeur sur le sujet : un sondage Gallup-BBC, publié le 7 décembre, ne rappelle-t-il pas que seulement 25 % d'entre eux se *« sentent »* européens, soit deux fois moins que le nombre de ceux qui affirment le contraire ? Et ce résultat ne confirme-t-il pas implicitement l'opinion tant répandue selon laquelle la Grande-Bretagne se satisferait d'une Communauté « réduite aux acquêts », c'est-à-dire une vaste zone de libre-échange ? Enfin, les références britanniques, s'agisssant du traité de Maastricht, ne sont-elles pas davantage concentrées sur les clauses d'exemption obtenues par la Grande-Bretagne que sur la dynamique de construction européenne dont celui-ci est porteur ?

Au Foreign Office, on fait cependant mine de ne pas attacher trop d'importance à ces critiques, expliquant qu'elles font partie de la tension diplomatique précédant toute négociation importante. Le conseil européen d'Edimbourg promettant de donner lieu à des discussions ardues, il est normal, souligne-t-on à Londres, que les partenaires de la Grande-Bretagne cherchent, à l'avance, à désigner le bouc émissaire d'un éventuel échec. Les conseillers du premier ministre se bornent à un laconique *« l'histoire jugera »*, et affirment que *« les aspects positifs »* du mandat britannique l'emportent sur *« les aspects négatifs »*. Pourtant, quelle apparente unanimité ! De Bonn à Paris, de Bruxelles à Madrid, cette présidence est jugée *« désastreuse »* et *« calamiteuse. »*

La Grande-Bretagne est jugée coupable d'avoir utilisé son mandat à des fins partisanes, c'est-à-dire pour retarder autant que possible la traduction dans les faits de cet *« idéal européen »* que partageraient sans restriction ses partenaires. Il est vrai que l'objectif sans cesse réaffirmé par M. John Major de placer la Grande-Bretagne *« au cœur de l'Europe »* n'a guère été suivi d'initiatives notables. La promesse faite par le chef du gouvernement britannique à quelques députés conservateurs dont il cherchait l'appui de ne soumettre le traité de Maastricht à ratification finale par le Parlement de Westminster qu'après le second référendum au Danemark a été particulièrement mal vécue dans les pays voisins, notamment en France.

Le gouvernement de M. Major s'est, dès le début de sa présidence communautaire, emparé du fameux problème du « déficit démocratique » en prétendant porter remède au fossé que le référendum danois et le débat pré-référendaire français avaient fait apparaître entre l'« Europe des technocrates » celle des citoyens. Londres s'est fait d'autant plus volontiers le champion de la « subsidiarité » que la défense de ce concept lui permettait de justifier une limitation du rôle des institutions de Bruxelles dans les affaires intérieures de la Grande-Bretagne. M. Major s'exposait ainsi au reproche de certains de ses partenaires de vouloir utiliser cette idée de « subsidiarité » comme une machine de guerre



La danse du sabre d'Edimbourg. (*The Independent* du 9 décembre.)

contre la Communauté, ce à quoi il n'est d'ailleurs pas parvenu.

S'agissant du dossier du GATT, M. Major a été accusé, en particulier à Paris et à Bruxelles, de « trahir » la solidarité européenne pour pouvoir se prévaloir de la conclusion d'un accord avec les Etats-Unis. Le Foreign Office présente cet accord comme un succès à inscrire à l' « actif » du mandat britannique. Mais la Grande-Bretagne n'a pas intérêt à rouvrir à Edimbourg le différend sur ce sujet avec la France.

Les dossiers épineux

La diplomatie britannique revendique d'autre part une responsabilité significative dans l'achèvement du *« plus grand marché de libre-échange de l'histoire »*, c'est-à-dire le marché unique. Le secrétaire au Foreign Office reconnaît que les négociations étaient achevées à 90 % au début du mandat de la Grande-Bretagne, mais il assure que les éléments *« les plus coriaces »* de la législation avaient été laissés en l'état. Bref, ces résultats (le GATT et le marché unique) auraient dû, *« dans une année normale »*, dominer l'ordre du jour du conseil européen et, selon M. Hurd, recevoir un satisfecit mérité...

Pour le reste, en effet, les perspectives sont plus aléatoires. Or, c'est bien entendu sur les dossiers plus épineux – la « question danoise », le futur financement de la Communauté, le rabais budgétaire britannique, l'élargissement de la CEE, l'initiative de croissance proposée par M. Delors – que le mandat britannique sera considéré comme un « succès » ou un « désastre ».

M. Major s'est efforcé de faire tomber une partie des critiques concernant le retard avec lequel le processus de ratification du traité de Maastricht a été engagé en Grande-Bretagne. Dans la foulée d'une victoire à l'arraché obtenue sur le clan des « eurosceptiques » du Parti conservateur, la Chambre des Communes a en effet commencé l'examen détaillé du texte.

Débuts certes symboliques – une poignée d'amendements, sur un total de plusieurs centaines, auront été examinés avant le début de l'année prochaine, – mais qui permettent de passer l'échéance d'Edimbourg : MM. Mitterrand et Kohl ont admis que l'étroitesse de la majorité parlementaire dont dispose le premier ministre britannique (21 voix), lui imposait la plus grande prudence politique et justifiait un délai supplémentaire, même s'ils n'entendent pas voir reportée l'affaire aux calendes grecques.

Pour la même raison, M. Major se rend à Edimbourg avec une position intransigeante sur au moins l'un des dossiers : il lui est impossible d'accepter la moindre concession s'agissant du montant du rabais de la contribution budgétaire britannique (2 milliards de livres (1), obtenue par Mme Thatcher en 1984, et considéré à Londres *« non comme un acte de charité »* envers la Grande-Bretagne, *« mais de justice »*.

Sur la plupart des autres questions en suspens, les Britanniques sont prêts à assouplir leurs positions. A l'occasion de sa récente tournée dans la plupart des capitales européennes, M. Major a pris la mesure de la détermination du « front du refus » incarné par les pays les plus pauvres de la Communauté à l'égard de la volonté britannique de limiter la croissance du budget européen à 3 % par an pendant sept ans. Ses entretiens houleux avec le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, l'ont convaincu que Madrid bloquera tout autre dossier si le montant des aides régionales que l'Espagne devrait recevoir aux termes des propositions budgétaires de la Commission (augmentation des dépenses communautaires de 1,2 % à 1,35 % du PNB de la Communauté), était substantiellement réduit. Londres, qui souhaite limiter cette progression à 1,25 %, est prêt à trouver un terrain d'entente.

La Grande-Bretagne semble, d'autre part, prête à accorder à l'Allemagne certaines concessions (à propos du choix du site de la future banque centrale européenne et de l'augmentation du nombre des représentants allemands au Parlement de Strasbourg), dans le souci de conserver le soutien de Bonn qui lui avait servi à obtenir des clauses d'exemption à Maastricht et dont l'appui lui est nécessaire aujourd'hui sur la question du budget.

Marchandage diplomatique

S'agissant des propositions avancées par Londres pour sortir de l'impasse danoise, les réactions sont peu favorables : les partenaires de la Grande-Bretagne croient discerner, une fois de plus, le souci des Britanniques de généraliser les exceptions à la règle communautaire. Dans le vaste « marchandage » diplomatique auquel va donner lieu le conseil européen d'Edimbourg, M. Major dispose certes d'atouts. Le principal est que ses partenaires savent que si la marche en avant de l'Europe peut se concevoir sans le Danemark, la Communauté serait gravement déséquilibrée si la Grande-Bretagne était laissée de côté. En ce sens, le plus grand danger qui menace la ratification du traité européen, c'est moins la situation danoise que les incertitudes britanniques. Selon le même sondage Gallup-BBC, 75 % des Britanniques souhaitent être consultés par référendum à propos de la ratification du traité. Or, si le sommet d'Edimbourg tourne à son désavantage, M. Major ne pourra sans doute pas refuser davantage d'organiser une consultation populaire, dont le résultat pourrait fort bien sonner le glas du traité de Maastricht.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,35 francs français.

□ **Dîner Mitterrand-Major.** – M. François Mitterrand et le premier ministre britannique John Major auront un dîner de travail jeudi 10 décembre à Edimbourg, à la veille du sommet européen. Le président *« a accepté l'invitation »* du chef du gouvernement britannique, a annoncé l'Elysée. M. Mitterrand avait notamment reproché ces dernières semaines à M. Major de ne pas conduire assez vite la procédure de ratification du traité de Maastricht.

Les Douze ont rapproché leurs positions sur la question danoise

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le succès du conseil européen d'Edimbourg des 11 et 12 décembre suppose, entre autres, que les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze trouvent une solution au problème danois. Pour pouvoir soumettre à nouveau le traité de Maastricht à référendum, les autorités de Copenhague veulent se voir formellement reconnaître le droit de ne pas participer à plusieurs des nouvelles actions communes prévues par le traité : la monnaie unique, la politique étrangère et de sécurité commune, la citoyenneté européenne et la coopération en matière policière et judiciaire.

En dépit du caractère exorbitant de telles requêtes, encore dénoncées il y a quelques jours comme inacceptables par les chefs de gouvernement démocrates-chrétiens de la Communauté – il s'agit bien, quoi qu'on dise, de concrétiser le concept d'Europe à la carte – les Douze, pour pouvoir aller de l'avant, sont décidés à faire preuve de compréhension. A la condition cependant que la solution retenue ne les oblige pas à réouvrir la négociation du traité et que, par ailleurs, les Danois s'engagent à ne pas mettre à profit la situation particulière qui leur sera concédée pour freiner ensuite la construction européenne.

La présidence britannique avait mis au point un projet d'accord qui a été accueilli mardi de façon nettement positive par les ministres des Douze, y compris par M. Uffe Elleman-Jensen, le ministre danois des affaires étrangères. Celui-ci a présenté cependant un certain nombre d'amendements visant à mettre en relief davantage encore la liberté d'action qui sera laissée aux Danois, notamment par rapport aux projets concernant la mise en place d'une politique de défense commune. Les Anglais se sont donc engagés à revoir leur texte d'ici à jeudi.

« Nous avons progressé ; si la volonté politique existe, nous avons là les éléments d'un accord », a estimé Mme Elisabeth Guigou à l'issue de la réunion. Le ministre français ainsi que son collègue espagnol ont souhaité que les Danois indiquent au conseil européen quand ils avaient l'intention d'organiser un nouveau référendum et que les Britanniques, de leur côté, éclairent leurs partenaires sur le moment où ils pensent avoir achevé au Parlement de Westminster le processus de ratification du traité de Maastricht.

Que se passerait-il dans le cas où le Danemark rejetterait finalement comme insuffisantes les solutions de compromis qui leur sont maintenant proposées ? *« Pour l'instant, nous jouons l'accord à Douze. Si on n'y arrive pas, il faudra poser le problème autrement. On ne pourra en effet pas accepter qu'un traité qui sera ratifié par dix pays n'entre pas en application »*, a répondu Mme Guigou.

PHILIPPE LEMAITRE

Dans un entretien au « Financial Times »

« L'Europe n'est pas en panne »

affirme M. Mitterrand

Dans un entretien au *Financial Times* publié mercredi 9 décembre, M. François Mitterrand affirme que le traité de Maastricht, signé par les douze pays membres de la Communauté, peut être adapté juridiquement de façon à ne s'appliquer qu'à un plus petit nombre de pays, au cas où le Danemark et éventuellement la Grande-Bretagne ne le ratifieraient pas.

« L'Europe n'est pas en panne. Dix pays sur douze ont ratifié le traité », souligne le chef de l'Etat français. *« Un rejet »* par le Danemark et la Grande-Bretagne *« n'arrêterait pas la construction de l'Europe »*, insiste-t-il.

« Normalement, il aurait fallu que le traité fût ratifié avant le 1er janvier prochain. Ce ne sera pas le cas. Ce n'est pas à moi de fixer un délai, mais je pense qu'un trimestre de plus ne serait pas catastrophique », déclare-t-il.

Le Danemark et la Grande-Bretagne *« ont des difficultés »*, dit encore M. Mitterrand, *« c'est ainsi. Nous traiterons les problèmes l'un après l'autre »*. Il déclare ne pas *« désespérer »* de voir la Grande-Bretagne adhérer au *« traité que le chef de son gouvernement a signé »*. Il rappelle d'autre part son opposition à toute renégociation du traité pour régler le problème du Danemark.

Il estime par ailleurs que les Douze parviendront à un accord sur le budget de la CEE pour les années à venir. *« Il y a une discussion sur les crédits qui seront affectés au budget dit de cohésion. (...) Certains pays demandent beaucoup, d'autres proposent beaucoup moins. On arrivera à un accord. »*

Le président français rappelle qu'il est *« très favorable »* à l'élargissement de la Communauté européenne et évoque les demandes autrichienne, suédoise, finlandaise et norvégienne. *« Je pense que l'année 1993 devrait suffire pour mettre les instruments diplomatiques en ordre »*, estime-t-il.









POLITIQUE

L'affaire du sang contaminé

Les sénateurs centristes pourraient refuser de mettre M. Fabius en accusation

Avant que le Sénat n'examine, jeudi 10 décembre, la proposition de mise en accusation de M. Laurent Fabius, de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé devant la Haute Cour, la position prise mardi 8 octobre par le groupe centriste a confirmé l'embarras dans lequel est plongée une partie de la majorité sénatoriale. M. Pierre Vallon, sénateur centriste du Rhône, a indiqué, en effet, à l'issue de la réunion de son groupe, puis devant la commission *ad hoc* constituée à cette occasion, *« en accord avec Daniel Hœffel, président du groupe de l'Union centriste »*, que les sénateurs centristes ne voteraient pas la proposition de mise en accusation *« si Laurent Fabius y figure »*.

A l'Assemblée nationale, M. Jacques Barrot, président du groupe UDC, s'est aussitôt félicité de cette prise de position qui témoigne, selon lui, *« d'un souci de rigueur et d'efficacité »*. *« Dans l'état actuel du texte du Sénat* [avec la présence de M. Fabius] *il y aurait eu blocage à l'Assemblée »*, a-t-il affirmé.

Au même moment, devant la concertation sénatoriale, M. Hœffel convenait avec ses homologues de la majorité UDF-RPR, que son groupe ne prendrait définitivement position qu'après avoir pris connaissance du texte définitif de la proposition. Ce pas de deux centriste a prodigieusement agacé les responsables du groupe RPR du Sénat, qui ne se sont pas privés de rappeler que le nom de M. Fabius, qui ne figurait pas dans le texte initial proposé par M. Claude Huriet (UC, Meurthe-et-Moselle), avait été ajouté à l'initiative de M. Huriet lui-même.

Au cours de la réunion de la commission *ad hoc*, enfin, M. Claude Estier, président du groupe socialiste, s'est étonné des démarches *« clandestines »* de M. Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire), rapporteur de la proposition, auprès des trois ministres. M. Jolibois, qui avait expliqué la semaine dernière que la commission *ad hoc* n'était en aucun cas une chambre d'instruction, avait en effet proposé lundi 7 décembre à MM. Fabius, Hervé et à Mme Dufoix, qui ont tous les trois refusé, *« le choix de faire ou non une déclaration personnelle hors la présence de tiers »* devant lui-même et le président de la commission, M. Jacques Sourdille (RPR, Ardennes).

G. P.

Le Sénat se prononce en faveur de l'accouchement sous X...

Les sénateurs ont adopté après l'avoir modifié, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 décembre, le projet de loi relatif à l'état civil, à la famille, aux droits de l'enfant, et instituant le juge aux affaires familiales, présenté par M. Michel Vauzelle, ministre de la justice. Ils ont notamment approuvé un amendement inscrivant la possibilité, pour la mère, d'accoucher sous X..., c'est-à-dire anonymement (*le Monde* du 9 décembre). La majorité UDF-RPR a voté pour, le PC et le PS se sont abstenus.

Privés jusqu'à nouvel ordre des débats sur la bioéthique, les sénateurs se sont penchés avec attention, mardi, sur le projet de loi modifiant le code civil consacré à la famille et aux règles de filiation. M. Luc Dejoie (RPR, Loire-Atlantique), rapporteur au nom de la commission des lois, a toutefois regretté que le Sénat n'ait pas été saisi tout d'abord du dossier bioéthique, qui règle un certain nombre de problèmes également posés dans le texte de M. Vauzelle. Le ministre n'a pourtant pas eu de mal à convaincre les parlementaires de la portée de cette réforme du code civil, qu'il a jugée *« ample, opportune et nécessaire »*, après en avoir rappelé le fil directeur : *« l'adaptation du droit des personnes et de la famille à l'évolution des comportements et des structures familiales et sociales »*.

Prudents, les sénateurs ne se sont guère écartés du texte issu des travaux de l'Assemblée nationale. Doit-on cacher à un enfant adopté son origine, ou au contraire l'en informer rapidement, comme l'indique la convention internationale des droits de l'enfant ? Favorable au premier terme de ce débat désormais classique en bioéthique, la majorité UDF-RPR s'est refusée à accorder en quelque sorte une primauté à la paternité biologique sur la paternité affective en supprimant, pour les recherches en paternité, une disposition du texte approuvée à l'Assemblée nationale, qui permet d'apporter *« par tous les moyens »*, y compris biologiques, la preuve d'une paternité hors mariage.

Seconde modification apportée au texte adopté par les députés : les sénateurs ont adhéré au réquisitoire de M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort) contre le juge unique, prévu dans le texte, qui serait compétent *« dans tous les divorces, quelle qu'en soit la complexité »*. A l'unanimité et contre l'avis du gouvernement, les parlementaires ont repoussé cette entorse au principe de collégialité des juges en stipulant que le juge aux affaires familiales créé par le projet ne serait saisi que des cas les plus « simples » de séparation, ainsi les divorces par consentement mutuel.

Tous les sénateurs, de Mme Maryse Bergé-Lavigne (PS, Haute-Garonne) à M. Lucien Neuwirth (RPR, Loire), se sont enfin félicités de l'inscription dans le code civil de la possibilité d'accouchement anonyme, *« sous X... »*, *pour les femmes en détresse*, un droit victime, selon M. Neuwirth, d'*« une conspiration du silence »* que devrait en partie briser le projet de loi.

GILLES PARIS

□ **M. Claude Charbonniaud a été *nommé grand maître de la Grande Loge nationale française*.** – M. Claude Charbonniaud, ancien préfet, a été officiellement désigné, samedi 5 décembre, grand maître de la Grande Loge nationale française. M. Charbonniaud assurait l'intérim à la tête de la GLNF depuis le décès d'André Roux, le 21 janvier.

[Né le 22 janvier 1925 à Limoges (Haute-Vienne), licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public, M. Claude Charbonniaud a été nommé sous-préfet en 1960. Conseiller technique auprès de M. Jacques Chaban-Delmas, alors permier ministre, en 1971, puis préfet de Tarn-et-Garonne, d'Eure-et-Loir et des Hauts-de-Seine, de 1972 à 1978, il a été conseiller référendaire à la Cour des comptes, en 1982, puis il a présidé, de 1984 à 1988, la chambre régionale des comptes de Corse puis celle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Admis à la retraite, il exerce depuis la profession d'avocat après avoir dirigé la station Sud-Radio de 1990 à 1991.]

A l'Assemblée nationale

Mme Aubry défend un temps partiel « choisi » par le salarié et « organisé » par l'entreprise

Les *députés* ont adopté en première lecture, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 décembre, le projet de loi relatif au temps partiel et à l'assurance-chômage, présenté par Mme Martine Aubry, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Seuls les socialistes ont voté « pour », les députés de l'opposition s'abstenant et les communistes votant « contre ».

Dans le jargon parlementaire, quand un projet de loi rassemble des propositions sociales hétéroclites, il existe un terme tout désigné : DMOS, « diverses mesures d'ordre social ». L'usage a fait de cette formule un synonyme de « fourre-tout ». Face à ce texte de Mme Aubry, qui touche à des domaines aussi variés que le temps partiel, l'assurance-chômage, le travail clandestin, l'exonération de charges patronales, auxquels se sont adjoints des amendements du gouvernement relatifs aux intermittents du spectacle ou à la protection des libertés dans le recrutement, l'opposition ne s'est évidemment pas privée d'épeler tout haut les quatre lettres sinon infamantes, en tout cas ironiques : D, M, O, S. En clair, selon les députés de droite, le projet manquerait quelque peu de *« cohérence »*.

Rétablir les comptes de l'assurance-chômage

En fait, l'incitation au travail à temps partiel constitue le « noyau dur » du texte. Mme Aubry souhaite encourager le recours à cette pratique à travers trois mesures : un abattement des cotisations patronales de Sécurité sociale atteignant 30 % à condition que l'embauche ne corresponde pas à un licenciement ; la limitation du pourcentage d'heures complémentaires à 10 % du temps de travail fixé par le contrat ; des dispositions favorisant la préretraite progressive. *« Pour se développer dans un sens favorable à l'emploi, le temps partiel doit être un temps choisi par les salariés et un temps organisé par l'entreprise »*, a souligné Mme Aubry.

A cette première strate, le ministre a ajouté une série d'articles traduisant en termes législatifs l'accord conclu, le 18 juillet, entre certains partenaires sociaux en vue de rétablir les comptes du régime d'assurance-chômage. S'y agrègent, ensuite, la généralisation, à compter du 1er janvier 1993, de la procédure de déclaration préalable des salariés par les employeurs auprès de l'URSSAF, afin de lutter contre le travail clandestin, diverses mesures de prorogation et de reconduction des exonérations de charges en cas d'embauche de jeunes sans qualifications et, enfin, une réforme visant à combler l'absence de dispositions législatives en matière de révision des conventions collectives et des accords.

La troisième strate comprend une série d'amendements fraîchement déposés par Mme Aubry et que les sénateurs, qui avaient déjà adopté le texte, le 5 novembre, n'ont donc pas eu l'heur de connaître. Après la controverse provoquée par des techniques de recrutement parfois attentatoires à la vie privée, le ministre a en effet souhaité mettre bon ordre à certaines pratiques qu'elle a elle-même qualifiées de *« fantaisistes »*. Elle propose donc que les entreprises souscrivent à un code de bonne conduite, limitant *« les restrictions que l'employeur est susceptible d'apporter aux libertés individuelles ou collectives »* aux seuls cas où *« les caractéristiques particulières de la tâche à accomplir ou le but recherché l'exigent »*. En outre, les candidats et salariés devront être préalablement informés des méthodes utilisées à leur égard. Les résultats des méthodes d'évaluation devront, enfin, être entourés des garanties de confidentialité.

L'autre groupe d'amendements vise à répondre aux problèmes spécifiques des intermittents du spectacle. Mme Aubry propose que le taux de contribution dont les employeurs doivent s'acquitter au titre de la formation professionnelle devienne unique quelle que soit la taille de l'entreprise. Elle suggère aussi que soit levée l'incompatibilité existant actuellement entre la profession d'agent artistique et celle d'entrepreneur de spectacle. Les associations du type loi de 1901 pourront, en outre, avoir accès à la licence d'entrepreneur de spectacle. Les députés ont adopté l'ensemble de ces amendements.

FRÉDÉRIC BOBIN

Devant le groupe socialiste

Le gouvernement a présenté son plan de prise en charge de la dépendance

Le texte sur l'amélioration de la prise en charge de la dépendance que M. René Teulade, ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'intégration, et M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, présentaient, mardi 8 décembre, au groupe socialiste avant de le déposer à la commission des affaires sociales de l'Assemblée a provoqué des discussions animées.

Les députés de la majorité, rejoignant sur ce point les présidents de conseils généraux qui ne veulent pas d'une réforme *« poudre aux yeux »*, ont manifesté leur crainte de voir ce problème bâclé. Mais ils ont surtout insisté sur la nécessité de ne pas alourdir les charges pesant sur les départements et demandé au gouvernement de faire en sorte que l'Etat fasse un peu plus jouer la solidarité nationale. M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale et président du conseil général des Landes, ainsi que M. Jean Auroux, président du groupe socialiste à l'Assemblée, ont insisté pour que les mesures ne provoquent pas un transfert de charges nouvelles pour les collectivités territoriales. M. Auroux a insisté sur l'affectation prioritaire de l'allocation dépendance aux personnes ayant *réellement besoin d'une tierce personne*, ce qui stimulerait la création d'emplois à caractère social.

Le plan du gouvernement, beaucoup plus modeste que la grande réforme souhaitée par le secrétaire d'Etat aux personnes âgées, consiste en la création d'une « allocation autonomie-dépendance ». Celle-ci est en fait une extension de l'allocation compensatrice (à l'origine destinée à toutes les personnes handicapées) que les départements devraient déjà verser aux personnes dépendantes de plus de soixante-cinq ans. Cette allocation, versée sous conditions de resources, serait modulable en fonction de la dépendance, les députés insistant cependant pour qu'elle ne soit attribuée que si la personne a besoin d'une aide auprès d'elle.

Par ailleurs, de façon à équilibrer les charges de départements, le gouvernement créera un fonds de péréquation pour aider ceux qui éprouvent le plus de difficultés, mais ce fonds, évalué dans les projets les plus pessimistes à 3 milliards de francs, ne serait crédité au départ que de 1 milliard.

CHRISTIANE CHOMBEAU

□ **Protestation des présidents de conseils généraux.** – L'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG) a protesté, lundi 7 décembre, contre l'*« improvisation »* de la rédaction des amendements sur la prise en charge de la dépendance. L'APCG déplore que ce nouveau dispositif soit créé *« dans un climat de surenchère électorale, sans aucune garantie de sérieux, de cohérence et de financement »*.

Un projet de loi sur la carte du combattant

Un député socialiste veut faire bénéficier les anciens des Brigades internationales de la gratitude de la nation

Les députés devaient examiner, mercredi 9 décembre, le projet de loi redéfinissant les conditions d'attribution de la carte du combattant, présenté par M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre. M. Jean Proveux, député (PS) d'Indre-et-Loire, a fait adopter par la commission des affaires sociales un amendement tendant à accorder la qualité d'anciens combattants aux Français *engagés dans les Brigades internationales*.

Le souvenir de la geste espagnole l'habite depuis longtemps. Il en a entretenu le culte à l'époque où, enseignant l'histoire au lycée, il décortiquait Malraux et Hemingway. Cet ancien militant de l'UNEF des années de la guerre d'Algérie éprouvait, surtout, une secrète et tenace fascination pour les combattants des Brigades internationales. Député d'Indre-et-Loire depuis 1981, promu « Monsieur anciens combattants » au sein du PS, M. Proveux n'a donc pas barguigné longtemps lorsque le projet de loi de M. Mexandeau est parvenu sur son bureau.

Ce texte vise à solder certains comptes du passé. L'objectif est d'ouvrir le bénéfice de la carte du combattant – qui donne droit à une pension annuelle de 2 800 francs et à l'accès à des services sociaux – aux *« oubliés de l'Histoire »*, c'est-à-dire à certaines catégories d'anciens combattants jusque-là ignorées des lignes budgétaires au motif que leurs faits d'armes ne correspondent pas aux critères officiellement retenus (durée de l'engagement, nombre d'actions de feu et de combat). Prenant acte de la nouvelle tournure des relations internationales, le projet reconnaît aussi comme ayants droit les participants, passés *et futurs*, à des *opérations* menées par la France en vertu d'accords bilatéraux (au Tchad, par exemple) ou dans le cadre de forces multinationales de l'ONU (Golfe, Cambodge...).

M. Proveux s'est évidemment réjoui d'un tel élan de gratitude, mais il a, *surtout, songé* à ces héros de la force multinationale d'un genre spécial de 1936. Pourquoi l'Etat ne rendrait-il pas solennellement hommage à *« ceux qui furent les premiers combattants courageux contre le fascisme »*, geste précieux, selon lui, en ces temps de mémoire refoulée ? Lors de l'examen du projet *par la commission des affaires* culturelles, sociales et familiales, il a obtenu l'adoption d'un amendement attribuant la carte du combattant aux Français engagés dans les Brigades internationales d'octobre 1936 à octobre 1938.

Le député d'Indre-et-Loire n'ignore pas que son initiative a soulevé quelque émoi dans la hiérarchie militaire, car les vétérans d'Espagne, après tout, s'étaient *« mis au service d'un gouvernement étranger »*. Personne, toutefois, n'a vraiment tenté de torpiller l'idée. En commission, les députés de l'opposition, qui savent que M. Proveux ne fait là que reprendre une vieille revendication de l'Union des fédérations d'anciens combattants (UFAC), n'ont pas cherché à finasser. Ils n'ont même pas soulevé la seule objection juridique qui vaille, à savoir l'article 40 de la Constitution, qui interdit le dépôt d'un amendement entraînant *« l'aggravation de la charge publique »*.

Afin de faire sauter le verrou, M. Mexandeau, favorable à cette suggestion, devrait s'engager à la reprendre à son compte sous forme de décret. Qui prétendra que ces rescapés de *l'Espoir*, qui ne sont *plus aujourd'hui* que quelques centaines, mettent en péril le budget de la nation ?

F. B.

POLITIQUE

M. Boucheron ne s'est pas rendu à la convocation du juge d'instruction

M. Jean-Michel Boucheron, député (non-inscrit) de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême, inculpé de *« corruption, complicité de faux en écriture de commerce et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence »*, qui avait été convoqué, mercredi matin 9 décembre, au Palais de justice de Paris par le juge Guy Joly, ne s'est pas rendu à cette convocation.

L'ancien maire d'Angoulême s'est installé en février à Buenos-Aires, où il a déclaré, le 26 novembre, avoir *« choisi l'exil »*. La ville d'Angoulême, partie civile, avait adressé la veille un mémoire à la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris demandant que, dans l'hypothèse où M. Boucheron ne déférerait pas à sa convocation, il soit déclaré *« en fuite »* et qu'un mandat d'arrêt international soit décerné contre lui. Un placement sous contrôle judiciaire avait, d'autre part, été requis par le procureur de la République.

M. Boucheron est également convoqué le 11 décembre devant la chambre d'accusation de Bordeaux pour être entendu par le juge Annie Léotin, qui l'a inculpé, le 9 mars 1992, de délit d'ingérence dans le dossier du CITEL (Centre international des techniques d'expression locale).

A l'Assemblée nationale, on précise qu'en application du règlement intérieur, *« le député contre lequel des poursuites ont été autorisées et qui s'est soustrait au mandat décerné contre lui perd ses droits à l'indemnité pendant la durée de son absence »*. Pour décider de la perte de ce droit, l'Assemblée doit recevoir une notification du garde des sceaux faisant état de la soustraction du député concerné au mandat décerné contre lui.

M. Chirac s'inquiète d'« une certaine dérive mercantile »

LA ROCHELLE

de notre envoyé spécial

A l'occasion d'une réunion publique, mardi 8 décembre à La Rochelle (Charente-Maritime), M. Jacques Chirac a dénoncé *« une certaine dérive mercantile »* qui *« a marqué la France ces dernières années, dérive qu'illustre l'affaire du sang contaminé »*. *« Quand les intérêts économiques priment sur la santé, sur la vie*, a précisé le président du RPR, *c'est que la société est malade et que des valeurs essentielles ne s'imposent plus à tous. Etrange paradoxe, que ce long règne des socialistes soit celui de l'affairisme, de l'amoralité et de l'impunité érigée en système ! » « Le futur gouvernement ne restera pas les bras ballants face aux difficultés et aux blocages de notre pays*, a ajouté l'ancien premier ministre. *Il agira, et tous les Français en verront les effets jusque dans leur vie quotidienne. »*

Evoquant la réussite attendue de l'opposition aux élections législatives, M. Chirac a déclaré : *« Une victoire qui ne serait due qu'au rejet du socialisme, dans un climat de lassitude désabusée, ne serait pas une vraie victoire. Nous n'avons pas envie de ramasser le pouvoir. Nous voulons que les Français nous le confient, sur un contrat moral et politique dont ils approuvent les termes. »*

Dans un entretien publié le même jour par *Sud-Ouest*, M. Chirac répond aux critiques de MM. Raymond Barre et François Léotard contre des primaires présidentielles : *« Je suis convaincu*, dit-il, *que s'il n'y a pas une règle qui permette à l'opposition de se mobiliser derrière un seul candidat au premier tour, la multiplicité des candidats risque de constituer un handicap majeur pour gagner au second tour. J'ai du mal à comprendre qu'on ne tire pas les leçons de l'expérience. »*

OLIVIER BIFFAUD

□ **M. Charles Fiterman (PC) juge révolu « le temps des intimidations et des rappels à l'ordre ».** – M. Charles Fiterman a affirmé, mardi 8 décembre, au cours d'une conférence de presse, à propos de sa décision de suspendre sa participation au bureau politique du PCF, annoncée la veille, que *« le temps des intimidations et des rappels à l'ordre est révolu »*, dans le fonctionnement de son parti, et qu'il *« n'accepte pas d'obligation de réserve »*.

□ **M. Cambadélis ironise sur le « syndrome de Pékin ».** – M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, interrogé sur la réunion des proches de M. François Mitterrand organisée le 6 décembre par MM. Louis Mermaz et Roland Dumas (*le Monde* du 8 décembre), ironise, dans *Libération* du mercredi 9 décembre, sur *« la gauche saisie par le syndrome de Pékin »*. *« Cela me fait penser*, dit-il, *au débat qui, il y a dix ans, a agité les officiels chinois (...) entre partisans et adversaires du « soutien inconditionnel » au bilan de Mao »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Dans quatre disciplines

Premier accord sur la rénovation des formations universitaires

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a approuvé, mardi 8 décembre, les projets d'arrêtés présentés par le ministère de l'éducation nationale et de la culture pour rénover les formations universitaires de premier et deuxième cycles dans quatre disciplines (sciences, technologie, arts, sciences et techniques des activités physiques et sportives). L'examen des projets pour les autres disciplines doit se poursuivre dans les prochaines semaines.

On ne criait pas victoire, mardi 8 décembre au soir, au ministère de l'éducation nationale et de la culture. Mais le soulagement était manifeste. Après deux jours de discussion marathon, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), organisme consultatif qui réunit l'ensemble des acteurs du monde universitaire, a approuvé, sans opposition explicite, les projets d'arrêtés préparés par la direction des enseignements supérieurs pour rénover les formations universitaires *dans quatre disciplines* : sciences, technologie, sciences et techniques des activités physiques et sportives et arts.

Il est vrai qu'après un an de discussions, ce premier accord partiel est un indéniable succès. On se souvient que M. Jospin avait engagé, au mois de janvier 1992, un projet global de réforme des premiers et deuxièmes cycles universitaires. Malgré le soutien de la majorité des présidents d'université, ce projet s'était heurté à la grogne d'une partie de la communauté universitaire et avait provoqué des manifestations d'étudiants et de lycéens, en février et mars dernier.

A peine arrivé Rue de Grenelle, M. Jack Lang avait donc décidé de calmer le jeu. Il publiait, le 20 mai dernier, un arrêté général entérinant les dispositions qui n'avaient pas soulevé d'opposition (information, orientation progressive et tutorat pour les étudiants, organi*sation des cursus en modules, etc.)*, mais il renvoyait à un examen plus approfondi la rénovation détaillée des cursus et des diplômes, au point de donner l'impression de vouloir enterrer ce dossier épineux. Le 19 octobre dernier (*le Monde* du 22 octobre), il relançait pourtant la concertation, décidé à avancer progressivement partout où un consensus était possible. Cette *méthode du « saucissonnage » du* dossier, accompagnée d'une discussion tous azimuts avec l'ensemble des syndicats d'enseignants et d'étudiants, les associations de spécialistes et les responsables universitaires, aura donc été payante.

Dans les quatre secteurs disciplinaires qui ont fait l'objet d'un accord, le 8 décembre, les projets de textes reposent sur quelques principes communs. Ils visent tout d'abord à simplifier très fortement un arsenal réglementaire qui était devenu inextricable. Pour le seul domaine des sciences, un arrêté unique remplacera les soixante-douze textes existant. D'autre part la *rénovation est globale* : elle traite de l'ensemble des premiers cycles (DEUG), licences et maîtrises en s'efforçant d'assurer une continuité et une cohérence de l'ensemble des cursus, discipline par discipline, afin de favoriser une orientation progressive des étudiants, trop vite enfermés, aujourd'hui, dans une spécialisation étroite.

Autonomie pédagogique

Troisièmement, les textes votés par le CNESER évitent l'écueil qui avait fait capoter le projet Jospin : il fixe, pour chaque diplôme (DEUG, licence, maîtrise) des volumes horaires minimum qui *sont équivalents, voire légèrement* supérieurs à l'existant. En outre ils ouvrent la possibilité pour chaque université, dans le cadre des contrats quadriennaux avec l'Etat, de négocier des surplus par rapport à ces minima.

C'est en effet la *dernière* caractéristique des projets adoptés : ils ne déterminent, au plan national, qu'un noyau dur d'enseignements *pour chaque diplôme ; cette* « majeure » suppose qu'un pourcentage minimum de la formation (entre 50 et 65 % de l'horaire glo*bal) est consacré à la discipline de* base, les universités restant libres d'organiser le reste des enseignements de façon souple. A une réserve près : l'enseignement d'au moins une langue étrangère et une formation à l'utilisation de l'informatique devient obligatoire dans toutes les formations. L'élargissement de l'autonomie pédagogique des établissements, dans le cadre *des contrats Etat-universités, a sans* aucun doute facilité l'approbation des premiers textes.

En sciences, le projet d'arrêté ne prévoit plus qu'un seul DEUG, assorti de cinq « mentions » (sciences de la matière ; mathématiques-informatique ; sciences de la vie ; sciences de la terre, de l'atmosphère, de l'océan ; mathématiques appliquées et sciences sociales). En technologie, la grande nouveauté est l'instauration d'une filière complète de premiers et seconds cycles de technologie industrielle (avec deux « mentions », génie des procédés et génie des systèmes). Dans le *secteur des enseignements artistiques*, le DEUG arts remplace l'actuel DEUG arts et lettres et conforte une plus large autonomie *de ce secteur, organisé autour de* cinq mentions : arts plastiques, arts du spectacle, histoire des arts et archéologie, musique, médiation culturelle et communication.

Désormais, trois des textes approuvés par le CNESER *(sciences, technologie et STAPS)* vont être rapidement transmis au ministre de l'éducation nationale et de la culture qui devrait les publier rapidement. Pour le projet d'arrêté sur les arts, il a été décidé de le réserver pour mieux examiner l'articulation entre la filière « communication » et les formations de lettres. Quant aux autres disciplines, elles font l'objet de concertations multiples. Les textes sur les sciences humaines et la théologie devraient être soumis au CNESER le 22 décembre. Les lettres, le *droit, l'économie et l'administration* économique et sociale devraient être examinés en janvier.

G. C.

Collèges morts

L'insécurité et le manque de personnel ont conduit enseignants et parents à fermer deux collèges à Sevran

SEINE-SAINT-DENIS

de notre correspondante

Bagarres, agressions physiques et verbales, racket, insultes, menaces, intrusion d'éléments extérieurs perturbateurs... Aux collèges Evariste-Galois et Paul-Painlevé de Sevran (Seine-Saint-Denis), *« la sécurité est menacée et l'enseignement en danger »*. Face à une *« violence latente »* et *« une insécurité grandissante »*, les professeurs et personnels du collège Evariste-Galois ont décidé, vendredi 4 décembre, de ne plus assurer leurs cours. Ils ont pris leur décision à l'issue d'une assemblée générale où ont été évoquées les agressions récentes de deux de leurs collègues, dont une institutrice enceinte, mardi 1er décembre.

« La goutte d'eau qui a fait déborder le vase », disent les professeurs. La cantine et l'accueil des enfants sont cependant maintenus pendant la grève. Soutenus par des centaines de parents d'élèves (six cents, selon les professeurs) et non satisfaits des propositions faites, lundi 7 décembre, par l'inspecteur d'académie de Créteil (l'affectation d'un soldat du contingent et dix heures de surveillance de *la cantine par semaine*), les quatre-vingts enseignants se sont rendus, mardi 8 décembre, au rectorat de l'académie de Créteil pour exposer leurs revendications. Ils réclament, dans l'immédiat, la nomination d'un second conseiller d'éducation et de cinq surveillants supplémentaires. Actuellement, ce collège de 1 280 élèves, situé dans un quartier difficile, ne dispose que d'un seul conseiller d'éducation et de cinq postes et demi de surveillant. N'ayant reçu aucune assurance lors de cette rencontre, parents et professeurs doivent se réunir avant jeudi pour décider de la poursuite ou non de leur action. Ce mouvement, selon Mme Maryse Chebab, professeur d'anglais depuis six ans, n'est pas fait *« pour protester contre les agressions dont sont victimes les enseignants, mais pour permettre aux enfants de pouvoir travailler dans des conditions normales »*.

Une position qui semble échapper à la compréhension d'une poignée de collégiens. Excédées par l'ampleur médiatique prise par l'événement et particulièrement loquaces, Rabha, treize ans, et son amie Ourida, quatorze ans, élèves de quatrième, se disent d'accord avec certains professeurs sur les problèmes de violence à l'intérieur du collège, mais estiment n'y être pour rien. *« Nous*, affirment-elles, *on veut travailler. OK ! il y a des agressions, mais c'est pas une raison pour faire grève. »* Rachid et ses quelques copains grommellent : *« Les profs font grève et nous, on est dans la rue ; on galère et on a froid. » « Pas question de rentrer à la maison*, explique Samira, *on n'a rien à faire, on préfère aller à l'école. »* Catégorique, son camarade affirme : *« La grève, c'est nul. Les profs disent qu'on n'est pas assez bons et ils nous font sauter des cours ; c'est pas comme ça qu'on fera des progrès. »*

Dans le quartier voisin, à Beau-sevran, le collège Painlevé est lui aussi fermé. Les enseignants ont décidé, lundi 7 décembre, à l'unanimité, de faire grève, afin d'apporter leur soutien à leurs collègues et mettre en avant leurs propres revendications. Ils dénoncent aujourd'hui l'augmentation croissante des effectifs (835 en 1991 et 880 en 1992, alors que promesse leur avait été faite de ne pas dépasser les 800). *« Aujourd'hui, on a le sentiment*, ajoute Maryse Hubert, professeur de mathématiques depuis vingt-trois ans, *que ce que l'on demande aux professeurs n'est plus de faire leur métier d'enseignant, mais de prendre dans leurs classes un maximum d'élèves et de refermer la porte. »*

« Ceux qu'on souhaiterait aider le plus chahutent »

Amère, Mme Katia Campos, professeur d'histoire-géographie, reconnaît ne plus pouvoir assurer son rôle pédagogique et éducatif. *« En classe, on ne nous écoute plus ; on a l'impression qu'ils n'attendent rien de l'école ; les plus en retard, ceux qui ne savent ni lire ni écrire, ceux qu'on souhaiterait aider le plus, chahutent. »* De son côté, Mme Sylvia Farnedi, professeur de lettres classiques, estime que *« la suppression des paliers d'orientation dans les collèges en fin de cinquième, qui entraîne systématiquement le passage des élèves dans la classe supérieure quel que soit leur niveau, n'est pas étrangère à la détérioration du climat, qui se traduit par des agressions quotidiennes entre élèves ou jeunes à l'égard de leurs professeurs »*.

Depuis deux ans, la situation est tendue au collège Painlevé et les travaux de rénovation du collège, programmés en février 1993 pour une durée de un an et demi, *risquent* de dégrader encore plus le climat. Professeurs et élèves vont devoir travailler dans des préfabriqués, sans salles spécialisées, avec un *matériel* réduit. Aussi résolus que leurs collègues du collège Evariste-Galois, les enseignants du collège Painlevé exigent *dans* l'immédiat la création de deux postes de surveillant, d'un poste de conseiller d'éducation, une assistante sociale attachée à l'établissement et la présence, une fois par semaine, d'un médecin scolaire. Ils se disent prêts à poursuivre leur action jusqu'à l'obtention d'une réponse positive à leurs revendications.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

□ **Incendie à la Sorbonne.** – Neuf personnes, quatre étudiantes et cinq vigiles, ont été légèrement blessées, mardi 8 décembre, lors d'un incendie qui s'est déclaré dans une cage d'escalier à l'université de la Sorbonne, à Paris. Le feu, dont l'origine n'a pas été déterminée, a pris vers 11 heures au deuxième étage du bâtiment. Il a été maîtrisé par les pompiers en moins d'une heure. Les neuf blessés légers avaient été hospitalisés, mais leur état n'a pas nécessité de les maintenir en observation. Au total, trente et une personnes ont été examinées sur place à l'infirmerie de la Sorbonne. Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de l'académie de Paris, a demandé l'ouverture d'une enquête afin de déterminer l'origine de l'incendie.

RELIGIONS

Le veto du Vatican contre l'historien Philippe Denis

Une mise au point de l'archevêque de Strasbourg

*A la suite de l'article annonçant le veto du Vatican à la nomination de Philippe Denis, historien belge de l'ordre dominicain, à la faculté de théologie catholique de Strasbourg (*le Monde *du 20 novembre), Mgr Charles Brand, archevêque de Strasbourg et chancelier de cette faculté, nous a adressé la mise au point suivante :*

1. La convention par laquelle a été créée la faculté de théologie catholique de Strasbourg ne relève pas du *« droit local »*, mais international, sur un plan paritaire entre l'Etat et le Saint-Siège. De ce fait, les diplômes délivrés par la faculté sont également reconnus par le Saint-Siège comme diplômes canoniques.

2. C'est par une procédure bilatérale que sont nommés les enseignants de cette faculté, l'Etat et le Saint-Siège intervenant chacun en son domaine. Le Saint-Siège est représenté par l'archevêque de Strasbourg, chancelier ecclésiastique de cette faculté. Il faut qu'il y ait accord des deux parties pour qu'une nomination puisse aboutir. Cette règle est en vigueur partout dans le monde où existent des facultés de théologie catholique au sein des universités d'Etat.

3. Si, selon la convention, le non-accord du Saint-Siège pour une nomination n'a pas à être motivé, la pratique montre qu'une réponse est donnée au candidat qui demande à être éclairé sur les motifs d'un refus.

4. Dans le cas particulier, le poste à pourvoir est un poste d'histoire de l'Eglise et non un poste d'« histoire religieuse ».

5. Dans l'article du *Monde*, il est question de la *« communauté des universitaires spécialistes d'histoire religieuse »*, comme s'il s'agissait, dans l'affaire en cause, d'un bloc homogène. Le moins qu'on puisse dire est que cette affirmation ne se vérifie pas pour l'ensemble de cette communauté. »

6. Ecrire que Rome aurait bloqué un candidat pour son engagement contre l'apartheid est injuste. Ses interventions récentes sur ce sujet sont constantes et claires.

[*Dans une lettre destinée à Mgr Brand*, archevêque de Strasbourg, le Groupe d'histoire religieuse, réunissant des spécialistes de l'Ecole pratique des hautes études et de l'UFR d'histoire de Paris-I, reconnaît que *« la procédure suivie est parfaitement légale »*, mais proteste contre *« des méthodes qui bafouent la compétence universitaire pour défendre le conformisme confessionnel »*. Dans un communiqué, la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études estime aussi que *« la légalité même de cette procédure pose le problème de l'étude de la religion dans l'enseignement public français »*.]

Leçons de catéchisme

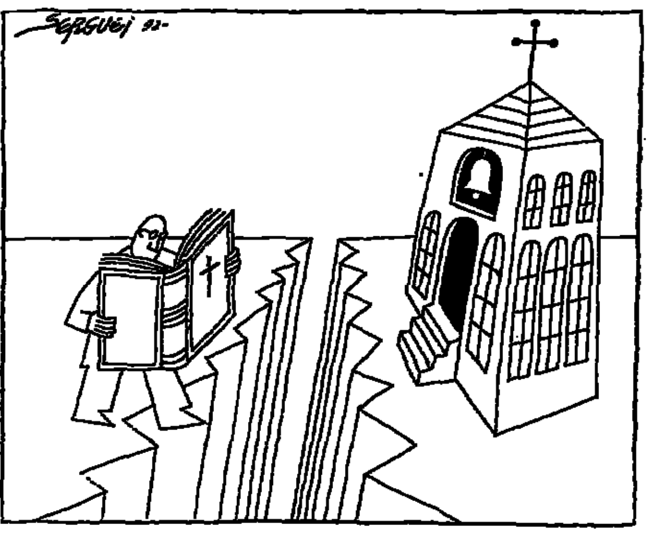
Suite de la première page

Avoir « rencontré » Dieu donne droit, sans doute, à certains privilèges. Chez André Frossard, beaucoup préfèrent, pourtant, le *résistant humaniste*, *l'écrivain* converti et caustique, à son nouveau rôle de Père de l'Eglise. Hier, il rompait des lances avec les théologiens. Aujourd'hui, il s'adresse directement aux évêques dans une épître brève, ruisselante d'onctions, mais cinglante (1). *« Votre discours ressemble de moins en moins à celui de saint Paul et de plus en plus à ceux de M. Méhaignerie » ; « le peuple vous demande la vie éternelle et vous lui promettez de l'augmentation »* : avec des formules assassines, il accuse les évêques de rien moins que d'avoir réduit le christianisme à la *sociologie et à l'histoire, de l'avoir* dépouillé de son latin, son grégorien, ses miracles, ses fêtes et ses mystères.

André Frossard n'a rien découvert. Il y a longtemps qu'en France des théologiens comme *Pierre Eyt ou Gérard Defois, devenus* depuis évêques, opposaient, sans le dénigrer, le christianisme de l'*« enfouissement »* – dans les mouvements, le militantisme politique ou syndical – au christianisme de l'*« affirmation »*, éclos *sous Jean-Paul II. Avec d'autres,* ils appelaient les catholiques à se soucier davantage de leur *« identité »*, de leur *« visibilité »*, dans une société qui avait perdu ses repères.

Le latin et le saxo

Autour d'une fête, d'un baptême, d'un pèlerinage, aujourd'hui d'un catéchisme, la « demande » religieuse, même raréfiée, demeure présente et ponctuelle. Pour leur mariage, les jeunes réclament *« le latin et le saxo »*, cite ce curé *comme un* signe des temps. A l'église, les funérailles sans prêtre, fréquentes à la campagne, sont perçues comme un *« enterrement civil »* et le laïc chargé d'animer la cérémonie doit revêtir une aube. Les maires ruraux sont prêts à payer très cher l'entretien d'églises qui se vident. *« Mon église, c'est la mémoire du village »*, affirme ce maire agnostique d'une petite



commune de l'Yonne. La sécularisation de secteurs entiers de *la* société n'a jamais empêché les poussées de fièvre religieuse (2).

Avec ses dogmes, ses sacrements, ses commandements, le nouveau catéchisme structure l'imaginaire. Son succès, qui dépasse les cercles de fidèles, renvoie aux mêmes questions que celles posées par la percée du *mouvement écologique. Lui aussi* répond à un besoin de sécurité, de « sauve-qui-peut », de rites, de racines, de symboles marquant une stabilité sociale et religieuse. Dans les années 60 au contraire, celles du concile Vatican II, le progrès était identifié, chez les catholiques, aux mots d'*« aggiornamento »*, de réforme, de « coresponsabilité » ou de « collégialité ».

Comme on peut en juger par les réactions épidermiques au catéchisme universel ou à la *Lettre aux évêques* d'André Frossard, une telle évolution ne cesse *pas de faire des vagues, au sein* même de l'Eglise. Certes elle en a fini, comme dit Mgr Jean-Charles Thomas, évêque de Versailles, avec ses *« grands classiques »* : droite-gauche, intégristes-modernistes, conciliaires-traditionalistes, *militants-consommateurs. Ces* dualismes n'ont plus grande signification. Il n'est plus exceptionnel de voir à la même tribune des figures charismatiques, des traditionalistes, des militants des droits de l'homme, des théologiens conservateurs ou progressistes (3).

Si, en période de récession, le besoin est grand de resserrer les rangs, l'Eglise n'est pas pour autant guettée par l'unanimisme. Mais plus que d'une crise d'orientation, elle souffrirait surtout d'une crise de générations, au nombre de trois, selon l'historien René Rémond : la génération d'avant le concile Vatican II *(1962-1965) troublée par tous les* changements ; celle qui a fait le concile et le croit à présent remis en question ; celle, enfin, pour qui Vatican II, c'est de l'histoire ancienne.

Austère et contraignant

Face à ces nouveaux clivages, *le danger serait de vouloir donner* des réponses toutes faites, non négociables, et sur tous les sujets. C'est la principale critique adressée au nouveau catéchisme, austère et contraignant comme un code de la route. *« La foi n'est pas un message codifié, imposé d'en haut*, souligne un lecteur. *C'est d'abord une recherche et une expérience personnelle. »* L'autre *risque*, plus sérieux, est celui d'une rupture de communication. La distance croît entre une partie large de l'*opinion, y com*pris catholique, et l'autorité magistérielle de l'Eglise, liée notamment à *« l'amalgame des interdits »*.

René Rémond, encore lui, *n'a* pas tort de rappeler que l'encyclique de *Paul VI sur* la contraception (*Humanae Vitae)*, en 1968, a ébranlé l'autorité et provoqué une *rupture* avec les fidèles qui *n'a* de comparable à l'époque contemporaine que la désobéissance, sous Vichy, à une hiérarchie majoritairement pétainiste. Atmosphère de secret, domaine réservé, interdiction du *« dissentiment théologique » : pour un théologien comme* Jean-Pierre Lintanf, provincial de l'ordre des dominicains, la circulation ne se fait plus entre la hiérarchie, les théologiens, les fidèles, et l'Eglise serait au bord de l'*« athérosclérose »*.

A la pointe du mouvement novateur depuis trente ans, l'épiscopat français se sait aujourd'hui *le dos au mur. Comment* gérer la demande renaissante de repères religieux et de signes sacrés, dont témoignent André Frossard autant que des jeunes démunis de toute éducation ou culture biblique ? Comment garder éveillé l'esprit du concile, *alors que le besoin de* stabilité et de rites dépasse de beaucoup celui de mouvement et d'engagement militant ? Ces questions font irruption dans une période de récession grave du personnel de l'Eglise, notamment *de son clergé. « Quand je suis arrivé dans mon diocèse en 1990, j'avais 122 prêtres*, dit Mgr Gérard Defois, archevêque de Sens-Auxerre. *Aujourd'hui, je n'en ai plus que 113. Pour ma retraite en 2006, il m'en restera 35. »*

Remobiliser et renforcer le clergé

La crainte de points de rupture dans le dispositif de l'Eglise ne fait que monter. Celle-ci appointe des laïcs permanents, chargés de plus grandes responsabilités, mais du même coup restreint l'initiative d'un clergé qu'*elle doit pourtant* remobiliser et renforcer. Plus que la question du personnel, c'est toutefois celle de la relation de *l'Eglise avec la société qui* est posée. Face aux nouvelles questions humanitaires, sociales ou bioéthiques, elle dispose d'une compétence reconnue. Elle pourra s'en acquitter, sans doute, comme le souhaite André Frossard, en faisant revivre des traditions, mais sans être pour autant prisonnière et répétitrice d'un catéchisme.

HENRI TINCQ

(1) *Le Parti de Dieu. Lettre aux évêques*. André Frossard. Fayard. 118 pages. 72 F.

(2) La démonstration est faite dans le dernier volume (XXe siècle) de l'*Histoire de la France religieuse*, sous la direction de Jacques Le Goff et René Rémond, qui vient de sortir au Seuil.

(3) Sur le thème « L'Eglise et sa diversité », le quotidien *la Croix* a organisé, le 5 décembre à la Cité des sciences de Paris, *un colloque d'où sont tirées* quelques citations de cet article.



La vérité des

décentralisatio

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

La vérité des prix pour les étudiants

L'Observatoire des coûts des établissements d'enseignement supérieur vient de publier sa première enquête sur l'université de Dijon. Iconoclaste

LONGTEMPS, l'argent a été tabou à l'Université. Dépendant pour l'essentiel des subsides de l'Etat, dispensés selon des critères aussi rudimentaires qu'égalitaires, ne maîtrisant pas le recrutement de leur personnel, ignorant ou presque leur budget réel, les établissements d'enseignement supérieur étaient des institutions mineures. La plupart des universitaires râlaient contre cette tutelle tatillonne mais acceptaient une irresponsabilité économique rassurante. Quant aux aventuriers qui cherchaient à l'extérieur des sources de financement complémentaires, ils le faisaient en catimini. En cas de besoin, comme en 1986, les étudiants rappelaient à chacun qu'il s'agissait là d'un sujet explosif.

C'est cet interdit que vient de lever l'Observatoire des coûts des établissements d'enseignement supérieur en publiant son premier rapport sur l'université de Dijon. Dès son lancement en 1989, la politique contractuelle entre l'Etat et les universités portait en germe la remise en cause des modes de financement et d'attribution des crédits des établissements d'enseignement supérieur. On ne pouvait, en effet, demander aux universités de s'inscrire dans une perspective budgétaire pluriannuelle, de faire des choix de développement et de gérer leurs ressources de façon plus responsable sans leur donner les moyens d'évaluer le coût réel de leurs actions. D'autant que l'Etat, de son côté, avec l'aide du cabinet Bossard Consultants, réfléchissait à la manière de répartir ses crédits de façon plus souple et plus rationnelle, afin de mieux tenir compte des spécificités et de la politique de chaque établissement.

C'est dans cet esprit que l'Observatoire des coûts a été discrètement créé au début de l'année 1991. Présidée par M. Jean Bornarel, physicien à l'université Joseph-Fourier de Grenoble, associant dans son conseil d'orientation une vingtaine de représentants des présidents, secrétaires généraux et agents comptables d'universités, des directeurs d'écoles d'ingénieurs et d'IUT, et des directions concernées du ministère de l'éducation et du ministère du budget, mais ne mobilisant en permanence que quelques experts et consultants, cette structure légère a tout d'abord engagé deux évaluations des universités de Dijon et Paris-XII Val-de-Marne. Elle est en train de les compléter avec l'analyse des universités Strasbourg-I, Le Mans, Lyon-II ainsi que l'INSA de Toulouse et l'Ecole nationale supérieure de chimie de Lille, dont les résultats devraient être connus d'ici l'été 1992.



A première vue, la mission est simple : mesurer, par un audit minutieux sur le terrain, le coût annuel moyen par étudiant dans chaque formation et pour chaque discipline, sans tenir compte, pour l'instant, des coûts de la recherche ni des coûts de la vie étudiante. L'exemple de Dijon montre pourtant la complexité de l'exercice, dès lors que l'on entend prendre en compte l'ensemble des dépenses de fonctionnement, de salaires de tous les personnels et d'amortissement des équipements.

De 4 000 à 70 000 F par étudiant et par an

En effet, pour 1990-1991, les coûts constatés dans l'université de Bourgogne s'échelonnent de 4 000 à 70 000 francs par étudiant et par an, mais 80 % des formations ont un coût compris entre 5 000 et 25 000 francs. Cette diversité, note l'Observatoire, témoigne de la multiplicité des paramètres qui peuvent faire varier le coût.

La première variable est évidemment le cycle d'études supérieures. A titre indicatif les coûts à l'étudiant des premiers cycles, où les effectifs sont nombreux, les équipements utilisés de façon optimale et la masse salariale plus faible du fait que les professeurs y interviennent moins, se situaient à Dijon, en 1991, à 10 450 francs par an, exception faite de l'IUT. En deuxième cycle, ils s'établissaient à 13 190 francs et en troisième cycle à 17 145 francs par an. Toutefois c'est parmi les formations de second cycle que l'on trouve les filières les plus coûteuses – jusqu'à 70 000 francs par étudiant et par an – tandis qu'en troisième cycle le maximum observé est de 35 000 francs.

Le deuxième paramètre est la discipline enseignée. Ainsi un étudiant dijonnais en sciences a un coût moyen de 18 500 francs par an, contre 7 445 francs pour les littéraires, juristes ou économistes. C'est évidemment, dans le premier cas, l'existence de travaux pratiques qui pèse sur l'ensemble des charges d'enseignement, de personnel technique, de fonctionnement et d'amortissement des équipements. Ainsi un étudiant de l'institut universitaire de technologie (en mécanique) coûte de l'ordre de 45 000 francs par an, contre moins de 10 000 francs pour un licencié d'histoire.

On mesure bien, sur ce dernier exemple, que la nature de la formation pèse fortement sur les coûts. Les formations « fondamentales » (comme un DEUG de lettres, une licence de maths ou une maîtrise de philosophie) ont un coût plus faible que les formations « expérimentales » qui imposent une expérimentation matérielle (DEUG de musique ou licence de physique), et, plus encore, que les formations professionnelles ou technologiques, en particulier dans le secteur secondaire.

Enfin, le nombre d'étudiants dans chaque formation est déterminant. A titre d'exemple, le coût des six étudiants de licence de lettres classiques est en moyenne de plus de 50 000 francs par an, contre 6 000 francs seulement pour les 182 étudiants de lettres modernes. Il semble toutefois que les économies d'échelle liées à la taille des effectifs ne soient pas illimitées : le coût moyen des 60 étudiants de deuxième année d'histoire ou des 260 étudiants de langues étrangères appliquées de première année est à peu près identique (de l'ordre de 9 000 francs).

Un sous-équipement évident

Mais l'Observatoire ne s'en tient pas là. Il s'efforce d'analyser les coûts dans leurs différentes composantes. Les salaires des enseignants (51 % au total) et des personnels administratifs (24,5 %) en constituent évidemment la plus grosse part. Mais il a fallu s'engager là sur un terrain délicat et faire la part du temps de travail consacré par chaque enseignant à la formation ou à la recherche. Prudemment, l'Observatoire a adopté, dans cette première étude, un partage par moitié pour chaque type d'activité. Mais il a analysé la situation de façon plus réaliste dans quelques filières qui ont accepté de jouer le jeu. Or il est intéressant de constater que, selon les filières, la part du temps consacrée par les professeurs à la recherche varie, de l'avis même des intéressés, de 13 à 55 %.

De la même manière, le coût du personnel enseignant dans une formation dépend étroitement du degré d'intervention des différentes catégories d'enseignants, les professeurs pesant financièrement davantage que des assistants ou des agrégés du secondaire détachés dans le supérieur. Ainsi, sur la totalité de leurs interventions, les professeurs de sciences économiques n'interviennent en premier cycle que pour moins de 10 % de leur temps, contre plus de 40 % pour leurs collègues des sciences de la terre.

Enfin l'Observatoire analyse l'amortissement des équipements, évalué pour chaque formation, à partir d'un inventaire des matériels, d'une estimation de leur valeur de remplacement et de leur durée de vie constatée, qu'il s'agisse des équipements scientifiques ou administratifs (micro-ordinateurs, centre de calcul, photocopieuses...). Or les coûts d'amortissement en fonction du nombre d'étudiants utilisateurs varient de moins de 200 francs par an en lettres à environ 2 700 francs en IUT et de l'ordre de 1 000 francs en sciences.

Mais l'analyse de ces coûts « cachés » d'amortissement permet aussi, comme l'explique M. Bornarel, *« de calculer les investissements qu'il faudrait consentir chaque année pour maintenir en l'état l'ensemble des équipements d'un établissement. Il est possible d'affirmer, dès à présent, que les crédits alloués à cet effet sont largement insuffisants ». Ce « sous-équipement évident »* devrait, suggère-t-il, inciter l'Etat à investir davantage mais aussi les établissements à mieux gérer leur patrimoine.

Aussi minutieuse soit-elle, cette première évaluation des coûts par étudiant et par filière menée à Dijon reste encore rudimentaire sur bien des points. Les autres études en cours devraient permettre d'affiner l'analyse, de croiser les différents paramètres, de mieux cerner la réalité des coûts salariaux consacrés à l'enseignement, la recherche ou l'administration, de multiplier les comparaisons entre établissements ou encore d'examiner la *« productivité »* des différentes filières et de leur dispositif pédagogique. Autant d'interrogations iconoclastes, quand on constate, par exemple, que la deuxième année d'italien, à Dijon, coûte 12 900 francs par étudiant, alors que l'année de licence dans la même discipline se situe à 8 500 francs par étudiant.

Première application dès 1993

Dès à présent, cependant, ce travail de l'Observatoire des coûts provoque de sérieuses prises de conscience. Comme le note M. Gilles Bertrand, président de l'université de Dijon, *« la vérité des prix fait sortir le problème financier et budgétaire de l'à-peu-près où il était. Cela fait également mettre en parallèle la plupart des filières de l'université sur la base de références communes, s'interroger sur les différences de coût et préparer les éléments d'une politique. Enfin l'analyse interroge nos gouvernants. Est-il possible que 63 formations, sur les 160 qui ont été mesurées, puissent survivre avec un coût à l'étudiant inférieur à 10 000 francs par an ? »*

Enfin ces premiers résultats de l'Observatoire ont déjà permis d'alimenter le nouveau système de répartition des crédits (baptisé SANREMO) que le ministère de l'éducation nationale mettra en œuvre dès 1993. A partir des études de Dijon et Paris-XII, une première grille de *« coûts moyens pondérés »* a été établie, détaillant – pour chaque grand domaine de disciplines et chaque cycle – le coût moyen par étudiant dont l'Etat devrait tenir compte pour répartir entre les universités les budgets de fonctionnement et d'équipement. Bref, l'argent n'est plus tout à fait tabou à l'Université.

GÉRARD COURTOIS

Les prépas dans l'attente

IL y a un an, la patrie des prépas était en danger, enseignants et directeurs de grandes écoles se mobilisaient, et les associations d'anciens élèves sonnaient le tocsin, après la déclaration de guerre lancée par le ministère de l'éducation nationale et sa menace de réduire à une année la durée des classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs. Cette levée de boucliers, à l'automne 1991, avait rapidement convaincu MM. Jospin et Allègre d'abandonner ce combat, perdu avant d'avoir été vraiment livré.

Depuis, c'est le calme plat. Un silence surprenant, presque étrange, règne sur le front des prépas. La direction des enseignements supérieurs du ministère a esquissé une prudente sortie, début 1992, en reconstituant un petit groupe de travail pour examiner le champ de bataille. Il n'en est rien sorti ou presque. La seule innovation a consisté à repousser d'une dizaine de jours le démarrage des concours 1993 qui ne commenceront cette année que le 10 mai afin de ne pas plonger trop tôt les élèves dans le bachotage intensif.

Dans la foulée, quelques timides regroupements de concours vont s'amorcer en 1993. Ainsi les Ecoles normales supérieures devraient recruter – mais pour la seule option M' – sur des épreuves communes de mathématiques et de physique. De même, sera créée pour l'option TA (ouverte aux bacheliers F) une banque d'épreuves écrites commune à sept grandes écoles.

Décrue des effectifs

Mais sur le reste, sur toutes les interrogations qui traversent le monde des prépas depuis deux ou trois ans, sur la nécessité de les diversifier pour répondre à la fois à l'attente des élèves et aux besoins d'un certain nombre d'écoles, sur la volonté d'atténuer la sempiternelle « dictature des mathématiques », comme sur la nécessité de réduire le nombre de redoublements en seconde année, sur tout cela, à l'évidence, rien n'a bougé. Balayées par la tempête, les évolutions prudentes préconisées, au printemps 1991, par la Conférence des grandes écoles sont restées lettre morte.

Il y a, à cela, une raison fondamentale : les classes préparatoires sont en train de digérer la formidable croissance qu'elles ont connue au cours de ces dernières années. Entre 1981 et 1991, leurs effectifs globaux sont passés de 39 000 à près de 72 000 élèves, soit un rythme annuel d'augmentation de l'ordre de 8 %, deux fois plus rapide que dans l'ensemble des formations universitaires.

A l'évidence, les prépas ont donc besoin de souffler. Pour la première fois depuis bien longtemps, leurs effectifs auront stagné, voire regressé à la rentrée 1992, malgré la création de trente-cinq classes supplémentaires.

G. C.

Lire la suite page 12

La décentralisation tranquille des universités

Le renforcement de la politique contractuelle, annoncée par M. Lang ne fait progresser l'autonomie qu'à pas comptés

CELA fait un quart de siècle que l'autonomie des universités est posée, en principe, par les lois sur l'enseignement supérieur de MM. Edgar Faure, en 1968, puis Alain Savary en 1984. Et cela fait un quart de siècle qu'elle reste, pour l'essentiel, un vain mot. A défaut des instruments de base de cette autonomie (gestion globale et prévisionnelle, comptabilité analytique, gestion des personnels et décentralisation des responsabilités au bénéfice des universités), le pilotage des établissements ne pouvait guère relever que du bricolage. Heureux et dynamique ici, timoré et grincheux ailleurs, et prêtant inévitablement le flanc aux critiques de ceux qui prônent un transfert radical des pouvoirs de l'Etat aux régions.

Depuis quelques années, pourtant, l'échiquier a changé, les mentalités et les pratiques ont commencé à évoluer en profondeur. M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, ne s'est pas privé de le rappeler, mardi 8 décembre, à l'université Paris-XII-Val-de-Marne (Créteil), où il venait signer solennellement les contrats quadriennaux entre l'Etat et six établissements parisiens d'enseignement supérieur (Paris-II-Assas, Paris-VIII-Saint-Denis, Paris-IX-Dauphine, Paris-XII-Val-de-Marne, l'Institut d'études politiques de Paris et l'université nouvelle de Cergy-Pontoise).

Après les trois premières vagues de la politique contractuelle engagée en 1989 par M. Jospin et qui ont permis à l'Etat de passer contrat avec quatre-vingt-huit établissements d'enseignement supérieur de province, la signature de ces contrats avec des universités d'Ile-de-France n'était pas acquise. La complexité du paysage (dix-sept universités dont les quatre nouvelles créées il y a deux ans, ainsi que quelques grands établissements), sa balkanisation en féodalités puissantes et prestigieuses, la masse des étudiants concernés (plus du quart des effectifs nationaux), enfin l'absence d'une politique homogène et dynamique des collectivités locales en matière d'enseignement supérieur, tout rendait l'exercice périlleux.

En signant ces six contrats parisiens, le ministre de l'éducation nationale pouvait donc, sans forcer le trait, souligner le 8 décembre *« la réussite de cette décentralisation tranquille au profit des universités »*. D'autres universités franciliennes devraient être en mesure de conclure dans les toutes prochaines semaines (notamment Paris-III-Sorbonne nouvelle, Paris-IV-Sorbonne ou Paris-XI-Orsay). Et l'on devrait passer le cap des cent contrats Etat-universités, soit la quasi-totalité des établissements, au début de 1993.

Une agence pour l'architecture

A trois mois d'élections législatives déterminantes, le message ministériel aux tenants de la décentralisation est clair : si l'Etat ne peut pas tout contrôler et doit associer à son action les collectivités locales et les établissements, c'est au niveau des établissements que doit se situer la *« vraie décentralisation »*.

L'ambition n'est pas absurde. En poussant les universités à élaborer un projet à moyen terme, à préciser leurs objectifs, à hiérarchiser leurs priorités, à évaluer les moyens nécessaires, et en renforçant, au passage, le pouvoir d'arbitrage des équipes présidentielles, la politique contractuelle est un levier efficace pour amener les communautés universitaires à prendre leurs responsabilités. Pour tenter d'accélérer le mouvement, le ministre de l'éducation nationale a présenté, le 8 décembre, plusieurs propositions.

Aussi, pour renforcer la direction des établissements, il a annoncé la mise en œuvre d'un nouveau statut revalorisant la situation des secrétaires généraux d'université. Il a d'autre part incité les universités à se regrouper pour assurer en commun la formation au management de leurs responsables, à l'instar de ce qu'elles ont déjà fait pour l'informatique avec le Groupement pour l'informatique de gestion des universités et établissements (GIGUE) et pour les relations internationales avec l'agence qui doit voir le jour d'ici à la fin de l'année *(le Monde* du 19 novembre). De même, le ministre propose une série d'améliorations de la gestion du personnel *(déconcentrée à titre expérimental*, cette année, dans onze établissements) et de la gestion financière (asssouplissements et modernisation des règles d'utilisation des crédits de l'Etat).

Il a aussi annoncé la création prochaine d'une Agence pour la construction, la réhabilitation et l'architecture universitaires (ACRAU), placée à la disposition des maîtres d'ouvrage, c'est-à-dire les universités, les rectorats et les collectivités locales, pour leur apporter le savoir-faire technique, juridique et artistique dont ils manquent trop souvent pour aménager, rénover et assurer la maintenance des locaux universitaires. Créée sous forme de groupement d'intérêt public, associant Etat, universités et collectivités volontaires, cette agence publique devrait être implantée en province, la ville de Lyon étant évoquée avec insistance. Enfin, si le ministère obtient les moyens prévus dans son projet initial, elle devrait rassembler une soixantaine de professionnels.

Même si elles sont tardives et si l'on peut s'interroger sur la possibilité pour M. Lang de les mettre en œuvre avant le mois de mars, les mesures esquissées vont dans le bon sens : elles sont de nature à élargir un peu plus le champ de responsabilité et d'initiative des universités et à modifier peu à peu, comme la politique contractuelle, le fonctionnement et l'attitude de l'administration centrale. Toutefois, tant que l'Etat demeurera maître de la réglementation et surtout de l'essentiel des moyens, il restera difficile de parler véritablement d'autonomie.

G. C.

Les prépas dans l'attente

Suite de la page 11

Selon les chiffres encore provisoires du ministère, les premières années de classes préparatoires ont perdu quelque 600 à 700 élèves, notamment dans les formations commerciales. Et les rectorats ont déjà été invités à ne pas réouvrir les vannes à la rentrée 1993.

Mais cette amorce de décrue est également symptomatique du malaise qui, à l'évidence, traverse aujourd'hui les pépinières de l'élite scolaire française. M. Denis Monasse, président de l'Union des professeurs de spéciales (UPS), le reconnaît : *« Du fait de cette augmentation incontrôlée, le découragement des élèves face aux difficultés des prépas est de plus en plus sensible. Beaucoup n'arrivent plus à avaler les programmes et les horaires. Et, quand ils ne parviennent pas à passer par-dessus la barre, ils passent au-dessous. »* Et il souligne que, lors de la dernière assemblée générale de l'UPS, 10 % seulement des enseignants se sont déclarés favorables au maintien en l'état des maths sup tandis que neuf sur dix souhaitaient une rénovation et une diversification, en particulier pour tenir compte des besoins spécifiques des écoles d'informatique et de chimie et des secteurs économiques qui les épaulent.

Ce sentiment est partagé par les proviseurs du Syndicat national des personnels de direction, soucieux de réduire les taux d'échec et d'abandon (de l'ordre de 30 % sur les deux années de prépas scientifiques) et qui ont constitué un groupe de travail très actif sur la question. De même, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) vient de réclamer la *« réouverture d'urgence »* du dossier, notamment pour réfléchir à l'articulation entre les projets de réforme des lycées (et du baccalauréat) et les prépas.

Chacun enfin voit poindre une concurrence tous azimuts. Ainsi les écoles disposant de prépas intégrées (comme les INSA, instituts nationaux de sciences appliquées) semblent de plus en plus rassurantes et attractives pour les familles et les bacheliers. Au point que les Ecoles nationales supérieures de chimie de Lille et de Rennes, ainsi que les trois Instituts nationaux polytechniques de Nancy, Grenoble et Toulouse s'apprêtent à ouvrir des prépas intégrées à la rentrée prochaine. Encore expérimentale, cette initiative pourrait faire tache d'huile, tant elle répond au besoin de mieux profiler les formations d'ingénieurs. Cela réduira d'autant les débouchés habituels des prépas classiques.

A cela, enfin, s'ajoute la concurrence des formations universitaires, en particulier scientifiques, qui sont à la fois de mieux en mieux reconnues sur le marché du travail (*lire l'article de Frédéric Gaussen ci-dessous*) et qui permettent, en outre, à un nombre croissant d'étudiants d'accéder aux grandes écoles par la voie des admissions parallèles.

Au point que certains, dans le petit monde des prépas, se demandent si le ministère de l'éducation, échaudé par l'échec de son attaque frontale de l'an dernier, n'a pas choisi la stratégie de l'encerclement. Pour ne pas tuer dans l'œuf la création des nouvelles formations technologiques des instituts universitaires professionnalisés, formant à bac + 4 des « ingénieurs-maîtres » encore mal assurés de leur place sur le marché du travail, il laisserait volontairement en suspens la réflexion, plus nécessaire que jamais, sur la diversification des classes préparatoires.

Un soupçon que récuse M. Daniel Bloch, directeur des enseignements supérieurs au ministère, en soulignant notamment qu'il s'apprête à créer, dans les prochaines semaines, des commissions pédagogiques nationales pour chaque grande catégorie de prépas, en particulier les classes scientifiques et biologiques. Chacun, pourtant, notera que la réflexion n'a pas manqué depuis trois ans et que semblait plutôt venu le temps des décisions.

GÉRARD COURTOIS

Sciences-Po, filière hypokhâgne

Les classes préparatoires littéraires cherchent des débouchés pour leurs élèves

Si les classes préparatoires scientifiques et commerciales peuvent se targuer de fournir un débouché à la grande majorité de leurs étudiants, il n'en va pas de même pour les littéraires. Ces dernières n'ont, théoriquement, qu'une finalité : préparer leurs élèves aux concours des écoles normales supérieures (Ulm et Fontenay-Saint-Cloud). Le faible nombre de places aux concours littéraires des ENS (112 à Fontenay-Saint-Cloud, 97 pour la rue d'Ulm en 1992, pour quelque trois mille candidats) aurait pu entraîner une chute du nombre d'élèves dans ces classes préparatoires, découragés par la difficulté de l'exercice.

La mise en place, depuis 1983, de cours supplémentaires de préparation aux instituts d'études politiques (IEP), et au plus prestigieux d'entre eux, celui de Paris, a évité cette désaffection possible. Quarante-neuf lycées sur les quatre-vingt-deux disposant de classes de lettres supérieures (hypokhâgne) proposent aujourd'hui cette préparation et, en 1991-1992, le quart des élèves de lettres supérieures avaient choisi de suivre cette formation complémentaire (1).

D'une durée de cinq ou six heures hebdomadaires, moins parfois, cette formation complémentaire ne change pas la nature de l'enseignement en lettres supérieures. Telle était en tout cas l'exigence formulée par les enseignants de classes préparatoires littéraires. Neuf ans après la mise en place de ces enseignements optionnels, ils se félicitent aujourd'hui de la formule : *« Le succès de cette formation complémentaire auprès des élèves ne peut que nous réjouir,* explique Mme Marie-Claire Figeac, présidente de l'Association des professeurs de première supérieure et de lettres supérieures. *Pour beaucoup de classes préparatoires, son introduction a été ressentie comme une bouffée d'oxygène. Ce nouveau débouché a attiré des candidats de bon niveau qui ont une importante capacité de travail puisqu'ils suivent à la fois le programme de lettres supérieures et celui des enseignements optionnels. »*

Certes, l'association reconnaît qu'un certain nombre d'élèves ont pour seul objectif d'intégrer un institut d'études politiques. Et que les meilleurs éléments se trouvent parfois devant un dilemme de taille : intégrer un IEP dès la fin de la première année, ou entrer en khâgne pour tenter, sans filet cette fois, les concours de Normale sup'. *« Mais nous devons nous féliciter que nos élèves voient leurs possibilités se multiplier »*, conclut Mme Figeac.

Le meilleur taux de réussite

La possibilité, désormais offerte aux admissibles des concours d'Ulm et de Fontenay-Saint-Cloud, de passer les oraux de l'ESSEC au même titre que les candidats issus des classes préparatoires commerciales, rencontre la même approbation (*le Monde* du 25 novembre). De plus, les conventions passées avec un certain nombre d'instituts d'études politiques de province ont réchauffé le cœur des enseignants des prépas littéraires. Les IEP de Strasbourg, Grenoble, Bordeaux et Toulouse ont en effet accepté que les bacheliers qui réussissent le concours d'entrée diffèrent leur intégration d'une année pour effectuer une hypokhâgne.

Les résultats au concours de l'Institut d'études politiques de Paris confortent l'analyse. Parmi les 309 admis en première année au concours 1992, 219 avaient obtenu leur baccalauréat en 1991. 61 % de ces reçus à bac+1 ont suivi une année de classe préparatoire dans un lycée (hypokhâgne ou préparation commerciale). *« Les candidats ayant suivi une classe préparatoire littéraire ont le meilleur taux de réussite,* indique M. Claude Jourdan, directeur des études à Sciences-Po. *Contrairement aux communiqués conquérants de bon nombre d'établissements privés, l'hypokhâgne est sans conteste la meilleure formation. Parmi les bacheliers 1991 admis en 1992 à l'Institut, seuls 19,5 % ont suivi une préparation annuelle privée. Un résultat équivalent aux étudiants ayant suivi une année d'études universitaires – droit ou économie. »*

Ces propos vengeurs à l'égard des « prépas privées » ne sont pas récents. Chaque année, lors de son discours d'accueil des nouveaux élèves, le directeur de Sciences-Po, M. Alain Lancelot, fustige ces formations privées. La réforme du concours d'entrée, introduite en 1988 et limitant les candidatures aux bacheliers de l'année et à ceux de l'année précédente, avait d'ailleurs comme objectif, entre autres, de mettre un terme à la production de *« veaux aux hormones »*, comme on qualifie élégamment rue Saint-Guillaume, les candidats passés par ce type d'établissement. Les épreuves du concours sont désormais déterminées par des enseignants du secondaire, sous la houlette d'inspecteurs d'académie.

Devoirs de vacances

En revanche, l'Institut n'a pas cherché grief aux préparations qui se déroulent pendant l'été : *« Le concours est difficile, les élèves doivent le préparer durant les vacances,* reprend M. Jourdan. *Une préparation d'été peut les aider. »* Mais il ne saurait être question de cautionner tel ou tel établissement privé. Un disque précise d'ailleurs, sur le standard de Sciences-Po, que *« l'Institut ne cautionne aucune préparation commerciale, mais recommande les formations proposées par le lycée public La Fontaine et celle du Centre national d'enseignement à distance »*.

Le lycée La Fontaine (dans le XVIe arrondissement de Paris) propose depuis trois ans une formule originale. Durant cinq semaines, il prépare une centaine de candidats, pas forcément originaires de son propre établissement, au concours des IEP. *« Depuis six ans, nous avions mis en place des cours de préparation à ce concours dans nos classes de terminale,* explique le proviseur. *Mais les élèves nous demandaient un soutien pendant l'été. Nous l'avons mis en place. Le succès est important, puisque nous avions cette année 600 demandes. Sur les 105 stagiaires, 44 ont intégré Sciences-Po Paris, 13 un IEP de province »*. Mis en place en liaison avec le Centre national d'enseignement à distance (CNED), ce stage coûte 3 200 francs, un tarif très inférieur à ceux pratiqués par le privé.

Le CNED propose une autre formule. C'est la formule choisie par Victor, dix-neuf ans, candidat malheureux à Sciences-Po Paris en septembre dernier. *« Je n'avais pas travaillé suffisamment pendant l'été »*, reconnaît-il aujourd'hui. Inscrit en DEUG bi-disciplinaire (droit et anglais) à l'université de Nanterre (Paris-X), il tentera à nouveau sa chance cette année, après s'être efforcé de suivre la préparation du CNED : *« Je n'allais pas taper mon grand-père pour une prépa privée,* ajoute-t-il. *Avec la fac, j'aurai le niveau en anglais et en droit, pour le reste je compte sur le CNED. »* C'est en cherchant à joindre Sciences-Po, l'été dernier, qu'il a entendu un disque recommandant ce mode de préparation. *« Pour les joindre, on patiente des heures au téléphone. Mais au moins, ça sert à quelque chose. »*

MICHÈLE AULAGNON

(1) Selon la liste des classes préparatoires littéraires publiées au *Bulletin officiel* du 5 novembre, ce sont 1 271 élèves de lettres supérieures, sur un total de 4 950, qui avaient choisi cette formation complémentaire en 1991-1992.

La société du diplôme

Une enquête du CEREQ montre que l'économie française a parfaitement absorbé l'afflux de diplômés

La crise de l'emploi, qui frappe tout particulièrement les jeunes, va-t-elle gagner une population jusqu'ici épargnée : les diplômés de l'enseignement supérieur ? Beaucoup le redoutent, y compris parmi les détenteurs de parchemins « haut de gamme » et l'inquiétude gagne les forums et les bureaux d'élèves. Une étude réalisée pour l'Institut supérieur du commerce auprès de 149 entreprises fait apparaître une baisse du recrutement des jeunes diplômés en 1992 par rapport à 1991, due à la fois à la diminution du nombre d'entreprises recruteuses et au nombre de recrutements par entreprise (1). Toutefois, les entreprises interrogées présentent ce recul davantage comme une position d'attente, dans l'espoir de jours meilleurs, que comme un changement de leur politique d'embauche.

Une enquête du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) analysant l'insertion professionnelle des diplômés de 1988 – et dont les résultats sont publiés dans le numéro de décembre du *Monde de l'éducation* – montre, en effet, que l'économie française a absorbé, avec une étonnante facilité, dans les quatre dernières années, une « production » de diplômés pourtant en très forte progression.

Alors que le nombre des diplômés d'universités et de grandes écoles a augmenté de 40 % entre 1987 et 1991, leur insertion professionnelle s'est sensiblement améliorée : le chômage a diminué (de 5,6 % à 4,5 %), la proportion de jeunes occupant un emploi stable (contrat à durée déterminée ou fonctionnaires) a augmenté et le temps mis à trouver un premier emploi s'est restreint.

Cette amélioration a touché tous les niveaux et tous les types de formation, les principaux bénéficiaires étant les titulaires de diplômes universitaires de technologie (DUT) et de brevets de technicien supérieur (BTS) et ceux d'un diplôme universitaire de troisième cycle. On constate que ces derniers font pratiquement désormais jeu égal avec les grandes écoles, en particulier dans les disciplines scientifiques (notamment l'informatique), l'économie et la gestion. Les étudiants des universités fournissent plus de la moitié des cadres administratifs et commerciaux des entreprises et près du tiers des ingénieurs et cadres techniques et des professions intermédiaires.

Priorité aux jeunes

Cette progression générale est due à la politique très volontariste de modernisation et d'adaptation des entreprises françaises, face aux évolutions technologiques et aux transformations du marché. Dans cette course à la productivité, les entreprises ont massivement fait appel aux jeunes, considérés comme mieux préparés par leur formation à affronter ces transformations, plutôt qu'à la promotion interne. Ce comportement, qui joue massivement au détriment des professionnels plus âgés, est une particularité des entreprises françaises et ne semble pas devoir se modifier dans un contexte économique différent. Une enquête européenne de l'Association pour l'emploi des cadres montre qu'en 1992, alors que la crise était déjà présente, la France demeurait le pays de la Communauté qui a fait le plus appel au recrutement de débutants.

Une autre constatation importante qui ressort de l'enquête du CEREQ publiée par *le Monde de l'éducation* est l'attrait des entreprises pour les diplômes spécialisés de haut niveau, qui font l'objet de rémunérations élevées. Cette tendance, qui s'explique par le désir de disposer de personnels déjà bien formés et rapidement utilisables dans des postes de responsabilité, se traduit dans l'échelle des salaires par l'élargissement du fossé entre le niveau bac+2 (8 000 F. environ) et bac+4 ou 5 (de 10 000 à 12 500 F.). Cette pratique a des effets pervers évidents : pour les entreprises, en accentuant les tensions entre les générations ; et pour le système de formation, en incitant les étudiants à poursuivre leurs études le plus longtemps possible.

Quel que soit l'engouement des entreprises pour les jeunes diplômés, il est évident que la réduction prévisible du nombre de cadres recrutés aura des conséquences sur cette population jusqu'ici privilégiée. De quelle façon ? Il est déjà prévisible que certains secteurs, comme l'informatique, seront plus touchés que d'autres, alors que le commerce, la recherche-développement ou les services dans les entreprises industrielles continueront de progresser. Les premières victimes du rétrécissement du marché risquent d'être les formations les plus neuves et les moins bien connues des employeurs, comme les formations universitaires de deuxième et même de troisième cycle, ou celles dont le niveau est trop peu homogène, comme les « petites » écoles de commerce, qui commencent déjà à avoir des difficultés.

L'avenir des diplômés dépendra évidemment d'abord de l'évolution de la situation économique. L'enquête du CEREQ permet toutefois de redresser un certain nombre d'idées reçues sur « le trop-plein de diplômés » ou « l'université-fabrique de chômeurs ».

Les études supérieures restent la principale garantie contre le chômage. Cette situation n'est pas exempte de risques sociaux, par les inégalités qu'elle crée à la fois entre les travailleurs au sein de l'entreprise et entre les jeunes, diplômés ou non. Mais cette tendance à la survalorisation du diplôme est trop enracinée dans la culture française pour devoir s'inverser de sitôt.

FRÉDÉRIC GAUSSEN

(1) « Le marché de l'emploi des jeunes diplômés en 1992 », par Hewitt Associates.

EDUCATION • CAMPUS

Math sup de banlieue

En pleine zone « sensible », le lycée Paul-Eluard de Saint-Denis a ouvert des prépas scientifiques. Convaincant

M. LIONEL JOSPIN l'avait dit le premier, en février 1990 et son successeur, Jack Lang, vient de le rappeler, lundi 7 décembre, lors d'un déplacement consacré aux zones d'éducation prioritaires (*le Monde* du 9 décembre) : il faut constituer des *« pôles d'excellence »* dans les établissements « sensibles ». De quelle façon ? En jouant sur l'offre et en ouvrant, de façon volontariste, des filières prestigieuses. Pour en terminer, une fois pour toutes, avec la logique d'assistanat qui anime trop souvent encore ces établissements et les transforme en ghetto, où les exigences sont plus faibles qu'ailleurs, les *équipements moins* performants, les enseignants moins compétents.

Restait néammoins à passer du discours aux actes. Or, quoi de plus symbolique de l'« excellence scolaire » que les classes préparatoires aux grandes écoles ? On décida donc – formidable évolution – de favoriser l'implantation de ces pépinières de l'élite dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) et les zones « sensibles ». Mais la mayonnaise n'a pas pris. Si vingt-trois lycées, sur les vingt-sept qui sont classés en ZEP, ont des sections de *BTS et trois des prépas techniques*, un seul établissement « sensible », le lycée Paul-Eluard, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) a des prépas de type classique : deux classes de mathématiques supérieures et deux classes de mathématiques spéciales, ouvertes au cours des quatre dernières années. D'autre part, une classe préparatoire aux grandes écoles commerciales a été créée en septembre dernier.

« Cette initiative a été inaugurée de manière volontariste, par le recteur, M. Christian Forestier, en poste à l'époque, raconte Mme Duplaix, proviseur du lycée. *Elle nous permet de revaloriser l'image de l'établissement et de montrer à nos élèves que ces formations d'élite ne sont pas hors de leur portée. »*

Par comparaison aux prépas parisiennes, les effectifs de Paul-Eluard sont plutôt réduits : vingt-cinq *élèves par classe, contre* plus de cinquante dans des établissements comme Louis-Le-Grand ou Chaptal. Certains élèves ont effectué leur scolarité au lycée même et ont choisi d'y rester plutôt que d'intégrer un établissement plus réputé mais très éloigné. *D'autres* lycéens, originaires d'autres départements, se sont vu refuser leur inscription ailleurs. Ils ont préféré s'inscrire dans une classe préparatoire plutôt que d'être livré à eux-mêmes à l'université. *« Franchement, en fac, je n'aurais rien fait*, avoue Mathieu. *Ici, il y a une discipline : on est tenu d'assister aux cours. »* Un certain *nombre enfin se sont inscrits* à Paul-Eluard après une année de math sup dans une prépa parisienne.

Lutter contre le découragement

C'est le cas de Sébastien, qui garde une certaine amertume de son passage au *lycée* Jeanson-de-Sailly dans le seizième arrondissement de Paris. *« Au début de l'année, le prof de maths nous a déclaré que son premier travail consistait à éliminer la moitié d'entre nous. En mai, on m'a dit que j'étais autorisé à passer en math spé, mais pas à Jeanson. J'ai trouvé ça assez bizarre. »* Cette politique de sélection draconienne, c'est précisément ce que refuse l'équipe des professeurs du lycée Paul-Eluard. *« J'ai moi aussi fait ma prépa à Jeanson voilà dix ans*, se souvient Mme Ledzelter, professeur de chimie. *A la rentrée, le prof nous disait : « J'organise un naufrage et je garde ceux qui flottent. » Pas question de reproduire cela ici ! »* De fait, les élèves reconnaissent unanimement l'attention qui leur est portée : *« L'enseignement est complètement différent*, poursuit Sébastien. *On peut demander des explications quand on n'a pas compris, et surtout les professeurs évitent de nous décourager en nous chargeant inutilement. »*

Avant chaque rentrée scolaire, pour attirer les candidats, les professeurs se transforment en démarcheurs de la « formation maison » : visites dans les lycées environnants, stands dans les salons, pêche aux dossiers des élèves refusés dans les autres prépas. La largeur du recrutement nuit-elle aux résultats de l'établissement ? *« Nous ne leurrons pas les élèves*, affirme M. Cohen, professeur de mathématiques. *Nous ne prétendons pas les préparer à Polytechnique. Nous visons des écoles peut-être moins prestigieuses mais dont le diplôme est tout autant reconnu par la commission du titre d'ingénieur. Moyennant quoi, nous avons obtenu l'année dernière un taux d'intégration dans les écoles de 76 %, chiffre supérieur à la moyenne nationale. »*

Evidemment, l'existence de ces *« prépas de banlieue »* heurte bon nombre de préjugés : *« Quand j'annonce à mes camarades de promotion qui sont professeurs à Condorcet ou Louis-le-Grand que j'enseigne à Saint-Denis, j'entends souvent des ricanements*, rapporte M. Cohen. *Mais j'assume ma position. Je souhaiterais récupérer tous les élèves découragés qui abandonnent les prépas parisiennes au bout de quinze jours et se perdent dans la nature. Je suis certain qu'il y a, parmi eux, une forte proportion d'étudiants qui peuvent devenir ingénieurs. »*

Le fait même d'implanter ces classes d'élite dans un établissement réputé « à problèmes » soulève des réticences. *« Il y a*, explique Mme Duplaix, *un consensus extrêmement néfaste qui s'exprime aussi au sein des conseils d'administration, acceptant très bien les mesures prétendument « adaptées aux publics défavorisés », mais refusant les initiatives qui visent à tirer le niveau vers le haut par l'introduction de filières d'excellence. »*

A voir le dynamisme de l'équipe des professeurs de Paul-Eluard et les résultats obtenus par les élèves, il semble pourtant que réalisme et ambition ne sont pas incompatibles. Force est pourtant de constater que cette politique reste expérimentale, pour ne pas dire exceptionnelle.

JEAN-CLAUDE BÉHAR

COURRIER

La chance de l'international

Quinze étrangers : une Algérienne, une Belge, une Espagnole, un Grec, un Iranien, un Luxembourgeois, quatre Roumains, un Sénégalais, trois Tunisiens et un *Vietnamien sont sur les bancs de* l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Onze sont en première année. Reçus aux mêmes concours que les Français, mais moins égaux que les autres, car classés en surnombre avec le qualificatif *bis*, qui *cache une différence choquante* : contrairement aux Français qui sont élèves fonctionnaires stagiaires, avec un salaire net de 7000 F par mois, les étrangers sont dans une situation matérielle précaire, parfois sans même disposer d'une *bourse*.

Devant l'augmentation du nombre d'étrangers admis cette année à l'ENS, des initiatives ont été prises, dans l'urgence, pour les aider. Des bourses du gouvernement français (huit) ont *été* trouvées mais ne sont pas toujours suffisantes. Deux Roumains bénéficient d'une bourse de la fondation Soros. Et les associations des anciens élèves, comme celle des élèves, qui vient de créer une caisse de solidarité, ont permis de remédier aux situations les plus difficiles. Mais tout cela est précaire.

Faire venir en France des étudiants étrangers de premier plan n'est pas seulement une affaire de cœur. C'est un véritable investissement, dont les retombées positives à terme sont considérables puisqu'elles favorisent, naturellement, le rayonnement intellectuel et scientifique de la France. D'autres pays, notamment les Etats-Unis ou l'Angleterre, l'*ont mieux compris* que nous. Le confort de leurs campus, leur ouverture internationale, les bourses de thèse, et le sérieux de leurs critères de sélection représentent un attrait considérable.

Et alors que Paris est, par ses universités, ses grands établissements et ses instituts de recherche, un des tout meilleurs centres au monde, les médiocres conditions offertes (accueil, résidences universitaires, bourses), bien connues internationalement, constituent un repoussoir.

L'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, parmi d'autres, et en collaboration avec les universités, peut contribuer à changer cette situation. Son rôle, qui est de former à la recherche une bonne partie des meilleurs étudiants français, *s'étend naturellement* à l'accueil d'étudiants étrangers, venus d'Europe ou d'ailleurs. Car il ne suffit pas de fournir un excellent environnement intellectuel. Il faut aussi que les conditions matérielles et psychologiques d'une bonne insertion *soient* réunies.

Il importe donc de garantir aux normaliens étrangers des bourses d'un montant convenable, les mettant à parité avec leurs camarades français. Il existe des solutions peu coûteuses. Pour les élèves ressortissants de la CEE, la mise en conformité rapide des textes avec l'Acte unique européen permettrait leur intégration comme élèves fonctionnaires stagiaires dès le mois de janvier 1993. Pour les autres, il suffit de créer un système de bourses *ad hoc*, ou encore, plus simplement, de réserver un certain nombre de bourses du ministère des affaires étrangères. La *sévérité* des critères de sélection garantit que l'argent sera bien employé. L'ouverture européenne de 1993, la renaissance des relations avec les pays de l'est de l'Europe, et nos relations traditionnelles avec les pays francophones mettent *l'Université* française dans la position de jouer un rôle international de premier plan. C'est aujourd'hui qu'il faut saisir cette chance.

MARTIN ANDLER
Chercheur CNRS
à l'Ecole normale supérieure






Illustration : Bibliothèque Nationale - Paris



REPÈRES

QUARTIERS. Les Rencontres nationales des acteurs éducatifs de l'école et du quartier, organisées notamment par les ministères de l'éducation nationale et de la culture, de l'intégration, de la jeunesse et des sports et par le secrétariat d'Etat à la ville, se tiendront à l'UNESCO, à Paris, le mardi 19 janvier 1993. Des tables rondes et des débats réuniront acteurs de terrain et universitaires de Paris, Lyon, Marseille et Saint-Etienne sur les thèmes suivants : l'école et ses partenaires, les pratiques pédagogiques et éducatives en milieu difficile, les dynamiques écoles-quartiers. A l'occasion de ce forum devrait aussi être installé le Centre de ressources sur les pratiques éducatives et sociales en milieu difficile, annoncé par le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, lundi 7 décembre. Crée au sein de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) avec le concours de l'université Paris-VIII, ce Centre de ressources servira de point d'appui pour des actions de formation sur les zones d'éducation prioritaires (ZEP).

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE. L'établissement public de la Bibliothèque de France a signé, jeudi 3 décembre, une convention avec le Centre national de documentation pédagogique (CNDP), qui permettra de consulter à la future bibliothèque de nombreux films pédagogiques produits par le CNDP depuis 1950. A terme, c'est environ cent cinquante heures de documents pédagogiques et de documentaires des années 60 et 70 qui seront intégrées dans les collections et qui pourront être consultées. Parmi les réalisateurs de films pour le CNDP, on trouve notamment Daniel Lecomte, Nestor Almendros, Georges Rouquier ou encore Eric Rohmer.

ECOLES DE COMMERCE. Une dizaine d'écoles supérieures de commerce (Lille, Poitiers, Saint-Etienne, Troyes, Strasbourg, Brest, Chambéry, Le Havre/Caen, Montpellier et Nantes) viennent de créer une banque commune d'épreuves – baptisée Profils – pour l'admission de candidats par la voie parallèle. Chaque école conservera son concours propre en fixant ses coefficients pour chacune des épreuves, mais les candidats n'auront qu'un seul concours à passer.

RECTIFICATIF. Une malencontreuse erreur de transcription s'est glissée dans le bilan que nous avons publié du plan d'urgence pour les lycées (*le Monde* du 3 décembre). Les cinq régions le plus en retard dans le calendrier de rénovation de locaux prévus par le plan d'urgence (Lorraine, Limousin, Basse-Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) auront achevé ces travaux à la fin de l'année 1992, et non 1993 comme nous l'avons écrit.

Les amphis du cœur

Dans les écoles de commerce ou d'ingénieurs, comme à l'Université, les initiatives à caractère humanitaire se multiplient

L'HUMANITAIRE est à la mode. Et les étudiants n'y échappent pas. Déjà rompus aux techniques de recherche de parrains pour leurs galas de fin d'année, régates, petits déjeuners-débats et autres manifestations, ils sont de plus en plus nombreux, dans les grandes écoles, à consacrer un peu – parfois beaucoup – de leur temps à de grandes causes. Avec l'appui de la direction de leurs écoles, qui voit là l'occasion de soigner leur image ou d'aérer leur cursus.

Les étudiants de l'Université eux-mêmes ne sont pas en reste. Nicolas Penhouët, étudiant en gestion à Paris-I, a ainsi organisé le 7 novembre dernier, avec plusieurs camarades fous de BD, la « Cité de la bande dessinée » à la Sorbonne. Et puis s'est greffée sur ce projet l'envie de joindre l'utile à l'agréable. *« On a éprouvé dès le début la nécessité de justifier l'ensemble de nos efforts,* explique Nicolas. *C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une opération de bienfaisance au profit de l'association Perce-Neige. »*

Réaliser un tel événement suppose un sérieux montage financier. Et les études de gestion s'avèrent, en l'occurrence, d'une grande utilité. *« Cela a été l'occasion de mettre en application ce que l'on apprend à la fac. »* Un exercice en grandeur réelle qui explique largement l'appui dont bénéficient ces associations d'étudiants. En effet, la plupart des directions d'école encouragent ce type d'entreprise. Olivier Baylac, étudiant en deuxième année à l'Institut supérieur de commerce à Paris et président de l'association Stratégis, s'est ainsi chargé d'organiser en décembre 1992 un tournoi d'échecs au profit de l'Association française contre la myopathie dans le cadre du Téléthon 1992.

« L'adhésion à une association d'étudiants est obligatoire pour tous les élèves de l'ISC, souligne-t-il. *Cela fait partie du cursus de l'école. Chaque association a droit à un local, et à une aide financière symbolique. A nous de trouver le complément pour pouvoir mener à bien nos projets. Nous allons, pour la seconde fois, participer au Téléthon, une opération extrêmement médiatisée, qui peut permettre à l'école de mieux se faire connaître. Cet aspect médiatique est secondaire par rapport au côté humanitaire, mais cela permet d'être soutenu par la direction. On leur renvoie l'ascenseur en quelque sorte. »* Reste que tous ces étudiants sont particulièrement motivés. Olivier met en avant sa foi pour expliquer cet élan de générosité mais aussi une vieille amitié avec un jeune myopathe.

Bidonville bolivien

Même situation à l'Ecole supérieure de commerce de Paris. Après avoir monté des groupes de soutien scolaire en hôpitaux et des collectes de vêtements dans le onzième arrondissement de Paris, des étudiants, membres de la communauté chrétienne de l'ESCP, ont vu plus grand : en juillet et août 1993, ils partiront dans un bidonville bolivien, près de Santa-Cruz, pour construire un centre médico-social. Un chantier proposé par l'association ASMAE-Les amis de Sœur Emmanuelle, qui rassemblera une vingtaine d'étudiants de l'école.

Alexandre Hurand, élève en deuxième année, au milieu de l'austère pièce qu'est l'aumônerie de l'ESCP, parle maçonnerie, devis, sanitaires et plomberie : *« Nous sommes chargés de trouver les fonds pour financer la construction du bâtiment. Nous travaillerons sous la direction d'un maçon bolivien »,* explique-t-il. *« En fait, nous apportons de l'argent et de l'huile de coude »,* reprend sa voisine, Cécile. *« Mais le but premier de cette mission est de rencontrer des gens. Il va falloir s'adapter à une autre culture, créer le contact avec les familles qui vont nous héberger, faire en sorte de nous entendre, de travailler ensemble. »* A quoi Fannie, un peu à l'écart, ajoute timidement : *« C'est aussi l'occasion de sortir de l'ESCP! ».*

Car il s'agit bien aussi de cela : échapper un tant soit peu à l'esprit des écoles de commerce. *« Ici, on ne nous parle que d'argent, de gain et de réussite »,* reprend Alexandre, en s'excusant de parler comme un vieux gauchiste. *« Tout étudiant dans ces circonstances est amené à se poser des questions, à rechercher autre chose. Et la réponse à ses questions peut être ce type de mission. »* Aucun d'entre eux ne nie le côté exotique de ce séjour, mais tous refusent d'y voir l'occasion de se donner bonne conscience à peu de frais. *« D'ailleurs, on ne se donne pas bonne conscience. On se construit une conscience, une personnalité humaine,* intervient avec calme l'aumônier, le Père Rémi Cheno, qui accompagnera le groupe. *Et se mettre devant la réalité humanitaire est, de ce point de vue, extrêmement enrichissant. »*

C'est cet épanouissement qui a conduit la direction de l'ESCP à encourager ce type d'expérience. *« Cela vaut au moins autant qu'un stage en entreprise à l'étranger »,* explique Philippe Dobler, directeur des études. Partir en tant que bénévole sur un chantier répond aux objectifs pédagogiques du stage de fin de deuxième année à l'étranger.

« Le but du stage à l'étranger est de faire vivre à nos élèves une expérience professionnelle dans un contexte culturel différent de celui qu'ils connaissent en France. Et de les obliger à s'y adapter. Les élèves qui partent ainsi feront face à des problèmes d'organisation plus importants que dans une entreprise normale, où les stagiaires sont souvent pris en charge. Ce sera sans aucun doute beaucoup moins confortable qu'un stage à New-York ou à Londres. Mais, au fond, ils seront dans la même situation. » De façon symptomatique, les élèves n'hésitent pas à mentionner ce type d'expérience dans leur *curriculum vitae.* Une manière, sans doute, de sortir du lot des jeunes diplômés.

Travaux pratiques au Zaïre

Du côté des écoles d'ingénieurs, la démarche est autre. Partir à l'étranger sur un chantier constitue de réels travaux pratiques. L'Association des étudiants pour le développement de l'Institut supérieur d'agronomie de Beauvais envoie chaque année deux élèves ingénieurs dans un pays en voie de développement. Ces futurs ingénieurs agronomes y appliqueront directement ce qu'ils ont appris au cours de l'année. *« Nous sommes en train de monter un chantier au Mali, à Yérèré. Il s'agit, d'une part, d'installer un dispositif de culture propre à mettre fin à l'érosion du sol,* explique Hubert Bricout, membre de l'association. *Et d'autre part, de former des agronomes et des paysans ».*

Ce projet s'intègre parfaitement dans le cursus de l'école. *« Ils partent,* souligne Pierre Quéréré, directeur des études à l'ISAB, *monter des actions-pilotes sur le terrain. A cette occasion, ils conçoivent des micro-serres, construisent des porcheries, etc. »* Un travail de recherche appliquée, au fond. Par la suite, certains partent pour six mois dans le cadre de leur mémoire de fin d'études, séduits par la perspective d' *« une action concrète dont ils vérifient immédiatement l'utilité »,* conclut M. Quéréré.

A l'Ecole centrale de Paris, la direction, même si elle encourage vivement ce type d'expérience, demeure *« plus regardante ».* Elle est prête à valider une mission humanitaire en tant que stage à l'étranger de fin de deuxième année à condition qu'elle se soit déroulée dans un pays non francophone. Le directeur des études, Philippe Bompard, explique cette condition par les objectifs linguistiques des stages à l'étranger : *« Il s'agit d'abord de les faire s'exprimer dans une autre langue que la leur. »* Aussi hésite-t-elle à valider la mission que deux élèves de Centrale ont effectuée au Zaïre l'été dernier. Une réticence que comprend mal l'un d'entre eux, Luc Panget, élève en troisième année.

Ce futur centralien, membre de l'association Ingénieurs sans frontières, est parti pendant deux mois sur un chantier d'adduction d'eau pour un village zaïrois. Un projet qu'il a mis sur pied plus d'une année auparavant : *« Nous partons en reconnaissance un an avant le départ en mission,* explique-t-il. *Ce qui nous permet d'effectuer des relevés topographiques, de choisir les techniques les plus adaptées et surtout d'étudier les motivations et les demandes des habitants. Une phase indispensable qui garantit le sérieux de notre entreprise. »*

Une fois sur place, les futurs ingénieurs forment les villageois à l'utilisation et à l'entretien du dispositif installé. *« Nous cherchons à nous désengager le plus possible de la réalisation proprement dite, de façon à éviter qu'en cas de panne personne ne sache réparer, ou que ne naisse un blocage psychologique envers une technologie importée. »* Luc Pauget souligne qu'il s'agit de *« tout faire pour se rendre inutile ».*

Le bureau national d'Ingénieurs sans frontières a suivi de très près ce chantier. Cette association d'élèves ingénieurs, créée en 1982 et désormais implantée dans la plupart des écoles d'ingénieurs, propose certes une aide technique aux populations du Sud, mais surtout organise des cycles d'information sur le développement pour les étudiants de l'enseignement supérieur. Ces stages de trois ou quatre jours, ouverts à tous les étudiants, ont pour but de répondre à leurs besoins d'information, et à leur désir de « faire quelque chose ».

Nouvelle forme de militantisme

Selon Hubert Bonal, directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Dijon, on peut distinguer trois types d'étudiants investis dans des actions humanitaires. *« Tout d'abord, l'étudiant catholique pur et dur, qui participe à des manifestations humanitaires par tradition familiale. Par ailleurs, l'étudiant romantique, qui apprécie, lui, l'action de l'abbé Pierre. Et, enfin, l'étudiant issu d'un milieu ouvrier, plus sensibilisé aux problèmes de la pauvreté, qui s'engage à titre philosophique ou politique ».* Dans ce dernier cas, la participation à une action humanitaire peut être un substitut du militantisme politique, une nouvelle forme de comportement politique propre aux jeunes.

C'est aussi l'analyse de Daniel Sadoun, sociologue et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. A ses yeux, la dimension morale a survécu à l'effondrement des idéologies. *« Au fond, porter aide à autrui – action immédiatement bénéfique – est une réponse urgente qui court-circuite l'explication politique et économique de la misère. Cela fait appel au concept de solidarité, qui inclut des sentiments de compassion et de pitié. L'humanitaire est devenu ainsi un point de butée contre lequel viennent s'échouer la propriété, la performance, l'individualisme. Ainsi, ces jeunes, en s'engageant dans des actions humanitaires, combleraient un vide idéologique, quêteraient un sens à leur vie »,* estime-t-il.

JULIETTE GARNIER

SOCIÉTÉ

REPÈRES

MÉDECINE

Epidémie de tuberculose au CHU de Poitiers

Neuf des trente personnes travaillant à l'unité 2 du service de pneumologie du CHU de Poitiers sont atteintes de tuberculose. Selon la direction de l'établissement, un premier membre du personnel avait présenté des symptômes en octobre. L'ensemble du personnel a passé alors une radio, trois autres anomalies ont été décelées, et aujourd'hui ce sont neuf personnes qui sont touchées. En conséquence, le service a été fermé jusqu'au 3 janvier et tout le personnel soumis à un traitement, au moins préventif.

Le personnel des deux services de pneumologie est l'objet d'une surveillance particulière, et celui de l'unité 2, bien que ne consacrant aux malades tuberculeux qu'une petite partie de son temps, subit en outre deux radiographies pulmonaires par an. Une enquête épidémiologique est en cours pour déterminer notamment l'origine de cette contamination exceptionnelle. Dans tout le département de la Vienne, le nombre des cas recensés se stabilise autour de la cinquantaine, et ce sont des cas souvent isolés. – *(Corresp.)*

CATASTROPHE

Au moins 75 morts dans l'éboulement d'une mine bolivienne

Un éboulement de plusieurs milliers de tonnes de terre, provoqué probablement par des pluies torrentielles et aussi par les multiples galeries creusées sans précaution dans une colline, a englouti, mardi 8 décembre à 4 heures (heure locale) un camp de chercheurs d'or à Llipi (à quelque 200 kilomètres au nord de La Paz). Les sauveteurs auraient retrouvé 75 corps mais on craint que plusieurs centaines des quelque 1 200 personnes qui vivaient dans le camp aient disparu sous la boue et la terre. – *(AFP, AP.)*

JUSTICE

Les accusés du meurtre de Céline Jourdan devant la cour d'assises de l'Isère

Instruction à l'audience

Après avoir consacré une longue semaine à l'audition des gendarmes et des magistrats ayant participé à la première partie de l'enquête, la cour d'assises de l'Isère a commencé, mardi 8 décembre, l'audition de cinquante-trois témoins. Une instruction à l'audience très complète rendue nécessaire par un dossier manifestement insuffisant et qui a déjà permis de révéler de graves contradictions dans les déclarations de Didier Gentil.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Alors que cinq magistrats se sont succédé pour instruire ce dossier, il est apparu, dès la première semaine des débats, que la cour d'assises était contrainte de refaire la totalité d'une information judiciaire ayant pourtant duré quatre ans. Avec une différence cependant, car si, à l'issue d'une instruction, le juge rend une décision motivée qui peut être remise en cause par une chambre d'accusation, la cour d'assises se prononce uniquement sur l'*«intime conviction»*, et son arrêt n'est soumis à aucune juridiction d'appel. A Grenoble, on a pourtant bien l'impression d'assister à la première enquête réellement approfondie, même si, le temps ayant passé, il n'est plus possible de faire réaliser des expertises ou des vérifications qui auraient pourtant été indispensables.

Il faut donc se contenter de mots, et ceux prononcés lundi par Didier Gentil n'ont pas fini de jeter le trouble. L'avocat général Michel Legrand est revenu mardi sur l'étrange attitude de Gentil, qui consiste à accuser Roman de lui avoir demandé de lui fournir *«une jeune fille portant le nom de Céline»* sans trouver anormal de lui amener une enfant de sept ans. En outre, si la veille Gentil affirmait qu'aucun jour précis n'avait été fixé pour exécuter sa mission, il soutient aujourd'hui : *«Je savais que c'était le 26 juillet.»* Contrairement à ses dépositions successives, il ajoute : *«Je savais que Roman viendrait avec une voiture.»* Le président et l'avocat général reviennent à la charge, mais Gentil fait mine de ne pas comprendre, et malgré l'extraordinaire présence d'esprit dont il a fait preuve depuis plus d'une semaine il se réfugie derrière son manque de culture, qui ne lui permettrait pas de s'exprimer comme il le voudrait. *«Ne vous faites pas plus bête que vous n'êtes !»* gronde l'avocat général, mais Gentil n'en démord pas et lance, solennel : *«La cour décidera.»*

Les dépositions des témoins n'apportent pas plus de lumière. Le père de Céline a vu Roman à deux reprises. Une fois sur la terrasse de son café, quand Gentil jouait au flipper avec Céline et une fois, vers 21 h 30, au bar. Le grand-père ne l'a vu que vers 20 h 20. Quant aux autres témoins, ils ont pour la plupart varié dans leurs déclarations d'une façon qui laisse une impression désagréable, et le président s'étonne de tels revirements.

Dans leurs premières déclarations à la gendarmerie, ils affirmaient avoir vu Roman au bar à 21 h 15 ou 21 h 30, mais dans les dépositions qu'ils feront plus tard, et aujourd'hui à la barre, ils affirment qu'ils se sont trompés et qu'en fait ils l'ont vu vers 20 heures ou 20 h 30. Un horaire qui accable Roman puisque, selon Gentil, Céline aurait été tuée vers 20 h 40. D'autres témoins maintiennent avoir vu Roman au bar vers 21 h 30, à l'heure où il déclare être allé chercher des cigarettes. Mais l'accusation admet l'hypothèse qu'il soit venu deux fois. Cependant, l'avocat général Legrand lui-même fait part de ses *«réserves»* sur la possibilité de donner des horaires avec exactitude en employant un ton qui laisse présager que ce n'est pas sur des bases aussi fragiles qu'il compte asseoir son réquisitoire.

«Il y a des choses qu'on n'explique pas»

La position de Roman, qui a avoué en garde à vue avant de se rétracter, paraît plus exploitable aux magistrats. *«La garde à vue, ce n'est pas fait pour être agréable, c'est fait pour pousser les gens à s'exprimer. Mais comment se fait-il que dans vos aveux vous soyez tombé juste ? J'admets même que vous ayez pu dire «oui, c'est moi». Mais pourquoi vous acharner à construire une thèse qui vous accable, en parlant de la pierre ?*

– C'était évident. On m'a dit qu'elle était morte, et j'ai vu une pierre maculée de sang à la gendarmerie», explique Roman. Et Mᵉ Henri Leclerc rappelle : *«Un gendarme a déclaré qu'il avait seulement voulu avouer et qu'il a fallu des heures pour lui faire donner des détails.»*

La discussion en reste là et l'avocat général revient sur Gentil pour le convaincre que ses explications sont invraisemblables. *«Si vous aviez trouvé trois Céline, vous ameniez trois filles à Roman ?»* Le sarcasme n'ébranle pas Gentil, qui s'abrite derrière son état d'esprit de l'époque. *«Chez Richard, je n'étais plus moi-même. Il y a des choses qu'on n'explique pas.»* Et, lassé par les questions, il ajoute : *«J'ai le droit de garder ma part de mystère.»* L'avocat général joue alors une dernière carte : *«On ne peut quand même pas condamner* [Roman] *sur la part de mystère que vous entretenez. Vous faites ça pour échapper à la réclusion criminelle et à la période de sûreté qui va vous tomber dessus. Soyez sûr que j'en tirerai les conséquences.»* Gentil, sans sourire, répond : *«Je vais réfléchir ce soir à ce que dit l'avocat général. J'ai des dictionnaires...»*

MAURICE PEYROT

□ **Progression de la population pénale au mois de novembre.** – Le nombre de personnes détenues dans les prisons françaises (métropole et départements d'outre-mer confondus) a progressé de 1,91 % au mois de novembre, passant de 50 164 le premier jour du mois à 51 121 le 1ᵉʳ décembre. Cette augmentation est essentiellement due à la progression du nombre de condamnés, qui passe de 27 870 le 1ᵉʳ novembre à 28 776 le mois suivant. Le nombre des prévenus (détenus en attente de jugement définitif), qui passe de 22 294 le 1ᵉʳ novembre à 22 345 le 1ᵉʳ décembre, reste, en revanche, relativement stable.

□ **Le suicide de l'héritière des champagnes Mercier : non-lieu confirmé.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) a confirmé le non-lieu, mercredi 2 décembre, dans l'affaire du suicide de Mᵐᵉ Geneviève Robert, l'héritière des champagnes Mercier, le 5 janvier 1984. Son fils Patrice, avait remis en cause la thèse du suicide (*le Monde* du 2 décembre). Le 14 novembre 1988, il avait porté plainte contre X... pour homicide volontaire. Sa plainte s'était heurtée à un non-lieu le 31 juillet 1992. M. Patrice Robert et son avocate envisagent de se pourvoir en cassation.

SPORTS

FOOTBALL : les coupes d'Europe

Paris-Saint-Germain et Auxerre en quarts de finale

Le Paris-Saint-Germain s'est qualifié, mardi 8 décembre, pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA en arrachant le match nul à Anderlecht (1-1) lors du match retour. Deux semaines après avoir concédé le match nul à Paris (0-0), les Parisiens – ont réussi à tenir tête aux Belges. En égalisant un quart d'heure avant la fin de la rencontre, ils se sont qualifiés au bénéfice du but marqué à l'extérieur. L'AJ Auxerre s'est également hissée dans les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA en battant, mardi 8 décembre, au stade Abbé-Deschamps, les Belges du Standard de Liège (2-1). Les Bourguignons avaient obtenu le nul au match aller (2-2). Comme celle de Paris, l'équipe de Guy Roux parvient en quarts de finale pour la deuxième fois de son histoire.

EN BREF

□ **Vingt communes de Seine-Maritime privées d'eau potable.** – La direction départementale des affaires sanitaires et sociales de Seine-Maritime a annoncé, mardi 8 décembre, que vingt communes du captage de Saint-Arnoult, près de Caudebec-en-Caux, ne pouvaient plus consommer l'eau du robinet, même bouillie. La contamination est due à l'abondance des précipitations des dernières semaines, qui ont entraîné à la fois des percolations de pollutions de surface et des remontées de pollutions souterraines.

□ **Un réseau de contrebande d'éléments radioactifs démantelé en Allemagne.** – Les polices allemande et autrichienne ont annoncé, mardi 8 décembre, avoir démantelé un réseau de contrebande de substances radioactives en provenance d'Ukraine. Selon le chef de la police bavaroise, M. Herman Zieghaus, seize personnes ont été arrêtées ; 2,5 grammes de plutonium 239 et une petite quantité de césium 137 ont été saisis, qui provenaient vraisemblablement de laboratoires scientifiques. – *(Reuter.)*

LE MONDE DES CARRIÈRES

Assoc. Huma. 39-02-32-52. Rech. chef de chantier (reconstruction écoles) Mission Cambodge 6 mois. Départ 01/93, indemnités.

Importante société conseil et formation Mᵉ Ceder recherche : FORMATEURS CONSEILS ASSURANCE QUALITÉ 2 certifications réussies permanent ou vacataires. Env. CV, photo et prétentions à CSP 66, rue La Fayette, Paris-9ᵉ.

Job secondaire recherchons interprète allemand/français pour nos voyages d'affaires dans toute la France. SCHMIDT LEDERFABRIK AUTRICHE Tél. 1943/3452/315912 Mme Ehmann Fax. 1943/3452/315910.

« Technik-Sprachendienst » Bureau de traduction réputé à Cologne cherche traducteurs francophones « freelance », allemand/anglais langues de départ. spécialités : diverses branches techniques, économie, commerce. S'adresser à M. Turquois. fax : (0221) 24 17 07.

« Technik-Sprachendienst » Bureau de traduction réputé à Cologne. cherche traducteur francophone à partir de mi-janvier 1993 ; allemand/anglais langues de départ. Domaines de travail : diverses branches techniques, économie, commerce. Expérience professionnelle d'au moins un an bienvenue. S'adresser à M. Turquois. fax : (0221) 24 17 07.

GROUPE FRANCO AMERICAIN LEADER
Dans le cadre de son développement en France et en Europe RECHERCHE
HOMMES ET FEMMES
indépendants, dynamiques
• COMMERCIAUX •
(vente détail) (temps partiel ou plein temps)
• ANIMATEURS DE GROUPES •
(recrutement et encadrement)
Revenus substantiels
Ecrire au Monde Publicité sous nᵒ 8606 15/17 rue du Col.-Pierre-AVIA 75902 Paris Cedex 15

Mairie de Gennevilliers (1200 AGENTS) recrute UN CHARGÉ DE COMMUNICATION INTERNE qui aura pour missions, en relation étroite avec la mise en œuvre des orientations municipales en matière de gestion des ressources humaines de
* permettre aux agents d'appréhender au mieux leur cadre de travail,
* motiver et responsabiliser par l'information et la participation.

PROFIL :
* Formation supérieure en communication ou en gestion des ressources humaines,
* expérience équivalente
* capacité de proposition.
Attaché territorial ou recrutement contractuel. Adresser candidature à Monsieur le député-maire, 92237 GENEVILLIERS-CEDEX.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ATTACHEE DE DIRECTION - maitrise TTX - anglais opérationnel - 15 ans exp. bonne connaissance du secteur communication - 42 ans - Excellente présentation, relationnel aisé à haut niveau, capacité rédaction.
RECHERCHE: PDG/DG pour poste de confiance à responsabilités - discrétion, rigueur - sens organisation - disponible mobile France - étranger (Section BCO/JV 2328)
CADRE DIRECTION GENERALE - 46 ans - Leader naturel - maitrisant parfaitement les fonctions marketing et commerciale, négociateur 1ʳᵉ force, motivé par les challenges, disponible pour Paris et Toulouse (Section BCO/JV 2329)
DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (commercial et stratégique) - H. 41 ans - HEC + finance - anglais, espagnol courants - expérience direction export développement stratégique, gestion centres de profit dans secteurs industriels, services, banque d'affaires sur de nombreux pays.
SOUHAITE: accroître les parts de marché mondial de votre Sté par son savoir-faire en prospection, négociation d'affaires au montage complexe (Section BCO/JC 2330)
CADRE SUPERIEUR DE BANQUE - 46 ans - Etudes supérieures + CESB - anglais - expérience confirmée de l'exploitation bancaire, de l'analyse du risque et de la gestion des hommes.
RECHERCHE: direction d'agences ou de réseau dans banque française ou étrangère.
ETUDIE: toutes propositions - mobilité déplacements acceptés (Section BCO/JV 2331)
H. 52 ans - trilingue anglais, italien - 11 ans expérience directeur administratif distribution, presse, puis 19 ans exp. analyste financier et exploitant entreprises dans banque internationale.
RECHERCHE: poste à responsabilités dans tout secteur Paris et R.P. (exon. charges possible) (Section BCO/JC 2332)
CADRE 27 ANS - DESS gestion du personnel + maitrise de droit - 4 ans exp. en ressources humaines (recrutement, droit social, formation, communication interne) - maitrise de l'anglais et micro-informatique.
RECHERCHE: poste d'adjointe DRH Paris - R.P. (Section BCO/MB 2333)
CADRE DIRIGEANT ADMINISTRATIF management gestion et commercial - expérience reprises d'affaires industrielles et commerciales.
ACCEPTE: toute collaboration entreprises ciblées effectif 20 personnes mini 200 maxi - toute région (partenariat à étudier) (Section BCO/BD 2334)
CADRE COMMERCIAL - excellent négociateur - 20 ans de responsabilités - expérience gros contrats - anglais opérationnel.
RECHERCHE: poste animation ventes produits de consommation durables ou produits industriels - mobile Paris - province (Section BCO/CR 2335)
DOCTORAT (tourisme) - diplome IEP de Paris - 36 ans - capable d'enseigner en IUT et Ecole BTS.
RECHERCHE: poste formateur mercatique aménagement, développement touristique (Section BCO/JC 2336)
DIRECTEUR Sté d'études en Afrique - 25 ans expérience en conception et négociation à haut niveau - rédaction projets en rapports études qualité et quanti ainsi que Desk research plus consultant pour organisations internationales, anglais courant.
RECHERCHE: toute mission France ou étranger y compris négociations commerciales ou SS traitance rédaction.
ETUDIE: toute proposition même ponctuelle (Section BCO/JV 2337)
JOURNALISTE: 30 ans expérience prof. en reportages (économies, entreprises, régions...) presse écrite et audiovisuelle France Etranger - bilingue italien. Expérience attaché de presse - très disponible.
OFFRE: ses compétences à PMI-PME désireuse de développer service marketing communication interne ou relations extérieures - possibilité de contrat retour à l'emploi avec exonération charges (Section BCO/JCB 2238)
CADRE SUPERIEUR administrateur civil - disponible à mi-temps.
PROPOSE: à une entreprise de tourisme social (dirigé vers les jeunes) la réalisation d'un projet porteur sur l'Afrique et les DOM-TOM (Section BCO/JC 2239)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

28 ans, licencié en littérature italienne, traducteur dans un ministère étranger, désire s'engager dans un projet stimulant dans les domaines de la traduction, enseignement, édition, journalisme, etc., en région parisienne. Langues : IT, FR, E, D, GB. Ecrire sous chiffre 05-115'451 à Publicitas, CH-3001 Bern.

ASSISTANTE ALLEMAND/ANGLAIS. Expérience 25 ans, ch. place 30 h / SEMAINE T. : 42-52-54-56.

ASSISTANTE ALLEMAND ANGLAIS. Expér. 25 ans, ch. place 30 h/semaine. T. : 42-52-54-56.

J.H. 30 a. ex. respons. adj. en communication des PME ch. emploi similaire. Tél. : 42-51-39-86, répond.

J. F. 40 a. Sér. réf. Angl. courant. Allem. (notions), ch. Poste à resp. Immo-Tourisme Tél. : 44-75-06-02 (répd).

J.H., 24 a., en maitrise de philosophie et licence d'info. comm. 2 ans exp. cciale, relations publiques, DYN., EFFICACE, cherche poste :
- pigiste ; stage journaliste ;
- concepteur/rédacteur ;
- flasheur/runner (Bourse) ;
- rel. ext. attachées aux R.H.
42-36-75-80 (récept.)

J. H. 27 ans. BTS chaudronnerie, 5 ans d'expérience technique et commerciale. Tél. : 60-06-27-01. Pour poste de chargé d'affaires ou acheteur. Libre de suite.

Jeune fille 24 ans, diplômée de l'EFAP Communication, expériences professionnelles à l'étranger (USA, Allemagne), anglais courant, cherche poste d'assistante en relations publiques, agence ou annonceur. Disponibilité immédiate, contactez : Charlotte PELTIER, 87, rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : 43-41-12-16.

JF 40 ans, vendeuse qualifiée en maroquinerie, bilingue français-anglais, 20 ans d'expérience en boutique de luxe, recherche emploi à temps partiel. Libre de suite. Tél. : 39-68-83-80.

JOURNALISTE
Grande expérience prof. Dynamique et polyvalent (écriture, rewriting, faits de sté, écologie, poste à respons., etc.). Étudie ttes propositions. Réf. 8604 le Monde Publicité, 15/17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

SPÉCIALISTE CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT
Expérience largement confirmée dans la gestion des Grands Comptes.
Parfaite maîtrise des procédures Dynamisme, rigueur, performance, aisance relationnelle et sens de la négociation.
Pratique de l'informatique.
Recherche poste à responsabilité au sein d'un service important sur Paris ou sa région.
(1) 42-08-58-92 (répond.).

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
GILLET 19, rue d'Arcole 75004 Paris Tél. : 43-54-00-83

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPERA
Angle bd des Italiens 4, Ch.-d'Antin, mages. à l'ETOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre grand choix. Ouverts 7 - 14 -21 décembre.

Communication

Ce message vous concerne si :
- Vs vs trouvez face à 1 vide
- Vs sentez que, en rupture d'harmonie, sans perturb. part. Vs êtes au bout de qql chose. Pr partager : DE JOFFROY 28 R. FIRMIN-GEMIER 75018 PARIS.

Cours

PROF donne COURS D'ALLEMAND ts niveaux de la 6ᵉ à la terminale. Tél. (1) 46-07-01-68 (rép.)

Divers

AIDEZ CONCRÈTEMENT L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
Devenez famille d'accueil. Écrire au Monde Publicité sous nᵒ 8597. 15-17, r. du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

Spécialités régionales (vin)

MONTLOUIS S/LOIRE
A.O.C.
un vin de fêtes sur votre table en direct de la propriété sec, ½ sec, moelleux méthode champenoise plus millésimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, rue des Aitres-Husseau 37270 MONTLOUIS S/LOIRE Tél. : (16) 47-50-80-64

Propriétaire vend St-Emilion grd cru, années 80-81-82-83 minimum 60 bouteilles conditions spéciales pour grandes quantités de livraison rapide. Tél. : 16/56-20-01-30. Fax : 16/56-20-01-69.

Vacances, tourisme.

SKI DE FOND
Haut-Jura, 3 h Paris TGV Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIᵉ, confortable, rénovée, chbres 2 personnes avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi., tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 450 F à 3 050 F pers./semaine.
Renseignements et réservations (16) 81-38-12-51 LE CRET-L'AGNEAU La Longeville, 25650 MONTBENOIT

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3ᵉ arrdt

MARAIS sur verdure, 60 m², living + 2 chbres, rénovation standing, 3ᵉ ét. asc. PRIX : 1 500 000 F Tél. : (1) 48-04-94-30

4ᵉ arrdt

4ᵉ AU CŒUR DU VILLAGE
ST-LOUIS-EN-L'ILE
Imm. XVIIᵉ avec les avantages d'une maison indép. Superbe duplex 82 m², luxueux, calme, caractère. A.S.M. 48-24-63-66, le soir à partir de 21 h et week-end 42-40-35-94.

5ᵉ arrdt

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE BD ST GERMAIN grand 2/3 P tt cft étg élevé bel imm. pierre de t. 1 300 000 F CASSIL R. G. - 45-66-43-43

CENSIER 4 P.
93 m², 2ᵉ ét. ascenseur, jardin qualité – 43-36-17-36.

LUXEMBOURG BEAU 5 P 115 m², cuis., bains, s. d'eau, dressing, nombreux rangements, standing, 3 680 000 F Tél. : (1) 45-87-21-82 (soir ou WE)

6ᵉ arrdt

AU CŒUR DE ST GERMAIN DES PRES, studio parfait état. Idéal investisseur ou pied-à-terre. A SAISIR 590 000 F CASSIL R. G. - 45-66-43-43

RUE DE L'ABBAYE 140 m² s/jardin, bureau, chbre, 5 800 000 F. 43-25-81-64.

RUE ST PLACIDE BEAU STUDIO tout confort Excellent état. Très calme A VOIR 540 000 F CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

7ᵉ arrdt

LA-TOUR-MAUBOURG Séj., 2 ch. Park. 2,1 MF. SÉGUR. Séj. double, 3 ch. Calme. 3 400 000 F. S. KAYSER 43-29-60-60.

Très intéressant Mᵒ Ségur – env. 105 m² living double + 3 chambres 1 s. de b. + 1 sal. d'eau 3 400 000 F 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

9ᵉ arrdt

Mᵒ POISSONNIERE 5 P 150 m² + balc. étg élevé dans un imm. pierre de tail. asc. cave gardien. Prix : 2 550 000 F CASSIL - 45-66-43-43

RUE DE BRUXELLES 7 P 170 m², 4 P 120 m² imm. pierre de t., asc. 49-95-07-08

RUE MONTYON 2/3 P 85 m² superbe réception, charme, calme 49-95-07-08

15ᵉ arrdt

Mᵒ VOLONTAIRES 3 P étg élevé asc., cave, gardien. Bon état général. 1 840 000 F CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

MONTPARNASSE
52, bd de Vaugirard pierre de taille immeuble rénové
APPARTEMENTS étage élevé à partir de 122 m²
BUREAU DE VENTE
jeudi, vendredi, samedi de 14 heures à 17 heures 45-62-92-25.

16ᵉ arrdt

TROCADÉRO Appt gde classe Triple récept., 4 chbres, 300 m². Bon plan. 45-75-73-94.

18ᵉ arrdt

(18ᵉ) GUY-MOQUET r. Joseph-Demaistre, beau 3 p., 80 m². 1ᵉʳ, asc. A saisir. 1 280 000 F. IPB 46-27-91-41.

19ᵉ arrdt

IMMEUBLE NEUF
Façade pierre, 5/6 p., 118 m², terrasse, jardin planté, séj. sud 40 m², 4 chbres.
Calme, concierge 1 980 000 F Parking double, cave inclus
Tél. 40-35-68-97
RÉALISATION
GESTIMM
8 STUDIOS DANS PARIS
De 32 à 35 m² De 605 000 F à 699 000 F
MEHAIGNERIE 1992
J.N. COMMERCIALISATION
40-35-68-97

20ᵉ arrdt

2 PIÈCES APPT CARACTÈRE
Dans immeuble neuf STANDING ÉLEVÉ, rue calme et bordée d'arbres, 50 m² + balc. + park. + cave. Poss. cheminée.
45-22-00-50.

4/5 DUPLEX
SUPERBE APPT Style maison de ville. Dans immeuble neuf, accès indépendant sur passage privé.
GD VOLUME HAUT STAND.
45-22-00-50.

EXCEPTIONNEL à 300 m place Gambetta, dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, grands appartements neufs de 4 et 5 p. Livraison immédiate. A partir de 17 400 F le m². Frais réduits. BREGUET 47-58-07-17

RUE DE BAGNOLET
2/3 pièces, neufs, jamais habités résidence grand standing visites sur RV
40-75-02-67.

XXᵉ quart. la Campagne à Paris. Proche métro et comm., collab. journal vend 2/3 pces, 50 m² s.-de-b., wc séper. avec fenêtres. Cuis. équipée, triple exp. Très clair, rue calme, sans vis-à-vis. Porte blindée, parquet, cave, ascens., interph., digicode, gardien. Prix : 845 000 F. Tél. : (1) 43-60-77-82, répond.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY S/SEINE, 4 P. 88 m² env. beau balc., box, calme verdure, soleil : 2 500 000 F LOISELET DAIGREMONT 46-67-97-00.

93 Seine-Saint-Denis

Part. vend studio 39 m², 3ᵉ étage, asc. (entrée, cuis., équipée, s.-d.-b), wc séparés, parking, cave). Clos des Cascades, RER Noisy mont d'Est. Prix : 420 000 F. Tél. : 43-03-56-00, après 18 h.

94 Val-de-Marne

A VENDRE. Appt 4 p., cuis, s. de bns équipées, terr., porte blindée, cave, park., 2 mn Mᵒ Mairie-d'Ivry 1 550 000 F 46-71-55-57, le soir.

VINCENNES Mᵒ Bérault, loft duplex. R. de ch. 7ᵉ ét. dernier ét. 4 chbres (1 climatisée), cft raffiné, jardinet privatif, petite co-ppté discrète et élégante de lofts s/jardin – 4 200 000 F ST-DIZIER et BURGER – 40-53-92-09.

95 Val-d'Oise

95-St OUEN L'AUMONE Limite Pontoise, centre ville, tous commerces, proximité 2 gares, 5/6 p. 110 m² + box. 700 000 F. Notaire : 42-60-83-97.

Province

DEAUVILLE Dans immeuble résidentiel, part. vend beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. État impecc. 43-59-89-74, matin.

PORT-FRÉJUS Magnifique appartement type F3 de 85 m² dominant le port. 1 500 000 F, avec garage fermé. Poss. poste d'amarrage. LES BARRYS : Tél. 94-56-07-13.

SAINT-TROPEZ CENTRE Dans résidence de standing avec piscine, appartement type 2 pièces + cave + garage. Prix : 1 270 000 F. LES BARRYS : Tél. : 94-56-07-13.

appartements ventes

Etranger

OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE
URGENT
PARTICULIER VEND
ESPAGNE/MÉDITERRANÉE
(70 km de la frontière) en BORDURE DE GOLF ■ BORD DE MER
Dans pinèdes.
SITE TRÈS HAUT STANDING ENVIRONNEMENT IDYLLIQUE
APPARTEMENT 80 m² + 12 m² TERRASSE 2 chambres - 2 bains dans petite résidence avec 2 piscines et jardins paysagés.
URGENT : 540 000 F
(1) 43-35-33-47, le soir.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8ᵉ recherche de toute urgence beaux apparts de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RESIDENTIEL
(1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 P. PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43, même le soir.

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 9ᵉ. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un appt avec ou sans cft, adressez-vous à un professionnel FNAIM Immo Marcadet 42-51-51-51 FAX 42-55-55-55

locations meublées offres

Paris

GARES EST ET NORD
BD DE STRASBOURG
Propriétaire loue
SUPERBE 5 P
Pouvant convenir à cadre supérieur. Refait neuf, cft, 4ᵉ asc. 14 000 F. Charges comprises. 40-37-45-18.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal, recherche pour sa fille, 2 PCES ou GRD STUDIO, 2ᵉ, 11ᵉ, 17ᵉ ou 18ᵉ – 3000 F CC, maximum. Tél. avant 21 h au 34-62-83-43.

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLES GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

UNIVERSITAIRE
Cherche 3 pces, très calme, clair, loyer raisonnable. 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ, 13ᵉ arrond ou prox. Tél. : 42-78-30-30 (répond.).

locations non meublées offres

Paris

HAUT RASPAIL Imm. de caract., 3ᵉ ét. Beau 5/6 P. 180 m². Balc. Cave. Standing face parc refait neuf. Libre bail 6 ans. 17 000 + ch. Reprise 220 000 F justif. 43-22-11-02, 11/19 h.

PTE ST-CLOUD. Vrai 4 P 100 m², 4ᵉ étg. Imm. stand. 7 800 charg. 860 – 39-55-06-24.

QUAI KENNEDY. Vue Seine exceptionnel, appt, 2 P 100 m² 12 000 F – 39-55-06-24.

RUE CHERCHE-MIDI, 4 P. 3ᵉ étg s/rue et cour clair Beaucoup de rangements. A VOIR 8 000 F H.C. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43.

VOIE PRIVÉE
dans H.P. luxueux, clair, soleil. 145 m², 3 chbres, 3 sanit., cuis. équipée, cave, box. 22 000 F net. 47-22-73-58.

6ᵉ DUROC. Séj. 30 m² + chbre + cuis. séparée + s. de bns ref. neuf, chauff. indiv. Loy. 8 100 H.C. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43.

ST-PLACIDE, beau 3 P. 105 m², 4ᵉ ét. ascenseur. 11 500 F. PARTENA 39-55-06-24

AV. BOSQUET
Appt grand standing 10 p. + 2 chbres serv. ROYALE PIERRE 42-66-63-63.

maisons individuelles

GASSIN Maison de village avec petit jardin, type 3 pièces, 65 m². Frais réduits. 800 000 F. LES BARRYS : 94-56-07-13.

Vaucresson limite Garches Belle maison ancienne de charme, 200 m² habitables. 780 m² jard. 5 850 000 F. Tél. 46-02-60-60

maisons de campagne

45 minutes de Paris par autoroute, 20 km de Chartres, maisons de caractère sur terrain et cour. Façade pierre, toit ardoises, possibilité 6 pièces, poutres et cheminée, prévoir travaux pour aménagement. PRIX 480 000 F. T. 37-31-10-46, ap. 19 h.

viagers

AV. V.-HUGO 16ᵉ
Etoile, superbe 4 P. + box dans imm. gd stand. occupé femme 83 ans bouquet + 28 000/mois LAPOUS - 45-54-28-66.

immobilier information

INVESTISSEMENTS Loi Malraux. Défiscalisation. (16) 93-18-48-09.

résidence services

LES HESPÉRIDES DAUMESNIL
50 m place Félix-Eboué entourée de verdure. A louer :
- 3 pièces, 77 m². + balc. sud/est. Park. 11 000 F + charges.
- 3 pièces, 69 m² + terrasse 32 m². COGEDIM. 43-41-46-41.

Bourg-la-Reine. RER Hespérides. lux. 2 p., 51 m², jardin. Pkg restau. 46-61-06-47.

BOURG-LA-REINE
LES HESPÉRIDES CARNOT EXCEPTIONNEL A VENDRE 3/4 P. 120 m² + terrasse sud-ouest. Sur parc privé. Séj. 50 m², 2 chbr., cave. Box. COGEDIM. 48-72-05-71.

villas

A vendre, à Antibes (Alpes-Maritimes) grande villa (env. 300 m² habitables) sur terrain de 4 450 m². Finitions à faire. Vue exceptionnelle. Prix à discuter : 4 500 000 FF. T. (19-41-22) 794-19-17.

Coteau banl. N/E. Toulouse Belle villa T 9 construct. tradition. 260 m² hab. 3 000 m² terrain arboré 1 550 000 F. Part. à part. T. (16) 61-74-40-24.

GARES EST ET NORD
BD DE STRASBOURG
Propriétaire loue
SUPERBE 5 P
Pouvant convenir à cadre supérieur. Refait neuf, cft, 4ᵉ asc. 14 000 F. Charges comprises. 40-37-45-18.

Villa neuve, 5 mn RER Chevreuse, 180 m²/1200 m². jard. 2 500 000 F. Part. 39-31-10-06.

terrains

GOLFE DE SAINT-TROPEZ TERRAINS VUE MER. St-Tropez, Ramatuelle, Gassin. Nous consulter LES BARRYS. Tél. : 94-56-07-13.

RIVIERA DES CARAIBES ST. MAARTEN HOLLANDAIS
140 + Acre (1 Acre = 4047 m²), magnifique terrain, sur la Mer des Caraibes, avec bord de mer et rivage de 1250m. Lot entier ou achat partiel. Tous permis et autorisations obtenus pour développer et diriger Hôtel et Casino, Développement Commercial ou Résidentiel, et/ou terrain de golf. Plan d'ensemble détaillé disponible.
Renseignements :
ISM Real Estate
Anzonia
19585 NE 10 Avenue
No. Miami Beach. FL 33179
Tel: 305.652-4663
Fax: 305.651-4406

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

A VENDRE LADA SAMARA GLX 1 500 1991 - 7 CV - 25 000 KM Garantie longue durée. Équipement radio. Prix, cause urg. : 30 000 F. Tél. : 48-95-29-96.

de 7 à 12 CV

A VENDRE MERCEDES 200 Diesel 1981 - Moteur 80 000 KM *Contrôle OK* Prix : 35 000 F. TÉL. : 48-22-96-56

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

ACHAT - VENTE - LOCATION
Bureaux, locaux commerciaux et industriels, usines, terrains, etc.

CENTRE D'AFFAIRES
CARLTON PARIS
- bureaux prestigieux, entièrement équipés.
- prestations de service personnalisées ;
- domiciliation, siège social ;
- prix compétitifs.

Contactez Betina Meermans 42-94-90-00.
« CARLTON »
VOTRE 1ᵉʳ RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES.

A VENDRE RESTAURANT SNACK TRAITEUR
rez-de-chaussée et 1ᵉʳ étage environ 180 m²
Chiffre d'affaires annuel : 1 200 000 F
Contact : Centre serveur 10, rue du Pavé 97200 Fort-de-France.
Tél. : (19) 596-63-13-33 ou (19) 596-75-19-03

BUREAUX ÉQUIPÉS, PARK. TS SERVICES - SIÈGES SOCIAUX Paris-Neuilly-Province
MULTIBURO
Tél. : 46-40-37-03.

Bail à céder bureau 14ᵉ arrondissement Porte d'Orléans 33 m2, salle de bains, cuis., wc. Refait à neuf. Tél. : 45-41-44-24. 69-39-67-97.

A vendre région MADIRAN
Propriété viticole
avec maison de caractère, chais, vignoble AOC, matériel, outillage, stock.
Appellation Château-Réseau commercial constitué. 6 000 000 F, à corriger en fonction stock. Écrire :
Me J. L. Boulchou, notaire, Rue J.-Peyre, 64350 LEMBEYE.

A LOUER
125, rue de la Faisanderie Paris 16ᵉ
Magnifique hôtel particulier rénové
1000 m² BUREAUX
et GARAGES en sous-sol.
LOCAPARIS (1) 47.20.29.59
MGC

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m² 5e étage	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71 Frais de commission	6 622 + 328 1 215
5e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 81 m², 3e ét. Park., cave cuis. équipée	4, rue de la Collégiale GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	9 200 + 740 8 830
8e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 40 m² 4e étage	65/67, av. Champs-Élysées AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 800 + 832 3 415
3 PIÈCES 87 m², 4e étage, ss. asc.	42, av. de Wagram AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 850 + 1 020 5 586
4 PIÈCES 105 m², 5e étage	27, rue Daru AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	15 350 + 1 300 10 923
3 PIÈCES 60 m², R.C.	6, rue Jean-Goujon AGIFRANCE – 43-59-69-70 Frais de commission	7 099 + 922 5 052
11e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 101 m², 5e étage parking	1, rue Pelée LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	9 595 + 750 7 182
12e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 90 m², 5e étage. parking	62/64, cours de Vincennes AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 100 + 1 283 5 764
13e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 30 m², 4e étage parking en plus balcon	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	2 500 + 700 2 070
4 PIÈCES 82 m², 3e étage parking	67, rue Tolbiac SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	7 705 + 1 020 5 422
14e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 45 m², 3e étage parking	47, rue de Froidevaux AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 810 + 760 3 422
15e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 110 m², 4e étage parking	69, rue Fondary SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	18 825 + 1 665 10 769
5 PIÈCES NEUF grand standing 158 m², 5e ét.	20 *bis*, av. de Lowendal SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	23 050 + 2 946 16 596
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m² R.C.	20, rue de Lubeck AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 500 + 1 150 4 625
3 PIÈCES 74 m² 4e étage	83, av. Foch AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 600 + 200 6 831
5 PIÈCES DUPLEX 134 m², 5/6e ét. Park.	4, *rue Félicien-David* SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	11 500 + 2 467 15 025
4/5 PIÈCES 128 m², 8e ét. poss. park.	1/9, rue Rémusat SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	14 786 + 2 581 10 646
5 PIÈCES 132 m² 1er ét.	84, rue Lauriston SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	13 970 + 1 846 10 058
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m², 5e ét. balcon	26, rue Boursault CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 500 + 700 2 790
4/5 PIÈCES 153 m², 7e étage possib. parking	87, av. Niel SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	19 000 + 2 950 13 680
18e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 92 m², 1er étage Park., terrasse	30, rue Damrémont SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	8 650 + 856 6 880
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 75 m², 3e étage parking	126/130, rue Compans GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	7 500 + 680 4 275
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 66 m², 4e étage parking	4, rue Tolain AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 700 + 1 110 4 056
2 PIÈCES 55 m², 5e étage park., balcon	52/56, rue des Haies CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 915 + 700 3 089
78 YVELINES		
3 PIÈCES 64 m², 1er étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 42, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 450 + 764 3 878
PAVILLON 109 m²	VERNEUIL-SUR-SEINE 8, allée F.-Chopin AGIFRANCE – 49-03-43-83 Frais de commission	5 340 + 250 3 990
2 PIÈCES 55 m² 2e ét.	VERSAILLES 35 *bis*, rue du Mal-Gallieni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 400 + 620 3 438
92 HAUTS-DE-SEINE		
2/3 PIÈCES 51 m², 6e étage park.	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	5 100 + 283 410
5 PIÈCES DUPLEX 114 m², 5/6e ét. 2 parks, balcon, terrasse	BOULOGNE 197, rue Gallieni LOC INTER – 47-45-14-65 Frais de commission	15 700 + 870 11 790
4/5 PIÈCES 135 m² 3e ét.	BOULOGNE 62, rue de la Tourelle SAGGEL-VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	13 500 + 2 329 9 720
3 PIÈCES 82 m², RC parking.	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 400 + 1 842 6 689
5 PIÈCES RÉCENT 100 m² 1er étage park., 7 m² balcon	ISSY-LES-MOULINEAUX 17, rue Jean-Monnet SAGGEL-VENDOME – 46-08-80-36 Frais de commission	8 500 + 1 135 6 120
3 PIÈCES 77 m², 4e étage parking	LEVALLOIS 30, rue Cavée GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	7 200 + 700 4 100
6 PIÈCES Résidentiel 142 m², 4e ét. 3 park., 95 m² terr.	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL-VENDOME – 46-08-80-36 Frais de commission	17 500 + 1 668 12 600
2/3 PIÈCES 80 m², 3e étage parking	NEUILLY 22 *ter*, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais de commission	8 975 + 416 1 045
4 PIÈCES 159 m², 2e étage box	NEUILLY 74, rue de Chézy GCI – 40-15-28-68 Frais de commission	19 900 + 800 3 358
4 PIÈCES 87 m², RC parking	NEUILLY 7 *bis*, rue de Rouvray LOC INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	10 000 + 818 7 470
3 PIÈCES 81 m², 6e étage	NEUILLY 139, rue de Longchamp AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	8 955 + 1 249 6 372
5 PIÈCES 166 m², 2e ét.	NEUILLY 14, rue Chauveau AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	17 570 + 1 843 12 503
5 PIÈCES 172 m², 5e ét.	NEUILLY 139, bd du Gal-Kœnig AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	20 804 + 2 671 14 804
6 PIÈCES DUPLEX 155 m², 5e/6e ét.	NEUILLY 5/7, av. Ste-Foy AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	15 437 + 8 200 10 984
3 PIÈCES 77 m², 5 ét. parking	PUTEAUX 8, rue de l'Oasis SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	6 400 + 930 5 200
3 PIÈCES 80 m², 2e ét. *parking, balcon*	SURESNES 93, rue de la République CIGIMO – 48-00-89-89 *Honoraires de location*	5 060 + 760 *3 913*
5 PIÈCES 100 m², 4e ét. parking	VANVES 7, rue Auguste-Comte SAGGEL-VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	7 059 + 1 277 5 082
94 VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES DUPLEX 73 m², 4e/5e ét. parking, balcon	SAINT-MANDÉ Rue Quihou LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 723 + 890 5 130
3 PIÈCES 74 m², 3e étage parking	VINCENNES 15, allée N.-Niepce AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 889 + 744 4 895

ÉCONOMIE

BILLET

Retraite et solidarité

Depuis quelques mois, nombre de régimes de retraites complémentaires indépendants – les caisses de retraite des banques, du personnel au sol d'Air-France, des contractuels de France Télécom, des clercs de notaire, des agents d'assurance ou de la Sécurité sociale – frappent, officiellement ou non, à la porte de l'ARRCO, qui regroupe tous les salariés du secteur privé, et de l'AGIRC, la caisse des cadres. Ces candidats ont en commun de rassembler des professions qui, ayant pendant des années réduit leurs effectifs et limité les embauches, sont confrontées à un redoutable déséquilibre. Avec moins de cotisants et toujours plus de retraités, elles ne peuvent assumer seules leurs engagements à long terme et souhaitent se fondre au sein d'organismes bénéficiant d'une assise plus large.

Sollicitées, l'ARRCO (17 millions de cotisants) et l'AGIRC (2,7 millions de cotisants) ont défini des principes stricts afin de garantir leurs équilibres généraux. La plupart des nouveaux venus attribuent en effet des *«prestations définies»*, c'est-à-dire des pensions calculées, comme pour les fonctionnaires, en fonction du dernier salaire et non pas selon les points de retraite accumulés tout au long de la carrière. En conséquence, l'ARRCO et l'AGIRC exigent un *«ticket d'entrée»* qui fait grinçer bien des dents : validation d'une partie seulement des droits acquis (entre 44 % et 95 %), cotisation au taux maximum et versement de réserves.

A prendre ou à laisser, ces propositions vont coûter fort cher aux entreprises candidates qui devront financer elles-mêmes une partie de leurs prestations. Dans les banques, cette situation crée de fortes tensions. Les établissements les plus petits et les plus récents – qui n'ont pas la même pyramide des âges et, donc, pas les mêmes charges – refusent de payer pour les grandes banques, dont plusieurs doivent absolument consolider leurs régimes de retraite sous peine de ne pas obtenir des sociétés de rating la notation indispensable pour être cotées sur les places étrangères...

Au fond, ces querelles byzantines révèlent les limites et les perversités du système de retraite français. En marge de la bonne vieille solidarité interprofessionnelle, il y a maintenu des régimes spécifiques complémentaires – souvent plus avantageux que les autres – qui, aujourd'hui, ne peuvent assurer leur pérennité. Qu'on le veuille ou non, la même question finira bien par se poser pour la SNCF, la RATP, EDF-GDF ou la fonction publique.

JEAN-MICHEL NORMAND

Cinquante mille manifestants à Bonn

Le déclin de l'agriculture allemande

Les agriculteurs allemands, auxquels s'étaient joints des délégations françaises et suédoises, ont manifesté contre le compromis agricole du GATT, mardi 8 décembre à Bonn, paralysant le quartier des ministères une partie de la journée. Ils étaient 50 000 selon les organisateurs et 20 000 selon d'autres sources, pour une manifestation considérée comme la plus suivie de ces dernières années. Une effigie de M. Jürgen Möllemann, le ministre de l'économie, qui est un opposant déclaré aux aides agricoles, a été brûlée ainsi qu'une voiture américaine. Des manifestants ont voulu assiéger la chancellerie, brûlant des bottes de paille sur la chaussée. Des œufs ont été lancés contre M. Constantin Heereman, le président du syndicat unique Deutsche Bauernverband, mais il a été applaudi quand il a demandé que le gouvernement *«rouvre les négociations dès janvier»*. Les agriculteurs allemands, qui soutiennent leurs homologues français, jugent nécessaire un accord au GATT, mais pas *«sur le dos de l'agriculture européenne»*.

L'agriculture allemande représentait 9,5 % de la production nette du pays en 1950, elle n'en représente plus que 1,4 %. Le nombre des exploitants à temps plein s'est réduit de 394 000 en 1980 à 260 000 cette année. Il serait ramené, suivant les estimations, à 160 000 ou même 120 000 en l'an 2000. Chez les 35-54 ans, une femme d'agriculteur sur cinq seulement travaille à la ferme. Le gain moyen des agriculteurs a été de 45 000 marks l'an dernier (en baisse de 16 % à cause d'une exceptionnelle sécheresse). En ajoutant les aides directes, cela porte le revenu moyen à 53 000 marks contre 58 000 marks en France ou 152 000 marks aux Pays-Bas. L'Allemagne, qui a les plus hauts salaires d'Europe, paie mal ses paysans.

C'est un signe. L'agriculture est une activité considérée par la grande majorité comme polluante et faite par une population rustre et incapable de subvenir seule à ses besoins. Les écoles agricoles sont désertées. Les exploitations «écologiques», qui pourraient profiter de cet état d'esprit, ont certes augmenté de 14 % l'an passé alors que le nombre global des fermes chute de 3,5 % l'an. Mais les surfaces «vertes» ne représentent encore que 0,6 % de la superficie cultivée.

La restructuration en cours augmente la surface moyenne des exploitations, qui atteint 17,7 hectares. Mais cette taille est encore bien insuffisante face aux 30 hectares français ou aux 65 britanniques. Si, dans le Nord, dans le Schleswig-Holstein, la productivité atteint le niveau du voisin danois, la Bavière conserve une structure dispersée. On n'y compte que huit cents étables de plus de cent vaches. Ce caractère préalpin plaît aux touristes et les agriculteurs bénéficient déjà pour cette raison d'aides personnelles. Les 200 000 exploitations bavaroises (34 % du total allemand) représentent une force politique influente sur les conservateurs de la CSU.

Le coût d'un paysan

Le total des aides versées à l'agriculture ouest-allemande par Bruxelles et par Bonn n'a cessé d'augmenter, pour atteindre 33,4 milliards de marks l'an passé, qu'il faut comparer avec une production de 55 milliards et une valeur ajoutée nette de 26 milliards. L'agriculture allemande reçoit plus d'aides qu'elle ne produit. Un paysan coûte au contribuable deux fois plus cher qu'un Allemand de l'Est.

Ce dispositif généreux permet à l'Allemagne d'être le premier producteur européen de porcs (31 % du total communautaire), de pommes de terre (34 %) et de colza (32 %). D'une façon générale, la production est plus tournée vers les animaux que vers les végétaux. Mais la réunification est venue corriger ce penchant avec les céréales, le sucre et le colza.

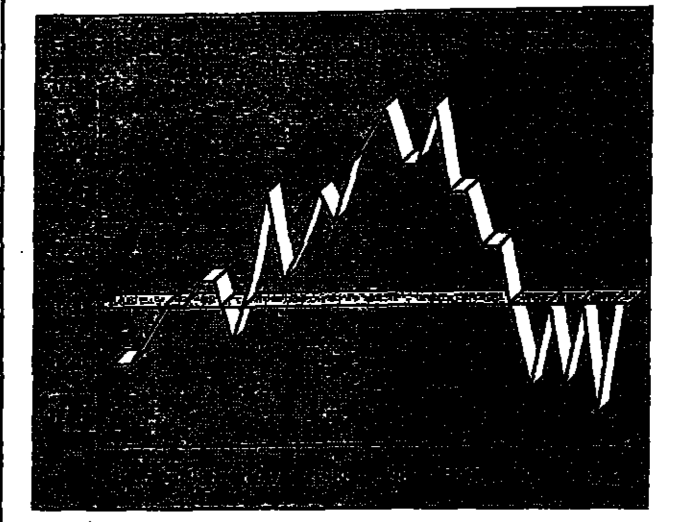
L'apport des cinq nouveaux Länder, où les surfaces sont vastes, sera bénéfique à terme pour les productions extensives. Mais la restructuration des 19 000 fermes collectives (LPG) héritées du régime communiste bute aujourd'hui sur les immenses problèmes de droit de propriété. Le nombre de salariés agricoles à l'Est est revenu de 850 000 en 1989 à 300 000 aujourd'hui. La production est-allemande, estimée à 12,3 milliards de marks, est inférieure à son coût. Il faut, là aussi, subventionner massivement.

Si l'Allemagne exporte du lait, de la viande et du tabac et d'autres produits pour un total de 32,4 milliards de marks – ce qui en fait le quatrième exportateur mondial, – elle n'atteint pas l'autosuffisance. Ses importations se montent à 64 milliards de marks, ce qui fait de l'Allemand un consommateur très convoité. Les Pays-Bas sont le premier fournisseur devant la France, qui a bénéficié en 1991 d'un solde net de ses échanges agricoles avec l'Allemagne de 5 milliards de marks.

E. L. B.

Selon le ministère du travail

Les effectifs salariés ont baissé de 0,6 % en un an



Selon les résultats définitifs, publiés le 8 décembre par le ministère du travail, les effectifs salariés ont stagné au troisième trimestre, comme au premier, après avoir reculé de 0,4 % au deuxième. Avec 14 242 500 personnes employées dans les secteurs marchands non agricoles, l'emploi diminue cependant de 0,6 % sur les douze derniers mois, alors que la baisse avait déjà été de 0,7 % en 1991, correspondant à la disparition de 96 800 postes de travail.

Toutefois, l'estimation de l'UNEDIC, rendue publique le même jour, fait état d'une dégradation plus importante, sur le champ plus limité des entreprises qui cotisent au régime d'assurance-chômage. Entre septembre 1991 et septembre 1992, les effectifs salariés auraient diminué de 0,9 %, avec 128 000 personnes de moins. Au troisième trimestre, en données corrigées, ils auraient même baissé de 0,2 % dans les entreprises de plus de dix salariés et de 0,1 % dans l'ensemble des établissements. Par secteurs, d'après les données du ministère du travail, les évolutions peuvent varier. Le mouvement de suppression d'emplois se ralentit dans le bâtiment (– 1,1 % au troisième trimestre, après – 1,6 % au deuxième) et dans l'industrie (– 0,3 % après – 0,7 %). Une certaine reprise se manifeste dans le tertiaire marchand avec une augmentation de 0,4 % qui survient après une stagnation au deuxième trimestre.

Le rythme de dégradation est plus faible dans la plupart des secteurs industriels, et la situation se stabilise dans certains comme l'industrie automobile. Les services marchands progressent de 0,6 %, et les services rendus aux entreprises de 1,1 %.

Un ami fragile

par Eric Le Boucher

L'ALLEMAGNE sera-t-elle le premier pays post-agricole ? La première puissance industrielle d'Europe s'imagine assez bien couverte de parcs et de forêts entretenus par des gardiens, tandis que ce qui resterait de l'agriculture se concentrerait sur ce qui est rentable sans subventions : quelques grandes exploitations de céréales à l'Est, dans le Brandebourg ou la Poméranie, et quelques vastes fermes laitières au Nord, dans le Schleswig-Holstein. La «typische» paysannerie de Bavière vivra du tourisme.

Ce schéma, nombreux sont les industriels et les banquiers qui l'envisagent. Le GATT n'est pour eux que l'amorce d'une transformation radicale qui a été trop longtemps bloquée et qu'il faut désormais accélérer. Car la saine logique économique rejoint l'urgence politique d'éviter une Europe des riches encerclée de miséreux menaçants. Et la meilleure aide que puisse accorder l'Europe au sauvetage des pays du Sud et à celui des pays de l'Est, considéré en Allemagne comme prioritaire, est d'accepter leurs exportations. Si elle veut jouer un rôle digne de son rang de première puissance économique mondiale, l'Europe doit s'ouvrir aux produits «primaires» de ces pays, dont les denrées agricoles font partie. Il n'ont que ceux-là à lui vendre et ils les fabriquent, en outre, à plus bas prix qu'elle. Les devises gagnées leur permettront d'acheter, ici, des machines et des produits manufacturés.

Le schéma est dicté par un intérêt évident. Dans l'échange, les Allemands proposent de céder l'agriculture des Douze, où leurs intérêts sont faibles, pour gagner l'industrie où ils sont gros. Mais la France n'y perdrait pas, expliquent les industriels. Une libéralisation générale des marchés agricoles dans la CEE (non seulement des échanges extérieurs mais aussi des échanges intra-européens) lui serait, indépendamment de son coût social, favorable. Les protections ôtées, l'agriculture française, qui est l'une des plus compétitives d'Europe, aurait tôt fait de bousculer l'agriculture allemande. Elle regagnerait outre-Rhin les marchés perdus ailleurs par la faute du GATT.

La cause des industriels allemands rejoint celle, bien comprise, des gros céréaliers français... L'idée fait trembler les milieux agricoles allemands. Car elle ferait exploser l'accord tacite passé entre les agricultures française et allemande depuis la fondation de la politique agricole commune (PAC) : à la France des subventions à l'exportation, à l'Allemagne des prix intérieurs suffisamment élevés pour maintenir en vie une agriculture peu compétitive. Cet accord tacite a survécu cahin-caha à la réforme de la PAC en mai et il dure encore. Lors du sommet franco-allemand la semaine passée à Bonn, MM. Mitterrand et Kohl ont évité tout débat sur le fond. Apportant son soutien aux thèses françaises en déclarant que *«l'agriculture européenne devait avoir des perspectives d'avenir»*, le chancelier allemand évite surtout d'irriter Paris. Il essaie de maintenir, malgré le GATT, un accord vieux de quarante ans dont l'intérêt est de permettre un recul pacifique et ordonné du nombre des exploitations agricoles dans son pays.

Le risque est gros

Mais le risque est gros. Le GATT remet en cause ce que la France gagnait dans le donnant-donnant : ses exportations. Elle pourrait être tentée, si on la brutalise, de remettre en cause le gain allemand, c'est-à-dire les prix hauts. *«Quitte à être libéral, soyons-le jusqu'au bout»*, pourraient rétorquer les Français en exigeant une réforme de la réforme de la politique agricole. *«Ce ne serait pas dans l'intérêt de l'Allemagne»*, s'inquiète déjà M. Ignaz Kiechle, le ministre de l'agriculture allemande pour qui une baisse des prix internes de la CEE est une hypothèse *«menaçante»*. On comprend donc l'embarras et la prudence de Bonn.

Mais, au-delà du GATT, l'accord tacite franco-allemand pourrait être victime du déclin de l'agriculture allemande. En l'an 2000, elle ne comptera plus que 150 000 agriculteurs à temps plein, un poids électoral bien marginal. Les industriels libéraux peuvent ne pas l'emporter cette fois-ci : ils gagneront très bientôt quand l'opinion déjà réticente ne supportera plus de subventionner à prix d'or cette activité résiduelle. La France devrait se préparer à ce que son ami allemand la lâche, faute de paysans.

Dans le Tarn

Les élus de Graulhet boudent les élections prud'homales

ALBI

de notre correspondant

Si les élections prud'homales se déroulent mercredi 9 décembre à Graulhet, ce ne sera que sur réquisition des élus municipaux par le préfet du Tarn. Les édiles graulhetois, à majorité socialiste, ont en effet décidé de bouder l'organisation des opérations électorales, car ils n'ont toujours pas admis la suppression de leur tribunal prévue par la révision de la carte prud'homale. La capitale du cuir et de la maroquinerie accepte mal cette suppression alors que Mazamet, également menacée, doit conserver son tribunal de prud'hommes. Aussi, les élus locaux ont fait savoir très clairement qu'ils *«ne se sentent pas concernés et donc pas disponibles»* pour tenir les bureaux de vote. Ceux-ci seront toutefois installés par les services municipaux.

JEAN-PIERRE BARJOU

En remplacement de M. Christian Blanc

M. Francis Lorentz devient PDG de la RATP

Le conseil des ministres devrait désigner M. Francis Lorentz, ancien PDG du groupe Bull, comme PDG de la RATP, en remplacement de M. Christian Blanc qui a démissionné le 27 novembre (*Le Monde* du 9 décembre).

Plusieurs noms avaient été évoqués pour succéder au PDG de la RATP, M. Christian Blanc. M. Robert Lion, ancien directeur général de la Caisse des dépôts, avait refusé le poste. M. Michel Bon, ancien patron de Carrefour, avait d'autres projets en tête. On avait évoqué également les noms de M. Pierre Eelsen, ex-président d'Air Inter, de M. Jean-Marie Descarpentries, ex-PDG de CMB Packaging, ainsi que de M. Claude Sardais, membre du cabinet du ministre des transports. C'est finalement l'ancien patron de Bull, M. Francis Lorentz, cinquante ans, qui a été choisi.

En septembre 1982, M. Lorentz devient directeur général de la compagnie des Machines Bull et CII Honeywell Bull, à l'initiative de Jacques Stern, patron du constructeur informatique nationalisé. Enarque, diplômé d'HEC, l'homme a rejoint le secteur privé en 1980 comme directeur général adjoint de la Lyonnaise des eaux, après avoir fait carrière comme haut fonctionnaire, notamment à la direction du Trésor.

Pendant dix ans, le groupe va vivre au rythme de restructurations permanentes. Bull doit d'abord harmoniser les différentes gammes d'ordinateurs, héritage d'une histoire difficile. En situation fragile, il est ensuite frappé par la crise que traverse le secteur à partir de 1989. Les effectifs sont ramenés de 48 000 salariés en 1990 à 35 000 au début 1992 et sept centres industriels sur treize sont fermés.

Le dossier du service minimum

En juin 1992, après trois années passées à la tête du groupe, M. Lorentz n'est pas renouvelé dans ses fonctions. Bull affiche des pertes considérables (3,3 milliards de francs en 1991 et 1,5 milliard pour le premier semestre 1992). Mais surtout, à diverses occasions, sous le gouvernement Cresson, le PDG de Bull s'est heurté à son actionnaire principal. «Débarqué» de Bull, M. Francis Lorentz s'était porté candidat à la tête de l'Institut français du pétrole. Il arrive à la tête de la RATP dans un climat social difficile. M. Christian Blanc, qui avait à cœur de créer à la RATP une culture d'entreprise plus proche des voyageurs, a démissionné de son poste au lendemain d'un conflit avec les conducteurs.

Pendant trois ans, il avait entrepris de moderniser une entreprise victime des corporatismes et d'une hiérachie pesante. Son action bien engagée a buté sur deux obstacles, la réforme de la catégorie des agents de conduite et l'instauration d'un service mimimum en cas de grève. La modernisation de la régie a touché quasiment toutes les catégories de personnel, mais les agents de conduite ont refusé le projet de réforme qui leur était proposé. A l'issue d'une grève d'une semaine en novembre, ils ont obtenu le report des négociations au mois de février. M. Lorentz devra donc reprendre les discussions avec les syndicats qui disposent de l'arme redoutable de la grève. Arrivera-t-il à les convaincre du bien-fondé de la réforme ? L'entreprise risque d'être difficile à la veille des élections législatives.

Deuxième chantier, le service miminum. M. Blanc aurait voulu instaurer un service garanti à 100 % aux heures de pointe, lors des grèves. Après des négociations infructueuses en vue d'un accord amiable au sein de l'entreprise, il souhaitait que des mesures d'ordre législatif soient prises. Le refus du gouvernement de le soutenir dans cette voie a pesé dans son départ. Quelle sera l'attitude de son successeur sur cette question difficile ? Il faudra probablement attendre le retour de la droite pour voir de nouveau aborder ce dossier.

MARTINE LARONCHE

ÉCONOMIE

CEE

Le double choc

Suite de la première page

Ce qui est certain, en revanche, c'est que la logique de la construction communautaire a commencé de se briser l'année dernière sans qu'on sache si cette rupture se prolongera et si elle pourra être réparée.

L'idée forte qui chemine tout au long des conseils européens qui précédèrent Maastricht – notamment à Madrid en juin 1989, à Rome en octobre et en décembre 1990 – est que le marché unique qui porte tant d'espoir ne pourra bien fonctionner que s'il s'accompagne d'une union monétaire. Celle-ci postule taux de change fixes, puis monnaie commune, ou mieux monnaie unique. Or une union monétaire ne peut elle-même bien fonctionner que si les pays qui la composent ont des taux d'inflation voisins. Faute de quoi – toute dévaluation étant impossible – les pays dont les hausses de prix sont fortes voient fuir les investisseurs qui jugent les conditions de production non compétitives. Ne trouvant pas d'emplois en nombre suffisant, les travailleurs deviennent des chômeurs ou bien désertent le pays pour aller s'installer sous des cieux plus cléments.

L'expérience allemande

Bonne et peut-être indispensable pour des pays dont la situation économique est semblable, une monnaie unique est un poison violent pour des pays trop dissemblables.

L'expérience se joue actuellement en grandeur nature dans la partie Est de l'Allemagne, littéralement asphyxiée par l'union monétaire créée au moment de la réunification. L'échange immédiat des marks Est contre des marks Ouest dans des conditions beaucoup trop avantageuses pour l'ancien pays communiste (1 pour 1,6) a eu le même effet qu'une très forte réévaluation du mark Est, alors qu'il aurait au contraire fallu le dévaluer. L'effet en a été catastrophique, beaucoup d'entreprises de l'Ouest ayant renoncé à investir là.

Il ne reste plus maintenant à l'ex-RFA qu'à compenser par des transferts massifs – et pour longtemps – l'erreur de cette union monétaire précipitée contre laquelle s'était pourtant élevée avec vigueur la Bundesbank. Des transferts publics qui ont atteint 107 milliards de DM en 1991, environ 130 milliards cette année et dont les trois quarts financent des dépenses de consommation et non d'investissement.

On comprend pourquoi le traité de Maastricht a prévu d'imposer aux pays candidats à l'union monétaire des disciplines économiques permettant au bout de quelques années une certaine convergence des résultats. Des résultats qui ne devront pas seulement concerner le taux d'inflation mais aussi les taux d'intérêt, les taux de change et les politiques budgétaires. L'endettement des Etats, qui s'était réduit jusque vers le milieu des années 80, a recommencé à augmenter depuis et constitue une grave préoccupation.

L'idée est d'éviter qu'une fois l'union monétaire réalisée un Etat aux finances mal gérées puisse cacher ses difficultés en empruntant à tout va (il sera alors facile de se financer) pour en fin de compte se révéler insolvable. Avec toutes les conséquences que cela aura pour les pays de l'UEM qui verront le prix de l'argent monter, les taux s'uniformisant dès que les parités monétaires seront devenues fixes.

La logique de Maastricht facilitant le fonctionnement du marché unique par une union monétaire, elle-même rendue viable par des taux d'inflation et des déficits budgétaires raisonnables et semblables, est en train de se briser sur deux réalités. La première est une conjoncture déprimée qui tarit les recettes fiscales et creuse partout – ou presque – des déficits budgétaires importants. La seconde réalité est la réunification de l'Allemagne qui fait chanceler sur des bases pourtant solides le pays qui devait être le point d'ancrage et de référence de tout l'édifice en train de se construire.

1) La conjoncture est si mauvaise partout qu'aucun pays, à l'exception de la France, du Danemark et de l'Irlande, ne satisfait actuellement aux critères de Maastricht en matière de finances publiques : pas plus de 3 % de déficit budgétaire annuel par rapport au PIB. Le plus inquiétant est de constater que presque tous les pays s'en éloignent au lieu de s'en rapprocher et s'en éloignent en ordre dispersé, sans stratégie commune. Le cas de la Grande-Bretagne est symptomatique : excédentaire en 1988 et 1989, son déficit public dépassera cette année 6,5 % du PIB, ce qui est considérable. Et 1993 sera probablement pire. L'Allemagne n'est pas mieux lotie avec 6 % de déficit cette année (si l'on tient compte de la Treuhandanstalt) et très probablement encore l'année prochaine. L'Italie est à 11 %, le Portugal à 5,4 %, l'Espagne à 4,7 %.

Encore l'Italie et l'Espagne se sont-elles lancées dans des politiques de rigueur qui, à moyen terme, devraient leur permettre de jouer dans la cour des grands en participant à l'UEM mais qui, à court terme, vont freiner leur activité économique ou même carrément les faire plonger pendant un temps dans la récession. Comment réagiront les opinions publiques quand elles découvriront que la convergence des politiques économiques est, dans un premier temps, synonyme de baisse du pouvoir d'achat et de chômage accru ? Pour les pays qui tentent courageusement de l'appliquer en pleine déprime économique, la stratégie de convergence va emprunter de dangereux sentiers.

2) La réunification allemande, dont le coût se révèle chaque jour plus lourd qu'il n'avait été prévu, déstabilise le pays autour duquel a été bâti le traité de Maastricht. Déstabilisation d'autant plus inquiétante que l'économie et les finances ne sont pas seules en cause mais aussi la société (attentats racistes) et jusqu'à l'unité nationale. L'idée de départ – française – avait été que la nécessaire coordination des politiques économiques, selon un échéancier précis et contraignant, serait imposée par l'Allemagne, tout à la fois modèle de vertu et puissance économique respectée. L'Italie, qui avait à accomplir de formidables réformes dans presque tous les domaines, était visée au premier chef.

La période très difficile que traverse l'Allemagne et dont elle ne semble pas près de sortir, de l'aveu même des experts économiques d'outre-Rhin, a tout fait basculer. Ayant choisi – ou presque – de financer ses immenses besoins par l'emprunt plutôt que par l'impôt, l'Allemagne mène sous l'autorité de la Bundesbank une politique monétaire rigoureuse, refusant les facilités de l'inflation suggérées par le pouvoir politique. Les taux d'intérêt très élevés pratiqués outre-Rhin combattent une hausse des prix qui atteint presque 4 % l'an, mais forcent les autres pays européens soit à supporter des taux trop élevés pour eux (France), soit à dévaluer (Espagne), soit à sortir du système monétaire européen (SME) pour flotter, comme l'ont fait la lire et la livre.

Un processus interrompu

Le processus de construction européenne s'est interrompu. Rupture évidente vis-à-vis des ambitions de Maastricht et de ses taux de change fixes : on en revient même, avec les dévaluations compétitives de la Grande-Bretagne et d'une certaine façon de l'Italie, à des pratiques antérieures au SME qui date de 1979. Mais rupture aussi vis-à-vis du marché unique puisque des pays comme l'Irlande et l'Espagne ont rétabli (momentanément pour le second) un contrôle des changes.

La rupture ne se limite pas là. Car la constitution d'une union économique et monétaire impliquait que les membres les plus riches du club aident les plus pauvres à rattraper leur retard. En d'autres termes, un important effort de redistribution était nécessaire au sein de la Communauté. C'est ce qu'a prévu le traité de Maastricht avec son Fonds de cohésion.

Dans la situation où elle se trouve, ayant à financer les gigantesques besoins des Länder de l'Est, on voit mal comment l'Allemagne, déjà réservée sur le principe, pourrait participer à ces transferts que l'Espagne réclame à cor et à cri. La Grande-Bretagne se retrouve là au côté de l'Allemagne, et l'Italie aux côtés de l'Espagne. Et si M. Helmut Kohl a souhaité, lors du sommet franco-allemand de la semaine dernière, qu'un compromis soit trouvé sur la nécessité d'aider les pays les moins riches, il n'en a pas moins ajouté que les pays d'Europe du Nord avaient droit eux aussi à la solidarité. Une réflexion qu'il serait bon de méditer à un moment où le gouvernement allemand rencontre de graves difficultés pour faire face à ses problèmes et éprouve manifestement le besoin d'être mieux compris sinon carrément aidé.

Quoi qu'il en soit, l'exemple des Etats-Unis montre que d'importants transferts sont indispensables dans une fédération même quand l'union monétaire est réalisée : à chaque fois qu'un Etat de l'Union encaisse un choc (chute des prix pétroliers pour les zones de production, par exemple), Washington débloque des crédits budgétaires. Au sommet d'Edimbourg, à la fin de la semaine, une partie très difficile va se jouer quand sera abordé l'un des thèmes explosifs de la rencontre : l'augmentation du budget communautaire, notamment pour aider les pays les moins développés. Nouveau sujet de tension extrême entre les Douze.

La crise économique et la réunification allemande ébranlent dangereusement la construction européenne. Ni l'une, ni l'autre ne pouvaient sans doute être prévues. Encore aurait-il été possible de prendre, dès 1985, le long chemin qui mène à l'union monétaire, en commençant par rapprocher les taux d'inflation mais aussi les politiques budgétaires dont l'impact sur les économies apparaît maintenant plus important qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Sans doute aurait-il également fallu donner une priorité absolue à la réunification allemande, dont l'incertaine réussite pèse maintenant d'un poids si lourd sur toute l'Europe.

Faute de s'être donné beaucoup de temps pour réaliser l'union monétaire, ne faut-il pas maintenant accélérer les choses ? Ne serait-ce que pour consolider l'axe franco-allemand, priorité des priorités.

ALAIN VERNHOLES

M. Sapin présente le projet d'initiative européenne de croissance au conseil des ministres

M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, devait présenter, mercredi 9 décembre en conseil des ministres, une communication relative à l'initiative européenne de croisance. Cette initiative, qui vise à stimuler l'activité dans la CEE et à rétablir la confiance dans la capacité de l'Europe à progresser vers l'union économique et monétaire, doit être discutée lors du sommet d'Edimbourg, vendredi 11 et samedi 12 décembre (*le Monde* du 8 décembre).

Compte tenu de l'étroitesse de la marge de manœuvre de chaque Etat, l'idée est de développer les investissements publics, de prendre des mesures en faveur de secteurs particulièrement touchés par la crise (en France, le bâtiment et l'immobilier, ainsi que les PME-PMI de manière générale), et de tenter de renforcer la convergence des économies, notamment en accélérant le mouvement de baisse des taux d'intérêt.

SOCIAL

Le déficit de l'UNEDIC

Les allocations de chômage seront payées normalement en décembre

Des autorisations pour un *« découvert infra-mensuel de 3 milliards de francs »* ayant été obtenues, qui viennent s'ajouter à 15 milliards de crédits auprès des banques, l'UNEDIC a fait savoir, mardi 8 décembre, qu'elle était en mesure de payer normalement les allocations d'assurance-chômage de décembre.

A la fin de la semaine dernière, alors que le déficit cumulé pour novembre était estimé à 21,5 milliards de francs (*le Monde* daté 6-7 décembre), on pouvait craindre que 10 % des chômeurs ne soient affectés par des retards de versements. *« Tous les fonds nécessaires »* ayant été réunis, l'UNEDIC indique que *« normalement, toutes les allocations devraient être payées en temps et en heure ». « Des décalages sont possibles localement, mais, s'ils devaient se produire, ils résulteraient de facteurs techniques, et non pas financiers »*, précise-t-elle toutefois.

□ **Large succès pour la « contribution salariale de solidarité » au CIC de Bordeaux.** – Une très forte majorité du personnel de la Société bordelaise (groupe CIC, 850 salariés) a accepté l'instauration d'une *« contribution salariale de solidarité »*, prélèvement proportionnel et provisoire (823 francs annuellement pour les plus bas salaires, 4 772 francs pour la rémunération médiane, 120 000 francs pour le PDG) destiné à limiter les suppressions d'emplois. La direction a indiqué, mercredi 9 décembre, que 690 personnes, soit 93 % des salariés présents, ont accepté de signer un avenant à leur contrat de travail autorisant ce prélèvement volontaire, qui sera restitué dans les dix-huit mois (éventuellement avec des intérêts) à condition que soient atteints certains objectifs économiques. Les fonds recueillis – 8 millions de francs environ – seront gérés par une commission paritaire et permettront de développer le réseau de la banque et de *« préserver 5 % des emplois »*.

COMMUNICATION

Le financement du satellite de télévision directe européen

Europesat devrait être lancé avant la fin 1994

Le soixantième sommet franco-allemand qui s'est tenu les 3 et 4 décembre à Bonn, a entériné le financement, par les exploitants publics de télécommunications des deux pays, du satellite européen de télévision directe Europesat-1. Mis en œuvre par l'organisation Eutelsat, ce satellite doit être lancé avant la fin 1994, pour diffuser jusqu'à quatorze programmes de télévision, dans n'importe quelle norme, vers de petites antennes paraboliques. Ce satellite d'un coût prévu de 200 millions d'écus (avec le lancement par Ariane) est déjà en construction chez Matra-Marconi Space, mais une série de controverses avaient retardé la décision finale sur ce dossier (*le Monde* des 5 mai et 19 octobre).

Tour à tour, Français et Allemands rechignaient à lancer une série de satellites (utilisant jusqu'à 40 fréquences à terme), qui doivent prendre le relais des vieillissants TDF1 et TDF2 et TV-Sat, à la même position orbitale de 19 degrés ouest. L'accord prévoit d'accorder huit canaux à la Bundespost, pour le compte des chaînes publiques et privées allemandes, et quatre canaux à France Télécom, pour les françaises. Les PTT Suisses pourraient également demander un canal.

Pour la Bundes post, la filière Europesat est notamment un moyen de concurrencer l'emprise croissante du système de satellites luxembourgeois Astra sur son marché. Pour France Télécom, l'accord est un gage de la solidarité franco-allemande, qui doit également s'exprimer lors du prochain sommet d'Edimbourg par un soutien explicite et commun au plan européen en faveur de la télévision haute définition. Après avoir construit en commun des satellites (TDF et TV-Sat), Français et Allemands se préparent à l'exploitation partagée de la position orbitale qui leur est attribuée.

M. C. I.

AFFAIRES

Rhône-Poulenc Rorer construira une unité de production en Algérie

Rhône-Poulenc Rorer vient de recevoir l'autorisation des autorités algériennes pour créer une société mixte Sorephal qui lui permettra de distribuer et de commercialiser ses produits pharmaceutiques. De plus, une unité de production sera construite d'ici trois ans pour fabriquer des antibiotiques, anti-inflammatoires et des analgésiques, les principes actifs venant de France. Ce projet représente un investissement de 370 millions de francs et génèrera 500 emplois. Si le lieu d'implantation n'a pas encore été décidé, il s'agit, en dehors du secteur pétrolier, du plus important investissement étranger annoncé sous le nouveau gouvernement algérien. Actuellement, l'Algérie ne compte que trois unitéspharmaceutiques qui couvrent 20 % des besoins du pays, ce qui est un pourcentage nettement inférieur à celui de ses deux voisins le Maroc et la Tunisie.

Le groupe français va participer à hauteur de 35 % au montage d'une société mixte de droit algérien Sorephal. Il comprendra aussi les laboratoires publics algériens (40 % du capital) et plusieurs grands noms du secteur, Boehringer Ingelheim, Bristol Myers Squibb, Ciba Geigy, Hoechst, Roussel et Parke-Davis qui détiendront ensemble 25 % du capital. Le montant des exportations de Rhone-Poulenc Rorer vers l'Algérie s'élève à 150 millions de francs pour des ventes totales mondiales de 20 milliards de francs.

VIE DES ENTREPRISES

Abandonnant 1 milliard de francs

Les banques s'accordent sur la reprise d'Orlyval par la RATP

Le feuilleton Orlyval rebondit : le plan de sauvetage du métro automatique entre l'aéroport d'Orly et la ligne B du RER élaboré par le président de la société, M. Antoine Veil, est sur le point d'être accepté par l'ensemble des protagonistes, les actionnaires, le Syndicat des transports parisiens – concédant du projet, – ainsi que les banques. Ces dernières, y compris certaines banques japonaises et européennes plus réticentes, ont donné leur accord de principe aux modalités de reprise d'Orlyval par la RATP, a déclaré leur chef de file Indosuez.

Reste à convaincre les porteurs de titres subordonnés convertibles (TSC) d'accepter pour solde de tout compte le remboursement de 40 % de leurs créances qui s'élèvent au total à 150 millions de francs. Ils devront se prononcer le 22 décembre sur la reprise de leur titre à 60 francs contre une valeur initiale de 150 francs. « *Ce sont les créanciers les mieux traités, et leur accord ne devrait pas poser de problème* », estime un expert. A l'issue de ces accords amiables, le concédant pourra résilier la concession d'Orlyval et la confier à la RATP.

Les banques prêteuses engagées sur des crédits de 1 550 millions de francs devront pour leur part abandonner u montant de l'ordre du milliard de francs (*le Monde* du 11 novembre). Le plan prévoit en effet qu'elles récupèrent 250 millions de francs dès la signature de l'accord. Cette somme sera apportée par certains actionnaires : Matra également constructeur (150 millions de francs) et Air Inter (50 millions de francs). Aéroports de Paris, qui n'est pas actionnaire, apportera également 50 millions et deviendra propriétaire en contrepartie des trois stations de desserte situées à Orly-Ouest et Orly-Sud.

Dans un avenir plus lointain, le nouvel exploitant s'engagera à reverser aux banques prêteuses l'excédent brut d'exploitation, évalué entre 300 et 330 millions de francs, perçu sur toute la durée de la concession de trente ans. Le fleuron de la technologie de Matra n'a pas tenu commercialement ses promesses. On attendait quelque 4 millions de voyageurs par an. Leur nombre oscille aujourd'hui entre 1,5 et 1,8 million sur une base annuelle. Au début du mois de décembre, le tribunal de Paris a nommé un expert, à la demande des banques, pour contrôler les prévisions de trafic.

M. La.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

STRATÉGIE

□ **Compaq se lance dans la vente par correspondance.** – Le fabricant informatique américain Compaq a commencé, mardi 8 décembre, à vendre ses produits par correspondance pour augmenter une diffusion jusqu'ici réservée aux entreprises. Compaq emboîte ainsi le pas à d'autres compagnies comme Dell et CompuAdd, qui ont bâti leur succès sur ce créneau. Compaq a indiqué que son carnet de commandes était plein jusqu'en février ou mars. Au troisième trimestre, la société texane avait réalisé un bénéfice net de 49 millions de dollars (264 millions de francs) avec des ventes en augmentation de 53 % aux Etats-Unis.

RESTRUCTURATIONS

□ **Philips restructure son département Electronique industrielle.** – Le département Electronique industrielle de Philips sera transformé, à partir du 1er janvier, en petite société holding avec onze filiales opérant de façon autonome, a annoncé le groupe électronique néerlandais dans son journal de société en anglais, *Philips News*, paru cette semaine. Cette restructuration entraînera la suppression de 300 emplois, et Philips Electronics N.V., qui sera le seul actionnaire de cette société holding, n'exclut pas des licenciements, selon la même source. Le département Electronique industrielle emploie actuellement 6 800 personnes et a des filiales, outre aux Pays-Bas, en Allemagne (Hambourg, Kassel), Belgique (Wavre), Danemark (Copenhague) et France (Suresnes). Selon *Philips News*, cette réorganisation permettra à Philips de mieux se concentrer sur des segments spécifiques du marché et de mieux réagir à ses modifications rapides.

□ **La fusion des sidérurgistes allemands Hoesch et Krupp entre en vigueur.** – Le terrain a été finalement déblayé. A compter du 1er janvier prochain, les sidérurgistes allemands Hoesch et Krupp ne formeront plus qu'une seule entité. Krupp ayant accepté que la nouvelle société ait pour double siège social Dortmund et Essen, ainsi que le réclamaient de petits actionnaires réfractaires de Hoesch, les derniers obstacles étaient levés. Les titres Hoesch ont donc été suspendus mardi 8 décembre, après la clôture des Bourses allemandes, a indiqué Krupp à Dortmund. Et Les bons d'échanges donnant droit à des actions de la nouvelle société, baptisée Fried. Krupp AG Hoesch-Krupp, vont être traités sur les marchés dès mercredi. Les actions Fried. Krupp AG Hoesch-Krupp seront, elles, cotées en Bourse à partir de janvier.

STRUCTURES

□ **Le groupe Aérospatiale réorganise son état-major.** – La direction générale du groupe Aérospatiale a été réorganisée par son président, M. Louis Gallois, qui a voulu rassembler certaines fonctions pour alléger les structures. Seront ainsi créées, à compter du 1er janvier prochain, une direction des affaires économiques et financières (plan, contrôle de gestion, filiales et participations, administration et finances), confiée à M. François Auque, et une direction des affaires techniques et industrielles, attribuée à M. Jacques Balazard. Seront nommés conseillers du président MM. Philippe Girard (précédemment directeur général adjoint chargé des programmes), Jacques Teyssier (auparavant directeur général adjoint chargé de la politique industrielle) et Gérard Desseigne (antérieurement directeur des affaires économiques et stratégiques). M. Yves Michot reste directeur général délégué et M. Jacques Battistella directeur de la politique industrielle. Un comité stratégique a été créé et il est placé sous la présidence de M. Gallois.

RÉSULTAT

□ **« L'Evénement du jeudi » équilibre son dernier exercice.** – L'augmentation de prix de 20 à 30 francs pratiquée à l'été 1991 a permis à *l'Evénement du jeudi* d'équilibrer ses comptes sur l'exercice clos fin juin 1992 (au lieu d'une perte de 26 millions l'année précédente), a annoncé le directeur de l'hebdomadaire, Jean-François Kahn. Le chiffre d'affaires passe de 288 à 327 millions de francs, malgré une chute de 8 % de la publicité, qui ne représente plus que 30 % des revenus. Avec une diffusion moyenne de 215 300 exemplaires (dont 95 000 abonnés), *l'Evénement*, dont les actionnaires se réunissent dimanche, a pu augmenter sa pagination.

CONTRAT

□ **Deuxième ligne de métro du Caire.** – La construction de la deuxième ligne de métro du Caire par le consortium français InterInfra a été confirmée mardi 8 décembre après la signature officielle du contrat par le président d'Interinfra et le président égyptien de la National Authority for Tunnels, a indiqué mardi Alcatel-Alshtom. La signature de ce contrat, d'un montant total de 5,2 milliards de francs dont 1,7 milliard pour les sociétés du groupe Alcatel-Alsthom, était attendue après la réception par InterInfra d'une lettre d'intention le 5 novembre dernier. La réalisation de ce projet clefs en main doit débuter en 1993 et s'achever courant 1998.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 décembre ⬇

Hésitante

La tendance était hésitante mercredi 9 décembre à la Bourse de Paris, après la baisse significative enregistrée la veille. En recul de 0,38 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une baisse identique après deux heures et demie de transactions. Plus tard dans la séance, les valeurs françaises affichaient un repli de 0,49 %.

Le marché est très calme, les investisseurs restent l'arme au pied avant le sommet européen d'Edimbourg et la réunion du conseil de la Bundesbank.

Du côté des valeurs, Pernod Ricard perdait 4,8 % à 348,90 francs pour 152 000 titres. Selon des intervenants, ce recul s'effectuait sur des rumeurs faisant état de l'annonce, lors d'un conseil d'administration devant se tenir le même jour, d'une révision en baisse des perspectives de résultats de la société. Carrefour, qui a annoncé une baisse de ses ventes en novembre, et Lyonnaise des eaux-Dumez, qui prévoit une recapitalisation de Dumez, continuent d'être affectés et perdent respectivement 1,2 % à 2 225 dans 9 000 pièces et 6,2 % à 467 pour 168 000 titres.

Un incident technique nous met dans l'impossibilité de publier les cours de l'après-midi en date du 9 décembre 1992. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

NEW-YORK, 8 décembre ⬆

Progression

Wall Street a de nouveau gagné du terrain, mardi 8 décembre, mais surtout en fin de journée, après avoir évolué très étroitement autour de son niveau de clôture de la veille durant l'essentiel de la séance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 322,18 points, en hausse de 14,85 points (+ 0,45 %). Les échanges ont été actifs avec quelque 235 millions d'actions traitées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 994 contre 821.

La Bourse de New-York continue à être stimulée par les perspectives de poursuite du redressement de l'économie américaine. Les valeurs bénéficient également d'un recul des taux d'intérêt à long terme. Les opérateurs sur le marché obligataire estiment que les derniers signes de reprise de l'économie pourraient encourager le président élu Bill Clinton à limiter son programme de dépenses publiques pour relancer l'activité et lui permettre de se concentrer sur la réduction du déficit budgétaire. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,43 % contre 7.45 %.

VALEURS	Cours du 7 déc.	Cours du 8 déc.
Alcoa	70 1/8	70 3/4
ATT	47 1/2	48 1/4
Boeing	34 7/8	34 5/8
Chase Manhattan Bank	27 1/8	27 3/8
Du Pont de Nemours	49 3/4	49 1/2
Eastman Kodak	41 1/2	41
Exxon	60 1/8	60 3/8
Ford	42 5/8	43 1/8
General Electric	82 7/8	83 1/2
General Motors	34 1/4	34 3/4
Goodyear	70 5/8	71 1/4
IBM	65 7/8	65 3/8
ITT	71 1/2	70 3/4
Mobil Oil	60 3/4	61 1/8
Pfizer	78	78 3/4
Schlumberger	58 7/8	59 1/4
Texaco	60 5/8	60 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	119 7/8	121 1/2
Union Carbide	16 1/4	16 5/8
United Tech.	45 7/8	46
Westinghouse	13 1/4	13 1/8
Xerox Corp.	77 5/8	78 1/2

LONDRES, 8 décembre ⬆

Reprise

Les valeurs se sont redressées mardi 8 décembre au Stock Exchange après un départ faible. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 15,3 points à 2 769,8 points, soit une progression de 0.5 %, alors qu'il avait perdu 8.8 points dans les premiers échanges. Le volume des échanges s'est élevé à 679,5 millions de titres contre 426,5 millions la veille.

Ce renversement de tendance a été consécutif à l'annonce par British Petroleum Co. d'une baisse des prix de l'essence, relançant ainsi l'intérêt des investisseurs dans les titres liés à la consommation.

British Aerospace (BAe) a perdu 1 penny à 140, après l'annulation d'une commande estimée à 3,5 milliards de dollars de la compagnie aérienne américaine Northwest Airlines au consortium aéronautique européen Airbus Industrie, dans lequel BAe a une participation de 20 %.

TOKYO, 9 décembre ⬆

Regain d'optimisme

Encore une hausse à la Bourse de Tokyo à la suite d'achats assez importants d'investisseurs japonais et étrangers qui commencent à revenir au Kabuto-cho. En clôture, l'indice Nikkei gagne 124,37 points, soit 0,72 %, et atteint 17 406,22 points dans un volume de 240 millions de titres.

Les opérateurs ont cessé de vendre dans un marché porté à bout de bras par les investisseurs institutionnels et notamment les caisses de retraite publiques. Les boursiers spéculent, par ailleurs, sur une baisse prochaine du taux d'escompte. *« Les perspectives redeviennent positives. Les opérateurs craignent de se retrouver à découvert dans un tel marché »*, explique un analyste.

VALEURS	Cours du 8 déc.	Cours du 9 déc.
Ajinomoto	1 270	1 270
Bridgestone	1 150	1 160
Canon	1 340	1 340
Fuji Bank	1 780	1 780
Honda Motors	1 370	1 370
Matsushita Electric	1 180	1 170
Mitsubishi Heavy	648	648
Sony Corp.	4 140	4 140
Toyota Motors	1 450	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4451	4430
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	468	468
Boisset (Lyon)	230	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	800	799
Calberson	236	....
Cardif	790	790
C.E.G.E.P.	170	....
C.F.P.I.	255	....
C.N.I.M.	925	949
Codetour	290	....
Conforama	....	....
Creeks	109	....
Dauphin	180	....
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	395	....
Devanlay	946	946
Deville	95	....
Dolisos	159 50	....
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	170 10	172
Finacor	112	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.L.M.	430	....
Gravograph	133	....
Guintoli	720	....
I.C.C.	175	....
Idianova	36 20	....
Immob. Hôtelière	1000	1000

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Internt. Computer	140	....
I.P.B.M.	35	....
Locamic	128 10	....
Matra Comm.	295 70	....
Molex	140	....
N.S.C. Schlumberger	749	....
Publ.Filipacchi	395	395
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
Select Invest (Ly)	90	....
Serbo	135	...
Sopra	315 20	....
TF1	364	366 50
Thermador H. (Ly)	325	....
Unilog	228	....
Viel et Cie	112	....
Y. St-Laurent Groupe	490	483

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 112 561

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,04	111,10	111,48
Précédent	110,18	111,16	111,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Janv. 93	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Janv. 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93
111	0,57	1,18	0,49	1,08

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 088

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 782	1 795	1 831
Précédent	1 808	1 827,50	1 834

CHANGES

Dollar : 5,3665 F ⬆

Le dollar se redressait à 5,3665 francs, mercredi 9 décembre, au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,3217 francs à la clôture des échanges interbancaires de mardi. A l'ouverture du marché de Francfort, la devise américaine a ouvert en légère hausse à 1,5665 DM contre 1,5625 DM la veille à la clôture.

FRANCFORT	8 déc.	9 déc.
Dollar (en DM)	1,5625	1,5665
TOKYO	8 déc.	9 déc.
Dollar (en yens)	123,83	123,85

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (9 déc.)	9 7/8-10 %
New-York (8 déc.)	2 5/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-81*)

	7 déc.	8 déc.
Valeurs françaises	102,10	101,10
Valeurs étrangères	87,80	87,40
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	471,31	470,88
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 788,61	1 765,88

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	7 déc.	8 déc.
Industrielles	3 307,33	3 322,18

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	7 déc.	8 déc.
100 valeurs	2 754,50	2 769,80
30 valeurs	2 084,10	2 091,20
Mines d'or	70,90	69,40
Fonds d'Etat	93,45	93,57

FRANCFORT

	7 déc.	8 déc.
Dax	1 525,32	1 508,24

TOKYO

	8 déc.	9 déc.
Nikkei Dow Jones	17 281,85	17 406,22
Indice général	1 304,86	1 312,92

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

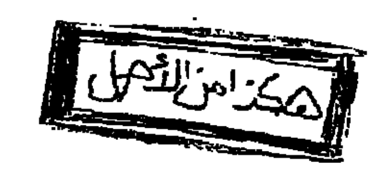
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3500	5,3530	5,4405	5,4475
Yen (100)	4,3110	4,3170	4,3825	4,3930
Ecu	6,6900	6,6950	6,6810	6,6960
Deutschemark	3,4070	3,4080	3,4170	3,4230
Franc suisse	3,8010	3,8060	3,8380	3,8490
Lire italienne (1000)	3,8725	3,8825	3,8365	3,8595
Livre sterling	8,4556	8,4658	8,5216	8,5438
Peseta (100)	4,7555	4,7625	4,6918	4,7102

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 1/2	3 5/8	3 9/16	3 11/16
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16	3 1/2	3 5/8
Ecu	11 1/116	11 3/16	10 11/16	10 13/16	10	10 1/8
Deutschemark	9 1/16	9 1/4	8 7/8	9 1/16	8 7/16	8 5/8
Franc suisse	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Lire italienne (1000)	14	14 1/2	14	14 1/2	13 7/8	14 1/4
Livre sterling	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	6 7/8	7
Peseta (100)	16 1/4	16 3/4	15 3/8	15 7/8	14 3/4	15 1/4
FRANC FRANÇAIS	10 5/16	10 13/16	10 5/16	10 13/16	9 7/8	10 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Moulinex va créer 450 emplois en Basse-Normandie.** – Le groupe Moulinex, spécialisé dans l'électroménager, vient d'annoncer un plan d'investissements de 250 millions de francs, devant entraîner, dans les trois ans, la création de 448 emplois en Basse-Normandie. Trois sites industriels sont concernés : l'agglomération caennaise (Calvados) avec 145 millions de francs d'investissements et 249 emplois créés ; Saint-Lô (Manche) avec 90 millions d'investissements et 107 emplois créés, Argentan (Orne) avec 15 millions de francs d'investissements et 92 emplois créés. D'ici 5 ans, deux millions de fours à micro-ondes devront être fabriqués annuellement en Basse-Normandie, région qui confortera ainsi sa première place européenne dans l'activité micro-onde. Cette opération, pilotée dans le cadre de la reconversion du bassin sidérurgique de Caen, qui ferme en 1994, doit permettre notamment le reclassement de 75 sidérurgistes d'Uni-Métal Normandie. *(Corresp.)*



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 DÉCEMBRE

Cours relevés à 11 h 15

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5340	C.N.E 3%	5030	5000	5020	- 0 20
822	B.N.P. T.P.	821	821	822	+ 0 12
819	Cr.Lyon. T.P.	820	820	820	....
1805	Renault T.P.	1630	1615	1615	- 0 92
1650	Rhone Poul. T.P.	1650	1650	1650	....
1025	Saint Gobain T.P.	1017	1020	1017	....
785	Thomson T.P.	754	754	754	....
550	ACCOR	596	593	596	+ 0 17
720	Air Liquide	749	750	756	+ 0 93
820	Alcatel-Alsthom	653	652	657	+ 0 61
1450	Als.Superm.	1485	1470	1470	+ 1 03
270	A L S P I	256 50	....	....	....
415	AGF Sté Centrale	447	445	444 20	- 0 63
85	Avenir H. Média	97	95	90 50	- 6 70
895	Axa (ex Cie Midi)	975	975	977	+ 0 21
140	Bafip	145	145	146	+ 0 69
66	Bail-Equipem.	56 10	57 90	56 60	+ 0 89
625	Bail Investiss.	632	632	635	+ 0 47
320	Bancaire	355 90	354	352 10	- 1 07
610	Bazar H.-V.	655	626	630	- 3 82
1220	Berger (M)	1220	1220	1220	....
400	Bertrand Faure	400	398	398	- 0 50
910	Bic	900	900	900	....
1070	B.I.P.	1040	1060	1060	+ 1 92
144	BIS	118 50	118 10	117	- 1 27
385	B N P (CI)	389 50	383 20	385	- 1 16
490	Bollore Tech.	482	478	475 10	- 1 43
3120	Bongrain	2911	2975	2955	+ 1 51
460	Bon-Marché	450	446	446	- 0 89
510	Bouygues	529	524	524	- 0 95
88	BP France	84 90	87	85	+ 0 12
955	B S N	972	972	971	- 0 10
1010	Canal Plus	1048	1050	1047	- 0 10
164	Cap Gem.S.	160 50	161	159 90	- 0 37
175	Carnaudmetalbox	183	184	183 10	+ 0 05
2390	Carrefour	2238	2224	2223	- 0 67
135	Casino	145	145	145 80	+ 0 55
93	Casino ADP	100	99	99 80	- 0 20
480	Castorama D.L.	474	473	472 90	- 0 23
200	C.C.F.	211 30	208	208 30	- 1 42
31	CCMC Ly	30 10	30	30	- 0 33
380	C.D.M.E.	391	391	383 10	- 2 02
135	C.E.G.I.D.	131 50	128 20	130	- 1 14
41	Centrest (Ny)	47	46	46	- 2 13
280	C.E.P. Comm.	303 90	301 10	304	+ 0 03
82	Cerus	75 70	74 10	74	- 2 25
875	Cetelem	881	884	884	+ 0 34
189	CF Int.	296 20	294 60	299	+ 0 95
230	CGI Info	272	271	270	- 0 74
950	C G I P	928	917 ♦	932	+ 0 43
610	CGP	613	610	610	- 0 49
1240	Chargeurs S A	1163	1152	1162	- 0 09
255	Christian Dior	240	238	238 10	- 0 79
500	C I C A (M)	442	....	....	....
290	Ciments franc.	287	287	287	....
455	Clarins	475	471	467 50	- 1 58
345	Club Méditer.	349 60	350	347	- 0 74
730	Coles	783	783	800	+ 2 17
215	Cpt. Entrep.	215	215	215	....
1170	Compt Mod.	1193	1182	1177	- 1 34
225	CPR (Paris Réa.)	237 80	237	235 20	- 1 09

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
915	Créd. Foncier	928	929	926	- 0 22
320	Crédit Loc France	328 70	326 10	320 10	- 2 62
375	Cr Lyon (CI)	420	423 90	429	+ 2 14
969 01	Credit Nat.	1044	1048	1051	+ 0 67
485	CSEE	515	507	507	- 1 55
3010	Damart	3150	3100	3100	- 1 59
395	Dassault Aviation	381	380	385	+ 1 05
185	Dassault Electr.	175	170 70	175	....
1450	De Dietrich	1360	1353	1353	- 0 51
485	Degremont	468	469	470	+ 0 43
40	Dév.P.d.C.(Li)	35 15	31 70	31 50	- 10 3
62	Dév.R.Sud-Est	58 60	59	59	+ 0 68
280	D M C	265	263 60	263 10	- 0 72
390	Docks France	395	395	393 20	- 0 46
81	Dynaction	85 10	86	86	+ 1 06
1990	Eaux (Gle)	2004	1985	1989	- 0 75
750	E.B.F.	768	768	745	- 2 99
340	Ecco	348	350	349	+ 0 29
325	Elf Aquitaine	332	328 40	333 80	+ 0 54
1070	ElfSanofi/ExSanofi	1055	1050	1054	- 0 09
235	Erap-Elf (Certif.)	227 10	227 20	227 20	+ 0 04
580	Eridania-Beghin	585	585	588	+ 0 51
370	Essilor	385	395	390	+ 1 30
180	Essilor (DP)	181	180	185	+ 2 21
750	Esso	760	756	761	+ 0 13
1160	Eurafrance	1245	1248	1245	....
440	Euro RSCG	432	431	429	- 0 69
65	Eurodisneyland	58 65	58	60 70	+ 3 50
840	Europe 1	820	811	810	- 1 22
28	Eurotunnel	29 75	29 90	29 95	+ 0 67
1450	Exor	1450	1460	1450	....
103	Finextel	113 30	114	113	- 0 26
280	Fives Lille	249 90	245 40	250	+ 0 04
770	Fougerolle	703	705	705	+ 0 28
3280	Fromager. Bel	3304	3325	3325	+ 0 64
1900	Gal.Lafayette	1899	1895	1890	- 0 47
280	G.A.N.	287 40	286 90	285 10	- 0 80
365	Gascogne (B)	370	367	366 10	- 1 05
1160	Gaz et Eaux	1191	1172	1172	- 1 60
800	Geophysique	620	608	610	- 1 61
620	Groupe André SA	625	626	625	....
405	Groupe Cité	412	412	413	+ 0 24
300	GTM-Entrep.	345	345	341	- 1 16
1590	Guyenne-Gas.	1445	1438	1438	- 0 48
95 40	Hachette	81	81	82 25	+ 1 54
420	Havas	401	403	404	+ 0 75
230	Idia	221 60	221	221	- 0 27
290	Imétal	327	328 80	324 10	- 0 89
118	Immob. Phénix	120	119	119	- 0 83
130	Ingénico	130	128 20	128 10	- 1 46
7140	Inst. Mérieux	6940	6950	6950	+ 0 14
415	Interbail	408	408	406	- 0 74
370	Intertechnique	380	382	377	- 0 79
720	J. Lefebvre	765	770	766	+ 0 13
480	Klepierre	485	485	476	- 1 86
525	Labinal	581	581	581	....
300	Lafarge	310	310 50	310 70	+ 0 23

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Lebon	260	253	252 50	- 2 88
3870	Legrand	3945	3945	3930	- 0 38
2150	Legrand (DP)	2130	2150	2130	
121	Legris Industries	138 80	139 90	138 50	- 0 22
700	Locindus	724	725	728	+ 0 55
3580	L.V.M.H.	3700	3682	3705	+ 0 14
485	Lyon.Eaux/Dumez	482	475	466 20	- 3 28
37	Majorette Ly	37			..
270	Mar. Wendel	275	276	275	
194 70	Matra	192 40	191 10	193	+ 0 31
72	Metaleurop	76	75	75 10	- 1 18
23 32	Métrologie In.	20 20	20 55	20 20	
180	Michelin	180 10	180	179 90	- 0 11
82	MMB	83	83	83	..
83	Moulinex	88 30	89 20	89	+ 0 79
770	Navig. Mixte	788	769	785	- 0 39
119	Nord-Est	126 50	126	126	- 0 40
198	Nordon (Ny)	218	..	...	..
47	Olipar	43 90	43 50	43 60	- 0 68
925	Oréal	986	986	986	
325	Paribas	345	340	344	- 0 29
194	Pechiney Int.	204 60	204 60	206	+ 0 68
230	Pechiney (CIP)	277	278	282	+ 1 81
380	Pernod Ricard	366	364	354	- 3 28
515	Peugeot	524	525	523	- 0 19
310	Pinault	314 70	310	310	- 1 49
795	Plastic-Omn.	800	799	799	- 0 13
195	Poliet Ex.Lamb.Fr.	190	190	187 50	- 1 32
800	Primagaz	817	814	810	- 0 86
700	Printemps	707	705	705	- 0 28
545	Promodès	537	530	532	- 0 93
290	Radiotechn.	265	269	258 20	- 2 57
5900	Redoute (La)	8450	8450	8500	+ 0 78
141	Remy Cointreau	158	158 80	159	+ 0 63
490	R. Poulenc CIP	502	500	508	+ 1 20
41	Rochette (La)	37 80	35	35	- 7 41
400	Roussel Uclaf	383	382	382	- 0 26
2800	R. Impé.Ly *	2805	2805	2770	- 1 25
147	Sade (Ny)	140	138	140	...
2180	Sagem	2399	2399	2399	
490	Saint Gobain	520	515	515	- 0 96
1070	Saint Louis	1135	1145	1130	- 0 44
1410	Salomon Ly	1529	1530	1530	+ 0 07
275	Salvepar (Ny)	286 30	288 50	288 50	+ 0 77
1480	S A T	1476	....	....	....
260	Saut. Chât.	270	270	270	...
815	Saupiquet (Ns)	801	813	813	+ 1 50
520	Schneider	583	586	578	- 0 86
10 50	SCOA	10 60	10 40	10 60	..
315	Scor s.a.	330	340	355	+ 7 58
345	S.E.B.	355	356 90	358	+ 0 28
415	Sefimeg	425	421 50	422 70	- 0 54
124	Selectibanque	128 20	128 50	128 80	+ 0 47
135	Sextant A.	129	126 90	127 90	- 0 85
555	S F I M	515	515	515	...
151	S.G.E.	174 50	174 50	174 20	- 0 17
415	Simco	449	449	446	- 0 67

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	St. Rossignol	729	720	729	
305	Sligos	365	365	363	- 0 55
535	Société Géné.	564	564	566	+ 0 35
33	Sodexho (2)	35			
77	Sodero (Ns)	76	75 20	75 20	- 1 05
1030	Sodexho	1088	1070	1077	- 1 01
75	Sogerap (Ny)	76 05	78	79	+ 2 56
435	Sogenal	362 60	362 50	362 50	- 0 03
1110	Sommer-Allib.	1015	1012	1019	+ 0 39
370	SOPHIA	395	395	395	- 0 26
900	Sovac	930	930	925	- 0 54
285	SPEP	275	272 20	274 40	- 0 22
290	Spie-Batignol.	291	291	290	- 0 34
580	Strafor Facom	585	575	579	- 0 17
240	Suez	229 50	238 50	240 30	+ 0 33
1160	Synthélabo	1160	1161	1151	- 0 78
120	Thomson CSF	127 50	125	126 50	- 0 78
230	Total	237 30	237	237 20	- 0 04
141	[illegible]	151	151 50	152	+ 0 66
199	[illegible]	177	176 70	175 70	- 0 17
415	U.A.P.	423 30	422 90	422	- 0 31
178	U F B Locab.	171	171 10	171 10	+ 0 06
125	U.G.C. DA Robur	175 10	178 50	178 50	+ 1 94
430	U.I.C.	418	415	415	- 0 72
470	U.I.F.	463 90	466	457	- 2 54
735	U I S	740	750	750	+ 1 35
395	Unibail	392	393 10	399	+ 1 79
670	Valéo	677	665	666	- 1 62
125	Vallourec	139	140	140	+ 0 72
225	Via Banque	231	233	231	...
220	Worms et Cie	222 50	222 40	215 50	- 3 15
1190	Zodiac	1307	1302	1301	- 0 46
860	Elf Gabon	821	825	820	- 0 12
86	Amax	89 60	92	91 60	+ 2 23
150	Amer. Barrick	152		...	
132	Amer. Express	133	131 10	129 80	- 2 41
260	A.T.T.	255	259	258	+ 1 18
89	Anglo Amer.C.	102 40	104	103	+ 0 59
163	Amgold	166	172 50	172 50	+ 3 92
192	Banco Santander	205	205 10	211	+ 2 93
685	B.A.S.F.	699	695	695	- 0 57
870	Bayer	856	862	858	+ 0 23
38	Blenheim Plc	39	..		..
24	Buffelsfont.	24	25 10	24 85	+ 3 54
142	Chase Manh.	145	146 10	145 80	+ 0 55
1840	Daimler Benz	1785	1760	1760	- 1 40
58	De Beers	68 55	69 55	69	+ 0 66
2260	Deutsche Bank	2222	2220	2206	- 0 72
1180	Dresdner Bank	1176	1182	1180	+ 0 34
32	Driefontein	38	37 25	37	- 2 63
255	Du Pont-Nem.	267	268 80	267 10	+ 0 04
220	Eastman Kodak	224 90	221 60	222	- 1 29
8	East Rand	7	6 90	7	...
25	Echo Bay	24 50	24 30	24 30	- 0 82
168	Electrolux	177	180	175	- 1 13
132	Ericsson	141 20	142 50	141 50	+ 0 21
335	Exxon Corp.	322	326 20	326 20	+ 1 30

Compensation	VALEURS	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	228	230 70	230 70	+ 1 18
24	Freegold	28 05	28 50	29 05	+ 3 57
10	Gencor	10 75	11 65	11 60	+ 7 91
435	Gén. Elect.	439 20	450	449 60	+ 2 37
188	Gén. Motors	186	187	188	+ 1 08
300	Gén. Belgique	298 70	298 70	298 70	..
34	Gd Métropol.	37 20	37 05	37 90	+ 1 88
45	Guinness	44 35	44 30	44 45	+ 0 23
18 50	Hanson PLC	19 60	19 30	19 35	- 1 28
7 50	Harmony Gold	7 75	7 80	7 55	- 2 58
330	Hewlett Packard	343	347	349 80	+ 1 98
31	Hitachi	31 25	31 25	31 25	..
810	Hoechst	780	790	789	+ 1 15
57	Homestake	55 10	55 15	55 05	- 0 09
84	I.C.I.	87 50	85 30	85 30	- 2 51
345	I.B.M.	353 90	355 60	355	+ 0 31
385	I.T.T.	378	380 20	380 30	+ 0 61
161	Ito Yokado	158	159 60	159 50	+ 0 95
45	Matsushita	49 35	49 90	49 90	+ 1 11
260	Mc Donald's	261 50	265 80	267	+ 2 10
250	Merck	250	252 10	253 90	+ 1 56
545	Minnesota M.	546			
36	Mitsubishi	36 60	..	..	
340	Mobil corp	327 90	328 80	328 80	+ 0 27
335	Morgan J.P.	339	339	335 20	- 1 12
3790	Nestlé	4080	4066	4120	+ 0 98
113	Norsk Hydro	120 70	120 10	120 40	- 0 25
56	DFSL	62 80		...	
1350	Pétrofina	1320	1320	1320	
435	Philip Morris	434	438 30	436 50	+ 0 58
59	Philips	62	60 80	60 65	- 2 18
60	Placer Dome	59 50	58 90	58 90	- 1 01
295	Procter Gamble	289 60	286 50	286 50	- 1 07
150	Quilmès	165	170	170	+ 3 03
13 50	Randfontein	14 70	14 85	14 50	- 1 36
270	Rhone Poul. Rorer	265	264 30	264 30	- 0 26
440	Royal Dutch	451 50	451	453 20	+ 0 38
49	R T Z	55 50	54 85	54 90	- 1 08
11 50	Saat.& Saatchi	12 20	12 15	12 60	+ 3 28
18 50	St Helena	21	20 20	19 80	- 5 71
340	Schlumberger	314	316 70	317 50	+ 1 11
45	Shell transp.	45 85	46	45 95	+ 0 22
1980	Siemens	2009	2004	2008	- 0 05
166	Sony	177 60	176 30	176 40	- 0 62
74	Sumitomo Bank	76	76	75 80	- 0 26
150	T.D.K.	148 50	147 70	147 70	- 0 54
52	Telefonica	51	51 05	52 50	+ 2 94
27	Toshiba	26 30	26 60	26 60	+ 1 14
550	Unilever	575	567	575	....
230	Utd Techn.	243	247 80	247 80	+ 1 98
143	Vaal Reefs	157 10	157 20	157 20	+ 0 06
980	Volkswagen	852	855	870	+ 2 11
255	Volvo	260	266	266	+ 2 31
50	West. Deep	54 70	54 80	54 70	....
415	Xerox Corp.	424	421 60	421 60	- 0 57
110	Yamanouchi	109 10	110 60	110 70	+ 1 47
3 28	Zambia Cop.	3 78	3 66	3 64	- 3 70

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	101 08	4 02
10,80% 79/94	102 10	2 94
Emp.Etat 13,4% 83.	104 01	12 96
Emp.Etat 12,2% 84.	100	12 16
10,26% mars 86	105 20	7 64
OAT 10% 5/2000	110 22	5 37
OAT 9,9% 12/1997	107	9 79
OAT 9,8% 1/1996	104 08	8 40
PTT 11,2% 85	106 86	0 38
CFF 10,30% 86	106 55	8 20
CFF 10,25% nov 90	108 65	7 65
CNA 10 % 1979	101 01	7 23
CNB Bques 5000F	98 26	3 75
CNB Paribas 5000F	97 65	3 75
CNB Suez 5000F	....	3 75
CNI 1/82 5000F	98 25	3 75
CNT 9 % 86	100	5 45
CRH 10,90% déc.85	110 53	9 24
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1060	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	655	....
Ly. Eaux cv 6,5%	790	....
Thoms. cv 9,2% 86.	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1670	....
Arbel	417	408
Bains C.Monaco	815	....
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	300 20	312
Bénédictine	2460	....
Bidermann Internat.	420	....
Blanzy Ouest	701	....
B T P	25 10	24 80
Cambodge	970	....
Carbone Lorraine	290	285
Case Poclain	1 50	....
C.B.C.	238 60	245
C.E.G.F (Frigor.)	684	....
Centenaire Blanzy	315	....
Cerogen	19 90	....
Champex Ny	19	....
CIC (CIP)	149	148
C.I.M.	851	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2510	....
Comiphos	595	606
Cie Industrielle	3520	....
Cpt Lyon Alemand	299 90	298
Concorde	500	495
Constr.Mét.Prov.	13	....
Crédit Gén.Ind.	106	....
Cr Universel (Cie)	360	....
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	1960	....
Didot Bottin	594	....
Eaux Bassin Vichy	3000	....
Ecia	280	263
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	470	470
Fidei	377	377
Finalens	299	....
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1712	....
Foncière (Cie)	461	....
Foncina	312	....
France I.A.R.D.	378	....
France SA (La)	1420	1400
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	310	310
Genefim	295	295
Gévelot	495	....
G.F.C.	344	342 20
Groupe Victoire	765	....
G.T.I (Transport)	259	....
Immobail	316	....
Immobanque	618	620
Im.Marseillaise	4850	....
Invest.(Ste Cle.)	3060	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	900	....
Locafinancière	600	....
Louis Vuitton	482 10	....
Louvre	2360	2395
Lucia	189	....
Machines Bull	21 40	21 35
Mag.Uniprix	162	....
Magnant	640	....
Métal Déployé	350	....
Mors	43 50	43 20
Navigation (Nle)	160	....
Optorg	248	250
Oréal (CI)	547	547
Origny-Desvroise	459	....
Palais Nouveauté	1201	....
Paluel Marmont	465	....
Parfinance	186	....
Paris France	200	....
Paris Orléans	180	....
Parthena Invest.	275	275
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	680	....
Porcher	252	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	391	...
Publicis	532	532
Rochefortaise	118	....
Rosario	126	126
Rougier	173	....
S.A.C.E.R.	761	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	180	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	120	120
Salins du Midi	525	516
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	690	...
Senelle	515	515
S.Eaud.Part. (M)	152	....
Siic	546	....
Sinvim	83 10	81
S.I.P.H.	80	..
S.M.C.I.	59	....
Sofal	476	....
Sofio	182	....
Soficel	1019	990
Sofiom (ex Sataan)	65	....
Sofragi	2150	....
Soudure Autogène	590	590
Sovabail	272	....
Stern	570	....
Taittinger	1840	1842
Tasse-Aequitas	218	....
Tour Eiffel	215	....
Ufiner	1030	....
Vicat	440	440
Vinipix	1500	....
Virax	108	..
Maroc Sté Brasserie	200	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	493	...
Akzo Nv Sco.	401	....
Alcan Aluminium	87 50	..
American Brands	215	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 60	...
Banco Popular Espa.	502	....
B.Reglements Int.	19000	..
Can.Pacifique	57	....
Chrysler Corp.	172	....
C.I.R.	3 49	....
Commerzbank	801	..
Dow Chemical	288	301 80
Fiat	15	.
GBL (Brux Lamb.)	435	...
Gevaert	830	...
Glaxo Holdings Ltd.	89 50	..
Goodyear Tire	357	....
Grace and Co (WR)	198	...
Honeywell Inc. Inc.	339	...
Johannesburg	54	...
Koninklijke Pakhoed	70 25	..
Kubota	22 80	...
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	72	.
Olivetti priv.	4	...
Pfizer Inc.	414	420 50
Ricoh	23 50	..
Robeco	285	289
Rodamco NV	138 10	137 30
Rolinco	283 50	287 30
Saipem	3 60	..
Sema Group	26 50	...
SKF Aktiebolaget	61	..
Tenneco Inc.	179 60	....
Toray Ind.	27 60	.
West Rand Cons.	3 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	...
Calciphos	63	..
C G H Cogenhor	7 25	..
Coparex	585	.
Drouot Assurances	...	.
Electro-Banque	..	...
Europ. Accum.	77 50	...
Europ Soufres Ind.	11	...
Gachot S.A.	38 50	....
Guy Degrenne	355	....
Lecteurs du Monde	205	.
Nicolas	1100	..
Particip. Percier	250	..
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	240 10	..
St-Gobain-Emballage	1612	...
Schlumberger Ind.	500	....
S.E.P.R.	1381	...
S.M.T. Goupil	0 65	..
S.P.R. act B	226 10	....
Waterman	1100	..

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 8/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 370	5 294	5 1	5 6
Ecu	6 689	6 699	....	....
Allemagne (100 dm)	340 200	341	330	350
Belgique (100 F)	16 533	16 560	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302 740	303 540	292	312
Italie (1000 lires)	3 872	3 871	3 6	4 1
Danemark (100 krd)	87 760	88 020	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 471	8 499	8 1	8 9
Grèce (100 drachmes)	2 587	2 584	2 1	2 6
Suisse (100 f)	380 040	381 550	364	384
Suède (100 krs)	79 120	79 280	73	85
Norvège (100 k)	83 320	83 440	78	87
Autriche (100 sch)	48 352	48 480	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 728	4 754	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 820	3 830	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 205	4 185	4	4 4
Japon (100 yens)	4 308	4 284	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/12
Or fin (kilo en barre)	57800	57300
Or fin (en lingot)	58200	57500
Napoléon (20f)	334	334
Pièce Fr (10 f)	403	.....
Pièce Suisse (20 f)	342	333
Pièce Latine (20 f)	339	333
Souverain	437	440
Pièce 20 dollars	2320	2380
Pièce 10 dollars	1097 50	1097 50
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2175	2130
Pièce 10 florins	347	346

SICAV (sélection) 8/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	195 49	190 26
Amén-gan	7821 73	7520 89 ♦
Amplitude	619 59	601 54
Assoce	1157 35	1157 35
Asout Futur	411 49	401 45
Aurecic	1055 19	1024 46
Avenir Alizes	1729 59	1695 68
Axa Capital	178 41	173 21
Axa Court Terme	8360	8360
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	902 07	875 80
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	778 55	755 87
Axa Europe	124 79	121 16
Axa Investments	106 99	103 87
Axa NPL	112 82	109 53
Axa Ob.Fr.Extrans	147 28	142 99
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	133 96	130 08
Axa Prem.Ex.Agepre	120 98	117 46
Axa Sél.Ex.Dr Sele	146 73	142 46
Axa Valeurs PER	119 24	115 77
Cadence 1	1067 55	1046 62
Cadence 2	1056 17	1035 46
Cadence 3	1046 59	1026 07
Capimonetaire	6602 28	6595 68
Capioblig	6768 24	6635 53
Capracic	1390 01	1369 47
Coexis	1382 54	1348 82
Compravalor	3689 74	3684 21
Converommo	329 65	323 19
Credinter	434 67	422 01
Crédit Mutuel Capital	1345 80	1319 41
Cred.Mut.Ep Cour T.	702 03	702 03
Cred.Mut.Ep.Indus	93 70	91 19
Cred.Mut.Ep.J	73037 42	73037 42
Cred.Mut.Ep.long T	192 46	187 30
Créd.Mut.Ep.Monde	1126 44	1096 29
Cred.Mut.Ep.Quatre	1112 61	1082 83
Dieze	1334 49	1301 94
Drouot France	831 31	807 10
Drouot Sécurité	225 86	219 28
Ecocic	1061 94	1031 01
Ecupar	126 23	122 55
Ecur Capitalisation	2695 42	2668 73
Ecur. Expansion	604111 75	583356 71
Ecur Géovaleurs	2335 75	2267 72
Ecur. Investissement	149 76	145 40
Ecur Monepremière	70587 52	70587 52
Ecur Monétaire	41362 33	41362 33 ♦
Ecur. Trésorerie	2550 56	2550 56
Ecur Trimestriel	2032 88	2012 75
Elancel	108 48	105 32
Energia	261 60	249 74
Eparcic	3788 15	3788 15
Eparcourt-Sicav	4533 08	4521 78
Epargne Associat.	28585 15	28282 45
Epargne Capital	11342 58	11230 28
Epargne Croissance	1691 40	1646 13
Epargne Obligat.	205 12	199 63
Epargne Premiere	15040 76	14928 79
Epargne-Unie	1278 14	1246 97
Epargne Valeur	435 09	423 45
Ecofi Cash capi.	8390 73	8390 73 ♦
Eximvest capi.	595 64	578 29 ♦
Euroc Solidarité	1078 65	1067 97
Eurocic Leaders	994 76	985 79
Eurodyn	1124 98	1097 54
Euro Gan	5968 96	5739 38
Europe Nouvelle	508 59	485 53
Fonsicav	15172 19	15172 19
France-gan	9434 71	9071 84
France Garantie	274 61	274 06
France Obligations	496 85	491 93
Francic	437 02	424 29
Francic Pierre	98 05	95 19

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Regions	1081 87	1030 94
Fructi-Associations	36 96	36 96
Fructi-Capi	44 52	43 86
Fructidor	239 19	235 66
Fructifrance action C	884 51	862 94
Fructifrance action D	864 52	843 43
GAN Rendement	5263 27	5185 49
Gestilion	15603 09	15525 46
Gest.Associations	170 30	166 55
Horizon	1234 64	1198 68
HLM Monétaire	14652 80	14652 80
Indicia	1001 49	981 71 ♦
Indust.Fse.Court.T.	1547 78	1547 78
Interepar	107998 17	104852 59
Interoblig	14562 56	14277 02
Intersélection Fce	511 66	501 63
Japacic	141 01	136 90
Jeunepargne	298 50	292 12
Latitude	2364 07	2360 53
Leumi C.T.	13167 50	13167 50
Leumi L.T.	6792 65	6594 81
Lion Association	11836 21	11836 21
Lion Institution	31183 05	31105 29
Lionplus	1037 72	1017 37
Lion Trésor	2227 68	2205 62
Lion 20 000	27519 07	27519 07
Livret Bourse Inv	553 27	537 16
Livret Portefeuil.	699 58	679 20
Méditerranée	165	160 19
Mensuel CIC	10201 67	10100 66
Moneden	71657 37	71657 37
Mone.J	38088 71	38088 71 ♦
Monévalor	86249 09	86249 09
Mutualité dépôts	14214 64	14186 27
Natio Court Terme	298790 00	298790
Natio-Epargne	18640 82	18456 28
Natio-Ep. Ret.	122 96	119 67
Natio Epargn Trésor	8212 22	8195 83
Natio-Fran.index	974 31	948 23
Natio-Imm.	1092 38	1063 14
Natio-Inter	1484 32	1444 59
Natio-Monétaire	26529 97	26529 97
Natio-Opportunités	970 60	944 62
Natio-Patrimoine	1349 92	1313 79
Natio-Perspectives	1011 34	984 27
Natio-Placements	67382 21	67382 21
Natio-Revenu	1041 67	1031 36
Natio Sécurité	11845 71	11845 71
Natio-Valeurs	845 92	823 28
Nippon-Gan	4569 18	4488 63
Nord Sud Develop.	1636 19	1632 92
Obli-Associations	160 62	159 03
Oblicic-Mondial	2695 07	2655 24
Oblicic-Régions	1071 85	1056 01 ♦
Oblifutur	2993 98	2920 98
Oblig. très coté.	182 74	180 04
Oblilion	1415 75	1401 73
Oblisécurité Sicav	13583 77	13583 77
Oraction	997 39	973 08
Orvalor	7145 91	7005 79
Paribas Capitalisation	1575 75	1552 46
Paribas Opportunités	122 05	117 07
Paribas Patrimoine	568 19	545 03
Patrimoine Retraite	234 68	230 08
Pervalor	618 15	604 07
Placement A.	1437 07	1408 89 ♦
Placement J	7594 75	7579 59 ♦
Placement M.	70515 80	70375 05 ♦
Placement Nord	909 97	892 13 ♦
Pléiade	135 41	131 47
Poste Croissance	22901 55	22878 67
Poste Gestion	69214 87	69214 87
Première Oblig.	11140 65	11129 52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pelvoy Ecureuil	116 40	115 25
Priv'Associations	30911 18	30911 18
Proficus	976 28	952 47
Quartz	132 66	129 41
Réalvalor	686 68	673 23
Renticic	161 95	159 56 ♦
Revenus Trimestr.	5340 68	5287 80
Revenu-Vert	1163 64	1135 26
St Honoré Vie & Santé	978 67	932 38
St Honoré Bons du Tr.	11785 61	11726 98
St Honoré Global	223 68	213 54
St Honoré Invest.	753 04	718 89
St Honoré Pacifique	576 24	550 11
St Honoré PME	478 51	456 81
St Honoré Real	15742 54	15679 82
Séconcic	1826 26	1826 28
Sécuri-Gan	13497 73	13233 07
Sécuritaux	1480 56	1480 56
Sicaaden	718 26	707 65
Sicav Associations	1935 80	1935 80
SFI-CNP Assur	656 64	637 51
S.G. Fr. opport. C et D	1090 96	1069 57
Sicav 5.000	430 21	418 70
S.L. Est	1317 06	1278 70
Silvafrance	667 43	649 57
Silvam	389 47	379 05
Silvarente	217 82	213 55
Silvinter	424 22	412 87
S.N.I.	1059 26	1028 41
Sogenfrance C et D	1109 90	1088 14
Sogépargne	308 01	301 97
Sogevar	953 23	934 54
Soginter	1259 14	1234 45
Soleil Investissements	584 01	561 55
Solstice	2250 70	2245 09
State Street Act. Eur.	8960 81	8677 11 ♦
State Street Act. Frce	9887 58	9599 58 ♦
St. Str Act.Japon	10115	9772 95 ♦
State Street Emer. Mkts	11579 28	11022 58 ♦
St.Street OAT Plus	10838 51	10825 99 ♦
Stratégie Actions	830 18	798 25
Stratégie Rendement	1482 24	1435 58
Technocic	997 27	968 22
Techno-Gan	5669 31	5451 26
Thesora	692 70	685 84
Trésor Plus	1362 33	1348 84
Trésor Trimestriel	1043 35	1033 02
Trésoricic	136740 43	136740 43
Trilion	5270 67	5203 03
UAP Investissement	420 84	405 63
UAP Actions France	568 01	547 48
UAP Act Sélect	605 34	583 46
UAP Aedificandi	530 39	511 22
UAP Alefi	208 78	201 21
UAP Alto Sicav	166 78	159 79
UAP Moyen Terme	147 77	142 43
UAP Première Cat.	11396 30	10984 39
Uni-Associations	128 49	128 49 ♦
Uni-Foncier	1186 73	1167 79
Unifrance	582 34	548 62
Uni Régions	1203 66	1174 30
Univar	246 87	246 87 ♦
Univers Actions	1222 19	1192 38
Univers Obligations	1806 46	1762 40
Valorg	2148 77	2146 62
Valrea	58018 88	55988 89

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

Les tribulations de l'émission littéraire de France 3

« Caractères » déprogrammée ou déplacée

L'émission « Caractères » (2 % d'audience en moyenne et 3 % de part de marché sur les 6 ans et plus entre le 7 septembre et le 22 novembre), produite et animée par Bernard Rapp, serait prochainement diffusée le dimanche à 18 heures, au lieu du vendredi soir après « Thalassa ». Mais compte tenu de ce nouvel horaire, susceptible d'attirer une audience plus large, Bernard Rapp pourrait modifier le contenu de l'émission ainsi que son titre. Tout en continuant à parler de livres et de littérature, l'ancien animateur de « l'Assiette anglaise » pourrait ouvrir sa nouvelle émission à un public plus jeune et plus familial. *« Rien n'a encore été décidé*, précise toutefois M. Raymond Vouillamoz, directeur des programmes de France 3 jusqu'à la fin de l'année, date à laquelle il sera remplacé par M. Roger-André Larrieu (*le Monde* du 9 décembre). *Nous discutions depuis plusieurs mois avec Bernard Rapp de ce changement d'horaire. Le dimanche après-midi nous semble offrir un « réservoir » d'audience plus important. Mais il n'a jamais été question pour nous de renoncer à parler de littérature ; il s'agit plutôt de permettre à « Caractères » d'avoir la meilleure exposition possible. »*

M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, alerté par une éventuelle suppression de « Caractères », a adressé mardi 8 décembre une lettre à M. Hervé Bourges, président commun de France 2-France 3. Le secrétaire d'Etat, tout en notant que la programmation était de la *« seule »* responsabilité des chaînes, y faisait part de son *« attachement à ce que la télévision publique continue à rendre compte, dans des conditions très satisfaisantes pour son public, de l'actualité littéraire »*. Le vendredi soir devrait être composé de « Thalassa » et de « Faut pas rêver » deux émissions produites par Georges Pernoud, et qui, selon la direction de France 3, *« pourront constituer une soirée thématique »*.

Y.-M. L.

Question de ton

par Pierre Lepape

« CARACTÈRES », pas « Caractères » ? La valse-hésitation à laquelle on aura assisté durant toute la journée du mardi 8 décembre à France 3 sur le sort de l'émission littéraire animée par Bernard Rapp souligne une fois encore les contradictions de la télévision publique déchirée entre les exigences de la course à l'audience et celles du maintien d'un certain espace culturel.

En l'absence de Bernard Rapp, en déplacement à Londres, les dirigeants de la chaîne ont en effet multiplié les déclarations contradictoires. Dans un premier temps, il a été annoncé que « Caractères » s'arrêtait purement et simplement le 18 décembre et qu'une autre émission, proche dans l'esprit de « L'assiette anglaise », serait proposée à Bernard Rapp et à Martine Saada et programmée le dimanche à 18 heures. Mais, un peu plus tard, Jacques Chancel, conseiller à la direction de France-Télévision, indiquait que *« la nouvelle émission de Rapp, dont le titre n'a pas encore été arrêté, sera entièrement consacrée aux livres. Il n'a jamais été question de supprimer la littérature à l'antenne »*. Simple changement de titre donc, avec peut-être une légère modification de formule ? Ce n'est pas ce qui ressort des propos de Martine Saada, selon lesquels Bernard Rapp et elle-même avaient refusé la décision de la direction de repousser « Caractères » le dimanche à 18 heures. Allait-on trouver une formule médiane, comme France 3 le faisait savoir en affirmant que la nouvelle émission serait *« plus impertinente et dynamique »* et que l'animateur *« n'abandonne pas tout à fait la littérature »* ? Un peu, beaucoup, pas du tout de littérature ?

Mardi soir, la chaîne publiait un communiqué titré « Caractères change de jour, l'émission de Bernard Rapp continue », en précisant : *« Bernard Rapp, qui trouvera un ton différent, n'a pas encore déterminé si le titre changeait et si l'équipe de « Caractères » le suivait dans son ensemble. En tout cas, ce rendez-vous hebdomadaire aura pour thème central le livre. »*

Il est certain qu'il existe bien des *« tons différents »* pour parler de littérature. Celui qu'emploie Bernard Rapp dans « Caractères » se remarque par son attention aux livres et à leurs auteurs, par sa finesse et par son sérieux, par son élégance et sa totale absence de démagogie. Est-ce cela que la direction de la chaîne a décidé de changer ? Ou bien le livre, ici comme ailleurs, ne sera-t-il désormais qu'un prétexte, une manière de parler à propos de livres, en oubliant soigneusement cette littérature qui paraît définitivement fâchée avec l'Audimat ?

AUTOMOBILE

Un nouveau musée à la Défense

Les Hauts-de-Seine sont le berceau de l'industrie automobile française. Entre 1880 et 1950, 260 constructeurs se sont installés dans ce département. Un passé qui a conduit à l'ouverture, à la Défense, d'un nouveau musée baptisé la Colline de l'automobile. Ce temple de la voiture, divisé en quatre pôles, privilégie l'aventure humaine et industrielle.

Le musée présente plus de 100 véhicules. Un plateau rehaussé de quelques stars comme un coupé Binder hippomobile de 1900, une Delahaye limousine type 32 de 1910 ou une Rolls-Royce Phantom III de 1938. Jusqu'au 31 janvier 1993, 16 voitures de la fameuse collection américaine Blackhawk s'offrent aux regards des amateurs.

► **Renseignements : la Colline de l'automobile, 1, place du Dôme, La Défense 7, 92905 Paris - la Défense. Tél. : 46-92-46-72.**

Mme Tasca va demander une session extraordinaire du Parlement pour examiner son projet de loi sur « l'emploi du français en France »

Mme Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, a réuni, vendredi 4 décembre, un séminaire sur « la langue et la loi » au cours duquel elle a recueilli les avis d'une cinquantaine de personnalités sur son projet de législation relative à « l'emploi de la langue française en France ».

L'assistance était variée, de l'helléniste Jacqueline de Romilly à la romancière Danièle Sallenave, de l'ancien premier ministre congolais Henri Lopes à l'actuel directeur de la télévision vietnamienne, M. Pham Khac Lam, de l'essayiste Régis Debray au philosophe Michel Serres, sans omettre des industriels de la pharmacie ou du cinéma ni le fantaisiste Raymond Devos ou encore l'écrivain italien Umberto Eco.

Presque tout le monde est tombé d'accord sur la nécessité d'une législation linguistique – selon une tradition remontant au moins à François Ier – destinée de nos jours à éviter surtout que le français soit *« exclu »* en France d'un nombre grandissant de secteurs ou manifestations, *« au profit du seul anglo-américain »*.

Le président de la nouvelle association Avenir de la langue française (1), l'anglicisant Dominique Noguez, a cité le cas, entre autres, *« d'IBM France où 20 000 personnes sont désormais obligées de travailler en anglais »*. M. Serres s'est déclaré favorable à *« toute loi protégeant les faibles contre les forts. Aujourd'hui, chez nous, les riches et les décideurs parlent anglo-américain ; le français reste la langue des pauvres et des non-décideurs du côté desquels je me rangerai toujours »*. Le secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie, M. Stelio Farandjis, a souligné le paradoxe d'un projet de loi qui *« apparaîtra comme une contrainte alors qu'il a pour but de nous libérer de cette vraie contrainte qu'est l'américanisation à marche forcée de la France... »*.

Plusieurs participants se sont, en revanche, montrés réservés ou sceptiques à propos des *« sanctions »* qui accompagneraient les manquements à la future loi. *« Les marchands pourraient réagir violemment »*, a estimé le linguiste Claude Hagège, que le délégué général à la langue française, M. Bernard Cerquiglini, a essayé de rassurer en indiquant que le patronat, consulté, était apparu favorable à une nouvelle réglementation linguistique.

M. Debray s'est montré le plus incisif, exprimant l'idée qu' *« une loi, même avec sanctions effectives, ne remplace pas une politique. Or, la situation faite à présent en France à la langue du plus solvable* [l'anglo-américain] *est liée à notre réintégration dans le NATO (2) ou à la non-utilisation de notre droit de veto aux Nations unies »*. En outre l'ancien conseiller de M. Mitterrand regrette que *« la France se replie frileusement sur l'Europe, abandonnant l'outre-mer où le français progresse »*.

M. Maurice Druon a souligné que *« si notre langue suscitait de l'inquiétude en France même, elle ne se portait pas mal, au contraire, à l'extérieur »*. L'académicien a fourni l'exemple du *« nouveau catéchisme catholique rédigé d'abord en français »*. M. Lopes a rappelé que *« le français était devenu une langue africaine »*. (on pourrait dire aussi nord-africaine).

Mme Tasca a justifié son projet par l' *« exclusion »* dont le français est de plus en plus souvent victime dans l'Hexagone et également par la nécessité d'adresser *« un signe tangible de notre intérêt pour le français aux francophones étrangers. Nous serions fous de laisser se perdre la communauté francophone ! »* Le texte préparé se propose donc de redresser la situation dans quatre domaines essentiels : les sciences, le commerce, l'audiovisuel (3) et les organisations internationales.

Il va être soumis au Conseil d'Etat qui, dans un mois, pourrait donner son avis sur la constitutionnalité du projet. Comme la session parlementaire sera close depuis fin décembre et que la nouvelle session ne s'ouvrira qu'après les élections des 21 et 28 mars, la secrétaire d'Etat, plutôt que de laisser le soin à la nouvelle majorité de se pencher sur son texte, ainsi qu'elle en avait primitivement l'intention, va demander au gouvernement de convoquer le Parlement en session extraordinaire, sans doute en février, pour voter la nouvelle loi (la loi linguistique en vigueur, dite Bas-Lauriol, avait été adoptée à l'unanimité en 1975).

Cette procédure exceptionnelle aurait l'avantage de conférer à un événement concernant le français cette *« visibilité »*, cet *« effet sur l'opinion »* dont Mme Tasca regrette qu'ils aient jusqu'à présent fait défaut à la francophonie.

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

(1) 33, boulevard Exelmans, 75016 Paris. Cette association loi 1901 a recueilli depuis juillet mille deux cents signatures de professionnels hostiles *« au tout-anglais »* et préconise notamment de *« diversifier l'apprentissage des langues étrangères »* (*le Monde* du 11/7 et du 1/12).

(2) M. Debray a employé le sigle anglais de l'OTAN.

(3) Le Québec, où existe une rigoureuse loi linguistique, produit plus de programmes en français pour la télévision que la France, la Belgique francophone et la Suisse romande réunies.

CARNET DU Monde

Décès

– Simone Abbaye,
son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Toute sa famille,
Ses amis et camarades,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ABBAYE,
ancien résistant,
membre du Comité de libération de Paris,
ancien maire adjoint de Paris,
militant jusqu'au dernier jour,

survenu le 7 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La levée du corps aura lieu le jeudi 10 décembre, à 10 heures, à son domicile, 14, boulevard Bessières, Paris-17e.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le jeudi 10 décembre, à Saint-Cast (Côtes-d'Armor).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 28 novembre 1992, notre collègue et ami

Raymond BRAEM,
inspecteur départemental honoraire de l'Education nationale,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,
professeur
à l'Ecole normale William-Ponty,
IDEN au Sénégal, à Tahiti
et dans les Alpes-de-Haute-Provence,

nous a quittés.

Selon ses vœux, il a été incinéré, le 30 novembre 1992, à Toulon, dans la plus stricte intimité familiale.

Mme Coutier,
176, chemin de la Pivotte,
83100 Toulon.

– On nous prie d'annoncer le décès du

pasteur Georges DONNEDIEU de VABRES,

survenu le 27 novembre 1992.

Les obsèques ont eu lieu à Dieulefit (Drôme).

De la part de
Son épouse, Mme Georges Donnedieu de Vabres,
Et de ses enfants
Et petits-enfants.

– Ses amis de Radio-France internationale,
ont l'infinie tristesse d'annoncer la mort brutale de leur chère collègue

Margot RICK,
journaliste.

A la radio depuis 1961, discrète et distinguée, elle vient, trop tôt, de nous quitter.

L'inhumation a eu lieu, mercredi 9 décembre 1992, au cimetière de Montmartre, après une cérémonie religieuse en l'église orthodoxe, 16, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.

[Née le 27 avril 1924 en Roumanie, Margot Rick était arrivée en France en 1949. Réfugiée politique, elle obtiendra la naturalisation en 1970. Jusque dans les années 60, elle avait travaillé dans le privé, avant d'entrer à l'ORTF en 1961, où elle fut annonceur speaker (animateur-présentateur d'émissions) jusqu'en 1975. Elle a ensuite occupé des emplois d'animatrice et de gestionnaire à Radio-France de 1975 à 1982, puis est devenue journaliste à la rédaction roumaine de Radio-France internationale en 1983. Partie à la retraite en novembre 1992, Margot Rick est morte d'une crise cardiaque.]

– Mme Paul Sivadon,
son épouse,
Colette, Denise, Danielle,
ses filles,
Jane Sivadon,
sa sœur,
Bertrand, Corinne, Véronique, Florence, Valérie, Hervé, Céline, Fabien,
ses petits-enfants,
Et ses huit arrière-petits-enfants,
Les familles Sivadon, Nodot, de Verbizier, Begon, de Robert,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul SIVADON,
médecin des hôpitaux psychiatriques,
professeur honoraire
à l'université libre de Bruxelles,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre de Léopold II,
commandeur de l'ordre
de la Couronne de Belgique,

survenu le dimanche 6 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques seront célébrées au temple du Mas-d'Azil (Ariège), le jeudi 10 décembre, à 15 heures.

– Le président du conseil d'administration
Et l'ensemble des collaborateurs de l'association l'Elan retrouvé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le professeur Paul SIVADON,
fondateur
de l'association l'Elan retrouvé,

survenu le dimanche 6 décembre 1992, au Mas-d'Azil (Ariège).

M. le professeur Paul Sivadon avait accepté, en mars 1992, de donner son nom à l'Institut de psychiatrie La Rochefoucauld (23, rue de La Rochefoucauld, Paris-9e).

A cette occasion, ses élèves, anciens collaborateurs et amis avaient rendu hommage à son œuvre.

Le professeur Paul Sivadon, ancien chef de clinique à la faculté de Paris, médecin des hôpitaux psychiatriques de la Seine, s'est signalé par la création du premier centre de traitement et de réadaptation social (Ville-Evrard, 1948) et la réalisation d'un des deux premiers secteurs psychiatriques (1952). Il a ultérieurement poursuivi une importante activité qui s'est développée sur deux plans différents.

En France, par la création de modèles originaux d'institutions psychiatriques qui comptent parmi les plus représentatives des progrès considérables faits ces dernières décennies par la psychiatrie française : l'hôpital de La Verrière « Institut Marcel-Rivière » de la MGEN, conçu par lui et dont il a assuré la direction les douze premières années de son fonctionnement, le centre de réadaptation de Billiers, les établissements de l'Elan.

Sur le plan international, le renom de ses travaux et de ses réalisations lui a valu une importante réputation : missions à l'OMS, présidence de la Fédération mondiale pour la santé mentale, un enseignement de seize années dans une chaire de psychologie et de psychopathologie à l'Université libre de Bruxelles, une action prolongée en faveur de l'éducation sanitaire, notamment dans le cadre de la Ligue d'hygiène mentale.

De nombreuses sociétés savantes en France et à l'étranger l'ont élu parmi leurs membres. Invité à donner des conférences dans de très nombreux pays, il siégeait également dans plusieurs comités de rédaction de revues scientifiques et dans plusieurs instances officielles en France et à l'étranger.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Jean LOISY,
poète,

survenu le 6 décembre 1992, dans sa quatre-vingt onzième année.

De la part de
Son épouse,
Sa famille,
Ses amis.

[Né à Paris en 1901, Jean Loisy réalisa de nombreuses émissions dramatiques et poétiques pour la radio et la télévision. Il collabora également à divers magazines et revues. Auteur de pièces de théâtre et de plusieurs recueils de poèmes (*Terre étoilée, Couleurs, Nuit...*), Jean Loisy avait obtenu en 1982 le Grand Prix de poésie de l'Académie française.]

– Jean-Pierre et Claudine Stroot,
à Genève,
son fils et sa belle-fille,
Philippe et Elena Stroot,
à Genève,
Martine et Charles Collet-Stroot,
à Braine-l'Alleud,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Natacha, Amanda, Annie et Daniel,
ses arrière-petits-enfants,
Georgette Noël,
à Bruxelles,
sa belle-sœur,
Ses parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave STROOT,

ancien président
de la Commission
d'assistance publique d'Etterbeek,
directeur honoraire
des services sociaux
du notariat belge,
chevalier de l'ordre de Léopold,

survenu le 6 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les funérailles civiles et l'incinération auront lieu au crématorium de Bruxelles, avenue du Silence, à Uccle, le vendredi 11 décembre, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

16, rue Etienne-Dumont,
CH 1204 Genève.
37, rue Baty-Gigot,
1420 Braine-l'Alleud.

– Mme Hélène Suchod,
son épouse,
M. et Mme Jérôme Suchod,
M. Michel Suchod,
M. et Mme François Suchod,
M. Claude Suchod et Michèle Gagné,
ses enfants,
Anne-Micheline
et sa fille,
Valérie et Bertrand Patier,
Manuela,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SUCHOD,

survenu le dimanche 6 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-septième année, en son domicile parisien.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 9 décembre, dans la matinée, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

– Mme Jean Pinel,
son épouse,
Mlle Nicole Pinel,
sa sœur,
Mme Marie-Louise Roger,
sa belle-mère,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean PINEL,
doyen du Conseil supérieur
de la magistrature,
conseiller d'Etat honoraire,
préfet de région honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier
dans l'ordre national du Mérite.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 décembre 1992, à 15 heures, en l'église de Saint-Fuscien (Somme).

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.

[Né le 16 novembre 1922 à Paris, M. Jean Pinel, entre dans la carrière préfectorale en 1947 après des études de droit à la faculté de Paris. En 1954-1955 il est l'un des collaborateurs de M. François Mitterrand, ministre de l'intérieur. Il est par la suite été affecté à l'administration des DOM-TOM. Préfet du Territoire de Belfort en 1975, M. Pinel est nommé trésorier-payeur général du Gers en 1977, puis de la Corse, en 1980. Successivement préfet de Meurthe-et-Moselle, puis de la région Bourgogne et de la Côte-d'Or entre 1981 et 1986, M. Pinel est nommé conseiller d'Etat en 1988 sur proposition de M. Pierre Joxe. En mai 1988, il occupe le poste de directeur du cabinet du ministre des DOM-TOM. Depuis cette année il est en outre doyen du Conseil supérieur de la magistrature. En 1989 il devient membre de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques.]

Anniversaires

– Le 15 décembre 1941, soixante-dix otages, dont cinquante et un juifs extraits du camp de Drancy, ont été fusillés par les Allemands au Mont-Valérien.

L'association

Les Fils et Filles des déportés juifs de France

rappelle le souvenir de ces martyrs.

Elle invite ses adhérents et amis à se rendre à la cérémonie commémorative organisée par la Fédération des sociétés juives de France au Mont-Valérien, le dimanche 13 décembre 1992, à 11 heures.

Transport assuré par autocar, place de la République, à 10 heures, devant Holiday Inn.

– 10 décembre 1972-10 décembre 1992,

général de brigade aérienne René GENTY.

– Il y a huit ans, le 10 décembre 1984,

Odette de LASCOUPS

nous quittait.

Messes anniversaires

– En souvenir de

Laurence et Claude BINET,

disparus il y a un an.

Une messe de requiem sera célébrée à Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-8e, le lundi 14 décembre 1992, à 12 h 25.

Communications diverses

– Le jeudi 10 décembre 1992, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, soirée spéciale avec Jean Kahn, président du CRIF et du CJM : « Les juifs et l'Europe : Allemagne ? Yougoslavie ? ex-URSS ? » Tél. : 42-71-68-19.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5929



HORIZONTALEMENT

I. Un spécialiste à qui on fait appel pour des transports et des déménagements. – II. Plantes comme des cierges. – III. N'est parfois qu'un dortoir. Certaines sont réunies en Société. – IV. Pour ceux qui veulent ménager leurs montures. – V. Considérés avec dédain. – VI. Est souvent sur la planche. Figure mythologique. – VII. N'est pas belle quand elle est noire. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. – VIII. Une langue slave. – IX. Le bout de l'oreille. Symbole pour un métal dur. – X. Peut être favorisé par la discipline. Nourrice pour un dieu. – XI. Qui a circulé. Comme parfois l'état de celui qui plane.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent passer. – 2. Agréable à boire quand il est petit. Qui a donc compati. Participe. – 3. Une manifestation brutale. Pronom pour la moitié. – 4. Pas brillant. Passage vendéen. – 5. Symbole. Qui peut aller se faire voir. – 6. Mot qui peut faire venir le berger. Dernière couche. – 7. Quand on est dessus, il faut s'allonger. Prêtresse en sabots. – 8. Utile pour le golfeur. N'est plus que « poussière ». Affluent du Danube. – 9. Crochet. Un homme qui risqua souvent de perdre sa place.

Solution du problème n° 5928

Horizontalement

I. Cafetière. – II. Onéreuses. – III. Morillons. – IV. Ou. Epte. – V. Urnes. Ers. – VI. Ré. Rom. – VII. Associées. – VIII. In. Nu. – IX. Ton. Cidre. – X. Slalomeur. – XI. Tiare. Se.

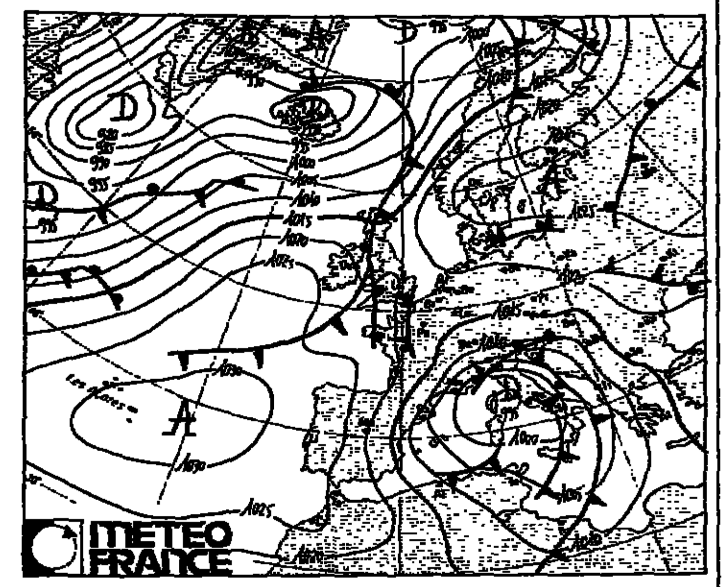
Verticalement

1. Comourants. – 2. Anoures. Oh. – 3. Fer. Sinaï. – 4. Erigéron. La. – 5. Tel. Soc. Cor. – 6. Iule. Minime. – 7. Esope. Eude. – 8. Rentrée. Rus. – 9. Esses. Stère.

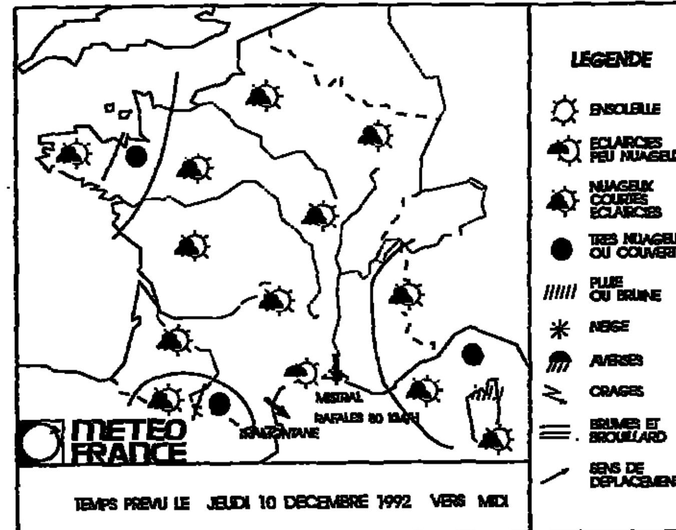
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 DÉCEMBRE 1992



Jeudi : nombreux brouillards matinaux puis timides éclaircies. – Le matin, les nuages seront nombreux sur la Bretagne, avec quelques gouttes. Des Pays de Loire à la Basse-Normandie, le ciel sera voilée. De la Vendée à l'Aquitaine jusqu'au Centre et au Nord-Est, les brouillards seront fréquents, et le temps sera gris.

Des Pyrénées au Massif central jusqu'aux régions est et à la Corse, le ciel sera très nuageux avec quelques flocons sur le relief au-dessus de 700 mètres. Il pleuvra faiblement en Corse. Mistral et tramontane soufflant à 70 kilomètres/heure en rafales dégageront le ciel sur la vallée du Rhône et Languedoc-Roussillon.

L'après-midi, le ciel restera couvert sur la Bretagne. Sur l'est des Alpes, l'extrême sud-est et la Corse, les nuages seront encore abondants avec quelques ondées en Corse.

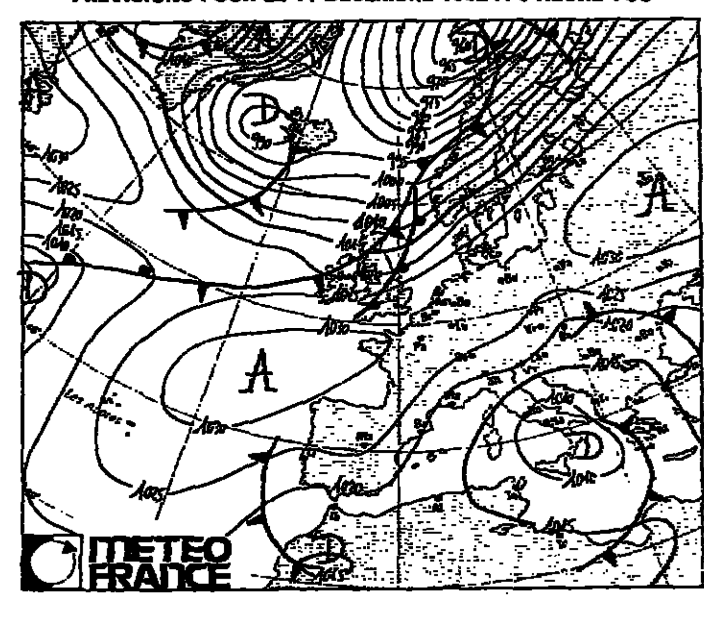
Sur le pourtour méditerranéen, le soleil sera au rendez-vous avec des vents s'atténuant.

Sur le reste du pays, les nuages bas se dissiperont difficilement, et les *éclaircies seront timides en général*, parfois belles.

Le matin, les températures seront fraîches souvent comprises entre 0 degrés et 2 degrés dans l'intérieur, 4 degrés à 6 degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique et 7 degrés à 9 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 3 degrés à 6 degrés au nord, *7 degrés à 9 degrés sur l'extrême sud*, et 13 degrés à 15 degrés près des côtes méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 11 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 09-12-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 08-12-1992 à 6 heures TUC et le 09-12-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	12	8	C
BIARRITZ	12	7	C
BORDEAUX	11	4	C
BOURGES	7	5	C
BREST	10	7	P
CAEN	9	6	C
CHERBOURG	9	2	C
CLERMONT-FER.	7	5	C
DIJON	9	5	P
GRENOBLE	9	7	C
LILLE	10	4	B
LIMOGES	6	4	P
LYON	8	6	C
MARSEILLE	12	9	N
NANCY	7	3	C
NANTES	10	3	C
NICE	13	8	C
PARIS-MONTS.	8	6	C
PAU	9	5	C
PERPIGNAN	11	10	N
POINTE-A-PITRE	31	21	D
RENNES	10	3	C
ST-ETIENNE	6	4	P
STRASBOURG	6	3	C
TOULOUSE	9	7	C
TOURS	10	6	C

ÉTRANGER

ALGER	15	10	C
AMSTERDAM	6	2	C
ATHÈNES	17	13	N
BANGKOK	33	23	D
BARCELONE	15	7	D
BELGRADE	7	6	P
BERLIN	4	3	C
BRUXELLES	7	4	P
LE CAIRE	21	11	D
COPENHAGUE	6	4	P
DAKAR	26	22	N
DELHI	24	12	D
GENÈVE	6	4	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	13	8	D
JÉRUSALEM	14	6	D
LISBONNE	15	11	D
LONDRES	7	4	C
LOS ANGELES	19	10	D
LUXEMBOURG	6	2	C
MADRID	13	3	D
MARRAKECH	19	7	D
MEXICO	21	9	D
MILAN	6	5	P
MONTRÉAL	–7	–13	D
MOSCOU	–2	–6	D
NAIROBI	24	13	N
NEW-YORK	3	–3	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	16	10	N
PÉKIN	3	–3	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	10	C
SÉVILLE	17	4	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	2	–2	C
SYDNEY	20	16	N
TOKYO	21	12	C
TUNIS	16	7	N
VARSOVIE	4	2	C
VENISE	8	6	P
VIENNE	4	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Du livre, et de quelques autres vieilleries

CERTAINS jours, on se sent emporté loin, très loin des *rivages familiers*, vers un radieux avenir mérovingien. Que se passe-t-il? Trois fois rien. Sur TF 1, « Ex libris » est menacée. Selon les rumeurs, « on » souhaiterait en *réduire la fréquence de moitié*. Sur France 3, les choses semblent plus avancées : « Caractères » ne passerait pas Noël. La raison? Les lecteurs perspicaces l'auront devinée d'eux-mêmes : l'audience. Les émissions littéraires ne font pas d'*audience*.

L'heure n'étant plus à la critique, *et pas encore aux éloges funèbres*, on glissera seulement que l'on eût parfois aimé Bernard Rapp plus insolent, moins révérencieux à l'égard des gloires de la littérature. *On eût aimé, chez PPDA, qu'il fût* moins question des auteurs et davantage des œuvres. Mais enfin, tous deux tentaient des approches de cette montagne sacrée : le livre. Le livre, t'en souviens-tu, cher Audimat? Ce petit objet étrange, *que l'on pouvait à sa guise oublier* et reprendre, fourrer dans un sac à dos, une poche revolver, un baluchon, emporter dans le bus ou autour du monde. Ça ne vendait rien, un livre. Aucun yaourt aux fruits ne se cachait entre deux poèmes d'Aragon, ni de voiture turbo chez Marcel Aymé, ni de quiche surgelée chez Boris Vian. On pouvait s'y autoriser des ralentis, des arrêts sur image, des *retours, des avances rapides*, sans télécommande ni magnétoscope. On n'y gagnait rien, rien que des nuits blanches, du frisson clandestin, de la solitude en contrebande. *C'était une insulte à la télévision.*

Le livre souffrit aussi de son handicap naturel : *les auteurs. Ils n'y* mirent pas du leur, ceux-là. Les auteurs de livres, parfois, ne savaient ni chanter ni danser *Saga Africa*. Ils étaient souvent très malhabiles à imiter le cri du cochon. Plusieurs rechignèrent à tourner des clips. *La grande majorité n'étaient* bons qu'à une chose : à parler de leurs livres, et encore. Avec la meilleure volonté, comment intéresser le public à des zozos *pareils?*

Un mot encore. On a lu, dans *ces mêmes colonnes (nos éditions* d'avant-hier), que TF 1, seule de toutes les chaînes, refusait de diffuser gracieusement les messages publicitaires du Centre d'information civique invitant les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales avant le *31 décembre. Bravo TF 1!* Les élections? Une ringardise, une *vieillerie, comme la littérature! Le* « Bébête Show », le sondage de « 7 sur 7 » et les interviews de Claire Chazal sont de bien plus utiles contributions à la démocratie.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. **Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

Mercredi 9 décembre

TF 1

20.25 **Sport : Football.** Coupe d'Europe des clubs champions (poules finales 2e journée) : Olympique de Marseille-FC Bruges, en direct de Marseille ; à 21.15, mi-temps et Loto ; à 22.25, meilleurs moments de PSV Eindhoven-Milan AC ; à 23.30, Résumés de CSKA Moscou-Glasgow Rangers, IFK Göteborg-FC Porto.
0.10 *Journal, Météo et Bourse.*

FRANCE 2

20.50 **Téléfilm : Appelez-moi tonton.** *De Dominique Baron.*
22.15 **Première ligne.** Justice en France : les Enfants du juge Véron (3e partie).
23.55 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.15 **Magazine : Le Cercle de minuit.**

FRANCE 3

20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** En direct du Palais des festivals à Cannes. La marche sur la Lune. Invités : Harrison Schmitt, dernier astronaute à avoir foulé le sol lunaire ; Vitaly Sevastionov, cosmonaute ; Pierre Lena, astrophysicien ; Jean-Louis Heudier, astronome ; Roger Bonnet, *directeur des programmes scientifiques de* l'Agence spatiale européenne ; Jean-Claude Dunyach, ingénieur à *l'Aérospatiale*, responsable de l'Avion à très grande vitesse ; Pierre Christin, scénariste, auteur des *Habitants du ciel.*
22.25 **Soir 3 et Météo.**
22.55 ***Mercredi chez vous.***

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Crimes de sang.** □ Film américain de Donald P. Bellisario (1988).
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Mayrig.** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1991).
1.00 **Cinéma : Dans la soirée.** ■ Film franco-italien de Francesca Archibugi (1990).

ARTE

20.40 ***Musica : Paris, les années 20.***
20.41 **Documentaire : Erik Satie, *choses vues à gauche et à droite.***
21.55 **Documentaire : Récital Hélène Delavault.**
22.10 **Documentaire : Madeleine, épouse Milhaud.**
23.00 ***Documentaire :* Récital Hélène Delavault.** Autour de Milhaud, de Dominique Gros...
23.20 **Documentaire : Ecrit dans le sable.**
0.15 ***Magazine : Megamix.*** Spécial Seattle.

M 6

20.30 **Jeu : Le saviez-vous ?**
20.35 ***Magazine : Ecolo 6*** (et à 0.50).
20.45 **Téléfilm : Bienvenue à Bellefontaine.** De Gérard Louvin.
22.25 ***Téléfilm : Le Secret d'Amélia.*** De Randa Haines.
0.15 **Magazine : Vénus.**
0.45 **Informations : Six minutes première heure.**
0.55 **Magazine : *Nouba.***

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** *Par Madeleine Mukamabano.*
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** La santé mentale et son coût.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec David Le Breton (Des visages).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 23 juin lors du Festival de Charonne) : Quatuor pour clarinette, violon, piano et saxophone op. 22, de Webern, par Jean-Max Dussert, clarinette, Dominique Ferret, violon, Odile Delangle, piano, Claude Delangle, saxophone ; Trio pour hautbois, cor et piano op. 188, de Reinecke, par Jean-Pierre Arnaud, hautbois, Paul Minck, cor, Alexandre Gastarov, piano ; Kaiser Walzer, de J. Strauss (transcription de Schoenberg), par Xavier Arageu, flûte, Jean-Max Dussert, Dominique Ferret, Nathalie Chabot, violons, Benoît, alto, David Simpson, violoncelle, Alexandre Gastarov, piano.
22.00 **Concert** (donné le 5 décembre) : Nuits, Pléiades, de Xenakis, par le Chœur de *Radio-France, l'Ensemble Les Pléiades, dir.* Sylvio Gualda.
23.09 **Ainsi la nuit.**
0.33 **L'Heure bleue.**

Jeudi 10 décembre

TF 1

15.20 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.10 **Club Dorothée.**
17.25 **Jeu : Une famille en or.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.20 **Côté enfants.**
18.25 **Feuilleton : Santa Barbara.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous!** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Roland Giraud.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 23.25).
20.00 ***Journal, Tiercé et Météo.***
20.45 **Série : Le Triplé gagnant.** Le Grand Chêne, de Jean-Pierre Prévost.
22.20 **Magazine : L'Amour en danger.** Notre belle-mère menace notre couple.
23.30 **Journal, Météo et Bourse.**
23.40 **Magazine : Le Débat.** Présenté par Michèle Cotta.
0.10 **Série : Mésaventures.**

FRANCE 2

15.30 **Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran.
16.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.40 **Feuilleton : Beaumanoir** (et à 5.25).
17.10 ***Magazine : Giga.***
18.30 **Le Jeu!**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Magazine : *Envoyé spécial.*** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Premier Saut ; Les Repentis ; Les Nouveaux *Inventeurs.*
22.20 **Cinéma : Le Faussaire.** ■■ Film franco-allemand de Volker Schlöndorff (1981).
0.05 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.25 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.25 **Magazine : *Zapper n'est pas jouer.*** Invités : Arielle Dombasle, Marc Météal et Philippe Lavil.
17.55 **Magazine : *Une pêche d'enfer.*** Le théâtre. Invitée : Claire Nadeau.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** Histoires pour les enfants. Les Editions Milan.
19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : L'Honneur des Prizzi.** ■■ *Film américain de John Huston* (1985).
22.55 **Journal et Météo.**
23.20 **Téléfilm : L'Etrange Héritage.** De Reza S. Badiyi.

CANAL PLUS

15.55 **Cinéma : Jesuit Joe.** ■ Film franco-américain d'Olivier Austen (1991).
17.35 **Dessin animé : Les Razmoket.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
18.50 **Le Top.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Amélie Nothomb.
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma : Le Prix d'une vie.** □ Film italo-français de Domenico Campana (1989). Avec Marianne Basler, Richard Berry, Alessandro Gassman.
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : A la poursuite d'Octobre rouge.** ■ Film américain de John McTiernan (1989) (v.o.).
0.25 **Cinéma : Les Gens du voyage.** ■ *Film français de Jacques Feyder (1937).*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : *Cléo de 5 à 7.*** ■■ Film français d'Agnès Varda (1962) (rediff.).
19.00 ***Documentaire : Le Prix de la foi,* Rigoberta Menchu.** De Maria-Christine Zanzich.
19.30 **Documentaire : Etranger dans la famille.** D'Eva Cieszewska.
19.55 **Série : Fawlty Towers.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique : Drogues, le grand deal.** *Soirée proposée par la chaîne allemande* ARD/BR.
20.41 **Cinéma : Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée.** □ Film allemand d'Ulrich Edel (1981). Avec Natja Brunckhorst, Thomas Haustein.
22.45 **Documentaire : L'Illusion.** De Dagobert Lindlau.
23.30 **Débat.** Conduit par Suzanne Drexl, avec Carlos Cheux, consul général de Colombie à Berlin ; Rolf Wille, M. Uchtenhagen et Jean-Louis Sabathier, *représentant d'Europol.*
23.50 ***Documentaire :* La shooteuse de Bâle.** De Detlev Korus.
23.55 ***La Drogue en France.***
0.05 **Débat** (suite ;15 min).

M 6

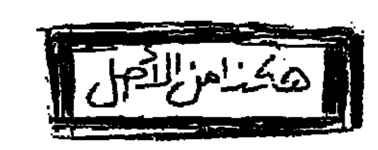
14.15 ***Magazine : Destination musique.***
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.00 **Série : Equalizer.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 ***Série : Cosby Show.***
20.30 **Jeu : Le saviez-vous ?**
20.35 **Météo 6.**
20.45 **Cinéma : Le Petit Bougnat.** ■ Film français de Bernard Toublanc-Michel (1969). Avec Claude Amazan, Isabelle Adjani, Vincenzo Sartini.
22.30 **Cinéma : La Grande Lessive.** ■■ *Film français de Jean-Pierre Mocky (1968).* Avec Bourvil, Francis Blanche, Roland Dubillard.
0.10 ***Informations :* Six minutes première heure.**
0.15 **Magazine : Fréquenstar.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** L'éternité l'été, d'Anne Aussaresses.
21.30 ***Profils perdus.*** Louis Aragon (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 ***Du jour au lendemain.*** Avec Marc Lambron (Carnet de bal).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert.** Variations sur un thème de Frank Bridge, de Britten ; Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes, de R. Strauss ; Sérénade nº 7 en ré majeur K 250, de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Norvège, dir. Iona Brown.
23.09 **Ainsi la nuit.** Sérénade pour petit ensemble, de Rossini ; Quintette pour cor et cordes en mi bémol majeur K 407, de Mozart ; Quatuor à cordes nº 59 en mi majeur op. 54, de Haydn ; Trio pour cor, violon et piano en mi bémol op. 4, de Brahms.
0.33 **L'Heure bleue.**



Le Monde

La chute d'un financier du giscardisme

M. Xavier de La Fournière en garde à vue

M. Xavier de La Fournière, agent de change, a été placé en garde à vue, mardi 8 décembre, au SRPJ de Versailles à la suite de la réactivation d'une plainte pour escroquerie et abus de biens sociaux. Cette personnalité UDF a déclaré récemment avoir utilisé sa charge pour le financement occulte des campagnes présidentielles de M. Giscard d'Estaing. Dans un communiqué publié mercredi 9 décembre, l'UDF affirme toutefois que M. de La Fournière *« n'a jamais apporté aucune contribution au financement des campagnes présidentielles de 1974 et 1981 »*.

Il aura fallu les déclarations de M. Xavier de La Fournière au *Canard enchaîné* puis au *Monde* le 18 novembre pour qu'une affaire apparemment classée sans suite redémarre. L'agent de change a été placé en garde à vue, tandis qu'une perquisition dirigée par le juge d'instruction, M. Jean-Marie Charpier, était ensuite effectuée mardi dans une annexe de la mairie de Paris, au bureau de son ancienne secrétaire.

Au cours de l'été 1991, la société de Bourse Meunier-La Fournière est si mal en point que les pouvoirs publics demandent au Crédit lyonnais, via sa filiale Altus, de venir à sa rescousse. Les repreneurs découvrent la présence d'une double comptabilité, avec des clients qui présentent des relevés de comptes ne correspondant pas aux montants inscrits dans les livres de comptes.

En décembre, ils décident de porter plainte contre X... pour escroquerie, abus de biens sociaux, faux en écriture. Parallèlement, l'ancien associé de M. de La Fournière, M. Nicolas Meunier, dépose une plainte analogue. Le parquet de Versailles est alors saisi des deux affaires.

Dans la perspective d'une éventuelle inculpation, M. Jacques Chirac acceptait en février la démission de M. de La Fournière, conseiller de Paris depuis vingt et un ans, de son poste d'adjoint au maire chargé de l'administration et du personnel.

Puis, curieusement, rien ne se produisit durant neuf mois. Et pour cause : les deux plaintes avaient été classées sans suite par le tribunal de Versailles. Pressé sans doute par certains de ses clients et désireux d'en finir vite avec ses problèmes, M. de La Fournière décidait récemment de sortir de sa réserve. Il reconnaissait avoir régulièrement versé de l'argent prélevé sur la charge pour financer les campagnes électorales de M. Giscard d'Estaing *(le Monde* du 19 novembre). Ces sommes ne lui ayant pas été remboursées, le trou creusé dans les comptes a conduit inexorablement au dépôt de bilan.

La réaction est probablement le contraire de celle qui était escomptée. Les « amis » politiques de M. de La Fournière n'ont pas entendu son appel. Au contraire, à la grande stupeur de l'intéressé, ils s'en seraient même désolidarisés, le 23 novembre au cours d'une réunion mouvementée du groupe UDF du conseil municipal de Paris.

De leur côté, lisant les déclarations de cet agent de change, les dirigeants d'Altus ont tout fait pour réactiver leur plainte. Ils ne tiennent pas en effet à rembourser un passif qui, d'après les propres estimations de M. de La Fournière, porterait sur près de 50 millions de francs. Il s'agirait de plus d'une « première » : un établissement public remboursant officiellements des sommes occultes destinées à financer des campagnes électorales...

DANIEL CARTON et DOMINIQUE GALLOIS

Mme Michèle Cotta s'explique sur son départ de TF 1

Mme Michèle Cotta qui a quitté lundi son poste de directrice de l'information de TF 1 contre son gré (*le Monde* du 9 décembre) a confirmé à France Inter, mercredi 9 décembre, qu'elle a refusé un titre de vice-PDG, parce qu'elle *« déteste les hochets. On n'accepte pas un faux placard »*.

Mme Michèle Cotta estime qu'à TF 1, *« on lui reprochait d'avoir surprotégé la rédaction. (...). TF 1 traverse une crise, avec la remontée du service public et un déficit d'image contre lequel on n'a pas pris les moyens de lutter »*. Interrogée sur l'affaire Botton dans laquelle est mise en cause Patrick Poivre-d'Arvor (*« sûrement l'un des journalistes les plus talentueux »*, selon elle), Mme Michèle Cotta a souligné qu'il fallait *« à tout prix sauver la crédibilité des journalistes et de l'information de TF 1 (...). C'est dans ce sens, que je pensais que l'on ne ferait pas l'économie d'une vraie réflexion sur nos méthodes de travail »*.

Une initiative de la Mairie de Paris

Places offertes aux concerts

Pour tenter de freiner la baisse de fréquentation des concerts à Paris, la Mairie de Paris vient d'annoncer que, du 10 au 24 janvier, elle offrira une deuxième place à chaque mélomane en achetant une. Radio-France, le Châtelet, le Théâtre de la Ville, la Salle Pleyel, le Théâtre des Champs-Elysées, l'Auditorium du Louvre, celui d'Orsay, le Musée Grévin, le Dunois s'associent à cette opération qui touche la musique classique, le jazz et les musiques traditionnelles.

Dans le même temps, l'Orchestre symphonique français (seule formation privée parisienne fonctionnent à temps complet), basé Salle Pleyel et Salle Gaveau, a décidé unilatéralement d'appliquer le tarif unique de 50 F pour chacun de ses concerts. Cette opération de longue durée, réalisée avec l'appui de la SACEM, prend effet, dès le 1er janvier 1993. (Tél. : 46-48-03-03.)

[On ne peut qu'accueillir favorablement des opérations qui mettent la musique vivante à la portée d'un public plus large. Mais quelle sera la réaction des mélomanes ayant souscrit leur abonnement au prix normal, en début de saison ? Est-il logique qu'après avoir fait un apport important de trésorerie aux institutions, ils soient ainsi pénalisés ? Ne faudrait-il pas, par ailleurs, réfléchir à long terme sur les contraintes qui pèsent sur l'organisation des concerts à Paris (prix de location des salles ; montant des cachets et des charges sociales supportées par les organisateurs ; répartition et affectation des subventions), s'interroger sur la mission de Radio-France (en quelques années, la maison ronde est devenue le premier organisateur de concerts en France), sur une harmonisation des programmes entre les différentes institutions fonctionnant avec l'argent public, sur l'horaire des concerts, jugés trop tardifs par ceux qui habitent en banlieue et commencent leur journée de travail tôt, chaque matin ? – Al. Lo.]

□ **Mort du producteur Raoul Ploquin.** – Le producteur de cinéma Raoul Ploquin est décédé, le 4 décembre. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

[Né le 30 mai 1900 à Paris, Raoul Ploquin fait ses débuts dans le cinéma en 1924 aux Films Albatros puis à l'Alliance cinématographique européenne. De 1933 à 1939, il supervise les versions françaises des productions de l'UFA à Berlin. En 1940, Pierre Laval le nomme à la direction du Comité d'organisation de l'industrie cinématographique, et le destitue en 1942. Il fonde alors sa société, Les films Raoul Ploquin, qui produira notamment plusieurs œuvres de Jean Grémillon comme *l'Etrange M. Victor* et *Le ciel est à vous*, mais aussi *les Dames du bois de Boulogne*, de Robert Bresson, ainsi que le premier film de Marguerite Duras, *la Musica*. Il a également présidé le Syndicat français des producteurs et exportateurs de films (1955-1957) et Unifrance Film (1955-1959).]

□ **Une pétition française en soutien à Giorgio Strehler.** – Alors que le metteur en scène italien et directeur du Piccolo Teatro de Milan fait l'objet d'une enquête judiciaire pour l'utilisation de subventions de la CEE entre 1988 et 1990 (*le Monde* du 1er décembre), les professionnels français se mobilisent à Paris pour prendre sa défense.

□ **TADJIKISTAN : deux cents réfugiés morts par noyade.** – Environ deux cents réfugiés du Tadjikistan fuyant des attaques d'hélicoptères dans leur pays se sont noyés, dimanche 6 décembre, en tentant de traverser la rivière Amu à l'aide de bouées pour rejoindre l'Afghanistan, a rapporté à Genève le porte-parole du Haut Commissariat pour les réfugiés. Le HCR estime à 140 000 le nombre de réfugiés du Tadjikistan en Afghanistan. – *(AFP.)*

A nos lecteurs

La direction du *Monde* présente ses excuses à ses lecteurs pour les perturbations qui ont affecté la diffusion du journal ces derniers jours.

L'origine de cette perturbation réside dans la découverte d'un vol de journaux qui, par le biais d'une manipulation informatique permettant d'établir de faux bordereaux de livraison, a porté, pendant une durée probable de deux ans, de façon plus ou moins régulière, sur plusieurs centaines d'exemplaires par jour. Des employés dont il a été prouvé qu'ils avaient participé à ce vol ont été licenciés, et il s'est révélé nécessaire de réorganiser le service concerné.

Le responsable du service, dont l'honorabilité n'a pas été mise en cause, a été relevé de ses fonctions en raison du fait qu'il n'avait pas su mettre un terme aux malversations qui s'étaient produites dans son service.

A l'initiative du syndicat CGT des cadres administratifs et employés, des mouvements de grève s'étaient produits entre le 12 et le 15 octobre. Après étude du dossier avec l'intéressé et son organisation syndicale, la direction du *Monde* a pris la décision de licencier ce cadre, le jeudi 3 décembre. Depuis, un groupe d'employés et de cadres administratifs a décidé de retarder à nouveau la sortie du journal de trois heures, ce qui ne permet pas une diffusion normale, en particulier à Paris et dans les villes de province où *le Monde* est normalement en vente le soir même.

La convention collective prévoyant une commission de conciliation, celle-ci s'est réunie à la demande de la partie syndicale, le mardi 8 décembre. La commission, qui devait statuer sur le respect des accords d'entreprise dans cette affaire, a *« constaté qu'il n'a pas été possible de concilier les points de vue des parties en cause »* et elle *« recommande à ces parties de chercher d'ici à la fin de l'année, au cours de discussions au sein de l'entreprise, la transaction possible »*.

La direction du *Monde* continuera à rechercher un règlement à ce problème dans un esprit de respect du droit et des principes essentiels d'une bonne gestion.

J. L.

(Ceux de nos lecteurs qui n'auraient pu se procurer le supplément magazine « Heures de fête » qui était publié avec le journal d'hier ont la possibilité de le demander à leur vendeur, qui le leur fournira avec le numéro de ce jour.)

Commentant au conseil des ministres l'intervention en Somalie

M. Dumas souligne « le travail incessant » de la diplomatie française en faveur du droit d'ingérence humanitaire

M. Roland Dumas a confirmé, mercredi 9 décembre, devant le conseil des ministres que le débarquement des troupes françaises en Somalie aurait lieu dans les heures qui viennent. Constatant, selon M. Louis Mermaz, porte-parole du gouvernement, qu'il s'agissait *« d'un tournant dans le domaine du droit international »*, le ministre des affaires étrangères a assuré que cela avait été rendu possible *« par le travail incessant accompli par la diplomatie française depuis 1987 »*, date de l'intervention de M. François Mitterrand à la tribune de l'ONU sur le droit d'ingérence humanitaire.

M. Dumas a déclaré d'autre part à propos de la négociation du GATT : *« Des engagements ont été pris* [par le conseil des ministres européen] *qui devraient permettre de faire avancer à Genève les discussions sur les secteurs non agricoles. Entretemps, la Commission devra fournir les informations qui lui ont été demandées par le Conseil sur les données du projet d'accord de Washington. Il résulte de ces engagements que la Commission des Communautés devra s'abstenir de toute initiative qui serait de nature à faire avancer les négociations agricoles au détriment des autres discussions. La France a maintenu son opposition au projet d'accord de Washington parce qu'il dépasse à l'évidence les limites de la politique agricole commune. Loin de bloquer les négociations du GATT, la France a contribué au contraire à leur reprise, à la condition expresse qu'elles se déroulent sur des bases équitables en vue d'obtenir un accord global et équilibré. »*

Le conseil des ministres a dissous le conseil municipal du Chesnay, dans les Yvelines. Il a aussi nommé M. Gabriel Bianciotto recteur de l'académie d'Orléans-Tours ; M. Marc Debene recteur de l'académie de Corse ; M. Jean-Paul Watteau recteur de l'académie de Grenoble. M. Paul Roncière, actuel sous-préfet de Brest, a été nommé préfet de la Haute-Saône.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 9 décembre 1992 a été tiré à 403 180 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : l'art et les textes

A l'approche des fêtes, « le Monde des livres » revient sur des beaux livres, qui ne sont pas toujours de simples livres d'images.

Les élections prud'homales

Pour chaque région – et pour tous les départements d'Ile-de-France – *le Monde* publie les résultats des élections prud'homales au sein du collège salariés en distinguant les sections encadrement et ouvriers et employés. Egalement dans ce numéro, l'évolution des rapports de force syndicaux, le rappel des grandes consultations sociales antérieures et les tableaux de répartition en sièges et en voix.



ARTS • SPECTACLES

Rubinstein/Gould



ERICH HARTMANN/MAGNUM



D.R.

LES DEUX MENTEURS

Artur Rubinstein et Glenn Gould jouaient au piano de la musique écrite par d'autres. La seule chose que ces deux artistes avaient en commun ? Tout, en effet, semblait les opposer. Rubinstein jouait en public. Gould avait renoncé aux applaudissements dès 1964. Rubinstein aimait la compagnie. Gould fuyait le monde. Rubinstein était un pianiste de l'ancien temps qui préférait l'émotion à la précision. Gould, un moderne dont les interprétations discographiques avaient la précision d'un mouvement d'horlogerie. Rubinstein est mort très vieux, Gould trop jeune. Dix ans après leur disparition, la totalité, ou presque, de leurs écrits, de leurs disques, de leurs « films » est disponible. Réécouter aujourd'hui leurs interprétations en gardant présent à l'esprit ce qu'ils ont laissé filtrer de leur attitude face à leur métier permet de les replacer dans les courants esthétiques de leur époque.

NÉ au dix-neuvième siècle, Artur Rubinstein était juif et polonais. Sa carrière a traversé deux conflits mondiaux. Musicien typique de l'ancien temps, il se donnait sans compter à son public, jouait et rejouait sans cesse les œuvres qui lui avaient apporté le succès, sans se prendre la tête entre les mains, se gardant bien de jouer celles qui ne passaient pas la rampe. Il avait une vie mondaine bien remplie, fumait de gros cigares de La Havane, adorait le foie gras, le homard, le caviar, le vieux bordeaux qui sent la violette et, par-dessus tout, le piano et les femmes.

Rubinstein aimait tant jouer la comédie qu'il remporta un Oscar pour avoir incarné son propre rôle dans *l'Amour de la vie*, film émouvant de François Reichenbach. Il affirmait jouer de mieux en mieux, à un âge ou ses confrères baissent pavillon, et s'être mis à travailler sérieusement son piano vers cinquante ans : il venait de se marier et craignait que Vladimir Horowitz et une armée de virtuoses ne grignotent sa suprématie dans les salles de concert européennes et américaines. Rubinstein n'oubliait jamais de lever les mains très haut au-dessus du piano lorsqu'il jouait *la Danse du feu* de Manuel de Falla.

Pendant soixante-dix ans, le monde entier a acclamé le roi Artur. Pendant soixante-dix ans, on lui a dénié, ou peu s'en faut, la capacité de jouer Beethoven, Brahms ou Schubert avec la profondeur requise parce qu'il jouait Chopin et les Espagnols, vaporeux et brillants par définition. Rubinstein était un adorable vieux monsieur, superficiel et un peu démodé, bien qu'il fût le pianiste le plus aimé du monde. Il avait largement participé à l'édification de sa propre légende grâce à ses écrits et à ses apparitions à l'écran.

Le Canadien Glenn Gould vécut moins longtemps. Dès 1964, il avait décidé de ne plus jouer en public. Il ne mangeait presque pas, ne se lavait pas les cheveux, fuyait le public et le monde, ne communiquait avec les autres que par téléphone et préférait s'entretenir de sujets, graves ou non, avec lui-même, plutôt que répondre aux questions d'autrui. Gould était un esprit universel qui travaillait pour la postérité. Il écrivait des articles ; il enregistrait des émissions de radio sur des sujets qui n'avaient pas nécessairement trait à la musique ; il fabriquait ses interprétations à coups de ciseaux dans le silence des studios de CBS ; il se laissait filmer dans des œuvres qu'il avait soigneusement choisies ; il jouait sur un vieux piano rafistolé dont les étouffoirs couinaient, assis sur un tabouret si déglingué que le juge Ti aurait pu l'utiliser, au dixième siècle, pour supplicier un criminel chinois.

Gould n'aimait pas spécialement les femmes, méprisait le piano au point qu'il ne le travaillait pas et tenait pour rien les compositeurs qui avaient écrit de la musique pianistique. Gould pratiquait la saillie paradoxale, du genre *« Mozart est mort trop tard »* ou *« il me faut une demi-heure pour apprendre à quelqu'un à jouer du piano »*. Ses interprétations de Bach avaient relégué celles de ses confrères au rang de curiosités antédiluviennes. Gould était un génie en prise directe sur son époque.

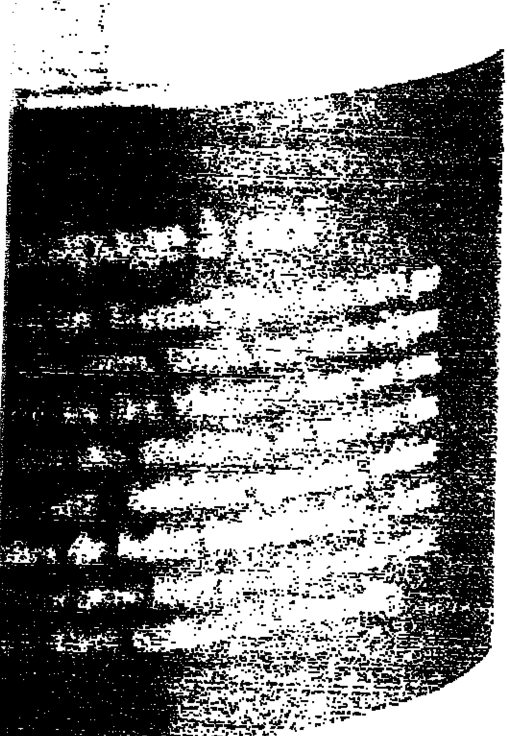
Voilà ce que pensait le monde musical d'Artur Rubinstein et de Glenn Gould, au lendemain de leur mort, à quelques semaines de distance, à la fin de l'année 1982. Le pianiste polonais avait quatre-vingt-quinze ans, le canadien cinquante. Il n'en avait pas toujours été ainsi. Et si Rubinstein était populaire depuis longtemps en France, Gould eut des difficultés à s'y faire entendre. Rarement les disques d'un pianiste auront été rejetés avec autant de virulence.

Dix ans plus tard, chaque note, ou presque, jouée par Glenn Gould devant un micro est éditée sur disque compact, presque chaque image captée par une caméra est reportée sur disque vidéo, presque chaque mot publié; nettoyés, récurés, expurgés par des sectateurs qui veillent sur son héritage. Dix ans après sa mort, Gould n'est plus un pianiste pour happy few, il est devenu « le » pianiste du vingtième siècle, un grand chef d'orchestre, un grand compositeur, un grand écrivain, un grand journaliste et un grand penseur de la musique. Des colloques internationaux, des thèses, des romans, des essais et près de dix millions de disques vendus dans le monde depuis 1955 attestent cette vérité.

Dix ans plus tard, tout ou presque de ce que Rubinstein a enregistré est disponible sur disques compacts, pirates ou officiels les trois tomes de ses mémoires sont en librairie; et quelques disques vidéo permettent à ceux qui ne l'ont pas entendu sur scène de le voir à l'œuvre.

ALAIN LOMPECH

Suite page 26



MUSIQUE



Artur Rubinstein fascinait tous ses auditoires et conjurait le trac en se chauffant les mains juste avant d'entrer en scène.



RUBINSTEIN/GOULD LES DEUX MENTEURS

Suite de la page 25

Rubinstein n'est cependant pas l'objet d'un culte comparable à celui de Gould. Aucun écrivain n'en a fait un personnage de roman, nous n'avons pas eu connaissance de thèses, de colloques qui lui auraient été consacrés ni lu d'essais littéraires sur son art, encore moins assisté à une pièce de théâtre le mettant en scène. Mais les pianistes ne l'ont pas oublié : après Martha Argerich et Nelson Freire, Maurizio Pollini a dédié l'un de ses récitals à la mémoire de Rubinstein. Le public non plus, qui, en cinquante ans, a acheté plusieurs millions de ses disques.

Pour tenter de cerner « objectivement » l'art de Rubinstein et de Gould, il faudrait oublier tout ce que l'on sait sur ces deux artistes. Confronter ce qu'ils ont dit et écrit à ce qu'ils ont fait. Oublier qu'ils ont existé en dehors du moment où ils jouaient du piano. Mais cela est-il possible ? Il nous reste leurs disques, leurs films. Ecoutons-les. Regardons-les. Replaçons-les dans les courants esthétiques de leur époque.

Le début d'une édition Gould multimédia publiée par Sony, la poursuite par RCA de sa collection Rubinstein et la publication par EMI de quelques-uns des enregistrements 78 tours du pianiste polonais nous en donnent l'occasion.

RUBINSTEIN, LE ROI

Rubinstein n'enregistra qu'à partir du moment où les techniques d'enregistrement furent suffisamment au point pour que le piano ne sonne pas comme un banjo. Dans les années 20 et 30, il enregistra la *Barcarolle*, les nocturnes, les mazurkas, les scherzos, quelques polonaises et les deux concertos de Chopin, le *Premier Concerto* de Tchaïkovski, Albeniz, Granados, Bach arrangé par Busoni, mais aussi le *Concerto en la majeur KV 488* de Mozart le *Quatrième Concerto* de Beethoven et le *Second Concerto* de Brahms, ce qui allait carrément contre le goût de l'époque et témoignait d'un sacré courage de la part de La Voix de son maître et du pianiste... Paris, la ville où Rubinstein avait choisi de vivre, n'avait pas encore entendu cette dernière œuvre en concert et l'on y détestait Brahms : deux guerres étaient passées par là.

Dans ces disques, le jeu de Rubinstein est d'une propreté technique étonnante, stupéfiante même si l'on se souvient que les interprètes étaient alors enregistrés en direct sur des disques de cire, qu'il leur était impossible de réécouter immédiatement leurs prises et, *a fortiori*, de pratiquer la moindre correction.

En cela, Rubinstein n'était pas franchement différent des pianistes de son temps. Ils avaient des techniques pianistiques accomplies et leurs fausses notes, étaient proportionnelles aux risques qu'ils prenaient. Mais la technique pianistique n'a rien à voir avec les fausses notes, contrairement à une idée répandue en France par les milieux officiels de l'enseignement, dominés pendant cinquante ans par Marguerite Long et ses nombreux clones (« *Une contremaîtresse qui règne sur des usines où officient des préposées aux tierces, aux gammes et aux arpèges* », disait le pianiste Yves Nat).

La technique se mesure plutôt à la faculté d'un instrumentiste à faire oublier l'inertie de la mécanique qui s'interpose entre sa pensée et le son qu'il veut produire. La technique, c'est le son. D'ailleurs les virtuoses les plus remarquables de notre époque font parfois des embardées. Le montage leur permet simplement de les corriger lorsqu'ils enregistrent des disques. Contrairement à une idée répandue, le niveau technique des pianistes n'a pas progressé, au moins depuis que la mécanique du piano s'est standardisée, à la fin du siècle dernier.

Ce qui frappe, en second lieu, dans les premières interprétations de Rubinstein, c'est leur absence d'emphase, leur « classicisme ». Voilà qui détonne sur l'esthétique de certains de ses confrères de l'époque et sur celle des orchestres qui l'accompagnent : les glissades (« portamentos ») des instruments à cordes n'ont plus cours aujourd'hui. A l'évidence, Rubinstein jouait en 1930 selon des normes qui s'imposeront après la seconde guerre mondiale quand le public européen se passionnera pour les interprétations de Lipatti, d'Haskil, de Geza Anda et de Gilels et que le retour à la « pureté » de Bach s'amplifiera. Rubinstein savait trouver pour chaque œuvre une approche différente, en n'interposant pas systématiquement son ego entre la musique et l'auditeur. Il y a moins de différence musicale entre le jeu de Rubinstein et celui de Pollini, par exemple, qu'entre celui d'Horowitz et celui du même Pollini. Il ne s'agit pas là de hiérarchiser, de quelque façon que ce soit, le jeu de ces interprètes mais d'apprécier la nature de leur relation à l'interprétation.

Le nom de Rubinstein pourrait d'ailleurs être remplacé par celui de Backhaus ou de Nat, pianistes aussi « classiques » que lui à la même époque, celui d'Horowitz par ceux de Cortot, de Novaes ou de Rachmaninov, champions de la subjectivité. Dans le même contexte, nous pourrions échanger celui de Pollini par ceux de Richter ou de Kocsis qui, comme lui, se soumettent au texte. Voire, ce qui est plus dérangeant, reconnaître que le jeu de Rubinstein se situe à l'opposé de celui de Cortot (né en 1877) dont les interprétations s'inscrivent dans un courant esthétique que ne renient pas Jean-Marc Luisada ou Stephen Hough, qui ont à peine dépassé les trente ans !

Il n'y a ni écoles d'interprétation pianistiques ni traditions, mais des individualités qui s'expriment quelle que soit l'époque. Il a toujours existé des pianistes qui se soumettaient naturellement au texte qu'ils jouaient et des pianistes que leur personnalité poussait vers une plus grande liberté d'approche. Clara Schumann et Chopin reprochaient déjà à Liszt ces nombreuses licences ! Cette différence d'attitude de l'interprète face à la musique imprimée est aussi ancienne que l'interprétation. Elle vaut également pour les chefs d'orchestre. Pierre Monteux était un interprète scrupuleux, quand Willem Mengelberg n'hésitait pas à réorchestrer les symphonies de Beethoven. Ils avaient pourtant le même âge et se partagèrent la direction musicale du Concertgebouw d'Amsterdam.

En fait, Rubinstein a été le contemporain de la grande fracture qui nous éloigne du dix-neuvième siècle. Il vit disparaître le mythe du pianiste-compositeur hérité de Liszt. Hybride auquel l'on permettait toutes les licences au nom de la fascination qu'il exerçait en tant que créateur. Le dernier de ces dinosaures fut Serge Rachmaninov. Né en 1873, il n'était que de quatorze ans l'aîné de Rubinstein. Il ne faudrait jamais l'oublier.

Lorsqu'il a émigré aux Etats-Unis, au tout début de la seconde guerre mondiale, Artur Rubinstein a quitté le britannique EMI pour l'américain RCA et s'est lancé dans une nouvelle carrière discographique. Elle est le reflet de la prétendue métamorphose technique du pianiste. L'écoute de ces disques américains ne permet cependant pas de discerner la moindre différence dans son jeu. La simplicité de ses interprétations s'y exprime à travers des prises de son admirables, malgré le bruit de fond inhérent aux techniques de l'époque. Remarquons que le jeu de Rubinstein offre peu de prise au discours : voilà peut-être pourquoi ce pianiste a si peu été l'objet de spéculations intellectuelles et littéraires, alors que l'on a tant écrit sur Gould, et parfois de façon captivante.

L'étendue du répertoire de Rubinstein, son refus de la spécialisation ont de quoi étonner pour un pianiste de son temps. A-t-il menti lorsqu'il affirmait avoir fait des progrès sur le tard ? Sans doute a-t-il compris qu'il ne pouvait plus seulement compter sur ses dons à un âge où tant de pianistes déclinent. Rubinstein s'est maintenu à son niveau d'excellence. En soi, c'est un exploit, lorsque l'on sait que tant de ses confrères ont perdu de leur superbe, passé le demi-siècle. Et qu'Horowitz s'est, à cet âge, retiré de la scène pour une dizaine d'années. Mais il n'a fait aucun progrès.

Des années 40 aux années 70, Rubinstein enregistre tout le répertoire, d'Albeniz à Villa-Lobos, seul, en musique de chambre ou avec orchestre, choisissant ses partenaires avec un soin tout particulier. *(Lire notre discographie ci-contre)*.

Réécouter tout cela en bloc est assez vertigineux : impossible de dater le jeu de Rubinstein, voire de reconnaître qui est au piano au petit jeu de l'écoute à l'aveugle. Une constante se fait jour cependant. Rubinstein était un musicien d'une autorité impériale. Aucune note ne sortait de son piano sans qu'elle fût investie d'une présence, d'une émotion d'autant plus admirables qu'il ne surjouait jamais. Il avait également le don du tempo juste, en toute circonstance. L'intemporalité du jeu de Rubinstein en fait un pianiste « moderne » – si tant est que cette expression veuille dire quelque chose dans ce contexte. Loin d'enregistrer des bluettes, Rubinstein s'est attaché à défendre la musique qu'il aimait et qu'il jugeait nécessaire de défendre à certaines époques de sa carrière. Fêtés aujourd'hui, Brahms et Schumann eurent besoin d'un tel héros. Et Chopin de pénicilline...

Superficiel, démodé, Rubinstein ? Il est, bien au contraire, l'exemple-type de l'interprète honnête jusque dans ses rares faiblesses, grand en toute circonstance. Un modèle auquel tout musicien doit se référer.

GOULD, LE COMMUNICATEUR

Réécouter Glenn Gould n'offre pas moins de surprises. Voilà un pianiste dont la fidélité au texte se limite à la reproduction des notes dans l'ordre dans lequel elles ont été imprimées. Tempo, rythme, phrasé, nuances dynamiques sont remodelés par le Canadien. Cette attitude nous renvoie à la conception que se faisaient, du rôle de l'interprète les grands lions du piano de la première moitié de ce siècle. Ceux contre lesquels Rubinstein dut justement lutter pour s'imposer dans sa jeunesse.

Gould est de ceux qui plongent la tête du compositeur sous le piano pour être seul sur la photo. Il dit « je » de façon péremptoire. Sa technique est absolument splendide, aucune difficulté ne semble lui résister. Que ce soit en studio, devant les caméras ou les micros qui l'ont capté sur le vif. Tant pis pour ceux qui ont affirmé qu'il était incapable de jouer « pour de vrai ». Il arrive que sa personnalité passe tellement avant celle du compositeur que l'on éprouve de grandes difficultés à entrer dans son univers.

Son enregistrement de studio des ultimes sonates de Beethoven, par exemple, ne ressemble à rien de connu. Emporté par une espèce de folie, Gould casse l'image convenue du dernier style du compositeur : douleur, sérénité en prise directe sur le cosmos. Gould les interprète comme si personne n'avait jamais joué avant lui, comme si personne n'existait en dehors de lui. Comme s'il découvrait stupéfait la musique qu'il joue. Comme s'il voulait effacer jusqu'au souvenir de Schnabel qu'il admirait, et s'était ingénié à imiter, lors de ses débuts professionnels.

Ses interprétations de studio, à la différence de celles de Rubinstein, sont reconnaissables en quelques secondes. Et pas seulement dans Bach : sonorité dégraissée, en apesanteur, même lorsqu'il a utilisé la technique dans son propre processus artistique (en faisant bouger les micros en cours d'exécution pour adapter la réverbération à la musique de Scriabine qu'il enregistrait) ; phrasés déliés, dynamique réduite, allure générale si typée que l'on comprend pourquoi tant de personnes – même non passionnées par la musique – en ont fait leur interprète fétiche. Tout en surprenant sans cesse, Gould rassure dès lors qu'on a fait connaissance avec lui.

Le plus étrange est que Gould ait pu faire l'unanimité en jouant Bach, Haendel, Gibbons, Mozart avec une telle subjectivité déformante à une époque où le retour aux instruments d'époque balaie tout sur son passage, où le retour aux textes originels est une condition *sine qua non* de l'interprétation musicale.


KARSH/IMAPRESS CENTRE CULTUREL CANADIEN


JOCK CARROLL

Au piano et à la ville, Glenn Gould cultivait l'art d'être solitaire. Mais il ne dédaignait pas poser en jeune poète.

Qu'il ait pu faire l'unanimité en pratiquant l'art de la *transcription, en se grisant de sa virtuosité, à une* époque aussi pudibonde que la nôtre. Imaginer que Gould ait été le contemporain de Leonhardt, d'Harnoncourt, de Boulez ou de Brüggen relève presque de *The Twilight Zone.* En rajoutant *un peu du bruit de* fond des 78 tours à ces interprétations, il serait possible de les faire passer pour celles d'un pianiste qui vivait en 1910.

La question la plus intéressante que l'on peut se poser sur le phénomène Gould serait peut-être de savoir comment ce pianiste a pu à la fois fasciner ses confrères musiciens, s'emparer de l'esprit de tant d'intellectuels au point qu'ils en ont perdu toute capacité critique à son égard, qu'ils se sont mis à idolâtrer l'un des seuls iconoclastes de l'interprétation musicale au vingtième siècle, le pianiste de chevet de tant de gens qui ont découvert la musique grâce à lui. Or le piano et le répertoire de Gould ne sont en rien comparables aux voix et au répertoire de Ferrier ou de Callas.

Celui de Gould est l'un des plus étendus parmi ceux pratiqués par un pianiste, il englobait trois siècles de musique. Seuls Magaloff, Nikolaeva et Richter peuvent lui être comparés sur ce point précis. Trois Russes, curieusement. Et l'on ne peut s'empêcher de penser à l'irruption de Gould sur la scène soviétique *dans les années 50, seulement comparable au choc* provoqué par les apparitions de Vladimir Horowitz et de Sviatoslav Richter en leur temps, de l'autre côté du rideau de fer.

Il y a là une explication logique : venu du monde libre, Gould jouait en homme libre dans un pays où l'éducation musicale interdisait tout écart avec les règles et faisait l'objet d'un enjeu politique qui dépassait de loin l'existence même des musiciens. Il jouait avec une absence de préjugés, une fantaisie, une jubilation que le public russe a toujours fêtées chez les artistes qu'il admirait et qui ne sont pas toujours ceux que leurs autorités « exportaient ». Et un répertoire contemporain très mal vu par Khrenikov et sa clique. On ne sait pas assez, ici, que les mélomanes russes exècrent les artilleurs du piano qui raflent tous les prix dans les concours internationaux, et qu'ils vénèrent les artistes aventureux, voire ceux qui jouent de façon « sentimentale » : Cortot est vénéré au Conservatoire de Moscou. L'Ouest serait même surpris de savoir que tant de pianistes russes émigrés sont tenus pour rien dans leur pays.

Quelques-unes des œuvres enregistrées par Gould témoignent d'une appréciation pour le moins personnelle sur la valeur des compositions qu'il choisissait. On cherchera en vain Liszt, Chopin ou un grand Schumann dans ses enregistrements officiels de studio. *« Musique de pianiste »,* disait Gould. Mais que penser de ce disque consacré à des pièces pour piano seul de Strauss ? De cet autre consacré à Hindemith ? On a le carré d'orties qu'on peut ! Et si Gould faisait mine d'ignorer Chopin, n'était-ce pas parce que ce compositeur lui échappait ? Son interprétation de la *Troisième Sonate*, enregistrée pour la radio dans un *grand éclat de rire, semble-t-il, témoigne* d'une incompréhension rare de la musique du Polonais : rubato incohérent, pédale envahissante mélangeant les harmonies, sentimentalité désuette. Le son est si mauvais que, pour un peu, on créditerait son interprétation à Vladimir de Pachmann, le plus excentrique des pianistes jamais montés sur une scène : il avait acheté une vache qu'il trayait consciencieusement. Un exercice idéal, disait-il, pour travailler la souplesse des doigts ! Une photo a immortalisé cette scène. Gould a voulu montrer la faiblesse de Chopin. Il a si mal lancé son boomerang... Qui croira, en regardant Gould jouer, qu'il ne travaillait pas son piano ?

La précision hallucinante de ses doigts, leur souplesse, *l'absence de temps mort entre la volonté du* pianiste et la réalisation de ses idées, l'individualité qu'il donne aux voix d'une fugue, au contrepoint le plus serré sont certes la preuve d'une intelligence *supérieure, mais elles prouvent que Gould avait une* technique parfaite en ce qu'elle ne limitait pas son imaginaire. Et une technique s'entretient, même lorsque l'on a des facilités. Ce que Rubinstein, qui en *avait plus que lui, mit en pratique.*

Gould est-il un exemple à suivre ? Ceux qui ont « copié » son Bach se sont tellement couverts de ridicule que l'on ne déclinera pas leur identité. On ne s'approche pas du soleil sans se brûler. Des extraits de ses émissions réalisées pour la Radio canadienne ont été diffusés récemment sur France-Musique. Ils sont assommants. Sa correspondance vient de sortir chez *Christian Bourgois (1). Elle est anecdotique et fac*tuelle. Son *Quatuor à cordes* et sa *Sonate pour piano et basson* publiés par Sony ne s'élèvent pas au-dessus du devoir d'écolier. En revanche, ses écrits, réunis par *Bruno Monsaingeon chez Fayard, se dévorent.* Ils sont drôles, futiles, frappés au coin du bon sens ou d'une acuité incroyable. Parfois le tout à la fois. Gould y pratique l'art du mensonge, du travestissement avec une malice réjouissante et beaucoup de talent. Le plus intrigant est que tant de commentateurs aient pris pour vérités premières quelques-unes de ses pochades écrites ou enregistrées.

Comme Artur Rubinstein, Glenn Gould ne s'est-il pas toujours arrangé pour allumer des feux de bengale (ou de détresse ?) afin de se protéger des indiscrets par un écran de fumée ?

ALAIN LOMPECH

(1) Si ce n'est que dans l'avant-dernière lettre de ce recueil, Glenn Gould fait état d'un défaut sur une copie de travail de son disque des dernières sonates de Haydn enregistré avec le système numérique Sony : *« Les copies numériques sembleraient avoir un défaut et, fort heureusement, j'ai découvert que c'était une fausse alarme ! »* L'oreille du pianiste a été prise en défaut : quelques plages sont affublées d'un ronflement (*le Monde* du 22 janvier 1989). *Glenn Gould, lettres,* réunies, présentées et annotées par Ghyslaine *Guertin et John P. L. Roberts, avec la collaboration de* Valérie Verity et Jean-Jacques Nattiez. Traduction par Annick Duchâteau. Christian Bourgois, coll. « Musique/Passé/Présent », 440 p. 160 F.

★ France-Musique consacrera une journée *spéciale* à Artur Rubinstein le 20 décembre prochain. De 9 heures à 23 h 30. Avec des extraits d'interviews, des cours d'interprétation, des diffusions d'enregistrements du pianiste. De 14 h 30 à 15 h 58, Jean-Pierre Derrien consacrera son « A bon entendeur, salut ! » à la *comparaison* de différentes interprétation des *Fantasiestücke* de Schumann, qui seront mises en parallèle avec celle de Rubinstein. De 16 h 07 à 17 h 30, Martine Kauffmann consacrera son « Carrefour des orchestes français » à la diffusion d'enregistrements publics de Rubinstein.

A l'œuvre

Artur Rubinstein a *enregistré* pour EMI avant la seconde guerre mondiale, pour RCA ensuite et jusqu'à son départ de la scène. Mais c'est Decca qui distribue, par ailleurs, en vidéodisques et en cassettes VHS hi-fi, les *interprétations du pianiste filmées pour la firme* allemande Unitel, à l'exception du dernier concert donné par Rubinstein pour Israël, publié, lui, par RCA. La quasi-totalité de ces interprétations discographiques américaines sont aujourd'hui disponibles. Ce n'est hélas ! pas le cas de celles qu'il a réalisées dans sa jeunesse : à l'exception des deux concertos de Chopin, aucune des œuvres concertantes qu'il a gravées avant guerre n'a été reportée sur disque compact. EMI, qui a consacré des coffrets aux « Introuvables » de Samson François, de Marcelle Meyer et de Georges Cziffra, serait bien inspiré de regrouper en un coffret tous les enregistrements de Rubinstein en sa possession avant qu'un éditeur indépendant ne le fasse, ainsi que la loi le lui permet (ces interprétations sont, en effet, tombées dans le domaine public).

Glenn Gould n'a enregistré que pour CBS (Sony), mais l'on trouve, chez différents éditeurs, des disques compacts reprenant des bandes de concerts ou des enregistrements de la radio canadienne non autorisés par le pianiste. *Le son de ces disques est souvent* d'une qualité très médiocre. Sony a décidé de reprendre toutes ces bandes pour les inclure dans une monumentale édition consacrée au pianiste canadien distribuée dans le monde entier (les enregistrements « pirates » n'ont pas *pu être diffusés aux Etats-Unis* : l'éditeur officiel de Gould les a fait saisir). Elles seront « nettoyées » grâce à un nouveau système numérique mis au point par Sony, le SBM (Super Bit Mating). L'écoute de la première livraison de onze disques et coffrets (tous enregistrés en studio) *mis sur le marché prouve* l'excellence de la technique retenue : une foule de détails (bruits divers, archets qui cognent les pupitres, etc.) donnent un surcroît de vie à des interprétations par ailleurs captivantes. La publication des bandes de concerts pose *problème. Comment expliquer que Sony fasse si peu de* cas de la volonté même du pianiste en commercialisant des interprétations captées en concert, dans des conditions qu'il avait réprouvées ? Il est vrai que les disques *live* du Canadien s'arrachent. Ses admirateurs chercheraient-ils à vérifier la façon dont jouait le « vrai » Gould ? Si cela était, Gould, qui demanda à Sviatoslav Richter de ne plus se laisser enregistrer en public, mais de ne laisser paraître que des disques captés en studio sous sa direction artistique, aurait perdu son grand combat contre les aléas du direct.

Edition Glenn Gould

Concertos pour un clavier de Bach, Leonard Bernstein, Vladimir Golschmann (direction) : un coffret de 2 CD Sony SM2K 52 591.

Variations Goldberg de Bach (enregistrement de 1955) : 1 CD Sony SMK 52 594.

Concerto pour piano et orchestre n° 24, Sonate KV 330, Fantaisie et fugue KV 394 de *Mozart ; Sonate n° 49* : 1 CD Sony SMK 52 626.

Intégrale des cinq concertos pour piano et orchestre de Beethoven, Leonard Bernstein, Vladimir Golshmann (direction) : un coffret de 3 CD Sony SMK 52 632.

Symphonie n° 5 de Beethoven, transcrite par Franz Liszt : 1 CD Sony SMK 52 636.

Variations Eroïca, Variations en ut mineur, Bagatelles de Beethoven : 1 CD Sony SMK 52 646.

Œuvres pour piano de Grieg, Sibelius et Bizet : un coffret de 2 CD Sony SM2K 52 654.

Ophelia Lieder, Sonate op.5 et *Pièces pour piano op. 3, Enoch Arden* de Richard Strauss, avec Elisabeth Schwarzkopf (soprano), Claude Rains (lecteur) : un coffret de 2 CD Sony SM2K 52 657.

Sonates pour piano et instruments à vents de Hindemith : un coffret de 2 CD SM2K 52 671.

Musique contemporaine : œuvres de Morawetz, Anhalt, Hétu, Pentland, Valen : 1 CD Sony SMK 52 677.

Six disques vidéo proposant un montage de différents films tournés pour la télévision canadienne ou 12 cassettes vidéo VHS hi-fi sont d'autre part disponibles. Gould y apparaît comme pianiste, chef d'orchestre, acteur, entouré de Yehudi Menuhin, Maureen Forrester...

Edition Artur Rubinstein

Le dernier récital pour Israël, enregistré le 15 janvier 1975, à Pasadena : œuvres de Beethoven, Chopin, Debussy, Schumann : 1 CD *RCA 09026 61260 2. Une cassette vidéo ou* un vidéodisque.

Intégrale des cinq concertos pour piano et orchestre de Beethoven, Joseph Krips (direction) : 3 CD RCA 09026 61260 2.

Récital espagnol : œuvres de Granados, Falla, Albeniz, Mompou : 1 CD RCA 092026 61261 2.

Concerto pour piano et orchestre n° 3 de Beethoven, Arturo Toscanini (direction) : 1 CD RCA GD 60261.

Trio « à l'archiduc » et *Trio op. 99* de Schubert, avec Jascha Heifetz (violon) et Emmanuel Feuermann (violoncelle) : 1 CD RCA GD 60296

Second Concerto pour piano et orchestre de *Brahms, avec Joseph Krips : 1 CD RCA* 85671.

Quatuors avec piano op. 25 et op. 60 de Brahms, avec le quatuor Guarneri : 1 CD RCA GD 85671.

Ballades, Boléro, Barcarolle, Berceuse, Concertos, Mazurkas, Nocturnes, Polonaises, Préludes, Scherzos, Sonates, Valses, etc. de Chopin : un coffret de 11 CD RCA GD 60822.

Concertos pour piano et orchestre n° 1 et, *Nocturnes,* John Barbirolli (direction) : *un coffret* de 2 CD EMI « Références ».

Concertos pour piano et orchestre n° 23 et *24,* Joseph Krips et Alfred Wallenstein : 1 CD RCA GD 87968.

Wanderer Fantaisie, Impromptus op. 90 n° 3 et 4 de Schubert : 1 CD RCA 86257.

Carnaval, Fantasiestücke op. 12, l'Oiseau prophète, Romance n° 2 : 1 CD RCA 86255.

Fantaisie concertante de Szymanowski, *Premier Concerto* de Liszt, *Nuits dans les jardins d'Espagne,* Enrique Jorda (direction) : 1 CD RCA GD 60046.

A. Lo.

« U T I L E »

Nouvel album de Julien Clerc

RODA-GIL LA LIBERTÉ OU LA MORT

Pendant treize ans, le nom d'Etienne Roda-Gil a été lié à celui de Julien Clerc. Cet homme énergique et direct, né en 1941, est passé par toutes les aventures, le rock, le gauchisme, le lyrisme voyageur des années 70. Pendant dix ans, leurs trajectoires se sont séparées. Julien Clerc, le compositeur et l'interprète, retrouve aujourd'hui Etienne Roda-Gil, l'auteur. « Utile », qui vient de sortir chez Virgin, est un album classique, rigoureux, où chacun des deux protagonistes est redevenu lui-même. Eternel retour : le chanteur a toujours l'air d'« un pirate adolescent dans la mer des contraintes adultes », l'auteur manie les mots comme au temps de « la Cavalerie », chanson éclose en mai 68 : « Un jour je prendrai la route, et j'abolirai l'ennui... »

« Etienne Roda-Gil, ancien gauchiste, ex-membre de l'Internationale situationniste, pourfendeur de la société du spectacle. Ce rapide portrait vous convient-il ?

– Non, pas situationniste. Je les connaissais. J'ai fait partie de ces gens à qui on a demandé leur adhésion. Mais le situationnisme était déjà un résidu du réel. Il va maintenant devenir l'idéologie dominante de l'histoire du passé. Gauchiste, oui, parce que ce mot est une insulte qui qualifie ceux qui posent l'impatience en argument théorique. Cette insulte-là, je la revendique. Aucune sociale-démocratie au monde ne nous fera changer d'avis. L'originalité du propos dit gauchiste a été de montrer que l'histoire est aussi celle du désir des hommes, ludique, et pas seulement le résultat de la lutte des classes. N'y a-t-il pas quelque chose d'enfantin, mais de formidable, à s'imaginer que les gens puissent être meilleurs qu'ils ne le sont ?

– D'où vous est venu ce désir bouillonnant d'entrer en chanson, d'écrire ?

– Je suis un enfant né d'une mère catalane qui chantait tous les tangos qu'elle entendait à la radio. Quand les premiers disques de tango sont arrivés en France, j'avais quinze ans. Tout a commencé à la Samaritaine : on y trouvait les disques de Carlos Gardel. J'ai donc toujours vu la chanson française à travers ce regard étranger, mais en même temps elle faisait partie de moi, Ferré, Brassens, Brel, Barbara.

» Le rock m'a aussi marqué profondément. J'ai passé l'année de mes dix-huit ans en Angleterre. C'était l'époque du rock'n'roll dur, méchant. Une espèce de rupture qui annonçait ce qui allait arriver. C'était aussi le début d'un autre consumérisme. En littérature et au théâtre arrivait au pouvoir la génération des jeunes gens en colère, avec une autre façon d'appréhender la vie. Ils avaient en l'idée qu'il était peut-être possible de rentrer dans l'univers de la création par d'autres portes que les arts majeurs, c'est-à-dire par la fac d'architecture, le Conservatoire de musique ou par le prix des Jeunes Ecrivains.

– Tout cela paraît très éloigné du Julien Clerc d'aujourd'hui.

– Il y a une justice à rendre à Julien Clerc. Cet homme a été jugé sur son image diaboliquement angélique. Il a été la proie de tous les *Salut les copains* et autres découvreurs du consumérisme des enfants – car, à un moment donné, on s'est apperçu que les enfants avaient un pouvoir d'achat et qu'il était absolument nécessaire de l'utiliser, de le détourner, de l'organiser. Julien est un vrai mélodiste, il a une voix formidable. Evidemment, quand il chante *Cœur de rocker [de Luc Plamondon]*, je ne vais pas être hypocrite, je trouve ça désespérant. Quand j'entends *Cœur de rocker*, je pense immédiatement à *Cœur de docker*, de Prévert. Moi, là, j'avais des raisons de souffrir.

» En 1981, Julien disait : *« On se connaissait trop. »* Il parlait de relation amoureuse où le couple ne se plairait plus tout à fait autant. Les connotations affectives étaient justes. De son côté, pas du mien. Et comme j'ai toujours été dans ma tête un planificateur – je pense qu'il faut organiser le présent pour s'organiser un futur, – je pressentais une traversée de désert dont je ne connaissais pas la longueur, mais dont je savais qu'elle nous ferait déboucher sur « le » chanteur français de cette génération-là. Lui non. Il a continué à faire des hits infernaux.

– Vous aussi. Vous avez même écrit Joe le Taxi.

– Oui, bien sûr. Aujourd'hui, le système de pensée dominant est celui de l'acceptation générale. Le disque le plus vendu est considéré comme le plus grand disque existant. Quel glissement ! Je parle du domaine de la musique et de la chanson. Il est bien évident que dans la littérature ou la peinture l'espace du créateur est encore réservé. Un livre existe même s'il se vend à quatre cents exemplaires.

» La chanson remonte au Moyen Age, aux troubadours. Elle a toujours eu une forte connotation sociale. Comment la définir ? Un propos de gueux qu'on entend dans les palais ? On l'entendait dans les palais parce que tous les gueux l'avaient déjà chantée, qu'elle avait transpiré, traversé les pont-levis, les murailles et qu'il était déjà de très bon ton de l'apprécier. Désormais, l'univers du partage passe par la radio, l'achat de disques... Vous ne pouvez pas prétendre à « la » grande chanson qui ne serait écoutée ou chantée par personne, au risque d'être malhonnête.

– « A quoi sert une chanson si elle est désarmée », dites-vous dans Utile, la chanson qui donne son titre au disque.

– C'est d'inspiration, disons, latine. Ce qui s'est passé, ce qui se passe en Amérique latine me semble plus qu'important pour notre vie. Nous sommes les enfants gâtés de ces sociétés-là. Nous leur avons apporté un mode de pensée, leurs langues. Rien ne me touche plus que d'entendre des Indiens parler espagnol. *« Una cancion desarmada non enfrenta el fusil. »* Voilà un disque que j'écoute souvent. Il gratte. Il signifie beaucoup. [*Etienne Roda-Gil exhume de sa discothèque un 33 tours de chants de la résistance populaire chilienne. Le portrait du Che est en couverture.*] *Utile* est un programme minimum, une tentative de désamorçage de la fameuse notion « Vous ne pouvez pas comprendre... » Car dès que l'on commence à évoquer l'art, très vite on parle de mépris.

» Il nous faut, à nous chanteurs, auteurs, revendiquer notre mauvaise réputation, car on exprime plus par la chanson que par des traités de sociologie. Exemple pratique, le *Ça ira*, dans tous ses couplets, en apprend plus que les six tomes de *la Révolution française* de Louis Blanc. C'est net, c'est précis, c'est là. Ce disque, *Utile*, relève un peu de la fonction policière de l'aveu : aujourd'hui, ici et maintenant, on est comme ça. Après, il y a sanction : combien a-t-on vendu ? Avons-nous été numéro un ou pas ? Mais au moins le drapeau est propre.

– Mépris est un mot qui revient souvent chez vous...

– Je crois que le mépris est une des conduites les plus généralisées aujourd'hui. Le succès dépend de manipulations : marketing, organisation. Le mépris y est très fertile, c'est une organisation radicale de la réussite à court terme. Il est très proche du cynisme, surtout au cinéma, où l'on peut s'apercevoir de façon tangible que des talents remarquables ont été utilisés pour rien du tout.

– « Il fait bon certains soirs être un peu noir », écrivez-vous dans Ballade en blanc. « Blanc, les chèques du prix de la guerre, du matériel et des misères ». « Blanc, qui envahit et qui détruit l'Amérique en quelques nuits... » De quoi s'agit-il ?

– *Ballade en blanc* est une caricature. On a trop parlé cette année de la « découverte » de notre amie l'Amérique. Je préfère le mot « rencontre des deux mondes ». Au départ, nous voulions composer une comptine, consolation pour un enfant maya, un descendant d'Aztèques ou de Sioux. J'ai aussi sûrement puisé mes mots dans le souvenir d'une chanson que chantait la Chilienne Violeta Parra, *Casamientos de los negros*, où tout est noir. Quand on sait que les Indiens s'appellent *negros* entre eux... Et puis, il y a une petite haine pour le pape dont je ne me cache pas.

– Que pensez-vous du geste de la chanteuse Sinead O'Connor déchirant la photo du pape à la télévision américaine en octobre dernier ?

– Je le défends, même si toute forme très spectaculaire d'action se retourne contre l'acte lui-même. Cela dit, on ne peut pas envoyer une génération à la mort par sida sous prétexte que l'orthodoxie interdit le préservatif. Ou bien cette religion va mourir. Ce serait dommage. La bureaucratie pontificale a autant à voir avec l'Evangile que la bureaucratie stalinienne avec le socialisme. Halte au bluff !

» *Ballade en blanc* est aussi une chanson pour Julien, qui est le petit-fils d'un communiste guadeloupéen, un rouge qui était Noir. Il y en a une autre dédiée au même grand-père, *Charpie de chapka*, un prétexte pour parler des honnêtes gens, de la bureaucratie, de l'effondrement du communisme et en même temps de l'immense espoir qu'il représentait. Il y a aussi l'idée fondamentale selon laquelle nous allons vers un métissage généralisé et qu'il vaut mieux y aller d'une façon optimiste. C'est notre destin et nous avons tous à y gagner.

– De la Cavalerie, écrite en 1968, à Utile aujourd'hui, vous avez gardé le même style, elliptique, « signifiant », diriez-vous.

– On sait très bien que la poésie n'est pas faite d'idées mais de mots, de sonorités. Je me rattache infiniment plus à toutes les théories mallarméennes, la musique dans les mots... Je donne ma vie pour ça. J'essaie laborieusement d'y parvenir, en laissant toute liberté à l'émotion. J'aime les mots lâchés par grain de voix interposé : « rêver », « chanter », « utile », « armé »... L'ambition ultime, c'est de fabriquer une chanson qui surprenne les gens dans leur voiture et dont ils se demandent bien pourquoi elle leur plaît. Peut-être parce que c'est une valse ? Les mots sont percutants ? Le chanteur en chair et en os ? Par exemple, je tenais absolument au *« la lalala »* de *Utile*. On le retrouve dans toutes les chansons populaires. Chez Trenet aussi. C'est du texte.

– Chez Julien Clerc, on dirait un tic...

– Peut-être. Mais c'est comme si on reprochait à la tour Eiffel d'être métallique. Puisque nous sommes dans un monde qui se repère en termes de labels, pourquoi ne serait-ce pas une marque de fabrique ?

– Qu'est-ce qu'un auteur dans la chanson française d'aujourd'hui, un label de qualité ?

– Le métier d'auteur est en voie de disparition. Nous sommes plongés dans une tragique recherche du médium qui va nous interpréter. D'où l'inflation des auteurs-compositeurs-interprètes, qui a généré un appauvrissement notable. Avant, il existait des maisons d'édition qui provoquaient des rencontres. Il y avait là des auteurs, des musiciens. Ils étaient liés au monde des interprètes. L'interprète était fragile et les maisons d'édition lui apportaient le matériel. Depuis les années 70, elles se sont concentrées chez les producteurs phonographiques. Aujourd'hui, qu'est-ce qu'un petit enfant qui se balade avec un texte couplet-refrain, bien dactylographié à la machine ? Ce qui peut lui arriver de mieux, c'est de rencontrer quelqu'un qui se donne la peine de lire. Une rareté !

» Et d'ailleurs, en quoi un texte dactylographié serait-il une bonne chanson ? Une bonne chanson, c'est un texte, plus une musique, plus un grain de voix. Mais disons que l'univers du cynisme a intégré l'univers de la chanson. Parfois, le rien est mis au pouvoir, avec les anglicismes, les rythmiques lamentablement calquées sur les rythmiques américaines. On y trouve même d'évidentes formes d'intelligence, comme des repiquages infernaux de musiques latino-américaines, africaines...

» De la même façon, qu'est-ce qu'un petit enfant qui compose à son piano ? Quelle chance a-t-il de se faire entendre dans ce monde où tout le monde a des studios portables ? L'influence de la *dance music* sur la musique en général est énorme. Personne n'en parle. Nous assistons à l'envahissement de la *dance music*, depuis le disco. Il n'y a pas eu de vague contraire, excepté un peu aux Etats-Unis avec Tracy Chapman, ou Sting... Presque une réaction de dignité.

– Revenons à votre définition de la dignité.

– A mon avis, la dignité ne relève pas du monde de la morale, toujours figé, mais de l'éthique : savoir ce qu'on fait et pourquoi. Prenons un exemple par l'absurde. A un moment de ma vie, je faisais de la monoculture avec Julien. Quand j'ai envisagé d'arrêter de travailler un jour avec lui, ça m'a posé un problème affectif, mais aussi économique, surtout parce que je supportais un mode de vie collectif. A ce moment-là, Claude François m'a demandé d'écrire pour lui.

» Quand je l'ai vu pour la première fois, je lui ai répondu que si un de mes enfants achetait un de ses disques, j'appelais immédiatement un psychologue praticien. L'homme s'est débrouillé intelligemment et m'a dit : *« De toute façon, je te comprends, tu vas continuer à faire des choses vachement intelligentes, sensibles, pour les petites filles en socquettes de Neuilly, et moi je vais continuer à chanter des conneries pour tous les autres... »* J'étais sidéré. Cet homme-là était digne. Il revendiquait quelque chose. Bien sûr, le problème était de vendre... Mais quand on lit les textes que je lui ai écrits ensuite, *Alexandrie, Alexandra*, *Magnolias for ever*, on s'aperçoit que c'est digne.

» Cela dit, je n'ai rien contre la *dance music*, mais je sais qu'elle correspond à un système de production, très encouragé, où les disques ne coûtent plus rien. Sommes-nous arrivés dans un monde où la musique est déjà une partie absolument dépendante de l'industrie ? La réponse est évidemment oui. Cette forme de technologie est une forme d'économie. Il est vrai que des arrangements écrits coûtent le prix des violons, des cuivres... Le terrorisme de la modernité suppose l'électricité. Le tube, c'est comme les soviets, c'est la médiocrité plus l'électricité.

– Vous noircissez le propos. Ça change.

– Il existe désormais une vague de musiciens, plus souterraine, qui cherche à revenir au monde des idées. Je ne parle pas du rap, ni de sa revanche sociale affichée, qui est devenue une recette, un Nescafé de la révolution.

– Un Nescafé ?

– Un Nescafé décaféiné. Où il faut tout dire, où il ne faut rien dire. Où tout signifie : je veux devenir milliardaire, pour ça je vais vendre des disques à tous les damnés de la terre. Plus le contenu est dit, plus il est nié. Encore une fois, ce mécanisme fait partie de l'oppression. Que les enfants ne s'en soient pas encore rendu compte, patience camarade ! On ne peut pas dire depuis le Plazza : *« Finissons-en avec le privilège ! »* Ce n'est pas vrai. Si on le dit, il faut que le privilège finisse avant minuit.

» Dans *Utile*, il y a une chanson, *la Belle*, qui dit : la vie est un jeu. Quand on a gagné une fois et perdu une fois, la belle arrive. La liberté ou la mort, en quelque sorte. Il est vraisemblable que le monde soit désormais entré dans l'époque de la « belle ». Il est vraisemblable que l'Evangile ait perdu, que le *Manifeste du parti communiste* ait perdu, que l'univers de la marchandise gagne. Mais nous en sommes à un partout. La partie se joue maintenant. Entre nos mains. »

Propos recueillis par

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Utile*, 1 CD Virgin 31095 *(Lire la critique p. 33)*.






Julien Clerc à l'affiche en 1971 (Palais des Sports) et Etienne Roda-Gil aujourd'hui.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Blade Runner version inédite

de Ridley Scott,
avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young, Edward James Olmos, M. Emmet Walsh, Daryl Hannah.
Américain (1 h 57).

Ainsi nous ne connaissions pas la véritable histoire de l'affrontement entre Harrison Ford et les répliquants dans l'hallucinant décor de San-Francisco troisième millénaire. Ridley Scott (auteur maudit ?) présente « sa » version, plus longue que celle diffusée par les producteurs il y a dix ans.

VO : Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00).

Bodyguard

de Mick Jackson,
avec Kevin Costner, Whitney Houston, Gary Kemp, Bill Cobbs, Ralph Waite, Tomas Arana.
Américain (2 h 09).

Quand Kevin Costner est embauché pour garder le corps de Witney Houston menacée par un admirateur fou, la température monte en musique.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

L'Etrangère

de Neil Jordan,
avec Beverly D'Angello, Niall Byrne, Lorraine Pilkington, Donal McCan.
Britannique (1 h 36).

L'irruption troublante d'une belle et énigmatique inconnue dans la romance toute simple de deux jeunes habitants d'une ville balnéaire irlandaise.

VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, dolby, 5e (43-54-15-04).

Fatale

de Louis Malle,
avec Jeremy Irons, Juliette Binoche, Miranda Richardson, Rupert Graves, Leslie Caron, Ian Bannen.
Franco-britannique (1 h 50).

Le jour où l'honorable Mr Fleming, esq., tombe amoureux fou de la petite amie de son fils, son paisible confort familial, son statut social reconnu et ses ambitions politiques volent en éclats.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94).

Le Grand Pardon II

d'Alexandre Arcady,
avec Roger Hanin, Richard Berry, Gérard Darmon, Christopher Walken, Jill Clayburgh, Jennifer Beals.
Français (2 h 25).

Retour de la « famille » Bettoun qui, durant le passage à l'ombre du parrain Hanin a internationalisé (du côté de Miami) et diversifié (dans le blanchiment de l'argent de la drogue) ses lucratives et dangereuses activités.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Moscou-parade

d'Ivan Dykhovichny,
avec Ute Lemper, Natalia Kalikanova, Ekaterina Rijikova, Aliona Antonova, Alexandre Fidistov, Alexei Kortnev.
Franco-russe (1 h 45).

Une vamp et un groupe d'officiers soviétiques chargés d'organiser une apparition publique de Staline sont au centre de cette évocation de Moscou-années 30 entre terreur et fête délirante.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Qiu Ju une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

(Lire l'article de Jean-Michel Frodon page 34)

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Tito et moi

de Goran Markovic,
avec Dimitrie Vojnov, Lazar Ristovski, Anica Dobra, Predrag Manojlovic, Ljiljana Dragutinovic, Bogdan Diklic.
Franco-yougoslave (1 h 50).

Mélangeant l'idolâtrie de commande pour Tito et son amour pour une condisciple, un gamin yougoslave de 1954 se retrouve embarqué dans une randonnée pédestre et idéologique.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



Harrison Ford dans « Blade Runner ».

Sélection

La Chasse aux papillons

d'Otar Iosseliani,
avec Narda Blanchet, Pierrette Pompom Bailhache, Alexandre Tcherkassoff, Thamar Tarassachvili, Alexandra Liebermann, Lilia Ollivier.
Français (1 h 55).

A cloche-pied mais en dansant, Iosseliani parcourt la marelle de ses tendresses, de ses colères, de ses éclats de rire et de ses souvenirs, depuis l'enfer du conformisme traditionnel et de la modernité glacée jusqu'au paradis de personnages chaleureux ou loufoques. Gagné !

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Djembefola

de Laurent Chevallier,
avec Mamady Keïta.
Franco-guinéen (1 h 07).

Chevallier accompagne pas à pas, et dans le rythme, le voyage retour vers ses origines du musicien de djembe Mamady Keïla, et ça sonne clair et juste.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Et la vie continue

de Abbas Kiarostami,
avec Farhad Kheradmand, Puya Paevar, les habitants de Roudhar, Rostamabad.
Iranien (1 h 31).

Le voyage d'un homme et de son fils à la recherche de deux enfants après le tremblement de terre qui endeuilla l'Iran en 1990 devient la découverte, tragique et drôle, de la vie même. C'est tout simple, c'est une splendeur.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Nocturne et percutante, l'apocalypse des règles du western et des valeurs de l'Amérique selon un grand cinéaste nommé Clint Eastwood.

VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Le Jour de l'éclipse

d'Alexandre Sokurov,
avec Alexei Ananishnov, Irina Sokolova.
Soviétique (2 h 15).

Plus attentif au temps et aux matières qu'au récit, le regard singulier d'un cinéaste exprime la grande désespérance soviétique dans cette parabole de fin du monde.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Maris et femmes

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, Judy Davis, Sydney Pollack, Juliette Lewis, Liam Neeson.
Américain (1 h 47).

Avec la précision d'un scientifique, l'ironie d'un moraliste et la sensibilité d'un véritable humain, Woody Allen organise les chassés-croisés sentimentaux entre quelques personnages, et réussit l'un de ses plus beaux films.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61).
VF : Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit - 12 ans.

Jusqu'au bout des sentiments, jusqu'au bout du continent, Collard fonce à travers les images, les souffrances et les bonheurs conquis, vivant, d'autant plus vivant qu'il est en danger de mort.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Le petit prince a dit

de Christine Pascal,
avec Richard Berry, Anémone, Marie Kleiber, Lucie Phan, Mista Préchac, Claude Muret.
Français (1 h 45).

Au plus juste de la pudeur et de la cruauté, moins l'histoire d'une petite fille atteinte d'un mal incurable que celle de son père qui, à ses côtés, redécouvre le monde.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

La Petite Amie d'Antonio

de Manuel Poirier,
avec Hélène Foubert, Sergi Lopez, Florence Giorgetti, Corine Darmon, Guy-Pierre Mineur, Laurent Arnal.
Français (1 h 45).

Sans romanesque ni romantisme, quelques jours dans la vie d'une jeune fille d'aujourd'hui, regardée avec tendresse et acuité par un jeune cinéaste dont le regard nous est déjà précieux.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Simple Men

de Hal Hartley,
avec Robert Burke, William Sage, Karen Sillas, Elina Löwensohn, Martin Donovan, Mark Chandler Bailey.
Américain (1 h 44).

Troisième film de Hartley (après The Unbelievable Truth et Trust Me, toujours à l'affiche et qu'il convient également de découvrir d'urgence), cette balade vers leur passé de deux frères dissemblables est la meilleure comédie politique américaine depuis l'inégalé Route One USA de Robert Kramer.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Reprises

The Shop around the Corner

d'Ernst Lubitsch,
avec Margaret Sullavan, James Stewart, Frank Morgan, Joseph Schildkraut, Sara Haden, Felix Bressart.
Américain, 1940, noir et blanc, copie neuve (1 h 43).

Redécouverte il y a quelques années comme un des hauts lieux de la comédie lubitschienne (et du cinéma en générale), la petite boutique abrite à jamais le duel sentimental et subtil de Margaret Sullavan et Jimmy Stewart, génialement orchestré par cet orfèvre roublard de Ernst.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

Festivals

Intégrale Michael Snow

Le Festival d'Automne et la Cinémathèque française accueillent Michael Snow, au palais de Tokyo, pour une intégrale de son œuvre cinématographique – précision importante pour un artiste également peintre, sculpteur, photographe et musicien. Plusieurs de ses films sont centrés sur les mouvements et la progression de la caméra, à l'image de Wavelength, fascinant zoom avant de 45 minutes.

Du 9 au 13 décembre. Tél. : 47-04-24-24.

Chaillot Follies

Véritable programme de fêtes au Palais de Chaillot : la Cinémathèque française y célèbre les héros du burlesque et de la comédie américaine. De Mack Sennett à Blake Edwards en passant par Chaplin, Keaton, Capra, Hawks, Wilder et autres Marx Brothers..., des films pour le meilleur et pour le rire.

Jusqu'au 5 janvier 1993. Tél. : 47-04-24-24.

Cassavetes à Marseille

La Maison méditerranéenne de l'image de Marseille présente un vaste hommage à John Cassavetes avec une intégrale de ses films, de Shadows à Love Streams, un documentaire d'André S. Labarthe et d'Hubert Knapp, une exposition de photos de Sam et Larry Shaw, et une rencontre avec Thierry Jousse, rédacteur en chef des Cahiers du cinéma (le 19).

Jusqu'au 22 décembre. Tél. : 91-56-08-08.

Rencontres sur la Croisette

Rendez-vous du cinéma d'auteur et des jeunes cinéphiles, les Rencontres de Cannes proposent notamment, pour leur cinquième édition, une compétition de dix films inédits en France, avec un jury composé de jeunes, une section consacrée au « free cinema », mouvement cinématographique anglais lancé en 1956, dont Ken Loach est l'un des meilleurs héritiers, et des stages sur la critique, la réalisation et l'histoire du cinéma.

Du 10 au 15 décembre. Tél. : 92-99-31-08.

D'Aix à Paris, par courts

Le dixième festival « Tous courts » d'Aix-en-Provence réunit, sans esprit d'exclusive, courts mais aussi longs-métrages appartenant au cinéma d'auteur. Au programme : une compétition, des hommages aux réalisateurs Alain Tanner, Jean-Daniel Pollet et Luc Moullet, un panorama du cinéma suédois, une rétrospective des courts-métrages d'Antonioni, des avant-premières et des débats. Court toujours, au Passage du Nord-Ouest, à Paris, avec une programmation régulière de films courts où l'on retrouve de jeunes cinéastes d'aujourd'hui, ou d'hier, comme Pialat, Godard et Rivette.

Du 9 au 15 décembre au cinéma Mazarin à Aix-en-Provence, tél. : 42-27-08-64. Passage du Nord-Ouest, Paris (9e), tél. : 47-70-81-47.

Séance spéciale

Intégrale Berlin Alexanderplatz

La Cinémathèque française présente, au Palais de Tokyo, la version intégrale de Berlin Alexanderplatz, adaptée du roman d'Alfred Döblin par Rainer Werner Fassbinder, avec Günter Lamprecht, Hanna Schygulla et Barbara Sukowa. Les treize parties et l'épilogue (environ quinze heures) sont projetés sur deux jours. Une lecture-rencontre est organisée au Goethe Institut, le vendredi 11 décembre, sur la place de ce film dans la vie et l'œuvre de Fassbinder.

Les 12 et 13 décembre de 14 h 30 à 23 h 40 (copie neuve sous-titrée français). Palais de Tokyo, tél. : 47-04-24-24. Le 11 décembre à 20 heures, au Goethe Institut, tél. : 44-43-92-30.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon et Thomas Sotinel.

Les entrées à Paris

La reprise se confirme, avec une semaine nettement plus vivace que la dernière, elle-même en progrès sur la précédente. Symbole ironique (et sympathique), la Crise, de Coline Serreau, fait un démarrage canon : plus de 100 000 entrées, et Maris et femmes, de Woody Allen, dont le sujet est aussi la crise (conjugale), se tient aussi très bien, totalisant près de 70 000 entrées.

Légère déception, en revanche, pour Tom et Jerry, le film. 45 000 jeunes spectateurs ont joué au chat et à la souris en première semaine, ce qui n'est pas mal ; mais « l'autre » dessin animé de long métrage, la Belle et la Bête, attira encore 35 000 amis des animaux en septième semaine et dépasse désormais les 665 000 entrées.

Sœur Woopie Goldberg (Sister Act) évangélise de nouveau en masse (250 000 croyants en son talent en quinze jours), Le petit prince a dit, le très beau film de Christine Pascal, mérite mieux que ses 15 000 entrées dans une combinaison légèrement augmentée de 15 salles, et l'on peut célébrer l'entrée de deux films français dans le club des 200 000 spectateurs, l'Accompagnatrice, de Claude Miller (en quatrième semaine), et les Nuits fauves, de Cyril Collard (en septième semaine). Ils ont un formidable dénominateur commun : la présence à leur générique de Romane Bohringer.

THEATRE

Spectacles nouveaux

La Dame au petit chien Un mouton à l'entresol

d'Eugène Labiche,
mise en scène
d'Ivan Morane,
avec Jean-Paul Audrain, Jacques Bondoux, Brigitte Faure, Brigitte Mazères, Christian Neupont et Vincent Minazzoli (pianiste).

Deux Labiche pour le prix d'un servis par une joyeuse bande menée par un habitué de Vanves, Yvan Morane.

Théâtre Le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. A partir du 10 décembre. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-48-47. 80 F et 100 F.

L'Homme invisible

d'après H. G. Wells,
mise en scène
de Pierre Blaise,
avec Véronika Door, Gilbert Epron, Eric Malgouyres et Nicolas Vidal.

Coup d'envoi de la première saison du Théâtre de la marionnette à Paris (qui associe le Théâtre Paris-Plaine, le Théâtre de la Cité universitaire, le 18 Théâtre, la Salle de la Roquette et le Théâtre Dunois) avec un spectacle inspiré de l'ouvrage le plus populaire d'H. G. Wells. Par l'une des meilleures compagnies de marionnettes françaises.

Théâtre Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, 15e. A partir du 14 décembre. Les lundi, mardi, mercredi et samedi à 15 heures, le mardi à 20 h 30, le samedi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 40-04-93-89. Durée : 1 heures. 60 F et 75 F.

Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure !

de Robert Poudérou,
mise en scène
de Pierre Tabard,
avec Etienne Bierry, Nita Klein et Fabienne Périneau.

Nouvelle mise en scène de Pierre Trabard avec les « pensionnaires » du Poche menés par Etienne Bierry. Le Grand Michel sous le regard croisé de sa femme et de sa « fille d'alliance » au soir de sa vie.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. A partir du 14 décembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

La Nuit juste avant les forêts

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Moni Grego,
avec Yves Ferry.

Dans la vitrine parisienne et gastronomico-culturelle du département de l'Hérault, la présentation par un acteur du Midi, donc, de l'un des plus beaux textes de Koltès. A découvrir.

Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, 5e. A partir du 15 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-29-86-51. 60 F et 80 F.

Port-Royal

d'Henry de Montherlant,
mise en scène
de Sylvie Favre
et Victor Viala,
avec Sylvie Favre, Germaine Lafaille, Sabrina d'Amico, Lise Cormier, Laurence Auffret, Bernadette Cattant, Maud Lefèvre, Marie-Cécile Velmont, Sabine Hembert, Tassadite Chikhi, Catherine Rouquier, Victor Viala, Siegfried Rivera, Stanislas Ronteix, Romain Bousquet, Abdelkader Abdellaoui, Julien Colas et Farid Elkhayati.

Retour par la bande, en marge des scènes théâtrales, d'un auteur désormais souvent délaissé dont les analyses des tensions entre le profane et le sacré, l'individu et la communauté, l'humble et le puissant trouvent en *Port-Royal* un écho puissant.

Palais de justice 1re chambre de la cour d'appel, 4, bd du Palais, 1er. A partir du 9 décembre. Du lundi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-20-72-27. Durée : 2 heures. 60 F et 100 F.
Dernière représentation le 15 décembre.

Sourire des mondes souterrains

de Lars Noren,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Hélène Duc, Florence Luchetti, Jacques Mathou et Claude Perron.

Le nouveau spectacle de Robert Cantarella qui a divisé la critique et les spectateurs lors du dernier Festival d'Avignon avec un Cervantès tonitruant. Il s'attaque ici à un auteur cher à la Colline et à son directeur Jorge Lavelli, l'un des Suédois les plus reconnus et les plus traduits, Lars Noren, spécialiste de la peinture acide dans des lieux oppressants des conflits de sentiments et de générations.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 9 décembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Une certaine mulâtresse

de Miguel Angel Asturias,
mise en scène
de la Compagnie Tour de Babel,
avec Romain Pompidou, Anne-Sylvie Meyza, Esther-André Gonzales, Luc Laporta, Mathieu Pikroch, François-Noël Bing, Anne-Claire Dolivet, Alain Servant, Gilles Debroise, Gael L'Hostis, Betti Castro (chant), Santiago Murillo Garzon, Mohand Saci et Arah Kalathbari (musiciens).

Les mythes et légendes du Guatemala visités par l'Argentin Miguel Angel Asturias pour lesquels le théâtre convoque musique et arts plastiques.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. A partir du 9 décembre. Du mercredi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-74-42-19. Durée : 1 h 45. 70 F et 90 F.
Dernière représentation le 13 décembre.

Les Vœux du président

de Jean-Louis Benoît,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jean-Marie Frin, Malika Labrune, Paul Minthe, Louis Mérino, Christine Pignet et Karen Rencurel.

Reprise d'un spectacle inspiré par les vœux adressés chaque année depuis onze ans par le président de la République à la nation le soir du 31 décembre à la télévision. Réjouissant.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 10 décembre. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 43-74-99-61. 80 F et 100 F.

Sélection Paris

Appartement témoin De plein fouet

de Gilberte Tsaï
et Mohammed Rouabhi,
mise en scène
de Gilberte Tsaï,
avec Aka N'Dah, Shi Kelong et Mohammed Rouabhi.

Trois immigrés se rencontrent dans un appartement pour le repeindre...

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, les samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 45-88-81-54. De 55 F à 95 F.

Avatar

de Théophile Gautier,
mise en scène
de Thierry Atlan,
avec Ariane Fazzuoli, Yumi Fujimori, Emmanuelle Nataf, Lionel Parlier, Pierre Poirot, Thierry Atlan et Michel Trillot.

Formule magique et passage d'un corps dans un autre. Quand Gautier trempe sa plume dans un genre typically british, le roman gothique.

Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. Durée : 1 h 40. 70 F et 100 F.

Cinq essais d'effraction

avec Claude Degliame, Jean-Michel Rabeux, Agnès Laurent, Georges Peltier, Catherine Mouchet, Jean-Daniel Paris et Didier-Georges Gabily.

Une de ces expériences théâtrales hors norme dont le Théâtre de la Bastille s'est fait une spécialité. Allez visiter les préoccupations, les terreurs du siècle, le sida, la Guerre d'Algérie, etc., dites par une bande d'aventuriers courageux de l'écriture et de la représentation.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 65 F à 130 F.

Conversation en Sicile

d'Elio Vittorini,
mise en scène
de Daniel Zerki,
avec Robin Renucci, Reine Courtois, Marc-Henri Boisse, Hugues Massignat, Odile Cohen, Pierre Cassignard.

Quand tout ce qui doit être dit a été dit, quand la mémoire s'est débarrassée de sa pudeur, la souffrance enfin disparaît.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 100 F à 140 F.

La Dispute

de Marivaux,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec Pierre Marello, Hélène Fabre, Josée Schuller, Jean-Jacques Simonian, Virginie Volmann, Stanislas Nordey.

Ils sont jeunes, ils sont beaux, ils jouent avec fougue l'éveil du désir chez des enfants sauvages et leurs premiers pas dans la tromperie.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-00-59. De 40 F à 100 F.
Dernière représentation le 13 décembre.

L'Ecole des mères les Acteurs de bonne foi

de Marivaux,
mise en scène
de Claude Stratz,
avec Viviana Alberti, Madeleine Assas, Leyla Aubert, Patrick Catalifo, Corinne Coderey, Laurent Deshusses.

Dans une boite blanche, des personnages se débattent avec leurs sentiments, naviguent entre le vrai et le faux. Intelligence, élégance, sourires, rires.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Le mercredi à 20 h 30. Tél. : 48-34-67-67. De 26 F à 120 F.
Dernière représentation le 9 décembre.

Edwidge Feuillère en scène

de Jean-Luc Tardieu,
mise en scène
de l'auteur,
avec Edwidge Feuillère et Jean-Camille Sormain.

Une femme, une actrice, une star, presque une légende se raconte.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. De 80 F à 240 F.

L'Inquiétude

de Valère Novarina,
mise en scène
de Mark Blezinger,
avec André Marcon.

Rarement un auteur n'a trouvé en un acteur le double physique de son écriture risque-tout. Marcon-Novarina, le rendez-vous désormais régulier des amateurs d'art brut.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 90 F à 140 F.

Macbett

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Christian Bouillette, Gilles Gaston-Dreyfus, Jean-Claude Jay.

Shakespeare relu par Ionesco, l'histoire d'un type paumé qui voulait devenir roi, sous le regard d'un Lavelli qui frappe fort.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Marguerite et le président

mise en scène
de Didier Bezace,
avec Jean-Marie Galey et Lucie Philippe.

Marguerite Duras et François Mitterrand se sont longuement entretenus de l'état du monde et des choses dans la première mouture de *l'Autre journal*. Ces entretiens sont portés à la scène par un bon duo d'acteurs.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du champ de manœuvre, 12e. Les mercredi et vendredi à 20 h 30, le samedi à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. 80 F et 100 F.

Mortadela

d'Alfedo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Peguerolles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Qu'elles sont belles et pittoresques les rues de Buenos-Aires telles qu'elles demeurent dans la mémoire d'Alfredo Arias. Chansons, tangos, amours et enterrements, la vie et la mort dans le quotidien et dans la musique.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Des musiciens de Géorgie, des femmes berbères, un violon, des chevaux et Bartabas. L'éblouissement Zingaro.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 120 F et 180 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Les ahuris fabuleux de Jérôme Deschamps bien plantés sur leur drôle de toit ont repris possession de La Villette. Avant leur spectacle en rire massif, ne pas rater l'exposition des trophées et objets anodins qui ont fait le monde de la famille Deschiens depuis les origines.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée, samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

Pierre Palmade

Et si on arrêtait de tondre les moutons? A cette question angoissante par ses implications étouffantes, Pierre Palmade répond dans son nouveau spectacle, mieux écrit, mieux joué, plus drôle et plus fort. Quand un comique arrive à maturité.

La Cigale, 120, bd de Rochechouart, 18e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. 155 F et 205 F.

Les Rustres

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Catherine Arditi, Michel Berto, Jacques Boudet, Nelly Clastrier, Roger Jendly, Daniel Laloux, Dominique Lavanant, Alain Liboit, Héloïse Mignot.

Les hommes sont des sauvages qui tentent d'abrutir leurs femmes. Des adultes à mentalité puérile. Des gros ridicules. Les femmes ne valent pas tellement mieux. Sauf Dominique Lavanant qui forme avec Michel Berto un couple étrange et réjouissant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

La Serva amorosa

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Jacques Sereys, Jean-Yves Dubois, Jean-Philippe Puymartin, Pierre Vial, Anne Kessler, Philippe Torreton et Vincent Dissez.

Coup d'envoi des célébrations Goldoni qui vont marquer l'année 93. Jacques Lassalle, administrateur de la Comédie-Française, secondé par l'excellent décorateur et costumier Rudy Sabounghy, inscrit au répertoire une œuvre peu jouée mais passionnante, dans laquelle amour et désir, argent et pouvoir font la sarabande.

Comédie-Française, place Colette, 1er. Les mercredi et vendredi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 160 F.

Régions

A Midsummer Night's Dream (en anglais)

de William Shakespeare,
avec Agneska Bihel, Christophe Bihel, David Curtiss, Paddy Fletcher.

Après son grand et juste succès à la Grande Halle de La Villette, le Footsbarn Travelling Theater entame à Poitiers une tournée française. Il faut aller voi ce *Songe* donné dans un anglais qui n'a jamais paru si facile à comprendre tant il est habilement et joyeusement mis en scène, mis en jeu, mis en voix, mis en masques par cette troupe sans pareille.

Centre Beaulieu, 10, bd. Savari, 86000 Poitiers. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 49-61-44-50. De 50 F à 90 F.

Le Baladin du monde occidental

de John Millington Synge,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Jacques Gamblin, Claude Brosset, François Chodat, Nathalie Dontcheva, Françoise Bette, Claude Baque.

« Quiconque a vécu véritablement proche des paysans saura combien les dires et les pensées les plus sauvages de cette pièce sont plats comparés aux délires fantasques qui peuvent être entendus dans la moindre chaumière », disait Synge qui a pourtant traduit avec une vigueur incroyable les balancements des âmes irlandaises. Un grand metteur en scène, une belle distribution nous permettent de nous en assurer.

Théâtre de la Ville, place de l'Hôtel-de-Ville, 35000 Rennes. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 99-31-12-31. De 50 F à 100 F.

Les Bonnes

de Jean Genet,
mise en scène
d'Alain Ollivier,
avec Hélène Levasseur, Geneviève Robin et Violaine Zchwartz.

Les trois femmes magnifiques de Genet dans les mains d'un Alain Olliver inspiré. A voir.

Centre dramatique national, 34000 Montpellier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 67-52-72-91. De 50 F à 100 F.

Le Fantôme amoureux

de Philippe Quinault,
mise en scène
de Jean-Marie Villégier,
avec Bruno Ricci, Pauline Sales, Michel André, Marie Pettoello.

Jean-Marie Villégier continue son investigation méticuleuse, élégante, joyeuse du répertoire baroque méconnu. Aujourd'hui Quinault, formé par Tristan L'Hermite, et son fantôme à qui l'on a reproché dans les grands dictionnaires d'avoir été écrit un peu rapidement. Villégier s'en empare pour une fantaisie joyeuse dans des décors splendides, habités par les – brillants – sortants de l'école du TNS.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le mercredi à 19 heures, du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 88-35-44-52. De 65 F à 125 F.
Dernière représentation le 13 décembre.

Le Journal d'une femme de chambre

d'après Octave Mirbeau,
mise en scène
d'Yvon Chaix,
avec Emmanuelle Amiell.

Un indémodable de la scène, Mirbeau, et les bottines de la femme en noir qui fascine et inquiète.

Le Rio, 37, rue Servan, 38000 Grenoble. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 76-44-70-11. 70 F et 100 F.
Dernière représentation le 12 décembre.

Master Class

de David Pownall,
mise en scène
de Michel Vuillermoz,
avec Paul Le Person, Jean-Pol Dubois, Philippe Faure et Patrick Ligardes.

Le Quartz de Brest, depuis qu'il est dirigé par Jacques Blanc, prend un malin plaisir à créer dans la confidence

➡

LA SÉLEC DE LA SEMAINE

➡ de l'hiver des spectacles de grande qualité qui de là partent en tournée avant d'atterrir en Ile-de-France. Superbe quatuor d'acteurs qui interprètent le conflit entre deux compositeurs, Prokofiev et Chostakovitch, et deux hiérarques soviétiques, Staline et Jdanov.

Le Quartz Centre national dramatique et chorégraphique, 2-4, av. Clemenceau, 29000 Brest. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. De 80 F à 110 F.

Ondine

de Jean Giraudoux, mise en scène de François Rancillac, avec Johann Corbeau, Hélène Ardouin, Jean-Jacques Lagarde, Margot Lefèvre, Laïtmas Mokrane, Yvette Petit.

Sous la direction d'un – toujours – jeune philosophe converti à l'art dramatique (transfert plus réussi et plus intéressant que celui de Bernard-Henri Lévy, comme quoi!), la pièce aquatique et belle de Giraudoux défendue par une troupe impeccable.

Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80000 Amiens. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 22-92-94-95. De 80 F à 110 F.
Dernière représentation le 12 décembre.

Les Prodiges

de Jean Vauthier, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Sophie Barjac, Marcel Maréchal et Marie Mergey.

Une nouvelle fois, Marcel Maréchal met en scène le monde enfantin, cruel, picaresque et bouleversant de son ami, son frère Jean Vauthier.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

Titus Andronicus

de William Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Emile Abossolo M'Bo, Jean-Damien Barbin, Michel Baumann, Marion Boulque, Christian Blanc.

La nouvelle mise en scène de Daniel Mesguich qui s'invite par effraction à Rome, au temps les plus sanglants de la violence et de la haine. La pièce la plus rouge de Shakespeare, et malheureusement l'une des plus actuelles.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 45, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.
Dernière représentation le 13 décembre.

Volière Dromesko

Igor et Lily, leur volière, la plus célèbre d'Europe, fait escale foraine à Toulouse. Tant mieux pour la ville rose.

Port Viguerie, rue Viguerie, 31000 Toulouse. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le mercredi à 19 h 30. Tél. : 61-42-33-99. 100 F.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

Soirée Robbins
Dances at a Gathering, In the Night, The Concert

Créés il y a plus de vingt ans par le New York City Ballet, entrés au répertoire de Garnier respectivement en 1991 et 1989, *Dances at a Gathering* et *In the Night* comptent parmi les bonheurs de ce demi-siècle. *The Concert* (1956), qui y entre aujourd'hui, met en scène avec une irrésistible drôlerie les fantasmes saugrenus qui agitent les auditeurs d'un récital Chopin. L'humour : une autre facette du génie de Jerome Robbins.

Opéra de Paris-Garnier, les 11, 12, 13, 15, 17, 19, 20, 23, 26, 27 et 29 décembre, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 380 F.

Nadine Ganase

Lover Man

La deuxième pièce, pour trois danseuses et un comédien, d'une chorégraphe de trente ans qui a beaucoup dansé chez Anne Teresa de Keersmaeker. Elle s'est inspirée ici du texte de Peter Handke pour le film de Wim Wenders *les Ailes du désir*.

Théâtre de la Bastille, du 9 au 12 décembre, 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 90F.

Jean-Claude Gallotta

La légende de Don Juan

Devenu saxophoniste et chanteur de rock, Don Juan rêve à quatre de ses conquêtes passées – ce qui inspire à Gallotta quatre jolies variations féminines, au milieu de scènes d'ensemble bien décevantes. A la création (au Festival d'Avignon), la critique a boudé, une grande partie du public a aimé...

Théâtre de la Ville, du 15 au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 150 F.

Concours international de danse de Paris

Gala de clôture

Avec les vainqueurs des épreuves qui se sont déroulées dans deux catégories, classique et contemporain. Et la participation des lauréats du récent concours de Varna, dont le très brillant José Martinez, qui vient d'être nommé premier danseur à l'Opéra de Paris.

Opéra-Comique, le 12 décembre, 20 heures. Tél. : 45-22-28-74. 500 F et 750 F (1500 F avec souper). Tenue de soirée.

Régions

Roubaix

Ballet du Nord

Butterfly Man, Gemini, Signatures

Encadrant *Gemini* de Vincente Nebrada, duo pour deux garçons, deux créations : l'une d'Ali Pourfarrokh, directeur artistique de l'Alberta Ballet au Canada, l'autre de Jean-Pierre Comelin, directeur du Ballet du Nord, au cours de laquelle le décor sera peint « en direct » par le plasticien Mahdjoub Ben Bella.

Le Colisée, 11, 13 et 19 décembre, 20 h 30 (dimanche à 16 heures). Tél. : 20-24-66-66. 110 F.

La Rochelle

Compagnie Chopinot

Le Marteau sans maître, Rainbow Bandit

La belle Régine souhaite faire évoluer sa compagnie vers une forme *« plus ouverte »*, en invitant d'autres chorégraphes. Pour commencer, Richard Alston, directeur de la Rambert Dance Company de Londres. Avec une création sur la célèbre partition de Boulez, et une pièce de son répertoire.

La Coursive, 12 décembre, 20 h 30. Tél. : 46-51-54-00. 110 F.

Colmar

Ballet du Rhin

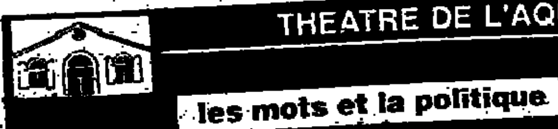
Jardin aux Lilas, Pavane pour une infante défunte, Tarde en la siesta, Febrile

Reprise à Colmar (en attendant Strasbourg en janvier) du substantiel programme présenté le mois dernier à Mulhouse sous le titre *Histoires de femmes* : trois pièces notoires signées Antony Tudor, Kurt Jooss, Alberto Mendez, et une création d'Ivan Favier, danseur dans la compagnie.

Théâtre municipal, le 12 décembre à 20 heures, le 13 à 15 heures. Tél. : 89-41-29-82. De 60 F à 190 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard et Olivier Schmitt « Danse » : Sylvie de Nussac.







MARC NORBERG

Les Holmes Brothers au festival Womad du Havre.

MUSIQUE

Classique

Mercredi 9 décembre

Lully

Armide

Sylvie Brunet (Armide), Howard Crook (Renaud), Bernard Deletré (Hidraot), John Hancock (Artémidore), Noémie Rime (Sidonie), Véronique Gens (Phénice), Luc Coadou (Aronte), Compagnie Larsen, Chœur et orchestre du Collegium Vocale de Gand et de la Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction), Patrice Caurier et Moshe Leiser (mise en scène), Stéphanie Aubin (chorégraphie).

Incroyable mais vrai. Cette *Armide* dont la mise en scène n'a aucun caractère historique, qui ne se veut en rien une reconstitution, dont les costumes et les décors évoluent entre le cinéma d'avant-guerre, Dufy et Botticelli, dont la chorégraphie se rit de la rhétorique d'époque, oui, ce spectacle résonne plus vrai que vrai à l'œil et à l'oreille. L'anti-*Atys*, absolument, mais d'une cohérence égale dans ses choix. Y compris quand Sylvie Brunet fait de la magicienne amoureuse une héroïne romantique, au sein d'une équipe de chanteurs et de musiciens recrutée dans les rangs du baroque.

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 640 F.

Mahler

Symphonie nº 6

Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).

Moins fréquentée que la *Cinquième*, la *Sixième* est l'une des plus parfaites sur le plan formel des symphonies de Mahler. Cette perfection est mise au service d'une expression farouche, funèbre même. Selon Marc Vignal, à qui l'on doit la première biographie française de Mahler, elle est un *« génial monument funéraire à la tonalité classique, à ses formes, à son travail thématique, et aussi au romantisme du XIXe siècle. »* L'Orchestre de Paris « sent » bien cette musique.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 10). Tél. : 45-63-88-73. De 80 F à 230 F.

Jeudi 10

Schumann

Dichterliebe

Andréas Jaggi (ténor), Fiona Danckwerts, Bénédicte Leclerc, Véronique Martinez, Jean-Laurent Martinez, Véronique Oehl, Viriato de Oliveira, Isabelle Reverseult Morille, Hélène Robles, Youri Van Den Bosch, Laure Virazels (danseurs), Erika Guiomar (piano), Alain Germain (mise en scène, chorégraphie).

Peut-on, doit-on mettre les *Dichterliebe* de Schumann en scène ? Imposer des visions sur ce qui n'est qu'intériorité ?

Chapelle du Musée des arts et métiers, 20 h 30 (jusqu'au 13). Tél. : 42-46-37-83.

Vendredi 11

Mozart

Sonates pour violon et piano KV 376 et 379

Ravel

Sonate posthume pour violon et piano
Sonate pour violon et piano

Schmolo Mintz (violon), Georges Pludermacher (piano).

Longtemps partenaire de Nathan Milstein, Georges Pludermacher joue aujourd'hui avec Shlomo Mintz. Le jeune Israélien n'est pas de la pointure du Russe, mais il est au moins aussi déterminé que lui à ne faire que ce qu'il a envie de faire. A ne jouer, donc, qu'avec des partenaires en qui il a confiance. Et Pludermacher est un pianiste épatant.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 175 F.

Milhaud

Ouverture philharmonique op. 397
Symphonie nº 7

Amy

Adagio et Stretto

Guezec

Suite pour Mondrian

Orchestre philharmonique de Radio-France, Frédéric Chaslin (direction).

Un programme de musique française. Un peu chaotique, même si Amy a été élève de Milhaud, mais il sera intéressant de voir ce que Chaslin (ex-assistant de Barenboïm et Boulez), aujourd'hui directeur musical du Théâtre des arts de Rouen peut en faire, à la tête du solide orchestre de la Radio.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 110 F.

Glass

Einstein on the Beach

Gregory Fulkerson (Einstein), Lucinda Childs, Sheryl Sutton, The Lucinda Childs Dance Company, Philip Glass Ensemble, Michael Riesman (direction), Robert Wilson (mise en scène), Lucinda Childs (chorégraphie).

Reprise d'un spectacle qui fit grand bruit dans les années 70. D'un spectacle culte qui propulsa Bob Wilson sur le devant de la scène. Comment le percevra-t-on aujourd'hui ? Lorsque l'on voit ce qui reste du splendide *Faust* de Lavelli, il y a des raisons de s'inquiéter.

Bobigny. Maison de la culture, 18 h 30 (jusqu'au 15). Tél. : 48-31-11-45. 200 F.

Samedi 12

Beethoven

Quatuors à cordes op. 135 et op. 59 nº 2 « Rassoumovsky »

Schubert

Quatuor à cordes D 703 « Quartettsatz »

Britten

Phantasy quartet
Metamorphoses after Ovid

Mozart

Quatuor pour hautbois et cordes KV 370

Maurice Bourgue (hautbois), Quatuor Lindsay.

Bourgue et les Lindsay : un choc de titans de l'interprétation musicale, dans un programme admirable de bout en bout.

Salle Gaveau, 14 h 30. Tél. : 49-53-05-07.

Berlioz

Le Carnaval romain, ouverture
Symphonie fantastique

Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).

Si les Français ne prisent guère Berlioz, la *Fantastique* a toujours été l'exception qui confirme la règle. Et l'Orchestre de Paris une formation qui la joue bien. Ce concert est donné pour les jeunes : des classes entières viennent, parfois de loin, pour écouter les concerts de l'Orchestre de Paris au Châtelet. Carlo-Maria Giulini, qui s'est prêté au jeu, il y a quinze jours, a été très ému de l'accueil formidable que les scolaires lui ont fait. Former le public de demain, voilà une mission utile.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 heures. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.

Messiaen

Saint François d'Assise

Dawn Upshaw (l'Ange), José Van Dam (François), Ronald Hamilton (le Lépreux), Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris, Sylvain Cambreling (direction), Peter Sellars (mise en scène).

Messiaen avait accepté que Sellars mette en scène son opéra, bien qu'il ait tenu à le faire lui-même lors de la création. Le travail de Sellars a été applaudi cet été à Salzbourg (*le Monde* du 20 août 92). C'est une illustration au premier degré de la vie du saint ornithologue, avec des oiseaux comme s'il en pleuvait et des couleurs, plein de couleurs.

Opéra-Bastille, 18 heures (+ le 15). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 495 F.

Dimanche 13

Rossini

Sémiramis, ouverture

Mozart

Concerto pour piano et orchestre KV 491

Haydn

Symphonie nº 104 « Londres »

Gisèle Magnan (piano), Orchestre des concerts Lamoureux, Xavier Rist (direction).

Xavier Rist et Gisèle Magnan ne sont pas les jeunes interprètes français les plus en vue, mais ils ne sont pas loin d'être les meilleurs de leur « tranche d'âge », comme l'on dit maintenant, soit la trentaine. Et ils ont en commun d'avoir une volonté à toute épreuve.

Salle Pleyel, 17 h 45. Tél. : 45-63-88-73. De 65 F à 165 F.

Kreisler

Prélude et allegro dans le style de Pugnani

Dvorak

Sonatine pour violon et piano

Beethoven

Sonate pour violon et piano op. 24 « le Printemps »

Gil Shaham (violon), Akira Eguchi (piano).

Shaham ? Le modèle après lequel courent tous les jeunes violonistes : haute voltige et musicalité impeccable.

Salle Gaveau, 11 heures. Tél. : 49-53-05-07. 110 F.

Glinka

Rouslan et Ludmila, ouverture

Moussorgski

La Kovanstchina, prélude

Rimski-Korsakov

Capriccio espagnol

Borodine

Danses polovtsiennes

Scriabine

Symphonie nº 3 « le Poème divin »

Orchestre symphonique d'Etat de la Fédération de Russie, Evgueni Svetlanov (direction).

Svetlanov est un tout grand chef, comme diraient nos voisins suisses et belges, et son orchestre l'une des formations les plus admirables du moment. Son programme est une fête.

Théâtre des Champs-Elysées, 17 heures. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Mardi 15

Œuvres de Haendel, Bach, Mendelssohn, Fauré, Villa-Lobos, etc.

Marielle Nordmann (harpe).

Evidemment la harpe en solo peut être monotone, un piège que Marielle Nordmann saura éviter, sans aucun doute : virtuosité, charme, musicalité seront au rendez-vous de ce qui semble bien être le seul récital de harpe de l'année.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 300 F.

Régions

Lille

Berlioz

Extraits de Roméo et Juliette

Messiaen

Poèmes pour Mi

Brahms

Symphonie nº 4

Sheri Greenawald (soprano), Orchestre national de Lille, David Robertson (direction).

Le nouveau directeur musical de l'Inter-Contemporain a raison de ne pas se limiter au répertoire du XXe siècle : ses réussites dans le répertoire romantique rejailliront sur son activité principale.

Le 9. Le Nouveau Siècle, 20 h 30. Tél. : 20-54-67-00. 130 F.

Lyon

Donizetti

L'Elisir d'amore

Barbara Hendricks (Adina), Isabelle Eschenbrenner (Giannetta), Bruno Lazzaretti (Nemorino), Gino Quilico (Belcore), Gabriel Bacquier (Dulcamara), Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Bruno Campanella (direction), Frank Dunlop (mise en scène).

Belle distribution pour cet *Elixir d'amour*, avec Bacquier qui n'a pas son pareil pour conduire un petit bijou comme celui-ci au triomphe.

Le 11. Théâtre du Huitième, 20 h 30. Tél. : 78-28-09-60. De 60 F à 230 F.

Jazz

Clark Terry

Trompettiste né à Saint-Louis (Missouri) cinq ans avant Miles, Clark Terry (1920) connaît ses limites. Les trompettistes ne vieillissent pas comme tout le monde. Clark Terry a gardé le son, le phrasé et la dynamique de son jeu. C'est rarissime. Et encore : on ne dira rien du personnage, qui est impayable.

Du 9 au 12. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Christian Escoudé Quartet

Pris entre Gérard Badini et sa swing machine, et Bobby Rangell en trio, le guitariste gitan d'Angoulême (ce doit être fatigant, à la longue, ce rappel incessant) est au Duc des Lombards. Christian Escoudé a un toucher et un phrasé très reconnaissables. Le temps du club, c'est le temps juste pour reconnaître un guitariste reconnu. Jeunes gens, à vos médiators !

Les 11 et 12. Au Duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Chanson

Etienne Daho

Session de rattrapage pour qui n'aurait pas encore goûté au spectacle gracieux de Daho le décalé.

Les 13 et 14. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 165 F.

Musiques du monde

Ali Farka Touré

Le blues africain : le guitariste et chanteur malien s'est réapproprié les accents déchirés de l'Amérique noire. Ali Farka Touré fait partie de cette aristocratie de musiciens populaires que rien, pas même l'obstination des consulats à lui refuser des visas, ne nous empêcherait d'aller écouter.

Le 9. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Manu Dibango

Manu, mieux en musicien et en concert qu'en présentateur de télévision (*Salut Manu*, le samedi soir sur France 3), pour son traditionnel concert au Petit Journal.

Les 9 et 10. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

➡

LA SÉLECTION

Mandinga

Mandinga, groupe de salseros français – avec des origines hispaniques pour certains – possède des perles à son répertoire. Témoin, ce boléro sensuel et langoureux où le chanteur nous conte par le menu sa passion dévorante pour... le café.

Tous les jeudis. La Chapelle des Lombards. 20 heures. Tél. : 43-57-24-24.

Santos Chillemi

Jazz et folklore sud-américain pour un quartet soutenu par la très belle voix de la chanteuse cubaine Alma Rosa. Le pianiste argentin fête ainsi la sortie de son nouvel album, *le Déconsquitateur* (chez DAM).

Le 11. New Morning. 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.

Cesaria Evora

Cesaria, cap-verdienne de Mindelo, chante des mornas, ballades à fendre l'âme, des coladeiras enlevées héritées des marins brésiliens qui passaient par le port de l'île de Sao Vicente. Madame Evora est une vraie chanteuse de bar, qui a connu de la vie toutes les galères et toutes les joies. Après *Mar Azul*, le titre *Sodade* a établi sa réputation en France. Frissons, chair de poule et vrai concert avec guitares, piano et percussions.

Les 11 et 12. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Trio Esperança

Très beau trio vocal, voix subtilement entremêlées, clarté et légèreté de ton. Ces trois Brésiliennes n'en sont pas à leur coup d'essai. Elles ont commencé jeunes, quand enfants, à l'époque du yéyé naissant, elles ont séduit les plus petits au Brésil. Aujourd'hui en France, elles ont su choisir et transformer des perles du répertoire brésilien, de Vinicius de Moraes à Milton Nascimento.

Le 13. La Cigale, 20 h 30. Tél. : 42-23-15-15.

Talila

Chansons yiddish, tradition et modernité par une excellente chanteuse qui continue sur les mêmes rails avec un bonheur renouvelé.

Le 15. Pigall's, 20 h 30.

Terre des sons

Deux jours de colloques (à la Cité de la musique) et trois soirs de concerts (à l'Elysée Montmartre) : le temps, suffisant, pour le ministère de la culture, de démontrer l'essor des musiques traditionnelles en France. Guadeloupe (Akademiduka) et flamenco (Javier Latorre y su grupo), le 10 ; de la musique arabe (Aïcha Redouane), bretonne (Bigot-Crépillon), auvergnate mélangée (Trio Violon), malienne (Coumba Sididé) le 11 ; les superbes voix corses et féminines de Donnisulana et les Sud-Africains ici égarés de Ladysmith Black Mambazo le 12.

Concerts à l'Elysée-Montmartre les 10, 11 et 12 décembre à 20 h 30. Rens. : 45-44-56-50. Colloque les 11 et 12 décembre de 9 h 30 à 10 heures. Rens. : 42-41-24-54.

Province

Le Havre

Womad au Volcan

Le festival anglais pionnier de la *world-music* a réalisé la programmation de ces « Nuits étranges » de la Maison de la culture du Havre. On y retrouve donc la bande de joyeux agitateurs mondialistes qui hantent les campagnes anglaises pendant l'été, mais aussi l'Espagne, le Japon ou le Canada, partout où le Womad offre ses prestations « clés en main ». La liste des artistes invités est longue. Notons : le Malien Ali Farka Touré, les bluesmen des Holmes Brothers, les farceurs des Zimbabwe Cha cha cha Kings (le 11), Geoffrey Oryema et Boy George (le 12), le Chinois Guo Yue, le Dominicain Francisco Ulloa (le 13). Et Boy George encore.

Du 11 au 13. Au Grand Volcan à 20 h 30, au Petit Volcan à partir de 23 heures. Tél. : 35-21-21-11.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Bitran

La seconde génération des abstraits d'après-guerre, celle qui commençait à percer lorsque la peinture française fut balayée par la vague et la vogue de l'école américaine. Depuis quelque temps, une réévaluation de cette période est en cours, et la parution d'un catalogue rétrospectif est l'occasion d'une exposition d'une trentaine de dessins de Bitran.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Du 10 décembre au 23 janvier 1993.

D.R.

« La Délicieuse », de Françoise Vergier, au Musée des beaux-arts du Havre.

Paris

Amériques latines : art contemporain

Seize artistes latino-américains contemporains qui complètent l'exposition du Centre Georges Pompidou dans une optique plus fraîche. Une tendance à l'excès, à l'accumulation et au baroque qui témoigne d'une belle santé, devenue rare sous nos climats.

Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 42-56-71-71. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993. 18 F.

Byzance, l'art byzantin dans les collections nationales

En 330 de notre ère, l'empereur Constantin transporta ses pénates de Rome à Byzance, qui devint Constantinople. Puissant et riche, l'empire d'Orient fut l'objet de toutes les convoitises, jusqu'à sa chute finale en 1453. D'aucuns virent sa griffe dans l'art de la *renovatio* carolingienne, ce que d'autres contestaient vigoureusement. 400 œuvres, souvent somptuaires, tirées des collections françaises, pour se retremper dans une civilisation prête à s'entretuer au nom des images.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 1er février 1993. 35 F (billet couplé avec « le Bruit des nuages »).

Eugène Delacroix

En concertation avec le Musée Condé de Chantilly, le Musée Delacroix montre des dessins et les quatre carnets conservés sur les sept ramenés par l'artiste de son séjour au Maroc en 1832. Un fac-similé a été édité à cette occasion, accompagné de son journal de voyage, d'extraits de correspondance et de textes de synthèse.

Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. Tél. : 43-54-04-87. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993. 12 F.

Figures du moderne

450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De *Die Brücke*, à Dresde puis à Berlin, au *Blaue Reiter* de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de cette fin d'année.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 14 mars 1993. 30 F.

Peter Fischli et David Weiss

La Suisse n'est plus ce qu'elle était : on y trouve l'excentricité, l'humour et le clin d'œil, le plaisir jamais gratuit de la dérision. Zurichois, Fischli et Weiss posent leurs valises, leurs drôles de sculptures, leurs photos montées et leurs vidéos à Paris. Un grand vent frais venu des Alpes.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 janvier 1993.

Fragonard et le dessin français au XVIIIe siècle

A travers Fragonard, c'est sur l'ensemble de ses collections de dessins du XVIIIe siècle que le Petit Palais tire un verrou trop longtemps fermé. On appréciera particulièrement la restauration des 57 illustrations qu'il fit des *Contes* de La Fontaine. Jamais montrés, ces dessins voués aux enfers des bibliothèques devraient susciter bien des vocations.

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 février 1993. 30 F.

L'art d'Amérique latine, 1911-1968

Un demi-siècle de peinture et de sculpture de douze pays d'un continent fascinant, complexe, bigarré. Des muralistes mexicains aux constructivistes argentins en passant par l'étrange Frida Kahlo, mi-naïve, mi-surréaliste, la découverte d'un demi-monde que l'on complétera avec celle des jeunes générations montrées à l'hôtel des arts.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993.

Rétrospective Martial Raysse

Depuis dix ans, le travail de Martial Raysse est, pour beaucoup, une énigme : il fut une des comètes du nouveau réalisme, mais contrairement à ses amis qui menaient grand tapage, a disparu depuis dix ans du devant de la scène artistique. Généralement, c'est bon signe, et l'on attend cette exposition avec impatience et sympathie.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse tlj à 14 heures. Jusqu'au 31 janvier 1993. 35 F.

Rétrospective Alfred Manessier

Il fut, comme tant d'autres, oblitéré par la vague de l'avant-garde américaine. Loin de l'actualité, il a poursuivi son œuvre dont une rétrospective nous est proposée aujourd'hui. Des toiles cubistes ou surréalistes de sa jeunesse à la violence colorée d'après-guerre en passant par les peintures réalisées sur le motif en baie de Somme, les travaux d'un peintre religieux, et engagé.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 4 janvier 1993. 32 F.

Vision d'Océanie

Parmis les arts dits « primitifs », les surréalistes ont privilégié ceux qui venaient de la zone Pacifique. Vincent Bounoure, qui fut un familier d'André Breton, a préparé cette exposition pour le Musée Dapper, traditionnellement tourné vers l'Afrique. Soixante-dix pièces renvoyant plutôt à un imaginaire occidental qu'à une réalité ethnologique (mais pourquoi pas ?) représentent les trois bassins de civilisation de ce continent émietté sur un océan -Mélanésie, Micronésie, Polynésie.

Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars 1993. 15 F.

Galeries

Louise Bourgeois

Née à Paris, mais installée à New-York depuis 1938, elle est devenue un des plus grands sculpteurs américains. Nul n'étant prophète en son pays, voici, après une première rétrospective chez Lelong, une nouvelle exposition de Louise Bourgeois à Paris, avec une dizaine d'œuvres récentes.

Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier 1993.

Christian Gattinoni

Cinquante boîtes métalliques, de celles qui enferment les bobines de films cinématographiques, servent de support à des images très différentes, l'une fréquemment brouillée, à caractère pornographique, l'autre parfois à demi cachée, témoignant d'une de ces horreurs que les hommes aiment infliger à leurs semblables. Un travail sensible où l'on découvre que l'obscénité n'est pas toujours ce que l'on croit.

Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges, Paris 4e. Tél. : 42-77-16-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 janvier 1993.

Jean Le Gac

Jean Le Gac aimait puiser son inspiration dans les romans populaires, dont il utilisait également les illustrations de couverture. Il fit ainsi entrer Harry Dickson au musée, grâces lui soient rendues. By Jove, il lit aujourd'hui Rimbaud, Maurice Renard ou Henry James, et tourne la page en montrant le dos des livres sous forme de photographies Cibachrome, auxquelles sont joints ses commentaires picturaux.

Galerie Templon, 4, avenue Marceau, Paris 8e. Tél. : 47-20-15-02. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Aurélie Nemours

Travaux récents d'une grande dame de l'abstraction géométrique, chez une autre. Alors qu'une nouvelle génération perpétue la vivacité de ce genre, souvent en puisant au répertoire d'Aurélie Nemours, il fait bon constater l'austère fraîcheur d'une des dernières formes d'expression où la peinture allie la rigueur à l'honnêteté.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Henri Presset

Les constructions de Presset partent de la figure humaine, qu'elles synthétisent magistralement. La Suisse est un des bastions de l'art concret, trop peu connu en France, dont il faut souligner l'extrême richesse, la grande subtilité, et parfois une sensualité inattendue. Mais Presset n'a rien d'un ingénieur et ne rejoint la géométrie que parce qu'elle est présente dans la nature.

Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 48-04-94-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Régions

Nouvelles expositions

Metz

John Franklin Kœnig

Rétrospective intinérante d'un peintre américain de Paris devenu globe-trotter. Co-fondateur avec Jean-Robert Arnaud de la revue *Cimaise*, John Kœnig est intimement lié à toutes les aventures de l'art depuis les années 50, et son œuvre témoigne de la richesse et de la diversité d'une période aujourd'hui tristement méconnue, d'une époque où l'art savait encore avoir l'élégance de la nuance.

La Cour d'or, Musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57000. Tél. : 87-75-10-18. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Du 12 décembre au 8 février 1993. 18 F, entrée gratuite le mercredi.

Sélection

Bordeaux

Wolfgang Laib

Laib butine à à Bordeaux et construit deux murs de cire d'abeille : une œuvre exceptionnelle par ses dimensions, spatiales et métaphysiques, qui va obturer l'arche centrale de la grande nef du CAPC. Contraste absolu avec les peintures des figuratifs des années 80, de Barcelo à Schnabel en passant par Combas, tirées des collections du musée, qui sont exposées au même moment.

CAPC Musée d'art contemporain - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 février 1993.

Le Havre

Les Iconodules : la question de l'image

La modernité, du moins celle qui passe par Malevitch, est placée sous le signe de l'icône. Bousculée par certaines avant-gardes, l'image revient en force dans les préoccupations des 14 jeunes artistes européens et américains, mais sous des angles qui devraient surprendre. Derniers jours.

Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Egalement au Centre d'art contemporain de Rouen (35-08-07-70) et au Musée d'Evreux (32-31-52-29). Jusqu'au 14 décembre.

Marseille

Walker Evans, Dan Graham

Walker Evans (1903-1975) est un des grands photographes modernistes américains, peut-être le premier à avoir transformé, par des séries rigoureuses, des images documentaires en œuvres réfléchies. Dan Graham est un photographe conceptuel qui a également travaillé sur l'architecture et la vie urbaine. Le rapprochement est séduisant.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 10 janvier 1993.

Martigues

Jean-Paul Marcheschi

Après Miro, Klein, Burri, Jaccard, le feu a gagné un autre adepte. Marcheschi a connu un début de carrière fulgurant avec ses « 11 000 nuits », autant de pages noircies à la bougie en hommage aux Vierges de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, revues bien sûr par Apollinaire. Rétrospective et création d'une œuvre *in situ*, commandée par le musée.

Musée Ziem, boulevard du 14-Juillet, 13500. Tél. : 42-80-66-06. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Mouans-Sartoux

Face à face

Le *Carré noir* de Malevitch fut considéré comme une icône. Il fallait bien qu'un jour soient confrontées ces vénérables images avec leurs descendantes modernes, de cette abstraction géométrique que l'on dit concrète. C'est chose faite, avec une vingtaine d' œuvres d'Albers, Honneger, Federle et bien d'autres, qui entament un dialogue avec Antoine, Nicolas, Basile et tous les saints de la vieille Russie.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mars 1993.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

DISQUES

Classique

Schumann

Première Sonate, Intermezzi op. 4, Variations op. 14 sur un thème de Clara Wieck, Bunte Blätter op. 99, Chants de l'aube op. 133, Impromptus op. 5

Jean Martin
(pianos Steinway et Bösendorfer).

Un conseil : prélevez, en guise d'échantillon, dans le récital de Shura Cherkassky analysé ici-même la semaine dernière (« Le Monde Arts et Spectacles » du 3 décembre), le thème, rien que le thème des *Variations symphoniques* de Schumann. Et lancez-vous dans le Schumann de Jean Martin. Vous entendrez deux styles absolument antagonistes, deux façons inconciliables de jouer du piano, mais toutes deux aussi dignes d'admiration. Elève d'Yves Nat, professeur depuis de longues années, parcimonieux au disque mais chaque fois remarqué (cet album réunit des enregistrements de différentes périodes), Jean Martin, dans Schumann, c'est l'éloquence dominée du «parlando», une sonorité grasse et peu colorée, des dynamiques plutôt moyennes, jamais la moindre excentricité, mais un confort absolu de l'écoute – on sait toujours où l'on est et où l'on va dans l'architecture musicale. Cette maîtrise intellectuelle, très impressionnante, culmine dans la *Sonate op. 11* qui ouvre le programme du pianiste. S'y résume son talent de bâtisseur de formes, formes ici insolites et complexes – celles du finale en particulier. Dans les *Bunte Blätter* – insuffisamment multicolores peut-être, – il arrive que l'on sente le pianiste à ses limites techniques. Mais il reste le chantre idéalement grave et ascétique des *Chants de l'aube*.

1 coffret de 2 CD ARN 268218.

Charles Gounod

Mors et vita

Barbara Hendricks (soprano), Nadine Denize (alto), John Aler (ténor), José Van Dam (baryton), Chœur de l'Orféon Donostiarra, Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction).

Contrepoint utile au *Faust* de la Bastille : Gounod dans sa veine religieuse (sous le coup d'une crise mystique, il signa un temps «l'Abbé Gounod»). Soit *Mors et vita*, un requiem magnifique qui pourrait donner aux interprètes l'envie de faire des infidélités à celui, bien trop fréquenté, de Fauré. Chez ce dernier, le rythme syncopé du *Libera me* semble être d'ailleurs une réminiscence directe du *Dies irae* de Gounod. On retrouve l'extraordinaire génie de la mélodie, ces lignes vocales gonflée de sentimentalité, ces tempos pépères, qui permettent aux chanteurs de respirer et de donner de la voix dans les meilleures conditions. On n'est pas si loin de *Faust*, finalement. Malgré l'absence d'autres versions discographiques, et donc d'éléments de comparaison, saluons sans trop de risque de se tromper la version de référence : Plasson y est comme un poisson dans l'eau.

1 coffret de 2 CD 7 54459 2.

A. R.

Jazz

Philly Joe Jones

Filet de Sole/Philly of Soul

Sur le calembour qui sert de titre, rien à dire. On disait aussi d'Archie Shepp que ses chemises étaient shepp et archi-shepp. Pudeur à la Perec. Philly Joe Jones est ici cerné d'un octet brillant : Hal Singer, Glenn Ferris, Wilbur Little, etc., mieux vaut en rire en effet. C'était un batteur d'une telle exception, si mathématique et si fin à la fois, si considérable dans l'histoire des hommes, qu'il vaut mieux en rire. Ça rassure. Oui : c'est lui, Philly Joe, le batteur du quintet Miles-Coltrane. Or ce ne furent que quelques soirées de sa vie. Pas plus.

1 CD Marge 151972. Distribué par Avvi dis.

Ricky Ford

Hot Brass

Musicien entier, entièrement musicien, Ricky Ford (saxophone ténor) poursuit une carrière sans esquive. Partout où il se trouve, il joue. A l'ancienne. Né chez Mingus, il a sa façon de renouveler son expression et d'interroger les événements (anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King, guerre du Golfe). Entière et dure.

1 CD Candid 79518. Distribué par Harmonia Mundi.

Rock

Julian Cope

Jeovahkill

La quête mystique qu'avait entamée Julian Cope avec *Peggy Suicide*, son précédent (et excellent) album, l'emmène un peu plus loin avec *Jeovahkill*, attaque don-quichottesque contre la tradition judéo-chrétienne. En une heure et quart, Cope réhabilite les divinités serpentines, l'idée d'un Dieu féminin et jette judaïsme et christianisme avec l'eau du bénitier. Il trouve même le temps de faire du rock'n'roll.

Certes, il est bien facile de se moquer de Julian Cope, qui, tout seul dans son coin, refait le chemin qu'une génération (de jeunes gens riches et blancs) entière fit au milieu des années 60. Qui fait preuve de cette vieille fascination anglaise pour les serpents (voir *le Repaire du vers blanc* de Ken Russell). Et qui enregistre des albums si longs qu'ils se font indigestes.

Mais ça n'empêchera pas Cope de chanter d'une des plus belles voix rock que l'on ait jamais entendues, Iggy Pop et Jim Morrison compris. Et de savoir avec deux guitares, une basse, une batterie, aller directement à l'urgence, entre deux divagations incantatoires.

Island 514 052-2.

Jean-Louis Aubert

H

Comme «humain», comme «H²O» (le livret arbore un beau bateau). Un concept-album, donc. Si Julian Cope ou Lou Reed ont le droit, pourquoi pas Jean-Louis Aubert ? Mais, ici, le concept très flou sert à brouiller la vision. A cacher le problème qui hante Aubert depuis bien avant la dissolution de Téléphone : comme beaucoup de rockers, il n'avait que quelques chansons à composer. Elles sont toutes sur les trois premiers albums de Téléphone. Depuis, tout est question de recyclage (le signe d'un vrai écologiste, sans doute). Recyclage de ses propres chansons *(Temps à nouveau*, c'est *la Bombe humaine)*, des chansons des autres (*Avec les mots*, c'est *Till The Next Time We Say Goodbye* des Stones). Et puis la naïveté qui passait à peu près en *1978* se fait un peu embarrassante en 1992. Les textes sont illisibles, c'est fréquent en matière de rock'n'roll, mais aussi souvent inaudibles, c'est plus ennuyeux.

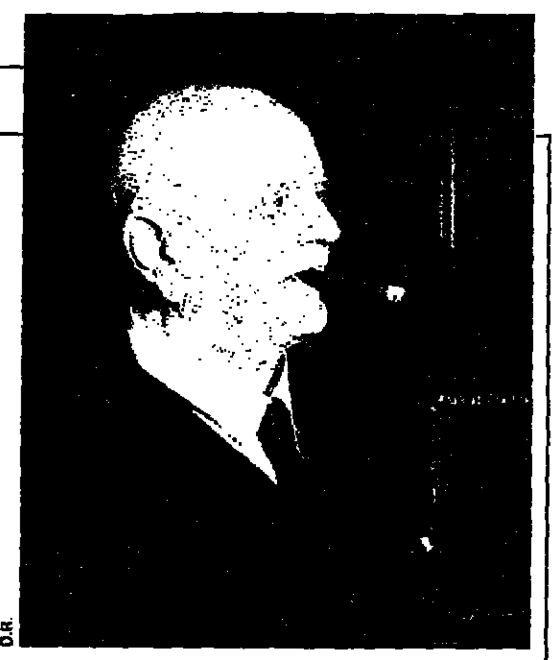
Ce constat renouvelé, on ne peut que s'incliner devant le soin apporté à l'habillage de ce dénuement : son impeccable, belles guitares, invités intéressants (Paul Personne, Princesse Erika, le chœur bulgare Trakia) qui rendent l'écoute de *H* possible, à condition de garder une oreille distraite.

Virgin 31080.

T. S.

Les poèmes symphoniques de Sibelius

Glaces et chaleurs polaires



D.R.

Sibelius, fumeur de havane.

En une intégrale et trois CD, voici un formidable travelling avant dans l'œuvre d'un compositeur finlandais et dans un pan de l'histoire de la musique passé à côté du sérialisme. Le premier poème symphonique de Jean Sibelius, *Une légende*, d'un impressionnisme tout feu tout flamme, date de 1892, soit l'année de la création en allemand de *Werther* de Massenet. Le dernier de ces opéras sans paroles, le glacial *Tapiola*, n'est que d'un an antérieur à *Arcana* de Varèse (1926) et s'apparente de bien des façons à la même esthétique d'hétérogénéité des motifs, d'entrechoquement des structures, de discontinuité constituant la forme même.

Cette «rétrospective Sibelius» étendue sur trente-quatre ans et onze opus (dont le grand cycle de Lemminkaïnen, de près de 50 minutes), est dirigée d'une main légère et assurée par un ancien assistant de Kondrachine, Vassili Sinaïski, au pupitre de son orchestre, le Philharmonique de Moscou, impeccable de cohésion et d'un lyrisme communicatif. L'un des fleurons de la collection russe d'André Lishke, sans discussion.

Qui est Lemminkaïnen, dont l'épopée en quatre mouvements frappe d'emblée les nerfs et l'imagination (avec, en seconde position, le très célèbre *Cygne de Tuonela*) ? *Le Dom Juan* finlandais, nous dit Pierre Vidal dans son texte de présentation. Le plus séduisant héros du Kalevala, cette épopée nationale en 132 chants et près de 50 000 vers réunie autour de 1850 par Elias Lönnrot, parfois surnommé à tort «l'Homère finlandais». En fait, ce fils de tailleur parcourut pendant des années de vastes régions désertiques et se fit dicter leurs chants par les rhapsodes locaux.

Sibelius allait puiser dans le Kalevala l'essentiel de son inspiration littéraire. Et ce besoin d'inscrire son art dans la mythologie de son pays, descendue du plus lointain passé à travers une tradition orale, c'est le lien le plus évident de Sibelius avec Wagner d'un côté, Bartok de l'autre. On est en effet rejeté du premier au second quand on passe des *Légendes de Lemminkaïnen* op. 22 (dont l'harmonie évoque *Tristan*, et l'orchestration *l'Or du Rhin*) au formidable de *Luonnotar* op. 70 pour soprano et orchestre, dont la modalité, combinée avec un système d'immenses pédales, crée l'illusion de micro-intervalles, et noie totalement la tonalité, dans ce climat grelottant et plaintif que l'on trouve souvent chez Bartok. Jamais trahie par le diapason dans une partition inchantable, Maria Jögeva transforme en vision stupéfiante cette œuvre inclassable. *Le Barde* – que l'on peut interpréter comme un autoportrait, – *les Océanides* – contemporaines du *Sacre du printemps* mais marquées apparemment par *la Mer* de Debussy, – *la Dryade* surtout, si proche de *Jeux* par l'éclatement des motifs et le jaillissement des rythmes, sont de la même eau. Cet élément marin, si cher à Sibelius.

ANNE REY

★ Un coffret de 3 CD «Saison russe» 288 015-17. Distribué par le Chant du Monde.

Chansons

Julien Clerc

Utile

Après un passage américain il y a deux ans, aux côtés du producteur Phil Ramone, Julien Clerc revient à ses premières amours : la chanson française, écrite, sensible, allusive, et Etienne Roda-Gil (*lire l'interview page 28*). A eux deux, ils avaient forgé le Julien première époque, jeune prince lyrique, passager funambule de l'après Mai 68. *Utile* est empreint de déchirements apaisés. Plaisir pudique des retrouvailles après une longue rupture, celle de l'auteur et de son interprète (dix ans de silence mutuel). Nostalgie poignante de la mort acceptée, celle du communisme, celle de Nadine, peintre et épouse d'Etienne Roda-Gil. Le très beau et très symbolique livret, conçu par Marie Farge, mêle d'ailleurs des éléments du travail de Nadine Roda-Gil, des photos du grand-père communiste de Julien Clerc, sur fond de carnets de l'auteur qui a écrit les onze titres de l'album lors d'un séjour forcé – une grève – à Londres.

Utile contient quelques ballades émouvantes, qui à elles seules valent le détour : *Ballade en blanc*, *Charpie de chapka* (quelques accents façon *Lac Majeur*), ou encore *Amazone*, langoureuse, subtile, portée par la voix éclatante de Julien Clerc. Aux accents optimistes et directs (*Free Demo*, style reggae, *Coquetier bleu*, bossa innocente) répondent des mélodies plus amphatiques, presque napolitaines (*la Belle*).

Pris séparément, les onze titres de cet album dégagent un charme, un parfum inhabituels. D'où vient dès lors l'impression de déjà entendu, une fois l'album écouté dans son entier ? De la voix, marquante, de Julien Clerc ? De sa difficulté à sortir de lui-même, à arriver au bout de la folie, à force de trop discipliner ces extrêmes que le chanteur sent à portée de talent depuis ses débuts, sans jamais les atteindre totalement ? Reste qu'*Utile* est un des objets les plus attachants produits depuis longtemps en France.

1 CD Virgin 31095.

Eric Lareine

Plaisir d'offrir, joie de recevoir

Eric Lareine, Lorrain, puis Toulousain d'adoption, a du tempérament. Appellation couramment admise pour décrire une certaine forme d'activisme en scène, une manière particulière de balancer des mots sans ménagement. Exemple : *« Tout a un début, tout a une fin. Tout le monde est repu, tout le monde a faim. »* C'est net, précis comme une opération chirurgicale. Mais Lareine n'a pas la froideur du chirurgien. Il a même tendance à l'émotivité, qui fait rougir de conviction ou crier à en perdre le souffle.

En équilibre instable entre le rock (Guesh Patty, pour la voix), la chanson française (Guidoni, pour la rage et les arrangements), le métissage funk (Oihid), Lareine cherche, explore. Il eût été bien inspiré d'affiner son chant, d'aller piocher dans des atmosphères plus mélodiques, moins déchirées. Mais le tempérament, justement, déborde. Joyeusement. Nerveusement. Les envies insurrectionnelles (*« Quand y'aura plus d'cons, y'aura plus d'escadrille »*) et les talents probables font toujours plaisir à écouter.

1 CD Turbulences TURB 002. Distribué par Socadisc.

V. Mo.

Musiques du monde

Nusrat Fateh Ali Khan

Devotional Songs
Love Songs

Le chant *qawali*, hymne à la foi d'inspiration soufie, met en scène la joie de croire, la conviction hypnotique du bien-fondé des louanges adressées au Prophète. La voix s'envole haut, les bras voltigent, l'*harmonium* et les claquements de mains rythment le jeu. Le Pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan en est le maître jusqu'à aujourd'hui incontesté et incontestable. Qu'on nous permette de garder la nostalgie de ses albums parus chez Ocora (distribution Harmonia Mundi). Depuis, Fateh Ali Khan, avec son ampleur physique digne d'un bouddha, sa voix exceptionnelle, son charisme, est devenu une star mondiale. Tant mieux : on l'entend, on le voit plus souvent en dehors du Pakistan, et la gloire est méritée. Nusrat et ses compagnons avaient déjà flirté avec la *world music*, version Peter Gabriel, en enregistrant deux albums sous le label Real World, l'un classique, l'autre plus mélangé, d'où sortit un tube (y compris chez les Pakistanais d'ici et de là-bas), *Must, Must*, un exercice bien fait et plutôt drôle repris ensuite avec la complicité des jeunes gens de Massive Attack.

Voici deux nouveaux disques du chanteur. Mais ceux-ci sont inutiles. Le traditionnel *« Allah, Alaou, Alaou »* introductif et pulpeux, ici débité sur un air de mandoline, tombe à plat. Pire, on a mis du *khazal*, mode romantique, dans le religieux, et le sérieux Fateh Ali Khan s'adonne dans un deuxième volume à des exercices dénués de sens sur des *Love Songs* (ghazal) où il ne reconnaît plus son Dieu. Sur les marchés pakistanais, on trouve aujourd'hui les cassettes à la mode (avec chœur de jeunes filles très funk) du chanteur et de son groupe. Qui sera le gardien du temple ?

2 CD Real World 263234 et 263235.

V. Mo.

«QIU JU, UNE FEMME CHINOISE»
de Zhang Yimou

ÉPOUSE ET HÉROÏNE

Cinéaste chinois subitement propulsé au premier plan par le succès international d'« Epouses et concubines », Zhang Yimou revient avec un film qui prend à rebrousse-poils les amateurs de « belles images », pour mieux décrire la réalité et l'évolution de la Chine actuelle. « Qiu Ju, une femme chinoise », qui a reçu un Lion d'or mérité au Festival de Venise, est une fable tragi-comique, et aussi un formidable portrait de femme engagée dans une lutte sans merci pour obtenir justice.


D.R.

Gong Li, interprète du rôle de Qui Ju, une femme à la conquête de la liberté.

C'EST peu dire qu'on attendait Zhang Yimou au tournant. Après le succès planétaire d'*Epouses et concubines* (500 000 entrées en France, quelque 15 millions de dollars au box-office dans le monde, du jamais vu pour un film chinois), comment allait-il gérer cette célébrité, cette responsabilité aussi, puisqu'il était devenu, bon gré mal gré, le représentant mondial du cinéma chinois? On l'attendait, aussi, au «tournant esthétique», après son inquiétante dérive, amorcée en 1990 avec *Ju Dou* et aggravée par les fameuses *Epouses*, vers la carte postale exotique de parfaite facture. Elle faisait honneur à ses talents de chef opérateur (le premier métier de Zhang), mais risquait de geler son cinéma dans la joliesse orientalisante.

Son cinquième film – le quatrième dont il reconnaisse la paternité, le thriller *Opération Jaguar* (1989) étant une commande assumée par amitié mais dans laquelle Zhang refuse de se reconnaître – est une réponse magistrale à cette double attente. A quarante-deux ans, visage émacié, puissance féline de chasseur, de guerrier, Zhang Yimou n'a d'ailleurs pas l'aspect d'un adepte du *cocooning* artistique. De passage à Paris, il confirme avoir délibérément voulu changer ses batteries : *« J'ai essayé de travailler d'une manière différente, qu'il s'agisse de la mise en scène, de l'enregistrement du son ou de la prise de vues. Mais l'essentiel demeure que le style corresponde à l'histoire racontée. »*

Cette histoire, d'une simplicité de fable, est comme d'habitude chez Zhang, adaptée d'un roman (de Chen Yuan-bin), mais elle se déroule, cette fois, de nos jours et non pas dans la Chine prérévolutionnaire. Comme pour les précédents films l'interprète principale en est la femme du réalisateur, Gong Li. Mais cette actrice à la beauté sidérante, volontairement mal attifée, a proposé que sa «femme chinoise» soit enceinte, et elle s'est non pas enlaidie (à l'impossible nulle n'est tenue), mais rendue banale autant que faire se peut. Et, comme il est d'usage chez ce cinéaste, l'action se situe dans un lieu reculé (un village près de Xi'an, région centrale dont il est originaire). Mais le lieu cesse ici d'être un décor, même «naturel» (de plantation dans *le Sorgho rouge*, de teinturerie dans *Ju Dou*, de riche demeure labyrinthique dans *Epouses et concubines*) : hormis un clin d'œil aux prouesses chromatiques de jadis avec les immenses grappes de piments rouges, le village se compose de maisons ordinaires et de triviaux chemins, et non pas d'éléments choisis pour leur aspect plastique.

Ce va-et-vient entre continuité et singularité traduit la capacité d'un cinéaste, qui dit *« travailler avec 50 % de certitude et 50 % d'inquiétude »*, à se renouveler sans se trahir. Jetant par-dessus les pagodes sa virtuosité d'imagier, Zhang Yimou préfère cette fois les humbles tactiques du documentaire. Sur un scénario très concret, il n'y gagne pas seulement en intégrité et en rigueur, mais en profondeur.

Le film raconte donc comment, son mari ayant été frappé par le chef de village à la suite d'une dispute, la paysanne Qiu Ju exige réparation : elle ne veut ni argent ni décision de justice, mais la reconnaissance publique de ses torts par le coupable. Affaire de «face» perdue et qu'il faut retrouver en faisant perdre la face à l'autre, selon le mécanisme oriental? Oui. Mais aussi affaire de justice, de résistance, d'engagement pour un idéal... et des limites de cet engagement. Question universelle, aux sous-entendus acérés sur la Chine actuelle.

Entre comique de répétition et insistance obsessionnelle, Qiu Ju ira donc clamer son bon droit successivement au bourg du coin, à la grande ville régionale, à la capitale provinciale, finira par se faire entendre à Pékin. Peu à peu elle lasse ses voisins, ses amis, les autorités plutôt bienveillantes, et jusqu'à son mari. Et elle inquiète tout le monde avec sa manière de se jeter, à quelques jours de l'accouchement, sur les routes de montagne verglacées et dans le monde inconnu des villes. Qiu Ju, elle, ne se lasse pas. La certitude de son bon droit l'anime, mais Zhang Yimou suggère aussi, sans jamais l'expliciter, le désir (sensuel, libérateur) de la jeune femme de sortir ainsi de son univers confiné – le cinéaste retrouve alors un thème constant de ses films, celui de la femme opprimée par les liens traditionnels. Ce désir, porté par l'impressionnante présence à l'écran de l'actrice et épicé de petites scènes de drame ou de comédie adaptées à chaque situation, fait le plaisir du spectateur, et sauve le film des dangers de la répétition.

A cette vibration s'ajoute l'étonnante carte en relief du pays dessinée par le film, par la représentation de groupes sociaux comme emboîtés du plus petit (la cellule familiale villageoise) au plus grand (la capitale provinciale, l'inaccessible Pékin restant hors champ) pour composer un portrait chaleureux sans complaisance, attentif sans lourdeur pédagogique, de la Chine d'aujourd'hui.

Le portrait n'est pas caricature, et Zhang Yimou évite, cette fois, les couleurs trop franches en refusant la facilité mélodramatique du ou des «méchants». Chef de village, flics, juges et avocats, nul n'endosse la panoplie simpliste qui permet la dénonciation à peu de frais, et finalement met tout le monde d'accord. La question posée par Qiu Ju l'obstinée est sans réponse, et le cinéaste ne triche pas en désignant un coupable facile, bouc émissaire de fiction. Mieux, *Qiu Ju* évite de juger son personnage, laisse à chacun le choix de décider si sa passion de la justice fait d'elle une héroïne, voire une sainte, ou, passé une certaine limite, une emmerdeuse, voire une dangereuse fanatique lorsque le film débouche sur un épilogue aussi tragique qu'imprévu.

Zhang Yimou revendique cette ambiguïté, laisse à l'interlocuteur occidental le soin de relever que si l'exigence du bon droit reste terriblement d'actualité dans son pays, la métaphore d'un combat justicier dégénérant en tragédie oppressive peut trouver d'autres échos : l'histoire de la révolution chinoise elle-même. Le réalisateur préfère souligner le changement de psychologie sociale traduit par le film : *« J'ai voulu montrer une femme simple qui cherche à s'affirmer individuellement. C'est un tournant essentiel dans un pays où, traditionnellement, on privilégie le collectif, l'intérêt général de la société, quitte à nier totalement l'intérêt particulier. Aujourd'hui, pour la première fois dans la civilisation chinoise, on constate ce besoin de reconnaissance individuelle, c'est une vague de fond sociologique beaucoup plus profonde et significative que tel ou tel virage politique. »*

Donnée essentielle, quel que soit le jugement qu'on porte à son égard, ce développement de l'individualisme en Chine se retrouve, évidemment, dans le cinéma. Zhang Yimou est devenu le représentant le plus connu de ce qu'on appela la « cinquième génération », celle des cinéastes d'après la Révolution culturelle qui, durant les années 80 (jusqu'au coup de hache de Tiananmen en 1989), apporta un souffle nouveau à partir du «camp de base» constitué par le studio de Xi'an. Ses membres (notamment Zhang, Wu Tien-min, ancien directeur du studio, et l'auteur de *la Terre jaune* et du *Roi des enfants*, Chen Kaige) sont aujourd'hui dispersés, en exil pour la plupart. *« Une sixième génération verra certainement le jour*, dit Zhang Yimou, *mais elle ne ressemblera pas à la précédente. Un lieu d'élaboration collectif comme a été le studio de Xi'an* (où Zhang fut opérateur pour Chen Kaige, acteur pour Wu Tien-min) *me paraît impossible aujourd'hui. Désormais chacun travaille dans son coin et cherche à se faire connaître individuellement ; les techniques de publicité ont pris une grande importance. »* En attendant l'émergence de cette relève, qui dépend de la disparition d'au moins quelques verrous politiques, les réalisateurs se débrouillent dans un lacis d'interdits et de demi-autorisations, rendu plus complexe encore lorsqu'il s'agit de coproduction avec l'«étranger», Hongkong dans le cas de *Qiu Ju*.

« Le problème principal en ce qui concerne la censure est l'absence de règles fixes. Les interdits changent d'un jour à l'autre, et d'un censeur à l'autre. Paradoxalement, nous réclamons aujourd'hui l'établissement d'une censure précise (puisque son abolition est, à court terme, hors de portée). Cette censure ne porte pas tellement sur les mœurs, où il est assez simple de fixer ce qu'on peut montrer, mais sur les questions idéologiques, qui sont beaucoup plus floues : comment calibrer les sentiments qu'est susceptible d'inspirer un film?

» Dans le cas d'un film tourné en Chine avec un financement extérieur, le gouvernement ne peut rien dire une fois qu'il a agréé le scénario, il peut seulement interdire la diffusion du film sur le territoire... et manifester son mécontentement, en particulier lors du projet suivant. » La diffusion des films de Zhang Yimou a ainsi rencontré des difficultés dans leur pays d'origine, mais l'Etat chinois demeure apparemment suffisamment avide de devises pour ne pas entraver sérieusement le tournage d'un nouveau film de cinéaste mal vu (Chen Kaige, qui a connu des mésaventures similaires, vient ainsi de terminer son cinquième film, produit pas la taïwanaise Hsu Feng). Là aussi règnent est l'arbitraire et l'imprévisible: un même film peut être envoyé officiellement par Pékin dans un festival et être tout aussi officiellement critiqué si une récompense est attribuée à cette même œuvre, dont on découvre subitement qu'elle n'est pas *« conforme aux valeurs du socialisme »* (verdict gouvernemental sur *Ju Dou* après sa nomination aux oscars). Une très belle scène de *Qiu Ju* montre l'héroïne errant dans les rues de la ville, passant devant l'échope d'un «marchand d'images» : extraordinaire (et véridique) capharnaüm de chromos qui mêlent portraits de Mao et de Bouddha, starlette (un peu) dénudée et paysage bucolique, chaton de calendrier des postes voisinant avec Schwarzenegger. Face à cette confusion des images et des références, symbolique d'un pays qui cherche désespérément à concilier traditions millénaires, principes politiques archaïques et modernité économique sauvage, l'œil observateur, à la fois ironique et proche des gens, de Zhang Yimou fait de son film une passionnante analyse de la réalité, dynamisée par une formidable force vitale.

JEAN-MICHEL FRODON

★ Sortie en salle le 9 décembre *(lire la liste des salles en sélection « Cinéma »)*.

